TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9556 — 22 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 12-LUNDI 13 OCTOBRE 1975



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

Fin d'un monopole

LES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES ÉTRANGÈRES SONT AUTORISÉES À PROSPECTER LE SOUS-SOL BRÉSILIEN

LIRE PAGE 3

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

…orieuse préparation d'une conférence …s P.C. européens

(Lire nos informations page 22.)

Les remous dans la péninsule ibérique

ESPAGNE : le pouvoir ménage l'armée

Face à l'escalade de la violence, le gouvernement espagnol semble résolu à adopter une voie moyenne. Les décisions annoncées vendredi 10 octobre, à l'issue du conseil des ministres présidé par le général Franco, illustrent un souci de compromis qui pourrait favoriser un certain retour au calme.

C'est ainsi que la nomination du général Angel Campano à la tête de la garde civile, l'un des corps les plus touchés par les groupes de l'extrême gauche révolutionnaire, ne donne que très partiellement satisfaction aux ultras du régime. Ceux-ci réclamaient une intervention directe de l'armée dans la lutte contre les organisations révolutionnaires. Ils n'obtiennent pas gain de cause, la grande majorité des chefs des forces armées estimant que cette lutte est l'affaire de la police et de la garde civile. En outre, un certain mécontentement règne dans l'armée à la suite des récentes arrestations et des enquêtes policières menées sur les activités de nombreux officiers.

Ancien combattant de la division Azul, le général Campano, qui abandonne le commandement de la région de Madrid, est un « faucon », partisan de la manière forte. Son prédécesseur, le général Vega Rodriguez, avait une réputation de libéral, assez proche du général Manuel Diez Alegria, ancien chef du haut état-major. Le général Diez Alegria s'est abstenu, ces temps derniers, de faire des déclarations publiques, afin de ne pas donner prise aux accusations régulièrement lancées contre lui dans certains milieux du régime.

Les dirigeants espagnols doivent tenir compte de la pression, qui n'a jamais été aussi forte, des ultras de droite, d'une police nerveuse et de groupes paramilitaires cherchant à exploiter le climat de tension. Mais ils ne peuvent pas non plus ignorer totalement la levée de boucliers provoquée à l'étranger par les exécutions du 27 septembre. Ils savent également que la grande majorité des Espagnols réprouvent tous les terrorismes, d'extrême gauche comme d'extrême droite. Un sondage montre que les Espagnols souhaitent un transfert rapide des pouvoirs du général Franco au prince Juan Carlos, successeur désigné. Les remous, encore modestes mais préoccupants pour le régime, qui agitent l'armée sont le reflet des interrogations et des espoirs de la société espagnole. — M. N.

(Lire nos informations page 2.)

PORTUGAL : le désordre s'aggrave

Le Conseil de la révolution a assuré, ce samedi 11 octobre, de son « ferme soutien » le gouvernement portugais présidé par l'amiral Pinheiro de Azevedo. Mais ce dernier semble incapable de « restaurer l'ordre dans le pays » et de « ramener la discipline dans les forces armées » en raison de ses dissensions internes et des rivalités persistantes entre les chefs du M.F.A.

Une nouvelle nuit d'émeute, qui a fait une soixantaine de blessés, a eu lieu à Porto. Vendredi soir, dix mille socialistes ont acclamé le général Pires Veloso, commandant la région Nord, et se sont ensuite mêlés aux affrontements qui éclataient d'autre part entre formations gauchistes rivales. Le pire, une fois encore, a été évité, mais l'épreuve de force continue. Les mutins du régiment d'artillerie de la ville campent sur leurs positions.

A Lisbonne, le parti populaire démocratique de M. Sà Carneiro a dénoncé le comportement du parti communiste et demandé que le général Costa Gomes, chef de l'Etat, abandonne son poste de chef d'état-major général des forces armées.

(Lire nos informations page 2.)

DEUX GRANDES RÉUNIONS ÉCONOMIQUES

• Dialogue Nord-Sud : les exigences britanniques sont mal accueillies
• « Sommet » monétaire : le président Gerald Ford viendra à Rambouillet

La réunion préparatoire au dialogue Nord-Sud devait débuter lundi, avenue Kléber à Paris, avec les mêmes délégations qu'en avril : Etats-Unis, C.E.E., Japon, Arabie Saoudite, Iran, Venezuela, Algérie, Brésil, Zaïre, Inde. Il s'agit notamment de fixer la date de la conférence ministérielle de vingt-sept pays, qui devrait se tenir en principe à la fin de l'année ou au début de 1976. La demande de la Grande-Bretagne d'être représentée en tant que telle à la conférence a été défavorablement accueillie par les autres membres de l'Agence internationale de l'énergie, dont le comité directeur s'est réuni en fin de semaine.

L'Elysée a annoncé, vendredi, qu'un « sommet » économique monétaire réunirait à Rambouillet, du 15 au 17 novembre, les chefs d'Etat ou de gouvernement des Six : Etats-Unis, Japon, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Italie, France. Le président Gerald Ford a déjà précisé qu'il participerait à ce « sommet ». L'éventuelle participation du Canada reste en suspens.

Les États-Unis et le tiers-monde : une évolution

par KENNETH RUSH (*)

Les pays en voie de développement, les pays producteurs de pétrole et les pays industrialisés vont bientôt renouer le dialogue qu'ils avaient amorcé à Paris, en avril dernier, mais, cette fois, avec des chances de succès considérablement accrues. Les Etats-Unis attendent avec intérêt cette prochaine reprise des conversations et demeurent pleinement conscients de leurs responsabilités en cette affaire. Des négociations fructueuses devraient pouvoir se dérouler sur un terrain bien préparé par les progrès enregistrés, le mois dernier, lors de la session extraordinaire de l'ONU, ainsi que par l'attitude empreinte de modération et dépourvue d'agressivité dont ont fait preuve les pays de l'OPEP au cours de leur récente réunion.

Le gouvernement français n'a pas manqué de jouer, à cet égard, un rôle éminemment constructif, grâce aux efforts qu'il a déployés pour mettre au jour une base commune de discussion, ce qui rend possible la reprise du dialogue. Mais il s'avère aujourd'hui que les initiatives du gouvernement américain ont également contribué, dans une mesure importante, à la relance des négociations.

(*) Ambassadeur des Etats-Unis en France.

(Lire la suite page 19.)

LE CESSEZ-LE-FEU N'EST TOUJOURS PAS RESPECTÉ AU LIBAN

(Lire page 4.)

Un million de demandeurs d'emploi

Le cap est près d'être atteint

La situation de l'emploi a continué de s'aggraver en France au mois de septembre. Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites a atteint neuf cent quarante-cinq mille huit cents, en augmentation de 18,7 % par rapport au mois d'août, et de 77 % par rapport à septembre 1974 ; en données corrigées des variations saisonnières, l'augmentation est étonnamment faible sur un mois (+ 2,1 %), mais reste de 77 % sur un an. Les offres d'emploi (cent quatorze mille sept cents en données observées) sont en augmentation de 9,8 % en un mois, mais inférieures de 42 % à ce qu'elles étaient l'an dernier à pareille époque.

Bien qu'il admette que le chiffre du million de demandeurs d'emploi risque d'être atteint en octobre, M. Gabriel Oheix, délégué à l'emploi, décèle quelques signes positifs dans l'analyse minutieuse des chiffres de ces derniers mois.

Au huitième étage des services administratifs du ministère du travail, place Fontenoy, à Paris, dans un large bureau aux fauteuils défraîchis, le délégué à l'emploi, premier à occuper cette fonction, M. Oheix, a accepté de dresser pour *le Monde* un premier bilan de quatre mois d'activité.

L'homme qui, en juin dernier, déclarait : « *Nous nous plaçons dans une optique optimiste* » se refuse toujours à se laisser aller à de sombres propos. Il n'entend pas pour autant rejeter la réalité. « *Mais oui, le chiffre du million de demandeurs d'emploi risque d'être atteint. Quelle que soit la conjoncture, et compte tenu du système scolaire, le niveau le plus élevé du chômage est généralement atteint en octobre.* » Mais plutôt que de s'attarder sur les maléfices du « million », le délégué à l'emploi cherche à analyser méthodiquement la situation.

L'augmentation en septembre de cent quarante mille demandes d'emploi s'explique, bien sûr, par la crise économique et l'arrivée des jeunes. « *Une grande partie d'entre eux,* ajoute M. Oheix, *ne se sont pas encore inscrits à l'Agence pour l'emploi, et il faut s'attendre à une nouvelle aggravation au mois d'octobre.* »

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 18.)

DROIT, INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

par GEORGES V[illegible]DEL

Comme Renan préparait son départ pour l'Orient, un de ses amis lui conseilla d'emporter un pistolet. Renan secoua la tête et dit doucement : « *Ce n'est pas la peine. On me le volerait.* »

Les Français, même juristes, professent volontiers sur les lois destinées à la protection des libertés des sentiments analogues. Ils les tiennent pour sabres de bois et barrières de papier et, à l'avance, décrivent comment on les tournera. Ils ne reconnaissent d'efficacité qu'aux « *lois scélérates* ».

Cet anti-juridisme est aussi naïf que le panjuridisme avec lequel d'ailleurs, *selon* les moments, il alterne. Il n'est pas plus juste de croire à l'impuissance du droit qu'à *sa toute-puissance*. La liberté anglaise, la responsabilité du président des Etats-Unis — dont nous avons eu l'exemple le plus éclatant, — ne sont certes *pas* dues à la seule règle de droit. Mais les procédures juridiques précises — plus que les grands principes dont les Français se contentent trop souvent — y sont tout de même pour beaucoup.

Le plus curieux peut-être est que le Français sceptique a fait, pourtant, lui aussi, des expériences en ce sens. Le recours pour excès de pouvoir devant le juge administratif a défendu les libertés, tout comme les règles de la *procédure pénale* ou l'intervention des tribunaux judiciaires, gardiens de la liberté individuelle. Tout n'est *peut-être pas parfait, mais* tout est certainement mieux que si le gouvernement, l'administration et la force armée n'avaient été soumis à aucun contrôle.

L'ennui de ces bienfaits est que, comme ceux de la liberté elle-même, *ils ne sont pas spectaculaires*. Mesure-t-on, par exemple, alors que nous vivons cette expérience, la transformation profonde non seulement de *notre droit public*, mais de notre vie publique qui résulte de l'activité du Conseil constitutionnel ? La première étape a été franchie en 1971 lorsque la haute juridiction, dont *on* avait jusque-là critiqué la timidité, d'ailleurs imposée par les texte, s'opposa à la promulgation *d'une loi qui* égratignait le droit d'association. Il était désormais acquis que même l'alliance de l'exécutif *dans toute sa puissance* et de la majorité parlementaire dans toute son inconditionnalité pouvait être tenue en échec au nom de la liberté.

La seconde étape a été ouverte par la révision de 1974 qui permet à soixante députés ou à soixante sénateurs de saisir le Conseil constitutionnel. Plus que l'effet visible — à savoir *les* interventions effectives du Conseil à la demande d'une minorité de *parlementaire*, — l'effet invisible est de première grandeur. Sans que la masse des Français s'en *doute*, la préparation des projets de loi par le *gouvernement* et par les administrations s'est enrichie d'un souci *nouveau*, jusqu'ici assez peu harcelant : il faut que le texte projeté respecte non seulement la Constitution *formelle*, mais encore les droits et les libertés qu'elle consacre. Théoriquement, il aurait dû en être toujours ainsi, mais maintenant, il *faut* qu'il en soit ainsi puisque l'opposition peut jouer le rôle d'un ministère public et reçoit une fonction tribunicienne.

Les effets de la procédure nouvelle se déploient sur le terrain de la *pratique* et des *mœurs* gouvernementales et administratives. Et le fait que cette limitation du pouvoir ait pour origine une initiative de l'exécutif lui-même ne change rien à son importance, au contraire.

(Lire la suite page 7.)

UN PROJET CONTROVERSÉ

Les architectes, l'architecture et la loi

Rien ne va plus entre le secrétariat d'Etat à la culture et les architectes. La position de ces derniers face au projet de loi sur l'architecture est irréductible. Ils l'avaient prouvé récemment en descendant dans la rue pour manifester en groupe dans une unanimité inattendue de la part d'une profession aussi libérale.

Les temps ont changé. Aujourd'hui on manifeste. On revendique. Et *bruyamment*, les plus jeunes et les plus démunis avec les grands patrons, le dessus et le dessous du panier, la gauche et la droite, les représentants du sacro-saint ordre des architectes et ceux des associations politisées... Il était courant, naguère, de voir les grands maîtres d'ouvrage se vanter de choisir leurs architectes comme leurs bretelles, « *pour leur souplesse* ».

Mais voici que les hommes de l'art se raidissent et se rebiffent. Et le plus remarquable est que tous ont fini par adopter le langage marxisant des plus revendicateurs. Voici que les architectes — que M. Michel Guy se refuse à plaindre parce qu'il n'est pas rare d'en voir « *passer leurs vacances en yacht* » — parlent de puissances d'argent, occultes comme il se doit ; de mainmise des banques sur le domaine bâti pour régler son sort sur les bases de la rentabilité ; de droit à la qualité architecturale comme facteur de bonheur de vivre des Français... Il y a encore peu, ils faisaient le siège des ministres et des ministères pour demander des commandes qui fassent tourner leurs agences, afin d'éviter le chômage, comme le ferait un industriel. Aujourd'hui, ils parlent plus simplement de « *droit au travail* ».

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Foncièrement vôtre

L'âpreté sourde qui caractérise les débats autour de l'impôt foncier montre bien que la possession de la terre soulève toujours chez les Français de secrètes passions.

Proudhon disait que la propriété c'est le vol. Dans le cas de la propriété foncière, c'est un de ces vols feutrés dont on ne parle guère, mais à propos desquels on s'accuse des pires turpitudes.

Toute la question est de savoir si l'on peut être à la fois foncièrement honnête et honnêtement foncier.

ROBERT ESCARPIT.

EUROPE

Espagne

MEMBRE DE LA « VIEILLE GARDE » FRANQUISTE

Le général Campano prend le commandement de la garde civile

Madrid. — Le conseil des ministres, qui s'est tenu le vendredi 10 octobre à Madrid, a décidé de procéder à un important remaniement au sein des « *capitaineries générales* ». On remarque, en

De notre correspondant

particulier, la nomination du général Campano — capitaine général à Madrid — au poste de directeur général de la garde civile, le général Vega, ancien directeur de ce corps, devenant capitaine général de Valladolid. Le général Campano, général « bleu » — c'est le premier sous-officier de réserve de la guerre civile qui ait obtenu le grade de général, — est considéré comme un homme particulièrement énergique, ayant un sens aigu de la discipline.

Le général José-Luis Uriarte a, d'autre part, refusé d'entériner les conclusions de l'instruction du procès « sumarisimo » 3/75, mené contre M. Mujica Arregui, alias « Ezquerra », et seize prétendus dirigeants de l'organisation révolutionnaire basque ETA. Quatorze des accusés ont été déférés devant le tribunal de l'ordre public, qui a, pour sa part, décidé la mise en liberté provisoire de sept d'entre eux. Parmi ces derniers, on note la présence de l'officier du génie Salvatierra. Trois autres accusés — dont M. Mujica — passent sous la juridiction d'autres régions militaires. Cela signifie que, pour le moment — on peut avancer sans crainte d'erreur que la nouvelle instruction durera plusieurs mois, — il n'y aura pas de conseil de guerre « sumarisimo ». La décision prise par le général Uriarte permet également de penser qu'aucun conseil de guerre n'aura à appliquer, du moins prochainement, la procédure expéditive permettant de requérir des peines de mort.

Huit cent trente-deux prêtres de diverses régions espagnoles ont exprimé leur solidarité avec l'homélie de Mgr Alberto Iniesta, évêque auxiliaire de Madrid et vicaire épiscopal du faubourg ouvrier de Vallecas, réclamant l'abolition de la peine de mort ainsi que la suppression du décret-loi antiterroriste. Dans une lettre ouverte, les huit cent trente-deux prêtres affirment que ce décret-loi ne fait qu'« *effrayer l'ensemble des citoyens espagnols* » qui ont l'impression de vivre dans un véritable état de guerre. Les ecclésiastiques protestent également contre la « *crainte institutionnalisée* » que fomentent certains groupes d'extrême droite.

Plusieurs personnalités de l'opposition ont reçu ces derniers jours des menaces de mort, et certaines ont demandé la protection de gardes du corps.

L'action des groupes « incontrôlés » suscite une certaine inquiétude dans les milieux officiels. *Arriba*, organe national du Mouvement, se plaint dans son numéro du 10 octobre de ceux qui *formulent des menaces par téléphone* ». De son côté, *Nuevo Diario* affirme : « *Il existe un autre terrorisme — aussi condamnable que l'autre — qui commence à prendre forme depuis peu avec autant de virulence que d'audace (...). Nous avons besoin de tranquillité et non pas de revanche, puisque pour la répression des crimes les forces de l'ordre suffisent (...). Cette plaie que représentent les « vengeurs délirants » doit elle aussi être cautérisée si l'on ne veut pas que tout ceci se transforme en un continuel état de terreur. Un lycée allemand (que des criminels avaient menacé de faire sauter) a dû donner des « vacances forcées » à ses élèves, face aux menaces de ces fous à vocation de bourreaux.* »

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.

LE PÈRE XIRINACHS MENACÉ DE MORT

Barcelone (A.F.P.). — Le prêtre et écrivain nationaliste catalan, le Père Luis Maria Xirinachs, qui vient de purger deux ans de prison, n'a pu réintégrer son domicile à Barcelone en raison de menaces de mort dont il a été l'objet, annonce à Barcelone le journal « Informaciones », vendredi 10 octobre.

La candidature du Père Xirinachs avait été proposée au prix Nobel de la paix par un groupe de vingt-sept universitaires de Barcelone et avait été acceptée par M. Tim Greve, directeur de l'Institut Nobel d'Oslo.

Le Père Xirinachs avait été condamné à trois ans de prison en janvier 1974 pour « propagande illégale » en faveur des accusés du premier procès de Burgos. Au cours du procès, le prêtre catalan avait refusé de faire la moindre déclaration parce que le tribunal de l'ordre public avait refusé de recevoir sa déposition dans sa langue maternelle, le catalan. Pendant son incarcération, le Père Xirinachs avait fait la grève de la faim à deux reprises pour demander la libération des cent quarante-deux membres de l'Assemblée de Catalogne arrêtés pour s'être réunis illégalement dans une église.

Portugal

PARALYSÉ PAR SES DISSENSIONS

Le gouvernement semble incapable de rétab[lir] la discipline dans les forces armées

Lisbonne (*A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.*). — Au terme d'une réunion marathon qui n'a pas duré moins de dix-huit heures, le Conseil de la révolution a annoncé le samedi 11 octobre son « *ferme soutien* » au gouvernement de l'amiral Pinheiro de Azevedo qui entend « *restaurer l'ordre dans le pays* » et « *la discipline dans l'armée* ». Le Conseil condamne « *les actions de violence gratuites déclenchées par certains groupes politiques manipulés par des éléments infiltrés d'extrême droite, en vue de renverser le gouvernement* », et, en conclusion, évoque sans le nommer le Chili.

De fait, le gouvernement de l'amiral Pinheiro de Azevedo se sent dangereusement menacé. La détérioration de la situation politique devenue pratiquement incontrôlable l'amène à dénoncer la campagne menée par « *des groupes minoritaires* » pour le renverser. Cette condamnation s'adresse en premier lieu aux mouvements d'extrême gauche groupés essentiellement au sein du Front d'unité révolutionnaire, mais elle s'adresse aussi implicitement au parti communiste, pourtant membre du gouvernement, qui fait maintenant cause commune avec les partisans du « pouvoir populaire ».

Les prises de position du Conseil et du gouvernement ne laissent cependant entrevoir aucune issue à la crise. Aucune mesure précise n'est annoncée. En réalité, le pouvoir représenté par le Conseil de la révolution dont la majorité est maintenant composée de modérés, se trouve dans l'incapacité de rétablir l'ordre dans les unités militaires où les partisans du « pouvoir populaire » maintiennent des positions solides. Il apparaît qu'au plus haut niveau militaire on ne parvient pas à se mettre d'accord sur une ligne politique, il semble même que le torchon brûle maintenant entre le général Carlos Fabiao, chef d'état-major de l'armée, et le général Pires Veloso, commandant la région militaire du Nord, qui est fermement décidé à remettre au pas les soldats en rébellion ouverte. Le général Fabiao serait partisan d'une attitude plus souple.

Sur le plan politique, la situation paraît tout aussi inextricable, et l'on se demande comment un gouvernement fondé sur une coalition de socialistes, de sociaux-démocrates du P.P.D. et du parti communiste peut être viable. Le parti communiste qualifie le Parti populaire démocratique de « réactionnaire » et demande qu'il soit expulsé du gouvernement. Il accuse, d'autre part, la direction du parti socialiste d'être responsable du « *virage à droite* » pris p[...] régime. Pour sa part, le [...] n'est pas en reste et demand[...] le parti communiste, qu'il a[...] de « subversion », soit excl[...] gouvernement.

Vendredi soir, à Lis[...] M. Sa Carneiro, secrétaire [...]ral du P.P.D., a lancé une [...]lente attaque contre les co[...]nistes au cours d'un meet[...] Campo-Pequeno. Interromp[...] des slogans tels que « *La S[...] pour Cunhal* », « *Le P.P.D. [...] le Portugal* », M. Sa Carn[...] vivement dénoncé « *la du[...] du parti communiste qui es[...] le gouvernement et qui c[...] en même temps à le renve[...]* » Le secrétaire général du [...] estime qu'il n'y a aucune e[...] possible entre les forces dé[...]tiques et le P.C., qui, a-t-[...] « *se sert de minorités d'act[...] civils et militaires pour p[...] le pouvoir et instaurer un [...] totalitaire* ». M. Sa Carne[...] estimé, d'autre part, que le [...] était ingouvernable si l'or[...] la discipline ne règnent pas [...] les forces armées.

Il a ajouté que le premie[r] [mi]nistre avait un besoin abs[...] l'appui militaire et il a s[...] qu'une personnalité énergiq[ue] nommée à la tête de l'état-[...] général des forces armée[s] [...] général Costa Gomes, pré[...] de la République, occupe a[...]lement ce poste.

A LA SUITE D'UNE NOUVELLE NUIT D'ÉMEUTE A POR[TO]

Manifestants d'extrême gauche et partisans du gouverneme[nt] restent sur leur positions

Porto. — Le pire a été évité à Porto dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 octobre, mais l'épreuve de force n'a rien résolu. Deux camps politico-militaires, dont les contours et les projets sont désormais plus clairs, sont engagés dans une course de vitesse dont l'enjeu paraît bien être leur propre survie. Celui qui réussira soit à garder, soit à reprendre le pouvoir, ne pourra ni ne voudra sans doute plus le partager.

Le P.C.P. a invité ses militants à participer à une manifestation dont l'initiative revenait à l'extrême gauche. Il se rangeait ainsi du côté de ceux qui jugent que la poursuite du processus révolutionnaire n'est pas compatible avec l'action du sixième gouvernement provisoire. M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste, en a aussitôt tiré une conclusion qui pourrait être lourde de conséquences : « *On ne peut tolérer que le P.C.P. fasse partie d'un gouvernement et en même temps s'associe aux groupes d'extrême gauche minoritaires qui tous les jours attaquent ce gouvernement.* »

Dernier avertissement, appel au P.C.P. à se « mieux conduire » ou annonce d'un nouveau projet gouvernemental qui ne réunirait plus que le P.S., le P.P.D. (parti populaire démocratique) et les militaires du groupe Melo Antunes ? La direction socialiste donne l'impression d'hésiter. Le gouvernement aussi. A une situation d'extrême tension qui le prend sans doute au dépourvu, ce dernier répond de manière incertaine et contradictoire. La surévaluation de l'appui populaire dont il pourrait disposer a profiter aux forces d'extrême gauche, notamment dans l'armée, plus encore qu'à un P.C. dont la position est loin d'être confortable.

L'état d'insubordination du régiment d'artillerie lourde (RASP)

Correspondance

à Porto, qui toute la semaine a fait tache d'huile en s'étendant à une proportion non négligeable de soldats dans presque toutes les unités de la région nord, ne peut que se prolonger tant que le commandement militaire n'arrivera pas à adopter une ligne d'action définie. Le communiqué de l'état-major de l'armée de terre diffusé vendredi et affirmant que le CICAP (centre d'instruction du train), qui est à l'origine du conflit « *n'a pas été dissous, mais figure toujours dans la structure organique de la région militaire nord* », est en flagrante contradiction avec celui du général Pires Veloso, commandant de la région, qui ordonnait lundi « *la dissolution du CICAP et sa transformation en un établissement scolaire* ». Quant au gouvernement, il annonçait de son côté, vendredi dans la soirée, « *la punition des coupables, à savoir les dirigeants du mouvement d'insubordination* » qui « *devront être suspendus quand l'unité aura repris sa vie normale* ».

Deux autres faits confirment cet embarras : le général Pires Veloso ne s'est pas rendu, comme il y avait été invité, à la réunion d'état-major qui s'est tenue mercredi soir à Lisbonne, et si, par ailleurs, il a été fortement question de la réouverture du CICAP — qui semble correspondre au souhait du président de la République, — la position du général Veloso l'a finalement emporté.

Le siège de l'U.D.P.

C'est dans ce contexte que, vendredi soir, dans la capitale du Nord, deux manifestations antagonistes étaient convoquées, à la même heure et au même endroit, l'une d'appui au « conseil municipal », émanation des « comités d'ouvriers et de quartier », dissous il y a un mois mais qui continuent cependant à se réunir régulièrement ; l'autre, organisée par les socialistes pour écouter M. Mario Soares. Le lieu de rassemblement prévu par le FUR (Front uni révolutionnaire), l'U.D.P. (Union démocratique populaire) et le P.C. a finalement été légèrement déplacé : tandis que les socialistes manifestaient en haut de la place Delgado avec l'intention de se rendre ensuite à la caserne du CICAP occupée, puis au quartier général, l'extrême gauche et le P.C. entreprenaient, à partir de la même place, leur marche vers la caserne assiégée du RASP. L'affrontement n'a pas eu lieu là où on l'attendait, les deux manifestations se déroulant côte à côte dans un calme surprenant. A quelques centaines de mètres de là, en revanche, sur la place Dom-Joao-Ier, un groupe de militants du M.R.P.P. (Mouvement pour la reconstruction du parti du prolétariat) brûlaient, en signe de vengeance, un drapeau de l'U.D.P., face au siège de ce parti : les maoïstes d'Arnaldo Matos tiennent en effet ce parti pour responsable de l'assassinat, mercredi à Lisbonne, d'un des membres de leur direction politique.

Très vite, le siège de l'U.D.P. était attaqué à coups de pierres et de barres de fer, des tirs étaient échangés et il devenait impossible de distinguer les militants du M.R.P.P. des adeptes du P.S. qui convergeaient en [...] vers le lieu des opérations.

Les groupes insurrectio[nnels] d'extrême droite, qui trou[vent] évidemment, dans ce genr[e de] situation une marge d'action [pri]vilégiée, ne s'identifiaient [pas] mieux. Les grenades lancée[s du] premier étage, les tirs de pi[stolet] et de mitraillette, ainsi que [d'au]tres projectiles faisaient, [en] moins d'une demi-heure, [cin]quante-sept blessés dont [...] grièvement atteints.

L'émeute n'empêcha [pas] M. Mario Soares, à qu[elques] centaines de mètres de l[à, de] poursuivre le discours qu'il [avait] commencé très en retard [, la] locomotive du train qui [devait] l'amener de Lisbonne avai[t en] effet, été sabotée par les ch[emi]nots et il avait dû finale[ment] rejoindre Porto par la rout[e] ; vingt à vingt-cinq mille pe[rson]nes continuaient de scan[der] « *Appuyons sans peur Pi[nheiro] de Azevedo* », « *Veloso, agi[s...] la canaille à la rue* », « *No[n aux] minorités au pouvoir* ». T[andis] que les installations de l'U[.D.P.] menaçaient de brûler et qu[e les] dix-sept militants qui s'y [trou]vaient soutenaient un siège [d'une] rare violence, le leader soci[aliste] se montrait décidé à ne pas [en]traîner ses partisans dans [une] aventure comparable à cel[le du] P.P.D. l'avant-veille, et qui, [cette] fois, aurait pu avoir de plus [gra]ves conséquences. C'est pa[r un] appel au calme qu'il conclut [son] discours :

« *Nous ne sommes pas [une] bande armée. Le problème [du] RASP sera résolu par ce[ux à] qui cela incombe, les forces [ar]mées portugaises.* »

Entonnant alors l'hymne p[ortu]gais, leur secrétaire général [en] tête, les manifestants socialist[es se] dirigeaient comme prévu ve[rs le] quartier général, pour y rem[ettre] une sévère motion d'appui [au] commandement militaire de [la] région.

Au RASP, les sympathis[ants et] des soldats en lutte se prépara[ient], de leur côté, d'une manière [mieux] organisée que mercredi, à [une] éventuelle attaque. A l'intér[ieur] de la caserne, tout était prêt [pour] riposter. Les soldats mutinés n['eu]rent finalement besoin que d'[en]voyer du renfort aux militant[s de] l'U.D.P., qui continuaient à 1 h[eure] du matin à tenir leur siège [et] finissaient peu avant 2 heures [par] demander officiellement la p[ro]tection des militaires pour évac[uer] les lieux. Aux trois blindés [en] place depuis 22 heures et qui [refu]sèrent alors de se comporter [en] spectateurs, s'ajoutèrent trois c[...] militaires, qui s'arrêtèrent ju[ste] devant la porte d'entrée de l'i[m]meuble assiégé, et dans lesqu[els] s'engouffrèrent les militants [de] l'U.D.P. sous les huées de la fo[ule] très mollement contenue par [les] forces du régiment d'infante[rie] chargées de cette opération.

Cette nouvelle nuit d'émeu[te] pourrait provoquer l'instaurati[on] de l'état de siège, instrume[nt] peut-être efficace de remise [en] ordre de l'armée et du pays, pr[o]bablement souhaitée par ceux q[ui] soutiennent le sixième gouvern[e]ment. Mais peut-on déclarer l'ét[at] de siège dans un pays où, sel[on] Radio-Renaissance, voix [de] l'épiscopat de Porto, « *les group[es] minoritaires qui n'ont pas réu[ssi] à séquestrer le gouvernement [à] Sao-Bento il y a trois semain[es] ont aujourd'hui séquestré le pa[ys] tout entier par l'intoxication sy[s]tématique dans l'armée* » ?

L'AIDE DES ÉTATS-UNIS ATTEINDRA 80 MILLIONS DE DOLLARS

Washington (*A.F.P., Reuter*). — Le commandant Ernesto Melo Antunes, ministre portugais des affaires étrangères, a annoncé le vendredi 10 octobre après avoir rencontré le président Ford et M. Henry Kissinger que les Etats-Unis étaient prêts à accorder 80 millions de dollars d'aide économique au Portugal. (*Le Monde* du 11 octobre.)

Le ministre a précisé que cette somme comprendrait 35 millions de dollars à titre d'aide économique, 35 millions pour l'assistance aux réfugiés portugais évacués d'Angola et 10 millions pour l'achat de Boeing-747 destinés à renforcer le pont aérien entre Luanda et Lisbonne. Les 35 millions de dollars correspondent à une aide accordée au Portugal le 30 juin dernier pour l'année fiscale 1975.

Le département d'Etat a, de son côté, fait savoir que M. Kissinger avait exprimé, au cours de son entretien avec le commandant Melo Antunes, « *son admiration pour les récents efforts du ministre et des autres dirigeants portugais pour rétablir un gouvernement démocratique au Portugal* ».

ASIE

Inde

Diverses réformes visent à améliorer le sort des anciens intouchables

New-Delhi. — Parmi les réformes que Mme Gandhi affirme vouloir mettre en œuvre pendant l'état d'urgence, l'émancipation des anciens intouchables, qu'on appelle maintenant, en Inde, les harijans, les « enfants de Dieu » — formule lancée par Gandhi — tient une place importante si l'on en juge d'après les déclarations et les décisions de ces derniers jours.

L'intouchabilité, qu'avaient tolérée les Britanniques, a été supprimée dans l'Inde indépendante par l'Intouchability Act de 1955. Cent cinquante et un parlementaires indiens sont d'anciens intouchables ; c'est le cas de l'actuel ministre de l'agriculture, M. Jagjivan Ram. La Constitution comporte des dispositions spéciales en faveur des castes inférieures — les « *scheduled castes* », au sujet desquelles il y a des textes en annexe de la loi fondamentale, — ainsi que des populations tribales.

Aujourd'hui, on estime que les harijans sont quatre-vingt millions à eux seuls et que les populations tribales comptent quarante millions de personnes. La moitié des intouchables ont un revenu mensuel inférieur à 100 francs par mois. Le taux d'alphabétisation est chez eux de 15 %, contre environ 32 % dans l'ensemble du pays.

Pour ces masses déshéritées, il est périodiquement question d'augmenter les bourses d'études, d'accélérer la distribution de terres (en général 1/2 hectare par famille) et la construction de logements bon marché. Des résultats ont été obtenus dans quelques Etats : le Kerala, le Tamil-Nadu, le Goudjerat. Au plan national, ce qui a été fait jusqu'à présent n'est pas à la mesure du problème.

La principale disposition en faveur des harijans est le « *reservation system* », qui leur attribue d'autorité un *quota* fixe d'emplois administratifs, bien souvent à l'échelon le plus bas de la hiérarchie : balayeurs, garçons de bureau. Un comité spécial présidé par Mme Gandhi a décidé, le 17 septembre, d'augmenter ces emplois, y compris à l'échelon moyen.

Ce système suscite un mécontentement dans les autres castes. Le chômage est grave en Inde et les postes de fonctionnaires, même modestes, sont très recherchés. Certains sont allés jusqu'à présenter de faux certificats d'appartenance aux *scheduled castes* pour se faire embaucher...

Les critiques portent sur le fait qu'un harijan peut être engagé ou promu à un échelon supérieur sans passer d'examen. Les journaux publient assez souvent des lettres de lecteurs protestant contre ce « *privilège des opprimés* ». Saisie d'un recours selon lequel le « reservation system » était contraire au principe d'égalité énoncé dans la Constitution,

De notre correspondant

la Cour suprême vient cependant, le 21 septembre, de déclarer constitutionnelles les mesures prises en faveur des fonctionnaires harijans dans l'Etat du Kerala. Une campagne est lancée pour la promotion sociale des anciens intouchables. Dans une annonce publiée pour le recrutement d'hôtesses de l'air, la compagnie Air India précise que, « *toutes choses égales, la préférence sera donnée aux candidats des* scheduled castes ». (Mais, parmi les qualités physiques exigées dans l'annonce, il est fait mention d'un « *teint clair* », ce qui est assez rare dans les basses castes...) Six Etats ont décidé il y a quelques jours d'augmenter les « *bourses d'installation* » qu'ils accordaient déjà aux jeunes mariés appartenant à des castes différentes.

Pendant les heures de travail, dans les entreprises ou l'administration de New-Delhi, il est bien difficile pour un étranger de distinguer un ancien intouchable d'un autre citoyen. Mais il suffit d'observer ce qui se passe aux arrêts d'autobus en fin de journée pour faire le partage : de nombreux harijans, parfois bien habillés, se dirigent vers des îlots constitués depaillottes aux murs de torchis, véritables répliques des villages dont ils sont originaires, et qui, éparpillés entre les quartiers résidentiels, donnent un caractère très particulier aux grandes villes indiennes.

La plupart des harijans vivent encore à la campagne, où l'habitat demeure très conditionné par le « système » des castes. Il y a des villages d'anciens intouchables, ou des parties de villages dans lesquelles ils sont confinés. Des panneaux dressés à l'entrée de certaines localités indiquent que tous les habitants peuvent profiter de l'eau de la commune. Mais des « *querelles de puits* » ont souvent lieu entre les harijans et le reste de la population, qui ne veut pas que son eau soit « souillée ».

Endettement et prostitution

Paysans sans terre, les harijans vivent au jour le jour. Une étude publiée en juillet indique que 65 % d'entre eux sont endettés. Dans 70 % des cas, les emprunts se font non pas dans une banque, mais chez l'usurier local, propriétaire terrien ou commerçant. La dette contractée par un mari insolvable est parfois remboursée avec les gains de la femme ou de la fille qui se prostitue. Faisant état d'une enquête menée dans l'Uttar Pradesh, l'*Hindustan Times*, un des principaux quotidiens indiens, écrivait récemment : « *Les maisons closes de Delhi ont un stock de jeunes femmes toujours renouvelé... Ces femmes cédées pour une somme de 1 800 francs appartiennent le plus souvent à des familles d'harijans. Elles reviennent chez elles au bout de trois ou quatre ans. Elles ont été vendues par leurs maris, généralement parce qu'ils avaient contracté une dette au taux de 30 %. Il y a des prédispositions sociologiques qui expliquent la prostitution dans les familles de harijans. Des villages de l'Uttar Pradesh vivent encore dans un système de polyandrie. Un harijan ne peut s'offrir le luxe d'une femme pour lui tout seul. Il est admis que quand la famille a des difficultés, la solution réside dans la prostitution des femmes.* »

Il s'agit évidemment de cas limites, et non de pratiques généralisées en Inde, où la prostitution est le plus souvent clandestine.

Certains Etats ont déjà interdit le recouvrement d'intérêts calculés à un taux usuraire, ce dont Mme Gandhi veut faire une loi applicable partout. Mais les prêteurs n'hésitent pas à employer l'intimidation. On ne compte plus les harijans battus, parfois à mort, par les hommes de main de leur créancier. Ces affaires s'ajoutent aux affrontements entre harijans et membres des autres communautés. Lors de querelles de voisinage, il arrive que les habitations de harijans soient brûlées.

En 1974, en Uttar Pradesh, cinq mille huit cent cinquante-huit cas « d'atrocités » contre les harijans ont fait l'objet d'une instruction judiciaire. Cette année, le nombre de crimes et délits dont les victimes sont d'anciens intouchables a augmenté dans des proportions alarmantes partout en Inde. Le 23 septembre, le gouvernement a décidé la mise en place de forces de police spéciales dans les régions les plus concernées.

Les autorités responsables attribuent la recrudescence de la haine entre castes au fait que « *grâce aux mesures prises par le gouvernement, les harijans ont moins peur et commencent à avoir confiance en eux-mêmes* ». Il semble en effet que les jeunes harijans n'acceptent plus leur « malédiction » aussi facilement que les vieux. Dans certains cas, ce sont eux qui ont pris l'initiative de la violence à la suite d'incidents mineurs. On parle de temps en temps de bandes se réclamant des naxalites — qui furent puissants il y a quelques années au Bengale, mais ne comprenaient pas que des harijans — ou bien d'une organisation de « panthères » qui a pris pour modèle la révolte des Black Panthers américains.

Pour le moment, il s'agit de mouvements marginaux. Mais Mme Gandhi semble convaincue qu'il est temps de donner une allure plus rapide à son réformisme à petits

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

EUROPE

Union soviétique

APRÈS L'ATTRIBUTION DU PRIX NOBEL A ANDRÉ SAKHAROV

[L'a]gence Tass dénonce « les manœuvres politiques [qu]i ne répondent pas aux intérêts de la paix »

De notre correspondant

[Mos]cou. — Les *Izvestia* de ven[dredi] soir 10 octobre et tous les [journ]aux soviétiques de ce samedi [font u]ne allusion discrète à l'af[faire] Sakharov. Ils publient en [pages] intérieures une brève dépê[che d]e l'agence Tass qui rend [compt]e du commentaire consacré [à cett]e information par *l'Huma[nité]* [d]u 10 octobre. Cette façon de [faire e]st assez fréquente ici lors[qu']on veut attendre quelque [temps] avant d'adopter une posi[tion d]éfinitive.

[La] dépêche de Tass, longue [d'une] trentaine de lignes, rap[porte] simplement l'opinion de [l'*Humanité*] selon laquelle l'attri[bution] du prix Nobel de la paix [à Sak]harov constitue « *un choix [politiq]ue qui marque une nette [volont]é d'alimenter les campagnes [antisov]iétiques et de freiner la [détent]e internationale* ». Elle est [intitul]ée : « Un prix pour l'anti[soviéti]sme. » A sa lecture, le Sovié[tique] apprendra notamment que [Sakha]rov a « *renoncé volon[taireme]nt à la plupart de ses [recher]ches pour se consacrer à [l']action et à la diffusion de [thèses]* » hostiles au régime [soviéti]que, qu'il s'est prononcé en [faveur] de la junte chilienne, qu'il a approuvé l'amendement Jackson liant l'octroi de crédits américains à la libéralisation de la politique d'émigration de l'U.R.S.S. et qu'il a mis les gouvernements occidentaux en garde contre les dangers de la détente. Si ces deux dernières affirmations sont exactes, les deux précédentes demanderaient quelques nuances.

Ces accusations sont reprises dans un commentaire de l'agence Tass publié vendredi après-midi, mais qui n'est repris par aucun journal soviétique. On peut donc en conclure que ce texte est surtout destiné à la consommation extérieure. Tass qualifie Sakharov d' « *ex-savant antipatriote* », et accuse le comité du prix Nobel de se livrer à « *des manœuvres politiques qui ne répondent pas aux intérêts de la paix* ». « *Le fait que le prix de la paix est décerné à un homme hostile à son propre pays, à sa politique de paix, prouve que ceux qui l'ont attribué étaient loin de se laisser guider par les intérêts de la paix* », affirme notamment le commentateur.

En ce qui concerne les critères en vigueur ici, ces premières réactions doivent être considérées comme relativement modérées. Peut-être, mais peut-être seulement, les autorités ont-elles compris qu'il n'était pas de leur intérêt de faire d'André Sakharov un nouveau symbole. Le physicien dissident est relativement peu connu hors des cercles de l'intelligentsia soviétique et ses prises de position en faveur de réformes démocratiques ne soulèvent guère l'intérêt du peuple russe, qui était beaucoup plus sensible au passéisme religieux et autoritaire d'un Soljenitsyne.

Avec *l'Archipel du Goulag*, Soljenitsyne touchait un sujet peut-être interdit mais qui ne s'en confond pas moins avec l'histoire des quarante dernières années de l'Union soviétique. Toutes les familles ont un parent, un ami, une relation qui a connu les camps ; et les camps sont entrés dans la mémoire collective soviétique, même s'ils ne figurent pas encore dans l'histoire officielle. Il faut avoir vu pour s'en convaincre l'avidité avec laquelle les Soviétiques, et pas seulement les dissidents, loin de là, se sont jetés dans la lecture de *l'Archipel du Goulag*, quitte à en dénoncer ensuite tel ou tel aspect. C'est une partie importante et douloureuse de leur histoire qu'ils retrouvaient enfin.

Rien de tel avec Sakharov et ses écrits, dépourvus de tout esprit nationaliste. L'académicien dénonce les violations d'aujourd'hui. Mais ces violations ne constituent que des « bavures » pour le Soviétique moyen, même si elles sont insupportables pour un homme qui veut penser librement. Soljenitsyne rendait son histoire au peuple russe. Il était donc extrêmement dangereux, et il convenait d'en faire un traître. Une telle « nécessité » n'existe pas dans le cas de Sakharov. Celui-ci, d'ailleurs, multiplie les déclarations apaisantes, sinon dans l'espoir d'ouvrir un dialogue avec les autorités, du moins dans celui de ne pas se poser en ennemi irréductible du régime.

JACQUES AMALRIC.

« [M]es actes ne constituent pas un défi à l'idéologie officielle »

[dé]clare l'académicien aux journalistes

De notre correspondant

[Mos]cou. — André Sakharov a [reçu] vendredi matin 10 octobre, [pendan]t une heure, plusieurs corres[ponda]nts étrangers à Moscou. Après [avoir] réaffirmé qu'il avait l'intention [de se] rendre à Oslo pour y recevoir [le pri]x Nobel, à condition de pouvoir [reven]ir ensuite en Union soviétique, [le ph]ysicien a expliqué la signifi[cation] qu'il donne à l'attribution de [ce pr]ix :

« *[C]ette récompense est un geste important dans l'esprit des prin[cipes] de la détente. Sur plusieurs [quest]ions, ma position n'a pas été [confor]me à la position officielle, [mais] aujourd'hui, en pleine période [de dét]ente, on aurait tort de penser [que m]es déclarations, mes actes, et [l'attribu]tion du prix constituent un [défi à] l'idéologie officielle. Ce n'est [pas un]e action contre cette idéologie, [mais u]ne action en faveur d'une [intensi]fication de la détente. Il est [impossi]ble que la coexistence paci[fique] repose seulement sur des [facteur]s matériels. Elle devrait avoir [un asp]ect plus profond. J'ai tou[jours d]it que l'avenir de l'humanité [dépend]ra de la façon dont sera res[pectée] la liberté de pensée, de [conscie]nce par chaque grand sys[tème d]u monde. Il me semble que [cette i]dée est de mieux en mieux [compri]se, et il me semble que le [fait qu]'on m'ait attribué le prix est [une ma]nifestation de cette compré[hension].* »

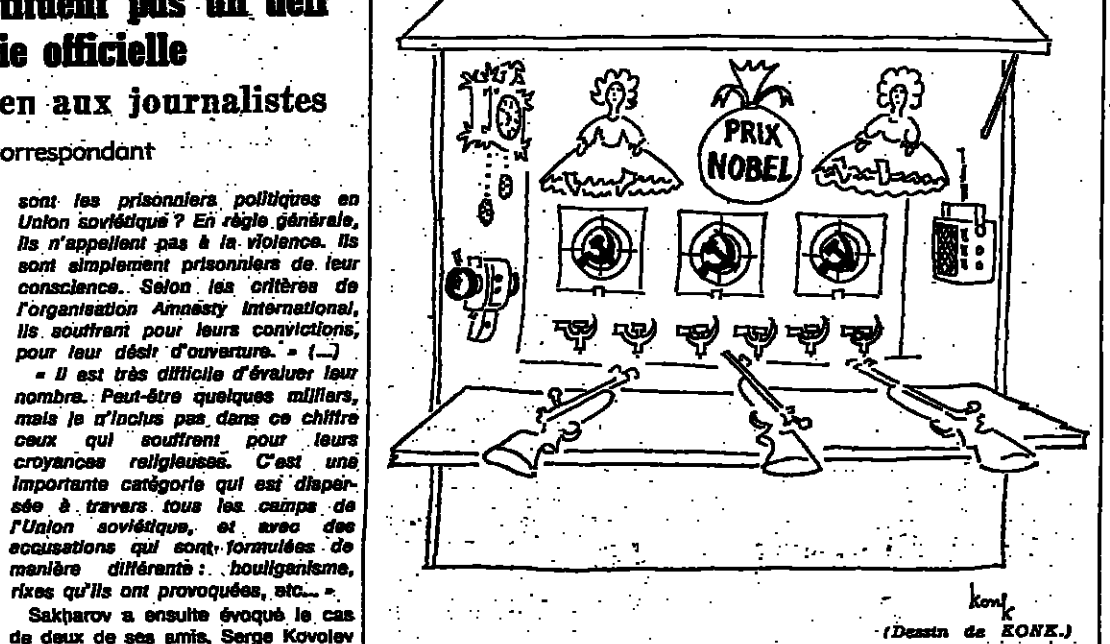
[Sakh]arov s'est ensuite prononcé [en fave]ur de l'avènement de ce qu'il [appelle] l' « *esprit de tolérance* » en [Union] soviétique. Pour lui, la meil[leure] manifestation d'un tel état [d'esprit] serait la proclamation d'une [amnisti]e pour tous les prisonniers [politiqu]es en U.R.S.S. « *De mon [point d]e vue, le meilleur moyen [d'accél]érer l'avènement de cet esprit [de tol]érance serait de proclamer [l'amnist]ie des prisonniers politiques, [ce qui] permettrait de tirer un trait [sur les] crimes qui ont eu lieu dans [notre p]ays au cours des dix dernières [années]. Cette amnistie devrait [concer]ner tous les prisonniers poli[tiques], y compris ceux qui sont [interné]s dans des hôpitaux psychia[triques], ceux qui sont condamnés [pour le]urs convictions, pour leurs [croyanc]es religieuses, pour leur [désir d]e quitter ce pays. (...) Qui sont les prisonniers politiques en Union soviétique ? En règle générale, ils n'appellent pas à la violence. Ils sont simplement prisonniers de leur conscience. Selon les critères de l'organisation Amnesty International, ils souffrent pour leurs convictions, pour leur désir d'ouverture.* » (...)

« *Il est très difficile d'évaluer leur nombre. Peut-être quelques milliers, mais je n'inclus pas dans ce chiffre ceux qui souffrent pour leurs croyances religieuses. C'est une importante catégorie qui est dispersée à travers tous les camps de l'Union soviétique, et avec des accusations qui sont formulées de manière différente : houliganisme, rixes qu'ils ont provoquées, etc...* »

Sakharov a ensuite évoqué le cas de deux de ses amis, Serge Kovolev et André Tverdokhlebov, membres d'Amnesty International. Selon Sakharov, Serge Kovolev est accusé d'avoir donné à un ami un exemplaire de *l'Archipel du Goulag*. Kovolev risque une peine de sept ans de prison. « *Je considère que la persécution de gens comme Kovolev constitue un défi à l'opinion internationale et au principe de la détente.* »

Interrogé sur les difficultés d'un dialogue avec les autorités soviétiques, le physicien a répondu : « *L'attribution du prix Nobel accroît mes responsabilités. Si l'on parle d'un dialogue avec le peuple, c'est très difficile en raison de l'absence de moyens de communication. La seule possibilité de dialogue passe p[ar] les radios étrangères, par les émissions étrangères en langue russe. C'est pourquoi l'attribution du prix Nobel me permettra d'accroître les possibilités d'un tel dialogue.* »

En conclusion, Sakharov a raconté comment il avait pu, malgré toutes les difficultés qui lui étaient faites, assister mardi dernier à la réception offerte au Kremlin à l'occasion du deux cent cinquantième anniversaire de l'Académie des sciences. Cette réception commençait à 19 heures. Ce n'est qu'à 19 h. 45 qu'un coursier lui apporta l'invitation, expliquant le retard par la difficulté de trouver son immeuble. Dix minutes plus tard, Sakharov arrivait au Kremlin. Trop tard cependant pour y rencontrer M Kossyguine, qui venait de quitter la réception. — J. A.



(Dessin de KONK.)

Grande-Bretagne

ACCLAMÉE PAR LE CONGRÈS DU PARTI CONSERVATEUR

Mme Thatcher a présenté sa « vision de la société »

De notre envoyé spécial

Blackpool. — Le congrès annuel du parti conservateur britannique, réuni à Blackpool depuis le mardi 7 octobre, s'est achevé vendredi. Mme Thatcher, élue en février dernier leader du parti, y a remporté un grand succès. Le discours qu'elle a prononcé en conclusion des travaux est d'ailleurs jugé par beaucoup d'observateurs comme le meilleur qui ait été entendu depuis des années dans une conférence politique.

Il est clair que ces dernières semaines le chef du parti conservateur a non seulement acquis une plus grande assurance, mais trouvé une simplicité qui lui faisait défaut jusqu'à maintenant. Elle ne donne plus l'impression d'une « lady » distante et supérieure. Même sa voix s'est adoucie.

Mme Thatcher n'a cependant pas présenté un programme politique beaucoup plus précis que les déclarations assez vagues et générales faites pendant la semaine par les membres de son cabinet fantôme. Sa réussite est d'avoir offert aux congressistes et au pays une « vision » de la société que les conservateurs entendent rétablir ou promouvoir : le droit pour un homme de travailler comme il l'entend, de dépenser ce qu'il gagne, de posséder des biens, de pouvoir considérer l'Etat comme un serviteur et non comme un maître. Voilà, dit-elle l'héritage britannique. « *Ces droits sont à la base d'une économie libre et toutes nos autres libertés dépendent de celle-là.* »

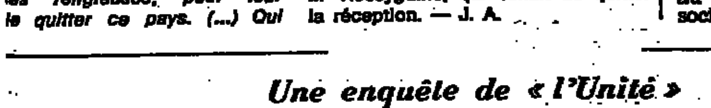
Bien entendu, Mme Thatcher a dénoncé de la façon la plus acerbe la politique travailliste qui provoque une inflation et un chômage sans précédent. Aussi a-t-elle cherché à rétablir la confiance des citoyens dans les capacités de leur pays. Selon elle la Grande-Bretagne demeure un réservoir incomparable de talents. Des applaudissements vigoureux ont ponctué son énumération de tous les succès britanniques.

« *Nous sommes les gens qui, entre autres choses, avons inventé l'ordinateur, le réfrigérateur, le moteur électrique, le stéthoscope, la turbine à vapeur, l'acier inoxydable, le tank, la télévision, la pénicilline, le radar, le moteur à réaction... Oh ! et la meilleure moitié de Concorde.* »

Elle a traité aussi des problèmes essentiels qui se poseraient à un nouveau gouvernement conservateur. Si, a-t-elle soutenu, M. Wilson proclame aujourd'hui que les Trade Unions ne toléreront plus jamais les conservateurs au pouvoir, alors « *les élections générales deviennent une farce. Nous en sommes à l'état du parti unique et la démocratie parlementaire aura péri* ». Mais, a-t-elle ajouté, cette démocratie pour laquelle des générations de Britanniques se sont battues « *ne sera pas enterrée aussi facilement que cela* ».

A en juger par les réactions du congrès et plus encore par celles qui paraissent déjà se manifester au-dehors, il n'est pas impossible que la « vision » offerte par Mme Thatcher intéresse beaucoup de gens troublés par l'arrogance des syndicats et déçus par l'action du Labour. Ainsi s'explique en tout cas l'extraordinaire enthousiasme des conservateurs de toutes nuances. M. Heath, qui avait été longuement acclamé mercredi par le congrès, paraissait cette fois oublié.

JEAN WETZ.



Une enquête de « l'Unité »

[C]arrillo juge « utopique » une réunion des P.C. et des P.S. d'Europe

[L'heb]domadaire socialiste *l'Unité* [comme]nce cette semaine la pu[blicatio]n d'une série d'interviews [des sec]rétaires généraux des P.C. [et des] P.S. d'Espagne, d'Italie, [du P]ortugal et de France. [M. Cl]aude Estier, membre du [secréta]riat du P.S. et directeur [de la r]édaction de *l'Unité*, expli[que cet]te initiative par la volonté [de « fa]voriser la confrontation ». [Premi]ère personnalité interrogée, [M. San]tiago Carrillo, secrétaire [généra]l du P.C. espagnol, se dé[clare d]éfavorable à la proposition [de M.] Mario Soares de réunir les [respon]sables des P.C. et des P.S. [d'Espa]gne, d'Italie, du Portugal [et de F]rance. « *L'idéal serait évi[demme]nt*, ajoute-t-il, *de réunir [tous le]s partis socialistes et com[munist]es d'Europe. Mais aujour[d'hui] ce serait utopique* (1). [Je] *considère que cette unité [des so]cialistes et des communistes dans les pays de l'Europe du Sud est la seule politique possible aujourd'hui si l'on veut vraiment battre la droite et les forces réactionnaires, développer la démocratie et marcher vers le socialisme.* »

M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), indique pour sa part :

« *Il devient nécessaire de modifier certains réflexes et certaines attitudes des socialistes et des communistes afin que le processus de rapprochement puisse réussir. Les partis communistes doivent renoncer à l'idée d'être « les » partis de la classe ouvrière, notamment en Espagne, où, lorsque la classe ouvrière a eu la possibilité de s'exprimer librement, elle s'est prononcée pour le P.S.O.E. Ils ne doivent plus prétendre non plus être les seuls « révolutionnaires » ni prétendre seuls au titre de parti d'avant-garde. En somme, ce sont les faits réels et une concurrence loyale dans le pluralisme — un autre concept mal accepté jusqu'à présent par les communistes — qui finiront par donner raison aux uns et aux autres.*

» *En ce qui nous concerne, nous, socialistes, il nous faudrait abandonner l'anticommunisme viscéral de la période stalinienne et reconnaître la nécessité de la présence communiste dans le cadre des forces politiques de ces pays.* »

(1) N.D.L.R. — M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a proposé que la réunion suggérée par M. Soares soit élargie à l'ensemble des P.C. et des P.S. de l'Europe capitaliste.

AMÉRIQUES

Brésil

LA FIN D'UN MONOPOLE

Les sociétés pétrolières étrangères sont autorisées à participer à la prospection du sous-sol

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Les compagnies pétrolières étrangères pourront prospecter le sous-sol brésilien, a annoncé le président Ernesto Geisel, le jeudi 9 octobre, dans une discours télévisé. Cette décision, prise après un an de débats, ne va pas manquer de faire des remous dans certains milieux politiques et militaires. Elle contrevient, en effet, à l'un des tabous du nationalisme brésilien : la loi de 1953, qui avait institué le monopole de l'Etat sur la prospection et la production pétrolières. Le chef de l'Etat affirme qu'une telle mesure n'affectera en rien le monopole : c'est la compagnie d'Etat Petrobras qui délimitera les zones ouvertes au capital étranger, fixera le niveau des investissements ainsi que les délais d'exploration. Mais les adversaires du projet ont déjà déclaré qu'ils ne se faisaient guère d'illusions : le monopole sera bel et bien abandonné.

Cette décision, qui coûte cher à l'orgueil national, a été prise, le président l'a longuement expliqué, en raison des difficultés financières croissantes que rencontre le Brésil. L'allocution de jeudi a été consacrée, dans sa plus grande partie, à un exposé de ces difficultés. Depuis le renchérissement des prix du pétrole, le Brésil perd beaucoup plus de dollars qu'il n'en gagne dans ses échanges avec l'extérieur. Cette année, le déficit de la balance commerciale se situera entre 3 et 4 milliards de dollars. L'endettement extérieur est de 21 milliards de dollars, le montant des réserves de change oscille entre 3 et 4 milliards, et la capacité d'exportation est de 8 à 9 milliards.

Le gouvernement a jugé qu'il était temps de stopper la saignée de devises. Il a adopté quelques mesures d'urgence. Elles ne sont pas draconiennes. Pourtant les achats de pétrole vont lui coûter cette année 3 milliards 200 millions de dollars. Ils risquent de lui coûter 300 millions de plus l'an prochain, après la dernière augmentation fixée par l'OPEP. Le gouvernement ne se résout pas pour autant au rationnement. Le général Geisel juge la mesure difficilement applicable : « *Comme nous serions les seuls au monde à l'appliquer, notre image s'en trouverait ternie à l'extérieur.* »

A court terme, la consommation sera réduite, est-il prévu, par de fortes augmentations de prix. A moyen terme, par l'addition d'alcool (dans la proportion de 20 %) au carburant vendu dans les pompes à essence. Pour réduire au maximum le déficit de la balance commerciale, une coupe sera faite, a indiqué le président, dans les importations : par des restrictions d'achats, par une augmentation des tarifs douaniers (100 % pour les biens superflus, 30 % pour certains biens intermédiaires) et par la préférence donnée, sur les équipements étrangers, à ceux qui sont fabriqués sur place.

Le plan d'austérité annoncé par le président paraît donc bien mince. L'objectif est de soulager la balance des paiements, sans trop freiner la croissance, encore que le gouvernement reconnaisse que le taux de 10 % l'an obtenu ces dernières années est désormais hors de portée. C'est après avoir évoqué les restrictions prévues pour 1976 et 1977 que le chef de l'Etat a indiqué qu'il était temps de donner au pays des « *possibilités nouvelles* » pour l'exploitation de son pétrole. Il y a, en effet, disproportion, a-t-il dit, entre les possibilités financières et techniques du pays et l'immensité de la zone à prospecter, laquelle est surtout sous-marine. Selon le général Geisel, la seule solution consiste donc à faire appel aux entreprises étrangères. La formule projetée est celle des « *contrats avec risques* ». Les compagnies contractantes ne sont pas indemnisées si leurs forages ne donnent rien. Si elles trouvent du pétrole, le général Geisel indique qu'elles auront alors « *certains avantages* ».

C'est précisément autour de ces avantages que se sont situés les débats de ces derniers mois. Les partisans du monopole acceptent très bien un paiement en argent, mais non en pétrole. Quelle sera la formule adoptée ? Le président évite de répondre, ce qui porte à croire que le paiement se fera en pétrole. En outre, il reconnaît lui-même que l'appel au capital étranger ne permettra pas d'accroître la production pétrolière au cours de la prochaine décennie. Elle ne permettra donc pas de soulager dans l'immédiat les finances extérieures du pays.

Il y a là de quoi irriter les opposants au projet, qui ont leur opinion toute faite sur les vraies raisons de l'initiative gouvernementale : étant donné son endettement croissant, le Brésil, disent-ils, est aujourd'hui obligé de livrer son pétrole aux compagnies étrangères pour acheter la confiance de ses créanciers internationaux.

CHARLES VANHECKE.

Argentine

Mme PERON REPRENDRA SES FONCTIONS LE 17 OCTOBRE

Un communiqué officiel diffusé le vendredi 10 octobre a annoncé que Mme Peron reprendra ses fonctions la semaine prochaine et prononcera un discours le 17 octobre à Buenos-Aires. Mme Peron a pris un mois de repos dans une station de montagne de la province de Cordoba. Des rumeurs persistantes laissaient croire que certains secteurs des forces armées étaient hostiles au retour au pouvoir de la présidente.

D'autre part, dans la province de Tucuman, à 1 200 kilomètres au nord de Buenos-Aires, la lutte entre l'armée et les guérilleros se poursuit. Treize guérilleros et un sous-officier de l'armée ont été tués vendredi au cours d'un accrochage.

Près de Buenos-Aires, le corps d'un homme et d'une femme, tués à coups de feu, ont été découverts par la police. Enfin, à La Plata, le cadavre d'une jeune fille, criblé de balles, a été trouvé par la police.

● *A Buenos-Aires* l'occupation par un groupe de Latino-Américains du bureau du commissariat des Nations unies pour les réfugiés s'est terminée vendredi sans heurts, après deux jours et demi d'attente. Les réfugiés, qui gardaient comme otages cinq employés, ont accepté, en fin d'après-midi, la proposition faite par le gouvernement algérien de les recevoir temporairement.

DIPLOMATIE

LE « QUAI » DANS LES BRUMES

III. — La « carrière »

par MAURICE DELARUE

Deux précédents articles ont été consacrés à l'administration du ministère des affaires étrangères et à la condition matérielle de son personnel. (« Le Monde » des 10 et 11 octobre.) Maurice Delarue expose aujourd'hui ce qu'est la profession diplomatique.

Voilà le diplomate « en poste ». Il a son appartement, ses meubles, sa voiture, une bonne, une école pour les enfants. Sa femme a même trouvé à s'occuper ou à se distraire. Il reste l'essentiel : le métier.

Que faut-il pour réussir ? D'abord avoir le goût de son travail, c'est-à-dire aimer s'informer, s'intéresser aux pays où l'on est et aux gens qui y vivent. Aimer comprendre, ce qui suppose une certaine connaissance du contexte, et faire comprendre. Il faut, dit M. Hervé Alphand (1), du tact, de la discrétion, de la prudence, des bonnes manières. Mais l'ancien secrétaire général du Quai d'Orsay s'inscrit en faux contre l'aphorisme de son prédécesseur, Philippe Berthelot : « *Pour être diplomate, il ne suffit pas d'être bête, il faut encore être poli.* » « *Une certaine intelligence*, dit-il, *n'est pas inutile.* » Il faut aussi de la clarté, de la précision, du jugement, de la loyauté et « *le courage de dire la vérité au gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité sans l'offenser, et à votre propre gouvernement au risque de l'offenser* ». Le courant d'échanges que le diplomate est chargé d'établir joue en effet dans les deux sens, mais pour faire comprendre, connaître, aimer son pays et sa politique, une parfaite intelligence du terrain où l'on est placé est indispensable.

A cette énumération il faut ajouter l'esprit d'équipe. L'ambassade est un petit monde où l'on est condamné à travailler et à vivre ensemble. Il faut s'entendre avec ses collègues et surtout avec le chef de poste et son épouse... Il n'est pas douteux que le métier de diplomate est ingrat, au moins au début. Le travail du jeune diplomate est confisqué par son ambassadeur qui en fera ce qu'il juge bon. Arrivé à destination, au Quai d'Orsay, il n'en restera rien de personnel, pas même, le plus souvent, le nom de l'auteur. Le chef de poste a beau jeu de s'approprier le discernement de son subordonné et de rejeter sur lui les sottises. D'ailleurs, en fin de compte, qui lira les télégrammes et les dépêches ? Tous les « papiers » sont classés par les services du « département » qui en extrairont la « substantifique moelle », réuniront des dossiers et feront des synthèses à l'usage du président de la République et des ministres pour qu'ils prennent leurs décisions en connaissance de cause le moment venu. Quelque mille télégrammes transitent quotidiennement par le bureau du ministre des Affaires étrangères. Son cabinet sélectionne et coche ce qu'il juge le plus intéressant. « *Je parcourais tout en diagonale...* », nous a dit un ancien ministre. Comment faire autrement ?

Fatalement, l'intérêt et l'agrément des postes à l'étranger sont tributaires de ceux qui les dirigent et qu'on peut classer en deux catégories : les dilettantes et les « mordus ». Le dilettante fait une carrière touristique et mondaine ; il promène un ennui distingué dans les capitales les plus recherchées. Les « mordus » se plaisent partout, s'intéressent à tout et cherchent à tout comprendre en profondeur. Ils sont beaucoup moins rares que ne le croient les profanes. Ils rendent attrayants les terres et les climats les plus rudes et s'attachent des équipes qui s'efforceront de gravir à leur côté les échelons de la hiérarchie si leur carrière est brillante — ce qui n'est pas toujours le cas.

Notation et inspection

Lorsqu'il est nommé, le diplomate écrit au chef de poste pour lui dire qu'il est ravi de travailler sous sa direction, même s'il a manœuvré des mois pour être envoyé ailleurs. Tous les ans, à l'automne, il remplit une « feuille de notation ». C'est un questionnaire sur lequel il donne des renseignements sur sa personne, sa carrière, sa famille, sa santé et celle des siens — il précise les contre-indications climatiques — et indique ses *desiderata*. Huit domaines d'activités lui sont proposés : politique, économique, juridique, administratif, consulaire, culturel, la coopération et la presse.

Un autre formulaire est rempli par le chef hiérarchique qui est prié de répondre à trente-deux questions groupées en quatre sections portant sur les qualités générales de l'agent. (« *A-t-il un bon équilibre nerveux ? Se comporte-t-il comme il convient en toutes circonstances ? Sait-il recevoir ?* »), ses connaissances, ses qualités humaines (« *Accepte-t-il l'autorité hiérarchique ? Fait-il preuve d'initiative ? Sait-il exprimer son point de vue à ses supérieurs ?* »), ses aptitudes professionnelles (« *S'exprime-t-il clairement ? Sait-il persuader ? fait-il preuve de fermeté ?* »). Les réponses doivent être précises : le chef de poste coche des cases indiquant si le sujet est « exceptionnel », « bon » ou « insuffisant ». Pour chacune de ces quatre sections, il résume son opinion par une note de 1 à 5. Les notes sont obligatoirement communiquées à l'intéressé, qui les contresigne.

Epreuve cruelle entre gens du monde ! Certains ambassadeurs cherchent à s'y dérober en attribuant systématiquement un total de 18 sur 20 à tout le monde et en envoyant une contre-lettre à la direction du personnel donnant leur opinion véritable. Si les contradictions sont flagrantes, la direction du personnel les prie d'accorder leurs violons.

Une voie permet, en principe, de « court-circuiter » la hiérarchie : c'est l'inspection. L'inspecteur général — un ministre plénipotentiaire — et six inspecteurs — recrutés parmi les conseillers — voyagent toute l'année de poste en poste et vérifient aussi le fonctionnement du ministère. Chaque poste est inspecté au moins une fois tous les cinq ans. Les victimes ne sont pas prises à l'improviste, mais courtoisement averties quelques jours à l'avance ; l'ambassadeur ne manque pas de recevoir chez lui son collègue inspecteur. Mais celui-ci met son nez partout. Sa compétence s'étend à tous les services et à toutes les activités des ambassades, consulats et organismes divers relevant du Quai d'Orsay. Tous les livres doivent lui être présentés. Il vérifie même l'utilisation des fameux frais de représentation. Il contrôle l'état des lieux, du matériel, le système de sécurité, le fonctionnement du chiffre, etc. Il confesse en tête à tête tout le personnel et prend contact avec les agents des autres ministères détachés auprès des ambassades.

L'inspection générale rédige pour le ministre, le secrétaire général du ministère et la direction du personnel un rapport d'ensemble sur le poste et des rapports sur les agents, à qui d'ailleurs elle peut adresser des félicitations. Dans les cas graves, l'inspection envoie au ministre et au secrétaire général des rapports confidentiels. Les conclusions du rapport général sont communiquées aux services du ministère, qui sont priés de rendre compte dans les deux mois des suites qu'ils leur donnent.

Le travail de l'inspection n'est pas sérieusement critiqué, mais l'institution l'est. Les inspecteurs venant des services et étant destinés à y retourner, leur indépendance — disent quelques syndicalistes — est inévitablement suspectée. Peut-on humainement demander à un conseiller temporairement inspecteur de « cuisiner » sérieusement un ambassadeur sous les ordres duquel il peut un jour se retrouver ? Et à un agent subalterne de s'ouvrir en toute sincérité à un inspecteur qu'il risque un jour d'avoir comme supérieur hiérarchique ? Certains demandent donc que l'inspection et la direction du personnel soient recrutées hors hiérarchie.

Etre « bien né »

Le tableau d'avancement est préparé annuellement par la direction du personnel, soumis à une instance officieuse, la « réunion des directeurs », puis aux commissions paritaires formées de représentants de l'administration et d'élus du personnel. Mais l'avis de ces commissions est consultatif et le ministre arrête seul le tableau d'avancement, valable un an comme dans les autres administrations. Si, faute de crédits, la promotion n'est pas effective en cours d'année, on efface tout et les laissés-pour-compte ne figurent pas nécessairement sur le tableau suivant.

Un décret du 5 mai dernier provoque la grogne. Jusqu'alors, les « listes d'aptitudes », appellation plus noble donnée au tableau d'avancement à partir du grade de ministre plénipotentiaire, faisaient exception à la règle générale et restaient valables jusqu'à épuisement. Le décret, qui réduit l'avancement des ministres au sort commun, est vivement attaqué par les sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T. Celles-ci distribuent des tracts assurant qu'il n'a été pris que pour faciliter l'accélération de la carrière de MM. Alain Peyrefitte et Philippe Malaud, diplomates qui ont longtemps déserté « le Quai » pour la politique.

Statutairement, le ministère est dispensé de publier les vacances d'emplois. Cet abus du secret est particulièrement déplacé dans cette profession, puisqu'il favorise ceux qui hantent les bords de la Seine au détriment de ceux qui s'échinent dans les postes lointains. Aussi la pratique vient-elle d'être partiellement corrigée, M. Sauvagnargues ayant décidé, non sans rencontrer de fortes résistances, de publier deux fois par ans les vacances obligatoires ou facultatives dans les six mois à venir. Cette publicité, réservée pour le moment aux seuls postes à l'étranger, sera prochainement étendue à l'administration centrale. Mais les postes d'ambassadeur, laissés à la discrétion du gouvernement, en demeurent exclus.

Les « vocations », c'est-à-dire la correspondance entre les grades administratifs et les fonctions, sont fixées par des décrets appliqués avec quelque souplesse. Ainsi de nombreux conseillers de deuxième classe occupent, dans des ambassades « dures » d'Afrique, des postes destinés à des conseillers de première classe avec les avantages attachés à ces fonctions. A l'inverse, ils se verront affectés à des emplois de premier secrétaire dans certaines ambassades de prestige.

Les affectations vraiment autoritaires, contre le gré exprès de l'agent, sont rarissimes. La direction du personnel s'efforce généralement de tenir compte des aptitudes, des obligations et, plus ou moins, des *desiderata* de l'intéressé, mais il est fréquent qu'elle lui force quelque peu la main. A titre d'exemple, sur une récente liste de nominations, 70 postes sur 125 ont été attribués à des agents qui les demandaient.

La « commission Racine », créée par M. Debré en 1968 pour améliorer le fonctionnement du ministère, a recommandé que les deux tiers de la carrière se passent à l'étranger, en alternance dans le monde développé et le tiers-monde, les emplois diplomatiques proprement dits et les consulats, les postes agréables et les postes austères. A l'administration centrale, un passage dans les cabinets ministériels permet de nouer des relations utiles, mais il fait aussi courir le risque, à vrai dire bénin, d'avoir à payer les « compromissions » politiques quand le vent tourne.

Le népotisme n'a pas totalement disparu : « *Un énarque brillant et bien né aura une belle carrière ; brillant mais pas bien né, il aura sa chance ; ni l'un ni l'autre, c'est la voie de garage à vie* », dit un débutant qui se situe dans la seconde catégorie. Cela dit, les attaches familiales ne semblent pas jouer un rôle plus marqué au Quai d'Orsay qu'ailleurs.

Le problème matrimonial

La particule foisonne encore parce que la « Carrière » garde son prestige auprès des « grandes familles ». Mais l'annuaire diplomatique donne le pas aux noms patronymiques sur les titres authentiques ou apocryphes et sa lecture fait la joie des « chers collègues » roturiers.

Le « Quai » n'est pas féministe. Si les femmes sont nombreuses dans les postes d'exécution (au « Quai » — dit-on — les hommes pensent et les femmes tapent à la machine), une trentaine seulement se trouvent aujourd'hui dans le cadre A et une seule est ministre plénipotentiaire, Mme Servais, ancien porte-parole de Georges Pompidou, aujourd'hui conseiller technique à la direction des relations culturelles. Une seule a occupé un poste d'ambassadeur, Mlle Campana, à Panama, de 1973 à 1975 ; elle est aujourd'hui consul général à Monaco. Deux autres vont suivre sa trace : Mlle Malitchenko, qui va être nommée ambassadeur à Sofia, et Mlle Dienesch, du « tour extérieur », ancien député et ancien secrétaire d'Etat, qui ira à Luxembourg.

En théorie, rien n'empêche une femme de faire carrière dans la « Carrière ». Mais une série d'obstacles administratifs se dressent si elle se marie. Les ménages de diplomates trouvent difficilement deux postes qui leur conviennent simultanément dans la même capitale. Si l'époux n'est pas diplomate, le cas est encore plus compliqué et conduit l'épouse à rester en permanence à Paris au détriment de son avancement. Toutes ne peuvent pas résoudre leur problème matrimonial aussi élégamment que Mlle Suzanne Borel, seule femme qui, avant guerre, ait passé le « grand concours ». Le « Quai » — écrit Jacques Dumaine (2) — lui avait « *à peine entrebâillé la grande porte* » et lui fit « *un accueil revêche* ». En 1945, elle prit sa revanche en épousant son ministre, alors M. Bidault.

Prochain article :

« FEU VERT » POUR LES RÉFORMES

(1) Conférence aux jeunes diplomates (« le Monde » du 6 avril 1973).
(2) *Quai d'Orsay.*

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de Maurice Delarue sur le Quai d'Orsay du 10 octobre, il fallait lire : « *Les contractuels bénéficient d'un statut...* » et non « *du statut et de la grille des salaires de la fonction publique* ». Leur statut est en effet particulier.

● *Les ministres des affaires étrangères* de l'Europe des Neuf tiendront, les 18 et 19 octobre, une réunion « privée » à Lucques, près de Pise, en Italie.

● *Un nouvel Etat à l'ONU.* — La Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui a accédé à l'indépendance le 16 septembre dernier, est devenue vendredi 10 octobre, à la suite d'un vote unanime de l'Assemblée générale des Nations unies, le cent quarante-deuxième Etat membre de l'ONU. Le même jour, l'Assemblée générale a décidé à l'unanimité d'accorder le statut d'observateur à la conférence islamique, qui réunit quarante-deux membres, et dont le siège est à Djeddah (Arabie Saoudite). — *(U.P.I., A.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● LA COUR SUPREME DE JUSTICE a rejeté le vendredi 10 octobre la demande d'*habeas corpus* en faveur de M. Luis Corvalan, ancien secrétaire général du parti communiste chilien, arrêté après le coup d'Etat de 1973 et détenu au camp de Ritoque, au nord de Santiago. Le vote, acquis à l'unanimité des cinq juges, a été motivé par le fait que la situation après le coup d'Etat du 11 septembre 1973 « *justifiait les mesures prises par les autorités* » en vertu de l'état de siège. — *(A.F.P.)*

Comores

● L'ARCHIPEL DES COMORES a demandé officiellement son admission aux Nations unies, dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, datée du 29 septembre, et signée par M. Saïd Mohammed Jaffar, président du Conseil exécutif national des Comores. — *(A.F.P.)*

● LE PRESIDENT AHMED ABDALLAH, ancien chef de l'Etat, qui se trouvait dans l'île d'Anjouan lorsqu'il fut renversé par le coup d'Etat du 3 août dernier, a été ramené, jeudi 9 octobre, à Moroni, et placé en résidence surveillée. — *(A.F.P.)*

Éthiopie

● CINQUANTE-SEPT MAQUISARDS se sont rendus aux forces régulières dans le Wollo (Ethiopie septentrionale), jeudi 9 octobre. Trente-six autres maquisards s'étaient rendus il y a quelques jours dans la même région, où les forces de sécurité avaient tué soixante-quatre insurgés au début de la semaine. Les paysans, ralliés bénéficieront du décret d'amnistie adopté par le gouvernement militaire provisoire. — *(A.F.P.)*

Gabon

● LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE GABONAISE et Mme A. B. Bongo ont quitté Libreville samedi à destination du Brésil, où ils se rendent pour une visite officielle de six jours. Un accord de troc doit en principe être conclu entre les deux pays : le Gabon fournirait du pétrole brut en échange de produits manufacturés. — *(Reuter.)*

Japon

● LE JAPON A PRIS CONTACT AVEC LA COREE DU NORD à Moscou dans le but d'entamer des négociations sur l'ouverture de relations non officielles entre les deux pays, indique une source gouvernementale japonaise. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● DES SOLDATS APPARTENANT AUX FORCES ARMÉES DU MOZAMBIQUE ont pénétré jeudi 9 octobre en Rhodésie, où ils se sont heurtés à des éléments des forces de sécurité. Un fermier européen a été tué et deux autres Blancs ont été blessés. C'est le premier incident de ce genre depuis que le Mozambique a accédé à l'indépendance, le 25 juin dernier. — *(Reuter, U.P.I.)*

Vietnam du Sud

● UN MEMBRE DU GOUVERNEMENT SUEDOIS A SAIGON. — Une délégation économique, dirigée par M. Klackenberg, vice-ministre suédois des affaires étrangères, est arrivée jeudi 9 octobre à Saigon. — *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

La guerre civile au Liban

L'armée a commencé à démantel[er] les barricades élevées à Beyrouth

Les affrontements se poursuivaient, ce samedi 11 octob[re] Beyrouth, après une nuit ponctuée d'explosions et de tirs d'[...] de tous calibres. Les combats affectuaient les secteurs d'Aïn-Re[m]neh-Chiah et de Nabaa-Sin-El-Fil-Achrafieh. Toutefois, les [com]mandos de l'armée ont commencé à démanteler les barricades [dres]sées entre les quartiers musulman et chrétien et, samedi, en [fin de] matinée, ils ne s'étaient pas heurtés à une résistance armée. La [...] libanaise a assuré que « la situation évolue vers une améliorat[ion] ». Pour la première fois, des accrochages d'une certaine [inten]sité se sont produits dans le quartier moderne de [Bey]routh, à l'ouest de la ville, non loin de la rue H[...]. Un journaliste français, M. Dominique Baudis, correspondant [...] chaîne de télévision TF 1, a été légèrement blessé par balles ve[ndredi] soir dans ce secteur. Selon la presse libanaise, les échanges [...] des dernières vingt-quatre heures ont fait une trentaine de m[orts et] autant de blessés.

De notre correspondant

Beyrouth. — Le nouvel accord sur l'application du cessez-le-feu, auquel étaient parvenus, vendredi 10 octobre, M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P., et M. Camille Chamoun, ministre de l'intérieur, n'était toujours pas entré en vigueur ce samedi matin malgré les instructions formelles données en ce sens dans chaque camp. L'optimisme de M. Chamoun — qui a annoncé, à l'issue de son entretien avec M. Arafat, que toutes les barricades seraient enlevées dans les vingt-quatre heures — a toutefois reçu un début de justification avec le démantèlement de certaines d'entre elles en fin de matinée.

La nuit de vendredi à samedi a été marquée, à Beyrouth et à Tripoli, par de violents combats qui se sont poursuivis dans la matinée de samedi. Si l'accord Arafat-Chamoun n'était pas mis en application avant la fin du week-end, la situation pourrait, estime-t-on dans les milieux politiques de la capitale, devenir proprement dramatique.

Le chef du bloc national, M. Raymond Eddé, a d'ailleurs, d'ores et déjà, demandé à M. Rachid Karamé de démissionner lundi s'il ne parvenait pas à faire cesser les combats. La démission de M. Karamé, si elle intervenait, provoquerait une crise de régime qui ne pourrait être réglée que par le départ du chef de l'Etat. Le président du conseil semble d'ailleurs de plus en plus enclin, si les combats se poursuivent, à envisager cette éventualité qui le dégagerait de toute responsabilité vis-à-vis de ses alliés et de ses partisans.

Mais une telle démission encouragerait le processus de partition amorcé sur le terrain par les factions chrétiennes extrémistes. Le chef de l'Etat pourrait, en r[...] de faire les concessions néce[ssaires] consacrer le démembreme[nt du] pays. C'est pour prévenir cett[e éven]tualité que la résistance [palesti]nienne et la gauche libanaise [s'em]ploient, avec les modérés ch[...] à mettre en application l'acc[ord de] cessez-le-feu.

L'impression qui prévaut t[...] dans ces milieux est que le[s pha]langistes et le chef de l'E[tat ne] semblent pas avoir intérêt, [malgré] les menaces qui pèsent sur [l'unité] du pays, à arrêter la crise [à son] stade actuel, car aucun de [leurs] objectifs, proclamés ou non, [n'est] atteint.

Les entretiens de M. Karam[é avec] le chef de l'Etat syrien, le [général] Assad, ont d'ailleurs porté su[r cette] question. Les deux hommes seraient persuadés que les [événe]ments du Liban visent à prép[arer la] voie à une action contre la [Syrie] qui serait menée par Isra[ël. Le] démembrement du Liban o[u une] guerre civile prolongée po[urrait] constituer le prélude à un[e] action qui permettrait à Isr[aël de] porter un grave coup à ses principaux adversaires, la Sy[rie et] la résistance palestinienne.

Le voyage du chef de l'Etat [syrien] à Moscou aurait eu pour o[bjet,] dans cette perspective, de d[eman]der des garanties formelles [et une] aide militaire accrue de la p[art de] l'U.R.S.S. Cette explication [...] dit, cependant, les informatio[ns d'une] source diplomatique occid[entale] selon lesquelles le président [Assad] serait allé à Moscou pour di[scuter] de propositions d'accord [avec] Israël, qui lui auraient été tran[smises] par les Américains.

(Inté[rim.])

APRÈS LA VISITE A MOSCOU DU GÉNÉRAL AS[SAD]

Le communiqué soviéto-syrien fait état des « droits légitimes du monde arabe »

De notre correspondant

Moscou. — La délégation syrienne dirigée par le président Hafez El Assad a quitté Moscou dans la soirée du vendredi 10 octobre. Cette visite impromptue a donné lieu à la publication d'un communiqué dans la *Pravda* de ce samedi matin. Selon ce communiqué, « *les interlocu[teurs] on examiné la situation qui [s'est] créée au Proche-Orient et [son] influence sur la conjoncture in[terna]tionale dans son ensemble. Il[s ont] exprimé leur détermination de [faire] tout leur possible pour le rè[gle]ment et la garantie des [droits] légitimes des Etats arabes, du [monde] arabe et en particulier du p[euple] arabe de Palestine.* »

Cette formulation est nouvel[le. Si] l'on comprend bien ce qu'il [faut] entendre par « *la garantie des [droits] légitimes des Etats arabes et en [par]ticulier du peuple arabe de P[ales]tine* », il est plus difficile de d[onner] une interprétation de l'allusion [aux] « *droits légitimes du monde ara[be]* ». Ce communiqué ne fait, d'autre [part,] aucune mention du droit de tou[s les] Etats de la région et donc d'Isr[aël à] exister.

Le texte soviéto-syrien pr[écise] ensuite que « *les dirigeants [de] l'Union soviétique et de la Syrie [ont] manifesté leur volonté inébran[lable] de resserrer l'amitié entre les [deux] Etats et entre leurs peuples. Ils [ont] souligné à cet effet qu'il n'est pe[rmis] à personne d'entamer cette a[mitié] et de lui porter préjudice* ».

Cette seconde partie du texte [vise] aussi bien le président Sadate [que] Washington.

Le bref communiqué précise e[nfin] que les discussions se sont déroul[ées] « *dans une atmosphère d'amitié, [de] sincérité et de compréhension [mu]tuelles absolues* ». Ont pris part [aux] conversations du côté soviéti[que] MM. Brejnev, Podgorny, Kossygu[ine,] Gromyko et le maréchal Gretch[ko.] M. Brejnev, qui s'était rendu [à] l'aéroport pour y accueillir le gé[né]ral Assad, y est retourné vendr[edi] pour le raccompagner.

Le secrétaire général du p[arti] communiste soviétique, qui a dé[libéré]ment multiplié les attentions [à] l'égard de son hôte syrien, a offert [un] déjeuner, vendredi, en son honneur. La *Pravda* précise que MM. Brejn[ev] et Assad ont prononcé des toasts [à] cette occasion mais n'en donne p[as] la teneur. — J. A.

Concluant le débat général à l'ONU

M. BOUTEFLIKA DIT SON « SCEPTICISME » A PROPOS DE L'ACCORD ISRAÉLO-ÉGYPTIEN

Nations-unies, New-York (*A.F.P., Tass.*). — La trentième Assemblée ordinaire des Nations unies a terminé, jeudi 9 octobre, son débat général au cours duquel, pendant trois semaines, les représentants de cent trente pays ont pris la parole.

Dernier orateur à intervenir dans ce débat, le ministre algérien des affaires étrangères, M. Bouteflika, s'est félicité de ce que l'esprit de coopération entre les peuples se soit substitué à celui de la confrontation. La volonté de paix des peuples, a-t-il dit, qui s'est exprimée au cours de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, ne doit pas se limiter au continent européen.

Evoquant ensuite la situation au Proche-Orient, M. Bouteflika a dit comprendre le « *scepticisme* » et l'« *appréhension* » éprouvés par certains à la suite de l'accord israélo-égyptien, compte tenu, notamment, des engagements pris par les Etats-Unis pour le renforcement du potentiel militaire d'Israël et de la présence de techniciens américains dans le Sinaï. « *Nous ne sommes pas sûrs qu'un réel progrès ait été enregistré vers un règlement satisfaisant du problème* », a conclu le ministre algérien.

HE-ORI

civile au Liban

commence à dé

udes élevées à B

AFRIQUE

LE SORT DE Mme CLAUSTRE

Le Tchad invite la Croix-Rouge « s'abstenir de toute intervention »

…ommuniqué officiel, publié … nuit du 10 au 11 octobre, … conseil supérieur militaire …ad, organe suprême de … invite le Comité interna… …le la Croix-Rouge à *« s'abs…e toute intervention »* dans … Claustre. Ce texte affirme …nent : *« Pris dans son pro…, et cherchant à sauver la …e gouvernement français, …s au mépris de l'existence …nernement tchadien, a pris …ive d'internationaliser un …ne purement tchadien.* …ne *Claustre n'est pas une …ière de guerre, mais un …* Alors que les cas d'otages …rès fréquents en France, …it en substance le commu… … les autorités françaises … aucun moment *« sollicité l'intervention du C.I.C.-R. pour les libérer »*.

Cependant, un représentant du C.I.C.-R., qui avait déjà été reçu, lundi matin, par un proche collaborateur de M. Giscard d'Estaing, a rencontré, jeudi, à Paris, le chargé d'affaires du Tchad en France.

D'autre part, la mission gabonaise de trois membres, venue jeudi à N'Djamena, pour y remettre un message du président Bongo au général Félix Malloun, a quitté, vendredi après-midi, la capitale tchadienne pour regagner Libreville. Conduite par M. Richard Nguema, ministre d'Etat chargé de l'information, cette mission était la quatrième envoyée sur place par le gouvernement gabonais au sujet de l'affaire Claustre.

Enfin, à Brazzaville, sous le titre « Solidarité avec le Tchad », le journal *Etumba*, organe du parti unique congolais, a demandé aux Etats de l'ancienne Afrique Equatoriale française de condamner résolument la France pour l'attitude qu'elle a adoptée vis-à-vis des autorités de N'Djamena. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Rhodésie

ENTRE LE MARTEAU ET L'ENCLUME »

…commission française Jus… …t Paix vient de publier en …e la traduction d'un rap… …de la commisison catho… Justice et Paix de Rho… … Ce texte, intitulé Entre le …au et l'enclume *(The man …e middle), décrit la situation …populations africaines vivant … les zones opérationnelles et …ises à la double pression …maquisards et des forces de …ité.*

… auteurs du rapport ont …é toute préoccupation poli… et affirment avoir voulu se …r uniquement au point de … des droits de la personne …ine. Ils dénoncent les bru…s et même les tortures aux…les se livrent des membres … forces de l'ordre, et notam…t des policiers sud-africains. … actes commis sur des inno…ts soit pour obtenir des ren…gnements, soit pour intimider … population, se seraient mul…és au cours des derniers …s. La commission présente … ce poitn douze dossiers, qui …ait, dit-elle, l'objet de véri…ons. L'arsenal habituel de la …ssion s'y étale, allant des …s et sévices aux exécutions …aires.

… commission Justice et Paix … aussi les conséquences …s modes de vie tradition… … du transfert des groupes …aux dans des « villages pro… ». *Près de cent mille per…s auraient déjà été les vic… … de ce type d'opération, … le principe est connu …is le Vietnam et l'Algérie. …rès avoir évoqué enfin le … de la population tangwe…, tribu de l'est du pays, qui … vue spoliée de ses terres, …n bétail et même* « de ses …s », *la commission conclut :* …ne peut y avoir de vain… …ni de vaincu dans un tel … qui est le nôtre, mais le … social entier est infecté … maladie dont les rapports …s dans ce livre ne sont …des symptômes. Tous, en …sie, nous sommes des …es pris entre l'enclume et …arteau. »

…Commission française Jus…t Paix, 71, rue Notre-Dame-…hamps, 75006 Paris.

Angola

LA MISSION …NCILIATION DE L'O.U.A. ARRIVÉE A LUANDA

…nda *(A.F.P., A.P., Reuter).* …ndis qu'un avion du Front …bération de l'Angola …A.) bombardait vendredi … 10 octobre l'émetteur de … Luanda et l'endommageait …nent, une mission d'en…et de conciliation envoyée …Organisation de l'unité afri… (O.U.A.) arrivait dans la …e angolaise, contrôlée par …uvement populaire de libé… de l'Angola (M.P.L.A.).

…mission de l'O.U.A., qui doit …er de réconcilier les trois …ments de libération qui se …nt les responsabilités du …r à Luanda, a été cha…ement accueillie par plu… centaines de personnes …taient rendues à l'aéroport.

…ndant, en ville même, les …nts du M.P.L.A. s'étaient …, arborant des banderoles … des inscriptions telles que …*pendance oui, réconcilia…non »*, *« La victoire du …A. est certaine »*.

…délégation, qui compte …e membres, séjournera dix …n Angola et se rendra dans …rs régions du pays. Elle …ésidée par M. Paul Etiang, …re d'Etat ougandais.

POLITIQUE

LE P.C.F. PROPOSE A MM. MITTERRAND ET FABRE UNE INTERVENTION COMMUNE CONTRE LES DÉCOUPAGES ÉLECTORAUX

Les fédérations communistes, socialistes et du Mouvement des radicaux de gauche de la région parisienne organisent, le jeudi 16 octobre, une conférence de presse pour protester contre les découpages cantonaux du ministère de l'intérieur. M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F., a adressé à ses homologues du comité de liaison de la gauche une lettre leur proposant de faire participer à cette conférence de presse MM. Marchais, Mitterrand et Fabre.

« TRIBUNE JUIVE » S'INQUIÈTE DE LA PROMOTION DE M. ROCARD AU P.S.

L'éditorial de l'hebdomadaire *Tribune juive* (10-16 octobre) est consacré au P. S. Le rabbin Grunewald oppose la politique de Guy Mollet, favorable à Israël, aux positions de M. Michel Rocard dénonçant l'*« impérialisme sioniste »*.

M. Fourcade : l'ouverture est la clé du succès des clubs Perspectives et Réalités

M. Jean-Pierre Fourcade, président des clubs Perspectives et Réalités, a rendu compte, vendredi 10 octobre, au cours d'une conférence de presse (nos dernières éditions du 11 octobre), des activités de ces clubs, qui sont, a-t-il dit, au nombre de cent quatre-vingt-seize. Différents séminaires de formation vont être organisés. Ils porteront sur la préparation à la gestion municipale et les grandes questions économiques et sociales. M. Fourcade s'est d'autre part affirmé soucieux d'assurer *« l'expansion horizontale et sociologique des clubs »*. Il a déclaré : *« Nous devons étendre notre action à davantage de catégories sociales, à davantage de personnes ayant des idées politiques différentes des nôtres. Commerçants, ouvriers, agriculteurs, sont les bienvenus — de même que nos amis de l'U.D.R., des R.I., de la famille centriste et de la gauche réformatrice, voire des radicaux de gauche ou des socialistes. Cette ouverture est la clé de notre succès. Nous ne constituons pas un parti politique, mais une structure de discussion et une force de propositions concrètes. »*

Le ministre de l'économie et des finances a estimé que les clubs Perspectives et Réalités ne faisaient nullement double emploi avec l'association Agir pour l'avenir, dont M. Poniatowski avait annoncé, jeudi 9 octobre, qu'il resterait président.

Après avoir rappelé que le chef de cette majorité est M. Giscard d'Estaing, *« élu au suffrage universel »*, M. Fourcade a souhaité que les différentes formations qui soutiennent le président de la République s'emploient à *« développer ce qui* [leur] *est commun »* plutôt qu'à *« exacerber leurs spécificités »* en se livrant à *« des querelles subalternes »*.

● *L'ex-Front de libération de la Bretagne-Pour la libération nationale et le socialisme (F.L.B.-L.N.S.)*, dissous le 30 janvier 1974, a adressé, vendredi 10 octobre, un *« ultime et solennel avertissement »* à trois parlementaires d'Ille-et-Vilaine — MM. Michel Cointat, député U.D.R. ; Jean Hamelin, député U.D.R., et Louis Le Forest, sénateur indépendant, — accusés de *« trahison aux intérêts légitimes du peuple et de la nation bretons »*.

M. DOMINATI : il y aura certainement des « primaires » aux prochaines élections.

M. Jacques Dominati, secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants, a déclaré, vendredi 10 octobre, au micro de R.T.L., à propos des prochaines élections législatives :

« Il y aura certainement des « primaires ». Nous n'avons pas dit catégoriquement qu'il n'y aurait qu'un seul candidat de la majorité. Nous pensons qu'il y aura parfois des « primaires » [...] *dans tous les cas* [...] *où il n'y aura pas risque de succès pour l'union de la gauche. Mais il est évident que, lorsque le président de la République décidera de donner l'investiture de la majorité à un candidat, les formations de la majorité s'inclineront. »*

● *M. Hector Rolland*, député U.D.R. de l'Allier, président des comités d'usagers créés il y a un an auprès de dix-sept ministères, a été reçu le vendredi 10 octobre par M. Jérôme Monod, directeur du cabinet de M. Jacques Chirac, qui l'a informé des directives adressées par le chef du gouvernement à chacun des dix-sept ministres concernés : ceux-ci ont été invités à appliquer rapidement les mesures proposées.

JUSTICE

LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

M. Poniatowski : il est souhaitable que les décisions de justice visent plus à la protection de la soci

Lors des questions orales sans débats, M. Raymond Dronne, député de la Sarthe (réf.), a, vendredi 10 octobre, stigmatisé la violence et la pornographie. « L'opinion publique en a ras le bol », a-t-il affirmé, avant de demander quelles mesures le gouvernement comptait prendre pour combattre la délinquance, le gangstérisme, les prises d'otages, la violence et la pornographie « qui mettent en péril notre civilisation ».

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, reconnaît que « les Français aspirent à une plus grande sécurité des personnes et des biens ». Les statistiques de ces dix dernières années sur la criminalité et la délinquance sont, à son avis, « préoccupantes ».

De 1963 à 1973, le nombre des crimes et délits s'est accru de 156 %, les actes de terrorisme ont augmenté de 25 % en 1974 et doubleront probablement en 1975. Les cambriolages ont augmenté de 250 % en dix ans. Enfin, le banditisme a pris une dimension nouvelle : vingt-six fois plus, en dix ans, de vols et de hold-up avec usage d'armes et sept fois plus d'agressions sur la voie publique.

Selon M. Poniatowski, cette criminalité est essentiellement concentrée sur Paris, sa couronne, ainsi que sur les départements du Nord, du Rhône, des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes. Toutefois, le ministre d'Etat a remarqué que, « pour préoccupante qu'elle soit, la situation française reste meilleure que celle rencontrée dans d'autres pays ».

M. Poniatowski a rappelé les objectifs de l'action du gouvernement :

1) La prévention de la criminalité, d'où les importantes opérations de sécurité, les contrôles inopinés qui ont démontré leur efficacité et seront donc intensifiés. Outre l'extension progressive de l'îlotage, la multiplication des patrouilles légères et le renforcement des surveillances nocturnes, le ministre a précisé que des accords ont été passés, ou sont en cours de négociation, avec les professions les plus exposées à l'insécurité, « afin qu'elles prennent en charge les mesures propres à limiter l'insécurité » dont elles sont victimes. Sont notamment concernés la profession bancaire, les bijoutiers, les armuriers, les fabricants et dépositaires d'explosifs, les pharmaciens et les P.T.T. ;

2) Le renforcement des moyens de la police et de la gendarmerie et la modernisation des équipements mis à leur disposition. Un effort budgétaire soutenu sera entrepris à cet effet ;

3) Un traitement plus sévère des récidivistes « pour qu'ils ne soient plus en mesure de bénéficier de certaines dispositions favorables tendant à alléger la peine ». Le régime des permissions accordées aux détenus doit être, à son avis, réétudié afin d'effectuer une meilleure sélection des bénéficiaires. Mais ce sont surtout, selon lui, les modalités d'application des peines qui doivent être révisées. D'autre part, les peines prévues pour les délits de port illégal d'armes et d'explosifs devraient être accrues.

M. Poniatowski a conclu son intervention en ces termes : « Disons-le franchement, il est souhaitable que les décisions de justice visent plu[s à la] protection de la société, des honnêtes gens [et des] innocents, qu'à se préoccuper du sort et de l'[avenir] des criminels. C'est la première des prév[entions]. Ce n'est pas le sort des assassins ou des cri[minels] qui est le plus digne d'intérêt, mais bien c[elui de] leurs victimes. »

En ce qui concerne les images et les [films] « dont la nature est une provocation po[ur les] citoyens responsables », le ministre de l'in[térieur] a estimé nécessaire que des mesures soient [prises] pour freiner les conséquences des excès [...] « Ces dispositions, précise-t-il, doivent être a[rrêtées] en accord avec la profession, ou, si cela [ne se fai]sait, par voie d'autorité. »

Reprenant la parole, M. Dronne a souli[gné la] nécessité d'une justice rapide, « ce qui ne [signifie] pas une justice expéditive ». Enfin, en [ce qui] concerne le cinéma et la pornographi[e, il a] affirmé : « La coupe est pleine. Le secrétair[e d'Etat] à la culture a eu tort d'autoriser la pro[jection] d'un certain nombre de films. »

Qui est le bandit et comment le réhabiliter ?

De notre envoyé spécial

Clermont-Ferrand. — Connaîtra-t-on mieux, à la fin du quinzième congrès français de criminologie, la silhouette du bandit moderne qu'on se proposait d'y tracer ? Les banalités trop fréquemment entendues au cours de ces trois journées, durant lesquelles les confrontations portèrent plus sur des états d'âme que sur des expériences, suffiraient-elles à forger une doctrine ?

Il faut dire que l'entreprise était ambitieuse. Sur la définition elle-même du banditisme, les spécialistes n'ont pas encore pu s'accorder. Si le grand Larousse assimile le banditisme à l'agression à main armée commise *« en réunion »* ou même isolément, cette acception se révèle aujourd'hui à la fois trop restreinte, puisqu'elle ignore les liens du banditisme avec certaines formes voisines de criminalité (trafic de drogue, proxénétisme), et trop large parce qu'elle aboutirait à traiter comme des bandits des délinquants occasionnels. C'est pourtant sur cette conception *« objective »* que le législateur a tendance à se fonder. La conception *« subjective »*, elle, incrimine l'association de malfaiteurs. Mais là encore cette conception est trop large — car elle peut s'appliquer à des non-professionnels — et, en même temps, trop restreinte — car elle ne vise que la préparation de crimes *stricto sensu* et exige une pluralité de crimes.

Faute d'associer ces deux conceptions, notre droit pénal est incapable de réprimer logiquement le banditisme, ainsi que devait le souligner un des participants, M. Henri Marc, maître de conférences à l'Ecole nationale de la magistrature.

Le congrès a finalement estimé que *« la définition juridique valable du banditisme devrait dépasser la notion d'acte de banditisme et intégrer celle de délinquance professionnelle. S'il était possible d'aboutir à une telle définition, on pourrait aisément accroître la répression du banditisme sans risquer de porter une atteinte trop grande aux principes libéraux de notre droit pénal »*. Un délit d'association de malfaiteurs (l'équivalent du *conspiracy* britannique), l'incrimination de certains actes préparatoires à l'infraction de banditisme, le recours à l'incrimination par le genre de vie (déjà utilisé en matière de proxénétisme) et l'aggravation de la répression du port d'arme prohibée pourraient être utilisés dans cette intention.

Reste évidemment à définir valablement le *« bandit »*. Car *« une répression efficace du banditisme suppose en effet que, d'une certaine manière, notre droit pénal spécial cesse d'être exclusivement un droit pénal de l'acte, pour devenir sur ce point un droit pénal de l'auteur »*. Cet auteur, le commissaire divisionnaire Bellemin-Noël, chef de la quatrième section à la direction centrale de la police judiciaire, a tenté d'en faire le portrait, évoquant notamment le rôle de l'industrialisation sur l'évolution de la criminalité : *« Le brigandage reposait sur la terreur et la violence. Son terrain favori, les « grands chemins et les campagnes », était situé hors de l'enceinte des cités et villages, donc dans un univers rural. Le banditisme actuel, au contraire, s'épanouit au sein des agglomérations urbaines. Il est facilité par une soumission totale des victimes potentielles aux initiatives des malfaiteurs. »*

Mais M. Bellemin-Noël s'est surtout inquiété du développement, à côté de la délinquance de « professionnels » d'un banditisme d' « amateurs », de ceux *« qui pratiquent l'attaque à main armée comme une profession secondaire. Leur délinquance est marginale par rapport à une activité licite, et on a pu dénombrer parmi les agresseurs des vedettes du sport, des romanciers, des cinéastes, des acteurs, des commerçants, des artisans, des policiers privés, des agents d'assurance, des fonctionnaires, un ancien prêtre, un ingénieur-conseil près les tribunaux et même des gardiens de la paix. »* Une délinquance qui n'est pas sans danger, car ces gens peuvent aller jusqu'aux pires excès s'ils sont confrontés à des situations imprévues. D'autre part, *« certains de ces amateurs rejoindront les rangs des honnêtes gens »*, mais *« d'autres viendront grossir ceux des malfaiteurs »*.

Peut-on éviter qu'un malfaiteur occasionnel devienne un authentique bandit ? C'est évidemment poser tout le problème de la réinsertion sociale des délinquants, et le congrès ne pouvait manquer de s'y arrêter. Au cours de la séance d'ouverture, M. Christian Le Gunehec, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, représentant le garde des sceaux, s'était déclaré partisan d'un *« système pénal à géométrie variable qui séparerait le traitement du malfaiteur occasionnel de celui du récidiviste endurci »*.

M. Jacques Vérin, magistrat chargé du service de la coordination et de la recherche au ministère de la justice, devait, lui, revenir sur cette double orientation de la politique criminelle engagée à la fois dans *« la voie du libéralisme et de la compréhension »* et dans *« une réaction de légitime défense »* en face de la montée de la violence. *« Dans son principe, la stratégie différentielle a incontestablement pour elle la logique et le bon sens,* déclara M. Vérin. *Il ne faut cependant pas ignorer les dangers de cette politique, l'individualisation des peines risquant d'être remplacée par une véritable dichotomie entre ceux dont on « comprend » les défaillances et ceux que l'on bannit définitivement de la société. »*

Une enquête menée par deux chercheurs dans une dizaine de maisons d'arrêt et de centrales, permet de vérifier que, pour la grande majorité du personnel pénitentiaire, *« les truands sont irrécupérables et ce serait [perdre] son temps que d'essayer [de les] amender »*. Avis que parta[ge cer]tainement une bonne pa[rtie du] public. Or, pour M. Vér[in, des] réalisations étrangères m[ontrent] qu'*« il n'est pas chiméri[que de] conserver des préoccu[pations] éducatives à l'égard des cr[iminels] les plus endurcis »*. Il cite [l'exemple] des prisons de Clinton aux [Etats-]Unis et de Grendon Und[erwood] en Grande-Bretagne. Il se [réfère] de plus au chercheur am[éricain] Norval Morris et à son *« [projet] de prison pour les récidivi[stes de] crimes de violence »*, dans [le but] de *« réhabiliter l'idéal de [réhabi]litation »*. Morris regrette [que l'on] sélectionne les criminels les [moins] endurcis pour tenter de les [réinsé]rer, alors qu'*« en prenan[t au] contraire comme sujets les [pro]fessionnels de la violence, s[i l'ex]périence réussit, on aura [fait la] démonstration que de meil[leures] méthodes de traitement p[euvent] se recommander pour tou[s les] détenus »*.

Pourtant, malgré un tel [...] V. Vérin ne se fait guère [d'illu]sions : *« Il e faudrait pas [...]* dit-il, *que l'évolution pé[niten]tiaire, quel que soit son [...] puisse avoir un grand impa[ct sur] le phénomène social du b[andi]tisme. Le banditisme et ses f[ormes] modernes les plus extr[êmes,] comme la prise d'otages et l[a...]ture, sont les symptôme[s du] désarroi moral de nos socié[tés] »*.

JAMES SARAZI[N].

PORTRAIT-ROBOT

Selon les statistiques du [ser]vice central d'étude de la d[élin]quance près la direction [cen]trale de la police judic[iaire,] 11,5 % des malfaiteurs ar[rêtés] l'an dernier avaient moin[s de] vingt ans, 43,5 % avaient [de] vingt à vingt-cinq ans, 25[...] de vingt-cinq à trente [ans,] 11,5 % de trente à trente-[cinq] ans.

Au-delà, les chiffres dimin[uent] fortement, pour ne pas exc[éder] 2 % après quarante-cinq an[s, ce] qui ne signifie pas, selon [les] experts, que davantage de [per]sonnes de cet âge n'aient [pas] une participation indirecte [aux] crimes et aux délits.

D'autre part, 24 % des a[gres]sions à main armée ont eu [lieu] contre des agences banc[aires,] 17 % contre des commerç[ants,] 17 % contre des stations-se[rvice,] 16 % contre des particu[liers] (évolution récente), 7 % co[ntre] des entreprises, 5,5 % contre [des] bureaux de poste, 3,3 % co[ntre] des bijouteries, etc.

M. LECANUET VA PROPOSER LA CRÉATION D'UNE « COMMISSION DU CRIME »

M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, ministre de la justice, a annoncé, vendredi 10 octobre à France-Inter, qu'il allait proposer la création d'une commission du crime pour étudier la nouvelle violence.

« J'ai l'intention, a-t-il dit, *de proposer au président de la République de créer, un peu à l'exemple de ce que Kennedy avait fait autrefois, une grande commission du crime, chargée d'analyser l'ensemble des causes qui sont à l'origine de ces formes de criminalité et surtout de ces formes nouvelles, de ces formes modernes de criminalité. »*

Du 30 juin au 14 septembre

2 300 MALFAITEURS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS EN FLAGRANT DÉLIT DE CAMBRIOLAGE

« Sept mille opérations de police destinées à assurer la sécurité du public et à combattre les cambriolages ont été réalisées en France pendant l'été », vient d'annoncer le ministre de l'intérieur.

Ces opérations ont mobilisé quarante-huit mille hommes (policiers en civil et en tenue des polices urbaines, C.R.S., gendarmes mobiles). Elles ont permis de visiter deux cent cinquante mille immeubles, d'arrêter deux mille trois cents malfaiteurs en flagrant délit de cambriolage et d'interpeller onze mille trois cents suspects.

RELIGION

SOIXANTE-DIX SPÉCIALISTES FACE A LEUR AVENIR

Demain, une Église sans théologiens ?

De notre envoyé spécial

Eveux. — *L'Organisme régional pour le développement théologique (ORDET), qui regroupe une soixantaine de théologiens de la région du Sud-Est, et la revue de théologie* Lumière et Vie *(2, place Gailleton, 69 002 Lyon), dirigé par Alain Durand, dominicain, ont organisé récemment, au couvent de La Tourette à L'Arbresle, un colloque sur le thème : « La fonction théologique, ses déplacements et leurs significations ». Soixante-dix théologiens, parmi les plus engagés dans les problèmes posés à la théologie, ont fait l'inventaire, serein mais sans concessions, de l'avenir de leur discipline.*

L'Arbresle, c'est d'abord le couvent de La Tourette, masse de béton aux espaces savamment orchestrés, conçu il y a vingt ans par Le Corbusier à la demande des dominicains de Lyon pour répondre aux besoins d'alors. Il servait notamment de maison de formation pour les jeunes frères qui se préparaient au sacerdoce : or, il y a vingt ans — dix ans avant le concile, — on voyait grand. L'édifice, construit pour braver l'éternité, pouvait accueillir une centaines de moines.

Aujourd'hui, ils ne sont même pas trente (outre la vague de départs et la baisse des entrées, le renouvellement des méthodes de formation a encouragé une dispersion des étudiants), et il a fallu trouver une autre utilisation à cet « éléphant blanc ». C'est pourquoi, à côté du centre Saint-Dominique, maison de formation chrétienne installée dans le château de La Tourette et située dans la même propriété, le couvent a créé deux autres centres (1), dont le deuxième était l'hôte du colloque de théologiens.

Pendant trois jours, près de soixante-dix théologiens, soit 20 % environ des théologiens catholiques français (2), ont discuté de *« la fonction théologique, ses déplacements et leurs significations »* en hommes attachés à leur « métier », convaincus de son utilité et prêts à se battre pour que le statut de la théologie soit à la fois mieux reconnu par les autorités ecclésiastiques et accessible à tous les chrétiens, notamment aux laïcs et aux femmes, très peu nombreux lors de cette rencontre.

Certains, il est vrai, ont tenu à poser deux questions préalables. D'abord, revient-il aux théologiens de traiter du déplacement de la théologie ? *« La nouvelle structuration des ministères dans le peuple de Dieu,* déclare le rapport final d'un des ateliers, *situera tout autrement la place du théologien ; c'est à la communauté chrétienne de répondre dans les faits et les théologiens professionels ne peuvent en préjuger. »*

Ensuite, question plus radicale, la foi est-elle encore possible aujourd'hui ? *« La redistribution du savoir et du pouvoir à l'intérieur de l'Eglise,* dit le même atelier, *est aussi l'un des symptômes de cette autre question vraiment préalable : le déplacement du « croyable disponible » pour l'homme moderne. »* D'où la boutade entendue au cours du colloque qui n'en était qu'à moitié une : *« Autrefois, on faisait de la théologie pour que d'autres croient, maintenant on en fait pour croire soi-même. »*

Ces questions de fond posées, quel diagnostic préconiser ? Des « déplacements » de la théologie tout le monde en a cité : de lieux officiels à des lieux plus libres ; d'une approche dogmatique et déductive à une approche plus inductive ; d'une théologie cohérente, centrée sur elle-même et sur son propre discours à des théologies à l'écoute du monde dans des situations diverses et concrètes, et où les sciences humaines prennent une place prépondérante ; de la transmission d'un savoir à l'émergence d'une création collective à partir du vécu etc.

L'insécurité de l'emploi

Hier, le théologien était sûr de lui. Célibataire, masculin, autoritaire, il maîtrisait son savoir, l'enseignait au moyen de « traités » cohérents à partir desquels on pouvait examiner les étudiants. Son discours faisait autorité. Aujourd'hui, il a beaucoup moins d'assurance. Il se sent solidaire d'un groupe qui effectue une production théologique collective dans une situation bien déterminée, en réponse à des questions posées en dehors du champ proprement théologique, d'où le déplacement vers les sciences religieuses et les sciences humaines.

Comme l'a dit le théologien jésuite Michel de Certeau, *« la théologie perd son statut de substantif pour devenir adjectif »* (3). Autrement dit, elle perd sa spécificité et intervient dans d'autres champs du savoir. Naguère *« reine des sciences »*, la théologie, en perdant une grande partie de son autonomie, est devenue beaucoup plus humblement leur *« servante »*.

Plus de la moitié des participants du colloque de L'Arbresle ont d'ailleurs récemment signé un « manifeste » intitulé « Demain, une Eglise sans théologiens ? », où ils dénoncent, entre autres, *« l'impossibilité d'une théologie unitaire ou unifiante ; l'écartèlement entre la recherche fondamentale indispensable et la théologie « à partir de la vie » ; l'absence d'une théologie vulgarisée pour le peuple de Dieu ; la « folklorisation », enfin, des discours officiels ou magistériels sur la foi et la morale chrétiennes, souvent perçus comme des échos assourdis d'une culture passée ou comme des formules conventionnelles que l'autorité « doit » répéter* (4) ».

En dépit de cette autocritique lucide, sur eux-mêmes et leur « métier », les théologiens réunis à L'Arbresle restent persuadés du bien-fondé de leur choix. A tel point que certains d'entre eux acceptent de travailler à mi-temps pour se permettre de consacrer leurs « loisirs » à leur passion : la théologie. Ce qui explique que, sur les trois journées du colloque, pratiquement une tout entière fut consacrée à l'étude du statut matériel du théologien.

Depuis les années 60, en effet, la raréfaction des candidats au ministère clérical a amené de nombreux séminaires, scolasticats et maisons d'étude à fermer leurs portes ou à se regrouper. D'où le nombre relativement important de théologiens professionnels « en chômage ». Une solution préconisée au colloque serait la création dans les universités d'Etat de facultés de théologie, mais elle se heurte à une double résistance — celle des universités, où resurgissent de vieux relents de laïcisme et d'anticléricalisme, et celle des évêques, qui craignent d'une part de se voir retirer les importantes subventions que l'Etat fait aux facultés de théologie catholique (5) et, d'autre part, de voir les théologiens échapper à leur contrôle (comme c'est le cas d'un Hans Küng, qui enseigne à l'université d'Etat de Tubingue).

« Nous sommes comme des fonctionnaires accédant à une profession libérale, a déclaré le pasteur André Dumas, *qui se demandent s'ils auront encore des clients. Nous mettons notre plaque sur la porte, et nous nous demandons qui va sonner. »*

Beaucoup plus direct, Philippe Roqueplo, dominicain, s'est écrié : *« Qu'attendons-nous de cette réunion ? Nous sommes, nous, les acteurs de nos décisions. Puisque nous ne pouvons même pas vendre ce couvent pour faire vivre les théologiens dominicains, faisons des suggestions pratiques pour assurer la survie de ce à quoi nous croyons. Après tout, la théologie, c'est notre affaire, pas celle des évêques ! »*

Les suggestions pratiques n'ont pas manqué : créer un « fonds national » pour la recherche théologique ; constituer une caisse commune provenant des droits d'auteur pour aider les plus pauvres ; financer des ouvrages collectifs ; accorder des bourses pour faire des thèses, etc. Mais force a été de constater que la pauvreté de la production théologique en France, en comparaison avec l'Allemagne par exemple, est en grande partie due à des considérations financières, sans parler de l'« exode des cerveaux ».

Concrètement, l'ORDET, une des instances invitantes du colloque, a accepté de mettre sur pied deux études, l'une pour analyser le nouveau *« champ théologique »* et ses déplacements, l'autre pour étudier la possibilité d'un travail théologique collectif et de son financement.

Devant l'impuissance actuelle des théologiens — quelqu'un a préféré parler de *« peur »*, — qu'elle soit méthodologique, déontologique ou simplement matérielle, on est en droit de poser la question : *« Demain, une Eglise sans théologiens ? »*

ALAIN WOODROW.

(1) Les deux centres au couvent de La Tourette sont : le centre Albert-le-Grand, ouvert à tous ceux qui désirent partager leur recherche spirituelle dans une communauté constituée par tous les participants et les frères dominicains, et le centre Thomas-More, consacré à l'étude du phénomène religieux, considéré comme fait culturel, à la lumière des disciplines sociologiques, ethnologiques, psychologiques, historiques, etc.

(2) Parmi les participants, relevons les noms suivants : de Broucker, de Certeau, Cousin, Denis, Dumas, Duquoc, Durand, Geffré, Jacquemont, Jossua, Legrand, Lintanf, Pohier, Quelquejeu, Roqueplo.

(3) Pour un exposé plus complet des idées du Père de Certeau, on lira *le Christianisme éclaté* (Editions du Seuil, 1974) et l'article paru dans le numéro d'été 1975 de *Cultures et Foi*, 5, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon.

(4) Le manifeste « Demain, une Eglise sans théologiens ? » a été élaboré par un certain nombre de membres de l'ORDET, 46, rue des Alliés, 69100 Villeurbanne.

(5) Il existe cinq instituts catholiques d'enseignement supérieur en France : à Paris, à Lyon, à Lille, à Toulouse et à Angers. La seule faculté de théologie à faire partie d'une université d'Etat est celle de Strasbourg, à cause du régime concordataire de l'Alsace et de la Lorraine.

SOCIÉTÉ

Un arrêté au « Journal officiel »

« HISTOIRE D'O » EST AUTORISÉ A L'AFFICH[AGE]

Quarante-deux ouvrages inte[rdits] jusqu'à présent à la vente aux [mi]neurs, à l'exposition et à la publ[icité] par voie d'affiches ou tout [autre] procédé seront désormais auto[risés] à l'affichage et à la publicité, [mais] demeureront interdits à la vente [aux] mineurs. C'est ce que précise [un] arrêté paru au « Journal offici[el »] du 11 octobre, signé par M. Mi[chel] Poniatowski.

Parmi ces ouvrages figuren[t] « Histoire d'O », par Pauline Réa[ge ;] « Jeou-P'ou-T'ouan », par Li [...] « l'Ordinatrice », par Maud S[...]quard de Belleroche ; « Retou[r à] Roissy », par Pauline Réa[ge ;] « l'Anti-Justine », par Restif de [la] Bretonne ; « la Poésie érotiqu[e »] par Georges Pillement ; « les Expl[oits] d'un jeune Don Juan », par A[pol]linaire ; « Gamiani ou Deux N[uits] d'excès », par Georges et Alfre[d ;] « Trois Filles de leur mère », [par] Pierre Louÿs ; « la Banane à [...]lisse », par Francis Van Eycke[n ;] « Je ne pense qu'à ça » (tome I[I]) par Wolinski.

JUSTICE

...ès l'occupation du bureau de M. Michel Durafour

...pation de M. Marcel Trigon, maire d'Arcueil

...Henri Blaser, président de ...mbre d'accusation de Paris, ...é par la Cour de cassation ... quelques semaines pour ...re la plainte de M. Michel ...our, ministre du travail, ... M. Marcel Trigon, maire d'Arcueil (Val-de-Marne), ...ulpé ce dernier, vendredi ...obre, ainsi que M. Gaston ...t, son premier adjoint, ...ction à l'article 184, ali... et 4, du code pénal. Les ...és ont choisi pour défen... Mes Charles Lederman et Brandon.

...culpation fait suite aux ...nts survenus le 19 mars au ...ère de la rue de Grenelle. ...e délégation d'élus commu... pénétra dans le bureau de ...urafour, en son absence, ...protester contre un licen...nt collectif à la brasserie ...r d'Arcueil, et ne sortit ...bout de quarante minutes. ...ministre, à l'époque, se plai... le la disparition d'un dos... ...n rapport sur la démographie, dont le caractère confidentiel devait être par la suite contesté (*le Monde* du 21 mars).

L'information judiciaire confiée à M. Blaser avait été ouverte contre X... sur divers chefs, notamment celui de vol de dossier. Mais le seul texte actuellement retenu, l'article 184, alinéas 3 et 4 (loi du 8 juin 1970), est ainsi conçu :

« *Sera puni des mêmes peines* [emprisonnement pouvant atteindre un an et amende pouvant plafonner à 3 000 francs] *quiconque se sera introduit... à l'aide de manœuvres, menaces, voies de fait ou contrainte... dans un lieu affecté à un service public de caractère administratif, scientifique ou culturel, ou s'y sera maintenu irrégulièrement et volontairement après avoir été informé par l'autorité responsable ou son représentant du caractère irrégulier de sa présence.*

» *Les peines seront portées au double lorsque le délit aura été commis en groupe.* »

Une militante ...la Ligue communiste révolutionnaire refuse d'être juré aux assises

...voquée le 2 octobre dernier ...cour d'assises de Paris pour ... partie du jury de la troi... section, Mme Mireille ...n, qui habite le septième ...dissement, a refusé de .... Elle explique ainsi sa ...on :

...ilitante de la Ligue commu... révolutionnaire, membre du ...cat national des institu... j'ai toujours considéré que ...engagement politique décou... l'une conception globale de ...société dans laquelle la jus... indépendamment des indi... qui y participent, avait ... fonction de maintenir la ...nation d'une classe sur une

« Je n'irai pas »

Le jury de la cour d'assises, ...juridiction frauduleusement ...ilée « populaire », ne saurait ...pper à cette fonction. Ce ...n nous demande de juger, ce ... les victimes d'une société ... pour les puissants et les ...s, qui maintient férocement ... inégalités génératrices de ...inquance ». M. Poniatowski ...était-il pas récemment à ...iller et à réprimer une caté... d'individus d'où provien...t principalement les in...ons ? Toutes les statistiques ...inistère de la justice dé...ent à l'évidence de quelles ...es sociales il s'agit : des ...lleurs français ou immigrés ... l'immense majorité. Ce ...me demande ainsi, c'est de participer à ce « sus aux ...es » qui est le fil conducteur de la politique judiciaire du ...ir.

...n douterait-on encore, que ...actions provoquées par l'in...tion et la mise en détention provisoire d'un P.D.G. présenté comme responsable d'un accident du travail enlèveraient toutes illusions. Ce qui est pratique courante pour le délit le plus bénin est aujourd'hui considéré dans tous les cercles bien-pensants comme scandaleux et inadmissible. Bien évidemment, cette réaction est plus provoquée par l'origine sociale de l'inculpé que par la présomption d'innocence qui, théoriquement, s'attache à toute inculpation.

» *Dans ces conditions, participer à un jury revient à collaborer à une machine dont ni les moyens ni les buts ne coïncident avec les idéaux de justice et d'égalité pour lesquels je combats. Ne pas le dire et accepter passivement le rôle qu'on veut me faire jouer reviendrait à cautionner une justice de classe.*

» *Je n'irai pas.* »

[Le refus de siéger comme juré est prévu à l'article 288 du code de procédure pénale, qui dit notamment : « Tout juré qui, sans motif légitime, n'a pas déféré à la citation qui lui a été notifiée, est condamné par la cour à une amende, laquelle est, pour la première fois de 100 F, la cour ayant la faculté de la réduire de moitié, pour la seconde fois de 200 F et, pour la troisième fois, de 500 F.

» Cette dernière fois, il est, de plus, déclaré incapable d'exercer à l'avenir les fonctions de juré. »]

DROIT, INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

(Suite de la première page.)

Si l'on y décèle l'effet d'un ténébreux machiavélisme, ce serait celui d'un Machiavel si enfantin que sa maladresse devrait apaiser le cœur le plus palpitant.

On peut certes ajouter que l'on devrait aller encore plus loin. D'autant plus que la question a largement eu le temps d'être étudiée par les vrais amis de la liberté depuis qu'en 1946 les pères de la IVe République, pour faire défense au fantomatique Comité constitutionnel de s'intéresser à la violation des lois et des libertés, excluaient la Déclaration des droits de l'homme et le préambule constitutionnel des règles dont il pouvait assurer le respect.

La règle de droit n'est pas une panacée, mais elle n'est pas davantage un cautère sur une jambe de bois. Les problèmes que la commission informatique et liberté a rencontrés et les solutions qu'elle a proposées en sont une bonne illustration. Peut-être ceci n'apparaît-il pas en pleine lumière dans l'état actuel de l'information sur ses travaux. En effet, ce qui a été mis sous les yeux du public, c'est un rapport de très haute qualité dû à la plume de M. Bernard Tricot, préparé par des études savantes et minutieuses secteur par secteur, animé par la concertation avec les experts, les spécialistes de l'informatique, les administrations, les organisations professionnelles et syndicales. Mais, pour des raisons de convenance évidentes, la primeur des projets de textes législatifs et réglementaires qui sont la conclusion pratique du rapport devait être réservée au gouvernement et au Parlement.

Il s'en est ensuivi une certaine sous-estimation des résultats du travail. Par nature, l'exposé des motifs, ne serait-ce que par loyauté, doit faire ressortir les aspérités du problème à traiter, les hésitations légitimes sur les choix entre plusieurs solutions possibles et, par prudence, rappeler les conditions politiques et sociales auxquelles est suspendue l'efficacité des règles de droit proposées. De là à lire entre les lignes «septicisme» ou « pessimisme » il n'y a pas loin. Cette impression serait sans doute dissipée si les circonstances n'avaient pas conduit à amputer le rapport de ce qui exprime sa substance et lui donne son véritable éclairage : les projets de textes, nets, précis, voire carrés, et qui ne respirent aucun désenchantement au comptant ou à terme.

Pourtant le rapport ne jette pas sur ces projets de textes un voile épais et, à lire entre les lignes, autant essayer de deviner — ce qui n'est pas difficile — leur teneur.

Leur première caractéristique est qu'il s'agit de projets opératoires. Sans doute énoncent-ils des principes et des règles de fond. Mais chacun d'eux est assorti des institutions et des procédures qui doivent en assurer le respect.

Certes, il faut énoncer en termes clairs mais brefs le principe selon lequel la technique de l'informatique doit se développer dans le respect des libertés et de la vie privée. Mais il est plus important de dire en termes précis que l'informatique ne peut donner sa seule base aux décisions comportant l'appréciation des comportements humains (ce qui écarte le spectre du juge-robot) ; que les résultats de la technique doivent pouvoir toujours être discutés. N'importe quel juriste sait combien l'énoncé de telles règles est riche d'applications et fournirait, le cas échéant, aux tribunaux des armes efficaces pour protéger les individus et les groupes.

Du même esprit procède la proposition d'un comité permanent informatique et libertés, sur lequel des informations précises ont été données. L'organe serait totalement indépendant de l'exécutif, qui y déléguerait seulement un commissaire du gouvernement ne participant pas aux pouvoirs du comité. Députés, sénateurs, membres du Conseil économique et social, du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation, personnalités qualifiées, un professeur de l'enseignement supérieur et un avocat — élus et non nommés, — voilà qui devrait rassurer les plus soupçonneux. Les pouvoirs de cet organisme ne seraient pas davantage en trompe-l'œil : droit de regard général, pouvoir de décision, allant jusqu'à une compétence réglementaire, pouvoir de vérification sur place et d'investigation, droit de dénonciation auprès du parquet et de saisine du médiateur, établissement de rapports obligatoirement publiés. C'est du sérieux et du solide.

Secteur privé et secteur public

Cette pierre angulaire posée, trois questions demeurent :

A quelles conditions d'abord le secteur public ou le secteur privé peuvent-ils recourir aux « traitements automatisés d'informations nominatives » ? Le projet distingue, on le sait, entre le secteur public et le secteur privé.

Pour ce qui concerne le *secteur privé*, le rapport a préféré la procédure de la déclaration préalable, mais contrôlée, à celle de l'autorisation, qui eût été d'une lourdeur excessive. L'essentiel est que, sous peine de sanctions correctionnelles (et non simplement contraventionnelles), nul fichier automatisé comportant des informations nominatives ne puisse être mis en œuvre dans la clandestinité. Dès lors qu'il est déclaré et, dans nombre de cas, *publié*, le fichier se trouve sous le contrôle du comité, qui d'ailleurs n'accepte la déclaration que si le projet satisfait aux lois et règlements de la matière et qui peut vérifier que cette fidélité reste constante.

Pour le secteur *public*, le but recherché serait atteint par une série de précautions dont la convergence aboutit à un très haut degré de garantie pour les citoyens : nécessité, pour la création des fichiers, d'un acte législatif ou réglementaire, comportant toutes les précisions sur l'objet du fichier, sur les données qu'il recense, sur sa gestion, sur ses destinataires, le cas échéant sur les interconnexions autorisées. Le comité est toujours consulté et, s'agissant des actes réglementaires, son avis défavorable a pour effet, s'agissant des services de l'Etat, d'exiger un décret en Conseil d'Etat, forme peu propice à la clandestinité et au laisser-faire. Reste la réserve concernant les traitements intéressant la sûreté de l'Etat, la défense et la sécurité publique ; elle est inévitable. Mais elle a pour seul effet de permettre de restreindre la liste des informations que doit comporter l'acte de création, et cette restriction à son tour ne peut procéder que d'un décret en Conseil d'Etat.

La seconde question qui se pose est celle des *limitations* à l'enregistrement et à la conservation des informations nominatives. Ici encore les précautions doivent se cumuler : outre l'interdiction normale d'enregistrer ou de conserver les infractions, amnistiées ou prescrites, il faut prohiber les fichiers faisant mention des origines raciales ou des opinions, notamment politiques ou religieuses. Et, ici, si une exception apparaît nécessaire, elle ne pourrait intervenir que sur l'avis *conforme* (c'est-à-dire l'autorisation) du comité permanent, pourvu ainsi d'un véritable droit de veto.

Enfin, reste à savoir comment les citoyens pourront accéder aux informations nominatives les concernant et, le cas échéant, les faire rectifier ou supprimer. Il ne suffit pas de proclamer le principe. Il s'ajoute à celui-ci des règles de procédure détaillées. Et si, sans doute, l'on retrouve ici encore la réserve concernant la sûreté de l'Etat et la défense nationale, c'est sous le contrôle du comité permanent qui, se substituant en quelque sorte à l'intéressé, peut vérifier que le traitement informatique dont les résultats ne sont pas accessibles aux intéressés est correct.

Naturellement, il ne s'agit pas de règles n'ayant que des sanctions civiles ou administratives : celles-ci doivent être assorties, à l'encontre de ceux qui les méconnaîtraient, de peines pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement.

Tout cet appareil juridique, loin de constituer un palliatif à des maux prétendument inévitables, aurait pour résultat de les supprimer ou de les empêcher de naître. Il interdirait en particulier la centralisation, officielle ou clandestine, des renseignements concernant chacun de nous, assurerait le cloisonnement de l'information et sa canalisation en circuits spécialisés ne donnant pas prise sur la personnalité des individus, établirait le contrôle des objectifs et des moyens des traitements informatiques se rapportant nominativement aux personnes dans le secteur public et dans le secteur privé, permettrait à chacun de nous de savoir où et dans quels termes il fait l'objet d'enregistrements et d'élever, le cas échéant, une contestation. Et, il faut insister sur ce point, ceci concerne aussi bien la puissance publique que les entreprises ou organismes privés.

Que le rapport et les projets de la commission informatique et libertés soient intervenus à l'initiative de l'exécutif ne légitime pas, si l'on veut être honnête, le scepticisme, alors que la commission et ses collaborateurs, notamment les équipes de travail de la chancellerie et du Conseil d'Etat ont travaillé avec une parfaite indépendance et ont pris, comme on l'a dit plus haut, les contacts les plus larges. Qu'ils aboutissent finalement à un corps de règles et de procédures juridiques ne les disqualifie pas : jusqu'ici on n'a pas trouvé mieux pour garantir les droits des citoyens.

Sans doute — et le rapport lui-même le note — tout cet appareil ne sera efficace qu'autant que la France demeurera un régime de démocratie — et de démocratie pluraliste (c'est la même chose). Mais si, sous une forme quelconque, une dictature devait un jour s'installer chez nous, elle emporterait bien d'autres choses que la future loi proposée par la commission informatique et libertés, à commencer par la presse elle-même. C'est l'une des raisons, entre autres, pour lesquelles il vaut mieux profiter de ce que nous n'en sommes pas là pour renforcer et établir les institutions et les procédures qui peuvent nous éviter d'y tomber.

GEORGES VEDEL.

A Bar-le-Duc

L'EXPLOSION ...L'USINE STEIN-SURFACE A CAUSÉ LA MORT ...DE TROIS PERSONNES

...ès l'explosion qui s'est pro... le 7 octobre, dans un atelier ...sine Stein-Surface, à Bar-... (Meuse), et après la mort, ...ndemain, d'un ingénieur, ...aude Labarbarie, trente et ...s (*le Monde* du 10 octobre), ...autres personnes ont suc... à leurs blessures, le ...obre, au centre des grands ... de Metz. Il s'agit de ...Jacky Jendy, vingt-huit ans, ...ichel Quantin, trente-huit ...tous deux techniciens de ...entreprise spécialisée dans ...nstruction de fours indus.... Les trois hommes avaient ...rièvement brûlés par les ...tions du contenu d'une cuve ...t à la combustion de résidus ...oduits chimiques.

DEUX POLICIERS SONT CONDAMNÉS ...UR AVOIR RANÇONNÉ ...DES NORD-AFRICAINS

...eizième chambre correction... de Paris a rendu, vendredi ...tobre, un jugement visant ... inspecteurs de police, ... Louis Davaille, trente-...ans, et Daniel Centi, trente ...ui avaient rançonné au mois ...ars dernier des cafetiers ...africains du dix-neuvième ...issement, sous prétexte de ...viter des ennuis judiciaires. ...mier a été condamné à deux ...s d'emprisonnement, dont ...vec sursis, le second à trois ...s, dont une avec sursis. ...ribunal a souligné la *« par...re gravité des faits... à rai... la qualité de fonctionnaires ...ice »* des prévenus.

DÉFENSE

EN 1976

Le budget du S.D.E.C.E. augmentera plus vite que les crédits militaires

Selon les estimations financières soumises à l'approbation du Parlement, le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (S D E C E) enregistrera l'an prochain une progression de ses crédits supérieure à la hausse moyenne de l'ensemble des dépenses militaires. Le budget de fonctionnement (rémunérations et entretien des matériels) du SDECE, qui devrait s'élever à plus de 96 millions de francs de crédits de paiement pour 1976, sera en augmentation de 18,8 % environ, alors que le ministère de la défense, auquel sont rattachés les services de renseignements, prévoit une hausse de 17,5 % de l'ensemble des dépenses ordinaires. Le budget d'équipement du SDECE, soit 29 millions de francs d'autorisations de programme, devrait s'accroître de 23,8 %, alors que la totalité des dépenses en capital du ministère de la défense enregistre une augmentation sensiblement inférieure à 11 %.

De telles comparaisons sont cependant à nuancer, du fait que le budget du SDECE demeure volontairement discret sur certaines opérations. En particulier, les traitements des personnels civils et militaires qui servent à l'étranger sont payés, en totalité ou partiellement, sur des fonds spéciaux, et il est reconnu que les services de renseignements, en France, disposent de l'équivalent de deux à trois années de budget d'avance s'il leur fallait, d'aventure, financer certaines opérations dans la clandestinité. Pour 1976, le projet de budget du SDECE, qui sera discuté au Parlement, s'élève à environ 114,5 millions de francs de crédits de paiement, à en croire les documents officiels, soit à peu près le double du montant des crédits alloués en 1969 à ce service et à l'ex-groupement des contrôles radio-électriques, qui s'est fondu depuis avec le SDECE après avoir quitté le Mont-Valérien pour le fort de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis).

Les travaux d'équipement du SDECE ont trait l'an prochain, à toute une série d'opérations d'aménagement de son P.C., la cité administrative des Tourelles à Paris, et de rénovation de ses centres ou stations dans la région parisienne et à Djibouti. Des matériels modernes viendront compléter la chaîne nationale de radiogoniométrie pour la localisation des émissions clandestines, tandis que la station autonome de contrôle, à Alluets-Feucherolles (Yvelines), devrait recevoir une seconde antenne et de nouveaux équipements d'énergie électrique — soit la valeur de 13 millions de francs — pour l'interception des liaisons par satellites.

Il est prévu, d'autre part, de commencer les travaux d'aménagement d'un centre dit de transit opérationnel au camp de Cercottes (Loiret). Dans ces installations à quelques kilomètres d'Orléans, le SDECE pourrait disposer des spécialistes instruits et entraînés pour mener à bien certaines opérations clandestines à l'étranger. Ces travaux donnent à penser que le SDECE a été autorisé à développer, de nouveau, un service « action » à l'extérieur, qui a été longtemps mis en sommeil (1).

Si les effectifs du service semblent témoigner d'une relative stabilité, il apparaît, en revanche, que le SDECE a commencé de surmonter ses difficultés de recrutement, surtout pour ce qui concerne les spécialistes civils de la catégorie A issus, pour la plupart, des grandes écoles scientifiques ou de l'enseignement supérieur. Le SDECE fait appel, de surcroît, à de jeunes recrues du contingent — une centaine environ chaque année — qui sont rigoureusement sélectionnés et qui occupent des emplois de conducteurs, de secrétaires-dactylo, voire d'analystes, programmeurs et pupitreurs, depuis que le service utilise l'informatique pour la recherche des renseignements, la gestion administrative des personnels et la constitution d'un fichier central moderne. Le recrutement est beaucoup plus aléatoire pour les catégories C et D des personnels civils, en raison, notamment, de l'instabilité de la fonction et des servitudes (sélection psychologique, enquête de sécurité, travail de nuit, interdiction de se rendre dans certains pays étrangers) qui caractérisent des emplois subalternes, en outre moins bien rémunérés.

L'encadrement militaire a cessé, pour le moment, d'être déficitaire, depuis que le directeur général du SDECE, M. Alexandre de Marenches, a obtenu — avec la création d'un certificat technique, d'un diplôme technique et d'un brevet technique selon le niveau du candidat — qu'un passage dans les services spéciaux ne retarde pas trop le cours de la carrière d'un officier ou d'un sous-officier d'active.

(1) Le choix du camp de Cercottes pourrait aussi s'expliquer par la présence, à proximité, de la base aérienne d'Orléans-Bricy, où sont stationnés des avions de transport Transall, dont certains sont spécialisés dans des missions difficiles telles la récupération de ressortissants français au Cambodge ou le largage au Tibesti de deux postes émetteurs pour faciliter les négociations avec M. Hissène Habré.

● *Les Etats-Unis, la France et la République fédérale d'Allemagne* ont signé un accord de coopération pour le développement et la production du missile antiaérien franco-allemand Roland-2. Cet accord, signé le mercredi 8 octobre par les trois pays, prévoit que le système — plate-forme radar, missile — serait produit aux Etats-Unis en même temps qu'en France et en Allemagne. Le ministère américain de la défense avait annoncé en janvier (*le Monde* du 11 janvier) qu'il comptait doter l'armée américaine du missile sol-air Roland-2, et le nouvel accord prévoit que les industriels des pays concernés mettront au point les modalités de la cession, par Bonn et Paris, de la licence de fabrication aux Etats-Unis.

ÉDUCATION

LA TITULARISATION DES MAITRES AUXILIAIRES

Une lettre de M. Guy Bayet

M. Guy Bayet, président de la Société des agrégés, nous a adressé la lettre suivante :

Dans *le Monde* du 18 septembre 1975, M. Yves Agnes, dans un article intitulé : « Y a-t-il trop ou pas assez de professeurs ? », parlait « des étudiants des universités pour lesquels les concours de CAPES et d'agrégation constituent souvent leur seule chance d'accès à un emploi stable, et de la concurrence entre auxiliaires et nouveaux titulaires dans le secondaire ».

Dans *le Monde* du 2 octobre 1975, après avoir cité un paragraphe sur six d'un communiqué où j'estime qu'il est « scandaleux de prévoir la titularisation, dans les cinq prochaines années, de 80 % des 20 000 maîtres auxiliaires de lycées et collèges, alors que 80 % des 30 000 étudiants candidats au CAPES en 1975 ont échoué à ce concours, qui est pour eux l'unique moyen de devenir professeur titulaire ». M. Yves Agnes ajoute : « Si l'on suivait M. Bayet, le malheur des uns devrait faire obligatoirement le bonheur des autres. »

Alors je pose la simple question suivante : si M. Yves Agnès critique — et c'est son droit — ma déclaration, il ne peut pas — et c'est son devoir — ne pas faire son autocritique pour son article du 18 septembre.

[Reconnaître qu'il y a dans les faits — et notamment parce que le ministère diminue les créations de postes — concurrence entre les maîtres auxiliaires en exercice et les étudiants candidats au CAPES est une chose. Une autre est de trouver « scandaleuse » la titularisation de ces auxiliaires. Ajoutons, pour ne pas faire mentir les chiffres, que prévoir la titularisation de vingt mille auxiliaires en cinq ans demande quatre mille postes chaque année, alors qu'il y a eu trente-six mille six cent cinq candidat et non trente mille au CAPES en 1975.

En aucun cas l'enseignement ne pourrait fournir un débouché aux quelque vingt-cinq mille licenciés en lettres et sciences qui « sortent » chaque année des universités.]

A Paris

LA GRÈVE TOURNANTE DES INSTITUTEURS A PRIS FIN LE 10 OCTOBRE

La grève tournante des instituteurs parisiens, lancée par le Syndicat national des instituteurs (« le Monde » du 9 octobre), qui touchait, le vendredi 10 octobre, les 1er, 6e, 10e, 12e et 18e arrondissements de Paris, a été, comme les jours précédents, très largement suivie. Selon les sondages du rectorat, la proportion de grévistes dans l'enseignement élémentaire a été de 64 % le 9 octobre et de 67 % le 10. Dans les classes maternelles, la proportion était respectivement de 91 % et de 77 % ces deux jours. Pour la dirigeants du S.N.I., elle aurait dépassé, le 10 octobre, 80 % dans les classes maternelles.

Après les déclarations de Mme Lesur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, chargée de l'enseignement pré-scolaire, annonçant la réalisation d'un plan triennal prévoyant la construction de deux cent quarante et une classes (« le Monde » du 11 octobre), le responsable de la section parisienne du S.N.I. a déclaré qu'il restait « circonspect » sur la réalisation de ce projet. Le S.N.I. a, en outre, rappelé son opposition aux classes maternelles de plus de trente-cinq élèves et à la répartition dans d'autres classes des élèves dont l'instituteur est absent.

● *La directrice d'une école maternelle de Clayes-sous-Bois (Yvelines)*, qui avait été menacée de suspension pour avoir refusé d'accueillir des élèves supplémentaires (*le Monde* du 4 octobre), a repris ses fonctions avec neuf élèves en plus. Elle n'a pas été sanctionnée, mais a reçu un avertissement verbal du recteur et de l'inspecteur d'académie.

CARNET

Réceptions

— M. Ri Mong Ho, représentant commercial, a donné, jeudi 9 octobre, une réception à l'occasion du trentième anniversaire de la fondation du Parti du travail de Corée.

Naissances

— Jean-Paul et Marie Brault et leurs parents,
M. et Mme André Brault,
M. et Mme Max Stern,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Claire,
Paris, le 7 octobre 1975.

Décès

Fernand POLI

On apprend la mort de notre confrère
M. Fernand POLI,
rédacteur en chef
du « Journal de la Corse »,
décédé à Ajaccio le 4 octobre, dans sa soixante-quinzième année.
Ses obsèques ont eu lieu le 6 octobre.

[Né en 1901 à Bastia, Fernand Poli débute au « Petit Bastiais » comme rédacteur avant d'en être le directeur jusqu'en 1932. Il prend alors la direction du « Journal de la Corse », le plus ancien des journaux français. Polémiste, Fernand Poli s'en prend à Mussolini lorsque celui-ci manifeste des visées en direction de la Corse.

Pendant l'occupation, Fernand Poli participe à la constitution du réseau F.F.L. Action R2 que dirige Fred Scamaroni, dont il devient l'adjoint direct. Arrêté pour ses activités clandestines en 1943, il est déporté dans les Abruzzes par les autorités italiennes.

A la libération, Fernand Poli s'installe à Paris mais continue de collaborer au « Journal de la Corse ».]

— Les familles Beinglas, Sigal, Macline,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Sami BEINGLAS,
survenu le 8 octobre 1975 en son domicile à Suresnes, dans sa soixante-cinquième année.
On se réunira au colombarium du Père-Lachaise, mercredi 15 octobre à 10 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Paul CHALLAMEL,
née Marthe Poisson,
s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 9 octobre 1975, munie des sacrements de l'Eglise, à l'âge de soixante-dix ans.
La messe d'enterrement aura lieu le mardi 14 octobre à 10 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier (12, place du Président-Mithouard, 75017 Paris), sa paroisse.
« Je suis la résurrection et la Vie. »
(Jn. 11/25.)
108, rue du Bac,
75007 Paris.

— Fougères, Paris, Versailles.
Le docteur Hugues Picot,
M. et Mme Yann Clerc et leurs enfants,
Me et Mme Bernard Lemetayer et leurs enfants,
Les familles Guilloux, Blanchet, Janvier, Van Tenten, Bourgey et Bertin,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Maurice PICOT,
née Marguerite Blanchet,
survenu le 10 octobre dans sa soixante-sixième année, en son domicile, 3 bis, boulevard Jean-Jaurès, à Fougères.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Léonard, le lundi 13 octobre à 10 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Charles Pourcher,
M. et Mme Bertraneau,
Astrid et Renaud Pouchar,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 9 octobre 1975, de
M. Charles POURCHER,
officier de la Légion d'honneur,
Les obsèques auront lieu le mercredi 15 octobre à 10 h. 45, en l'église Sainte-Marguerite du Vésinet.
53, avenue du Grand-Veneur,
Le Vésinet.
81, rue de Paris,
Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

— Le conseil de surveillance et le directoire,
Le personnel navigant et sédentaire de l'Union industrielle et maritime,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 9 octobre 1975, de
M. Charles POURCHER,
membre du conseil de surveillance,
ancien directeur général,
ancien membre du directoire,
qui s'est dévoué au service de la société depuis 1925.
36, rue de Naples,
75008 Paris.

— Le conseil d'administration de l'Union des remorqueurs de l'océan a le regret de faire part du décès de
M. Charles POURCHER,
membre du conseil d'administration,
survenu le 9 octobre 1975.
36, rue de Naples,
75008 Paris.

Anniversaires

— Le 13 octobre, pour le troisième anniversaire de la disparition de
M. Zinovi JUDOVICI,
époux regretté de Mme Z. Judovici, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

— Le 13 octobre, pour le troisième anniversaire de la disparition de
M. Zinovi JUDOVICI,
président-directeur général
de la société des pétroles Miroline, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et restent fidèles à son souvenir.

— Pour le septième anniversaire de la mort du peintre
Serge POLIAKOFF,
un service aura lieu en la cathédrale russe Alexandre-Newsky, rue Daru, le samedi 11 octobre à 19 h. 30.

Remerciements

— Les parents, les frères et sœurs de
Luc SAVERNY,
disparu à l'âge de vingt et un ans, remercient bien vivement tous ceux qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, et leurs larmes, leur ont témoigné de la sympathie dans cette cruelle épreuve.

— M. Charles Andrès, son époux, Marie-France et Martine-Charlotte, ses filles,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur peine lors du décès de
Mme Nathalie ANDRES.

Visites et conférences

— La section U.F.C.S. du seizième propose un cycle de huit conférences : « Les problèmes sociaux. Les inégalités. Les solutions possibles ». Renseignements auprès de Mme Driol, 55, avenue Théophile-Gautier, 75016 Paris. Début du cycle, lundi 3 novembre.

DIMANCHE 12 OCTOBRE

VISITES ET CONFERENCES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 10 h. 30, 31, rue de Condé, Mme Lamy-Lassalle : « Le Petit Luxembourg ». — 15 h., 24, rue du Commandant-Guilbaud, Mme Détrez : « Le Parc des princes ». — 15 h., 63, rue de Monceau, Mme Legregeois : « Les collections du dix-huitième siècle de M. de Camondo ». — 15 h., 20, rue de Condé, Mme Lemarchand : « Dans les pas de Pascal ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Philippe : « Hôtel de Sully ». — 15 h., devant l'église, Mme Vermeersch : « De Saint-Philippe-du-Roule à l'Hôtel S. de Rothschild ». — 15 h., 24, rue Pavée, Mme Zujovic : « L'hôtel Lamoignon ». — 15 h. 30, hall gauche du château, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

CONFERENCE. — 16 h. 45, Notre-Dame de Paris, Dom Grammont, abbé du Bec-Hellouin : « Techniques et liberté de la prière » (Recherches et expériences spirituelles « Libres dans l'Esprit »).

LUNDI 13 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., devant la cathédrale Saint-Louis, à Versailles, Mme Carcy : « Les jardins Balbi et le potager du roi ». — 15 h., 292, rue Saint-Martin, Mme Détrez : « Abbaye Saint-Martin-des-Champs ». — 15 h., 77, rue de Varenne, Mme Lamy Lassalle : « Hôtel Peyrenc de Moras ou de Biron ». — 15 h., jardin de Cluny, place Paul-Painlevé, Mme Legregeois : « De Cluny à Saint-Julien-le-Pauvre ». — 15 h., métro Maubert-Mutualité : « Musée de la police » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., 20, rue de l'Annonciation : « Le vieux Passy en automne » (Mme Hager). — 15 h., Musée des monuments français : « Poitou et Charentes : œuvres romanes » (Histoire et archéologie). — 15 h., 58, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly : « L'hôtel Club-Méditerranée » (Paris et son histoire). — 15 h., 18, rue Vivienne : « La tapisserie d'Aubusson » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai de Conti, M. Georges Poisson : « Saint-Simon et son système politique ». — 20 h. 30, centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, professeur E. Levinas : « L'homme dans la doctrine de Rabbi Haïm de Volozin » (Centre universitaire d'études juives).

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

LE 13 OCTOBRE

S. 1. — Tableaux modernes. S.C.P. Loudmer/Poulain.
S. 5. — Timbres, livres, argenterie, figurines historiques. Me le Blanc.
S. 6. — Meubles et objets d'ameubl. anc. et style. Me Boisgirard.
S. 8. — Bijoux, objets de vitrine, argenterie anc. et moderne. MM. Promanger, Dillée, Déchaut, Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 10. — Collection Paul Morange (Vente après décès) Armes anciennes Souvenirs historiques. M. Charles, Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 12. — Meubles. Me Pescheteau.
S. 13. — Bibel., meub. rust. Me Oger.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Les architectes, l'architecture et la loi

(Suite de la première page.)

Car, du point de vue de la profession, la situation est grave. Elle conduirait, si elle se maintenait, à la disparition, progressive mais inévitable, de l'architecte dans une bonne part de la construction. L'architecture court à l'industrialisation. Elle tend à la conception de « modèles » et à la réalisation de « séries », système qui peut conduire à réduire considérablement le champ de l'architecte habitué à l'intervention directe du « sur mesure ». D'où la réaction purement « corporatiste », « poujadiste » même et qui fait apparaître le président du Syndicat des architectes français, M. Alain Gillot, comme un Gérard Nicoud de l'architecture. Pour lui, le projet de loi tend à modifier les structures de production de telle sorte que l'architecte risque d'être le grand oublié. Ne survivraient, dans cette profonde opération de « darwinisme architectural », que les « grandes divas » de la création, auxquelles on ferait appel pour des projets exceptionnels, là où le monumental et le prestige seraient nécessaires. Mais pour le commun, il ne restera plus, là comme ailleurs, que la production industrielle, la grande série, le « prisunic » de l'architecture.

On le voit bien, les architectes n'ont pas tardé à élargir leur point de vue et à y intégrer les revendications informulées de la majorité sur la récusation de la qualité de l'environnement urbain.

On peut, à bon droit, se demander pourquoi les architectes ont tant attendu pour porter sur la place publique des critiques de fond sur le système bâti. S'ils retrouvent une unanimité qu'ils n'ont jamais eue, disent leurs détracteurs, c'est que, dans la construction comme ailleurs, les affaires vont mal. Pour leur part, les architectes ont le sentiment d'avoir été « refaits » dans ce projet de loi, qui voudrait institutionnaliser une tendance déjà sourdement inscrite dans les faits : la liquidation de la forme libérale et indépendante de cette profession.

Depuis trente ans, les architectes ont beaucoup construit. En fait, ils ont préparé le terrain à l'industrialisation du bâtiment. Bien des constructeurs ont pris l'habitude de les « oublier », préférant le circuit court qui passe par le seul bureau d'études d'ingénieur, techniquement plus crédible, offrant peu de génie mais beaucoup d'efficacité. « *Or sans invention ni originalité, l'architecture n'avance pas*, disent les architectes. *Tout ce que nous avons construit est loin d'être exemplaire, tant s'en faut, mais le meilleur de l'architecture en France est dû aux architectes. Nous allons vers une période sombre et triste de l'architecture. Elle sera plus bloquée que jamais. On se prépare, avec ce projet de loi, à faire l'économie du pari dans l'inconnu que représente tout programme d'architecte lorsqu'il est vraiment créé.* »

Pour le système industriel, l'idéal serait d'arriver à coder les programmes pour les mettre en ordinateur. L'architecte est déjà exclu de la conception des espaces intérieurs plus ou moins normalisés dans toute construction de bureaux et de logements. Sa part active dans le processus de la construction va en s'amenuisant, celle des ingénieurs en se développant. On fait surtout appel à l'architecte pour dessiner les façades, l' « emballage » changeant selon la mode de l'architecture. Le plus souvent, il n'en est plus que le carrossier ou bien le couturier-habilleur, mais rarement le concepteur et encore moins le maître d'œuvre qu'il était naguère.

Les architectes sentent confusément qu'ils sont déjà sur la pente qui va irrésistiblement modifier leur rôle et leur place dans le processus de la production architecturale. En France, leur sort n'est guère différent de celui de leurs confrères des autres pays industrialisés. Aux Etats-Unis, comme au Japon, là où la technologie du bâtiment est le plus développée, c'est le « style des promoteurs » qui fleurit. Et plus l'argent y est cher et la rentabilité outrancière, plus l'architecture risque d'être médiocre. Sauf dans les cas où l'on comprend que la beauté peut être, elle aussi, un facteur économique et que ce qui est mieux conçu se vend mieux.

Le monopole

C'est, en fait, l'essentiel de la position des hommes de l'art. D'où leurs revendications de fond : « Qu'on utilise des architectes pour faire de l'architecture. » En d'autres termes : le monopole sur ce qui se construit. Le monopole est, sinon le fond du débat, du moins l'un des points les plus litigieux qui séparent les syndicats d'architectes et le gouvernement. Une seconde pomme de discorde concerne le salariat des architectes. En réalité, le projet de loi reconnaît la nécessité de l'architecte et de l'architecture, puisqu'il a déclaré l'une d' « intérêt national » et donné aux autres un monopole sur les constructions publiques. Soit, en fait, 20 à 30 % du domaine bâti, le reste étant, selon le projet de loi, du domaine du marché libre. Recourt à l'architecte qui veut. Et, après tout, le recours au médecin n'est pas obligatoire. « *Etant données les pratiques en France, cela équivaudrait*, estiment les architectes, *à nous écarter d'une grande partie du marché.* »

Pour le gouvernement, le cas des architectes devrait être dissocié de l'architecture. M. Michel Guy ne déclare-t-il pas volontiers que Le Corbusier n'était pas architecte ? (Bien que sans diplôme, il est évident qu'il l'était). En effet, si le monopole était octroyé aux architectes, il ne garantirait nullement une meilleure architecture. Comment régler une qualité architecturale par la loi ? On n'hésite pas à rappeler des pratiques navrantes de certains qui ont fini par miner l'image de l'architecte et de l'architecture moderne dans l'esprit du public : « *S'ils arrachaient le monopole, on trouverait toujours des architectes pour signer des projets dans lesquels ils n'ont rien fait, et toucher leurs honoraires, comme cela arrive aujourd'hui trop souvent. Le monopole est, en fait, une affaire en or... Pas pour tous, mais pour ceux qui sont bien placés pour drainer les commandes. Et cela devra être changé...* », disent les concepteurs du projet de loi.

Le style des promoteurs

La possibilité faite aux promoteurs de salarier les architectes est l'autre point contesté par les syndicats d'architectes. C'est la porte par laquelle passe le « style des promoteurs » dans l'architecture. « *Nous serons ficelés et contraints de concevoir des plans selon les normes de rentabilité imposées par les promoteurs* », disent les syndicats. Pour le gouvernement, le problème est insoluble : si le salariat était interdit, il serait facilement détourné dans la pratique. Il n'est pas rare de voir aujourd'hui même — et les exemples sont fameux — des architectes reprendre à leur compte des projets imposés par les promoteurs. Et, dans le cas de *sociétés d'architecture*, on peut bien imaginer, observe-t-on, un promoteur finançant des parts d'architectes consentants... Cela existe...

Ainsi, le point de rupture entre les syndicats d'architectes et le gouvernement est surtout écono[...] Il semble que la position de[s pou]voirs publics pourrait s'assou[plir. A] côté du salariat des architect[es qui] dévaluerait leur position libé[rale et] indépendante, mais elle rest[e] ferme en ce qui concerne le [mono]pole. Pour le régler, le sec[rétaire] d'Etat à la culture veut s'appu[yer sur] l'opinion publique. Il envisa[ge de] lancer un sondage sur le [recours] obligatoire à l'architecte d[es] constructions dépassant 300 [mètres] carrés. C'était une disposit[ion du] premier projet de loi de l'arch[itecture] que la profession n'avait [pas] acceptée alors, mais qu'elle [voudrait] bien obtenir aujourd'hui. Elle [repré]sente un monopole des arc[hitectes] sur environ 80 % de la cons[truction] que la Rue de Valois avait a[bandonné] aux finances.

Si le projet suit son cour[s] (examen au Conseil d'Etat, au conseil des ministres pu[is] sur le bureau de l'Assemb[lée], débat risque d'être animé : le[s archi]tectes, à droite et à gauc[he] depuis longtemps le siège de [parle]mentaires.

Mais le projet pourrait bi[en être] à nouveau reporté. Pour la t[...] fois. Il faudra bien pourtant [...] la loi de 1940, contournée [...] jours par tous ceux qui cons[truisent] en France.

JACQUES MIC[...]

CE QUE PRÉVOIT LE PROJET DE LO[I]

« La qualité architecturale des constructions, leur harmonie avec les lieux avoisinants, le respect du caractère ou des limites des sites sont déclarées d'intérêt public », selon l'article premier du projet de loi.

● L'INTERVENTION DE L'ARCHITECTE. — L'Etat et les collectivités locales doivent faire appel à un architecte ou à une société d'architecture. La même obligation est imposée aux entreprises publiques et nationalisées, aux sociétés nationales et aux sociétés d'économie mixte, aux caisses des organismes de Sécurité sociale, d'allocations familiales ou de mutualités sociales agricoles, aux organismes recevant le concours financier de l'Etat ou des collectivités locales, aux organismes d'habitation à loyer modéré de droit privé.

● LE CONSEIL ARCHITECTURAL. — Dans chaque département, un service de conseil architectural, placé sous le contrôle d'un comité d'orientation, comprenant les élus locaux et géré par un directoire administratif, est créé. Ses missions sont multiples : sensibiliser le public à l'architecture et à l'urbanisme ; fournir gratuitement à toute personne désirant construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer une bonne insertion dans le site. Mais le conseil n'intervient pas dans l'architecture intérieure des constructions. La consultation du conseil architectural est obligatoire avant toute demande de permis [de] construire lorsqu'il n'y a [pas] de recours à l'architecte.

Le conseil architectural [sera] financé par une taxe addit[ion]nelle à la taxe locale d'équi[pe]ment.

● L'EXERCICE DE LA P[RO]FESSION. — Les archite[ctes] pourront constituer entre eu[x ou] avec d'autres personnes [des] sociétés d'architectes (soci[étés] civiles professionnelles, soci[étés] anonymes, sociétés à respon[sa]bilité limitée).

L'architecte pourra exercer [sa] profession selon le mode de [son] choix : à titre individuel sous [la] forme libérale ; en qualité d'[as]socié d'une société d'architect[es ;] de fonctionnaire ou d'agent [pu]blic ; de salarié d'une person[ne] privée ou d'un groupem[ent] privé ; en qualité d'associé d[e] toute société ou groupement q[uel] qu'il soit.

● L'ORGANISATION DE [LA] PROFESSION. — L'ordre [des] architectes est supprimé. [Un] conseil régional sera élu p[our] quatre ans au suffrage direct [par] tous les architectes inscrits [sur] la liste régionale. Il représent[e] la profession auprès des pouv[oirs] publics et aura qualité d'agir [en] justice en vue de la protect[ion] du titre d'architecte.

Un conseil national des arc[hi]tectes, composé de neuf pré[si]dents de conseils régionaux, [sera] élu tous les quatre ans [par] l'ensemble des présidents [régio]naux.

SPORTS

Automobilisme

M. PIERRE UGEUX EST ÉLU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SPORTIVE INTERNATIONALE

M. Pierre Ugeux a été élu vendredi 10 octobre, à Paris, président de la Commission sportive internationale (C.S.I.), en remplacement de M. Paul-Alphonse de Metternich, qui devient président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA). La première difficulté que M. Ugeux aura à surmonter concerne le différend qui oppose les constructeurs de formule 1 aux organisateurs de grands prix. Les constructeurs ont émis des prétentions financières jugées irrecevables par les organisateurs et par la C.S.I. Ils veulent en effet que la garantie passe, par grand prix, de 886 000 francs à 1 600 000 francs, soit une augmentation d'environ 80 %. La contre-proposition des organisateurs fait état d'un relèvement de la garantie de 12 % l'an, mais ils seraient prêts à aller au-delà.

Constructeurs et organisateurs sont convenus de reprendre contact avant le 1er novembre. Faute de trouver un accord, le championnat du monde des conducteurs 1976 pourrait être remis en cause, du moins dans sa forme habituelle. S'il semble qu'une rupture n'est guère possible, l'occasion est à saisir pour la C.S.I. de démontrer, pour une fois, son autorité, comme de jouer les arbitres utiles.

GOLF. — *Après le deuxième tour du Trophée des champions, qui se dispute à Saint-Nom-la-Bretèche, le Britannique Jacklin (137 coups) précède le Sud-Africain Player (138) et les Américains Watkins (142) et Palmer (143).*

ENVIRONNEMENT

Le parti socialiste propose la formation de mille deux cents spécialistes anti-pollution par[...]

Dijon. — « *Nous sommes d'accord avec M. Poujade : le ministère de l'environnement est bien le ministère de l'impossible.* » Cette allusion au titre de l'ouvrage que l'ancien ministre de l'environnement vient de publier a d'autant plus de sel qu'elle a été faite à Dijon même — dont M. Poujade est maire — au cours d'une conférence de presse que le parti socialiste consacrait le vendredi 10 octobre à la protection de la nature. C'est Mme Christiane Mora, déléguée nationale à l'environnement et membre du bureau politique du parti, qui a lancé la formule. Elle a ajouté : « *Le ministère est celui de l'impossible parce que nous sommes en régime capitaliste.* »

Selon les socialistes, la recherche du profit, et elle seule, explique l'appropriation des biens collectifs que sont l'air, l'eau, le sol et leur détérioration par des déchets toxiques. Si le système voulait vraiment résoudre les problèmes d'environnement, il remettrait en cause les fondements économiques et politiques. Conclusion : seul, le socialisme peut fournir la solution.

Le parti socialiste demande que soient considérablement renforcées les compétences du ministère de l'environnement et que l'on recrute des spécialistes de l'anti-pollution au rythme de mille deux cents par an. A ce propos il a rendu public un document technique intitulé : *Propositions pour une politique d'élimination des pollutions et des nuisances dans le cadre du VIIe Plan*, qui est fort bien charpenté, dont les objectifs sont ambitieux mais qui a le mérite d'être chiffré, y compris au chapitre des dépenses. D'évidence, si elle était au pouvoir, la gauche serait aussi capable de combattre les pollutions que la majorité actuelle.

De notre envoyé spécial

Mais le voudrait-elle et le pourrait-elle davantage et surtout pourrait-elle assurer une gestion plus écologique des ressources naturelles ? Le parti socialiste devrait vaincre la méfiance de ses partenaires communistes et même de nombreux syndicalistes qui montrent plus que de la réticence à l'égard de ce luxe qu'est pour beaucoup d'entre eux la sauvegarde de l'environnement.

M. François Mitterrand, qui avait jusque-là laissé sa déléguée Mme Mora monter en ligne, a été interrogé sur ce point. « *Il est vrai que le parti communiste est méfiant sur ce type de débat*, a-t-il reconnu, *mais si nous avons des divergences, elles sont moins profondes que celles qui nous séparent de la droite.* »

Demeure tout de même le problème de fond : celui de la croissance accélérée, dont tout le monde reconnaît aujourd'hui qu'elle n'est plus compatible avec une saine gestion de nos ressources et de notre cadre de vie. « *Après la dernière guerre*, a dit M. Mitterrand, *la société capitaliste comme la société co[mmu]niste ont voulu battre des rec[ords,] 6 %, 7 % de croissance, on [a cru] que c'était le progrès. Mais [on a] détérioré les équilibres nat[urels.] Le programme commun [lui-]même annonçait 8 % de [crois]sance. Cela n'était pas un ob[jectif] désirable.* »

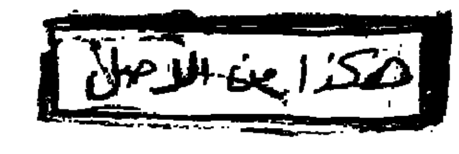
Mais l'environnement, par [qui] serait-il géré ? Mme Mora [avait] affirmé en commençant : « [*Nous*] *aurons un ministère de l'[envi]ronnement qui ait la haute [main] sur l'aménagement du terri[toire] et ait à connaître de tout p[rojet] industriel.* » En terminant, M. [Mit]terrand, lui, fit la propos[ition] inverse. « *Pour moi*, dit-il, *le ministère de l'industrie devrait coiffer l'aménagemen[t du] territoire et la qualité de la [vie.]* » Cette contradiction — loin d['être] purement formelle — est rév[éla]trice. Elle montre qu'au sein [du] parti socialiste comme dans [les] autres formations politiques [il y a] ceux qui croient que les [pro]blèmes d'environnement s[ont] sérieux, fondamentaux... et [les] autres, qui les tiennent [pour] marginaux. Mais ce sont [les] seconds qu'on écoute.

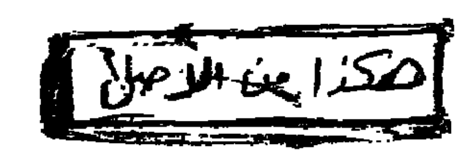
MARC AMBROISE-RENDU

● UN « POS » POUR LA CAPITALE. — Le Plan d'occupation des sols de la Ville de Paris est rendu public, par arrêté préfectoral du 10 octobre. Ce plan règle pour dix ans l'urbanisme de la capitale. Il fixe, parcelle par parcelle, les coefficients d'occupation des sols, les emprises, la hauteur des immeubles et affectation des bâtiments. Il réglemente l'implantation des emplois et la création des espaces verts.

Ce plan devra être soumi[s à] l'enquête publique. Il p[ourra] être consulté à la direction [de] l'urbanisme et du logement [de] la capitale, 17, boulevard M[or]land, 75004 Paris.

● U.T.A. EN ANGOLA. — [La] compagnie française U.T[.A.] ouvre, à compter du lu[ndi] 13 octobre, une ligne Par[is-]Luanda en Angola. Cette li[ai]son hebdomadaire sera expl[oi]tée avec un DC-8.





Le Monde aujourd'hui

BONHEUR, QUOI

[U]ne femme de quarante ans

[C]'EST une femme de quarante ans vivant en France. Dans son pantalon bleu très mou- son corsage léger et fleuri, des lunettes d'écaille aux légèrement teintés, on la heureuse. Au volant de sa Mercedes, elle tue le temps routes, à 140 km à l'heure. me défoule », dit-elle — et ceinture de sécurité. Au vil- on la connaît pour cette auto issante, pour sa mise trop pour être honnête, pour son chef d'entreprise. De leur cou- gâché il ne reste qu'elle et visiteur, cet ami, ce voyageur » n'est qu'un souvenir de mari, absence même lorsqu'il est là. lons-la Corinne pour brouiller istes.

Je ne suis pas Mme Bovary. » éférence n'est pas venue au d car le décor y est tout entier. r physique et humain de cette nce centrale où le moindre est épié, la plus courte pro- de remarquée. D'autant plus si ne craint pas de se montrer : ne va au café, elle fume des s et se montre avec de jeunes . « *J'ai mauvaise réputation. ins pensent même que je cou- avec mon fils aîné qui a dix- ans et que j'accompagne au all. Je m'en fiche.* » Voire : peut être insensible au poids réputation, aux mille mesqui- s, coups d'œils cinglants, re- mes muets, chuchotements dus, qui constituent l'essentiel a vie sociale dans certaines de province et dans la plu- des villages.

histoire de Corinne n'a rien de arquable, elle est une succession ils. Cette Parisienne qui n'avait jamais quitté la capitale vit depuis huit ans au milieu des bois. Cette épouse qui s'est mariée à dix-sept ans (« *je n'ai pas eu d'adolescence* ») n'est ni veuve, ni divorcée, ni séparée, et pourtant n'a plus de mari : « *Il est marié avec l'usine, je ne suis que sa concubine épisodique.* » Cette femme énergique n'a plus de métier : « *Je l'ai sacrifié il y a dix-huit ans pour élever mon fils. Aujourd'hui, mon fils m'échappe et je n'ai plus de métier.* » Quarante ans, le creux de la vague, le doute, l'avenir sans axe. Rien à construire. Leur retraite, beaucoup de femmes la prennent, de force, vers quarante ans. Combien d'hommes accepteraient cette épreuve du vide qu'ils imposent à leur femme ? « *Mon mari,* dit Corinne, *ne veut pas que je travaille. Il me dit aussi que j'ai quand même beaucoup de chance d'être toute l'année en vacances !* »

Vieillir

Autour de la maison de Corinne, les arbres se dressent comme des murailles. On a taillé dans une forêt compacte pour loger cette splendide villa qui pourrait figurer sur une couverture de revue spécialisée. Rien n'y manque : le chien joyeux, le toit audacieux, qui vient jusqu'au sol, *la table de jardin et les sièges* — en plastique blanc, — où l'on se détend en buvant un whisky dans des verres épais.

Ecoutons la chanson du bonheur : « *Je commence à vieillir. Je ne supporte plus les gens de mon âge. Ce qui me manque, c'est de parler, d'écouter aussi. J'ai eu deux maternités difficiles, forceps et tout, on amenait presque le cercueil de la mère et celui de l'enfant. Pour ça, je ne suis pas très douée. Mon mari refuse que nous ayons de nouveau un enfant. D'ailleurs, pour tout dire, il y a deux mois que nous n'avons pas eu de rapports physiques. Le soir, mon mari ne veut voir personne. On ne sort que rarement. D'ailleurs, dans ce pays, il n'y a que des gens inessentiels.* » Entre le chien, les enfants de passage, le mari intermittent, la belle-mère installée ici à demeure depuis trois ans, il y a beaucoup de vide dans la vie de Corinne. Elle tisse avec passion, tricote avec talent, tient son ménage, aime cuisiner, arranger sa maison, nettoyer, décorer.

Energique mais faible, Corinne a besoin de parler et de dire à quelqu'un ce qu'elle ressasse seule depuis des années au fond de sa prison dorée. « *Votre visite m'a fait du bien* », dit-elle à celui qui n'a rien dit. Parfois une larme révèle l'état de son âme, le niveau de son bonheur. Tout à coup on s'en va. A 15 kilomètres, il y a une ville, chef-lieu du département. Des rues mal pavées il y a quatre siècles. Un bar discret. Un costaud un peu pâle, la trentaine. On s'embrasse d'un air entendu. Assise sur ce tabouret de bar, sirotant une liqueur de framboise, Corinne a l'air encore plus jeune, mais moins bourgeoise. Après trois mots et dix minutes, on quitte le costaud : « *Parfois il me téléphone la nuit, quand il ne va pas bien. Il lui arrive de m'appeler maman* », dit Corinne en haussant les épaules, comme si sa vie n'avait aucune importance. Parfois la mort frôlée, comme une tentation : « *Cela m'est arrivé.* » Elle appuie à fond sur l'accélérateur.

BRUNO FRAPPAT.

LA MORT, PEUT-ÊTRE

Le boulanger de Barbières

S'IL n'en reste qu'un, ce sera le boulanger. Depuis qu'il a collé une affiche sur la porte de son magasin : « *Barbières ne veut pas mourir* », il n'est pas de Barbiérois plus décidé que lui à obtenir le sauvetage des tissages Dreyfus. Le matin au four, l'après-midi à la « *manif* ». Sauf empêchement professionnel, il n'a raté aucune des actions organisées depuis quatre mois par les cent vingt et un ouvriers licenciés. En tablier blanc, la tignasse farineuse, campé derrière son comptoir il ronchonne : « *Pour moi, c'est fichu si l'usine ne rouvre pas.* » Barbières ne compte que cinq cent trente-sept personnes, dont trois sur cinq vivent des tissages. « *Si tout ce monde doit déménager pour retrouver du travail, je n'ai plus qu'à fermer mon magasin. Et les deux épiciers aussi. Et au moins un des deux cafés. Et peut-être le bureau de poste.* »

Quelle stupidité si Barbières mourait ! Lorsqu'il parlait de transporter la ville à la campagne, Alphonse Allais avait dû imaginer pareil village. Minuscule, gris jaune, au bout de la plaine du Rhône, tout contre les monts du Matin, dans l'enfilade d'une gorge qui donne accès au Vercors. Avec un château en ruine au-dessus, un ruisseau à truites en contrebas, une longue rue de vieilles maisons, une petite place, des ponts de pierre à grandes arches, un hôtel-restaurant — débit de tabac — dépôt de journaux où l'on cuisine sur un poêle à bois dans un grand désordre de casseroles. Et, au milieu, le tissage, si peu encombrant qu'on peut ignorer sa présence. « *Ici la population n'a pas la mentalité ouvrière* », analyse le directeur d'école.

Pourtant, les houillères, autrefois, tenaient moins de place dans l'économie du Pas-de-Calais que les établissements Dreyfus dans la vie de Barbières. La bourgade a grandi avec l'usine, s'est nourrie de son activité. Ce ne sont pas les trois ou quatre exploitations agricoles subsistantes ni la carrière ni les artisans qui ont longtemps fait de Barbières « *le village le plus prospère de la Drôme* », comme titrait en 1962 *le Dauphiné libéré* : qui ajoutait : « *Voilà une commune enviée pour sa belle stabilité par tous les maires du département* ».

Pas une grève en cinquante ans

Barbières, c'était Dreyfus, et Dreyfus, c'était le bon Dieu. D'autant plus souverain et mystique qu'on le voyait une fois par an au village, quand il descendait de Lyon. Un directeur faisait marcher l'usine. « *On n'était pas inquiet.* » L'affaire paraissait solide ! « *Elle appartenait à des juifs* », explique un conseiller municipal.

Qui ajoute : « *Pensez donc, deux cent quarante-huit métiers, les trois huit pour cent cinquante personnes, 450 000 mètres de tissus et une quarantaine de millions (anciens) de salaires par mois, ainsi qu'une petite dizaine de millions d'impôts locaux par an.* »

Le « bonheur » en un mot, comme le disent maintenant les cent vingt et un ouvriers licenciés. Du moins, une forme de bonheur, pantouflarde, égoïste. En cinquante ans, pas un arrêt de travail à l'usine. En mai 1968, les grévistes montés de Romans s'étaient fait vertement reconduire. Jamais la moindre revendication, bien que les ateliers en pleine activité fassent plus de bruit que Concorde au décollage. « *Les ouvriers avaient une bonne mentalité* », regrette l'ancien directeur, aujourd'hui en retraite, avant d'assurer aussitôt : « *Tout de même, je ne les criais que quand il le fallait* ». Aucune section syndicale, « *M. Dreyfus ne l'aurait pas toléré.* » Tout juste un comité d'entreprise, « *seulement pour la forme* ». Le « bonheur », oui. Les femmes travaillaient de jour ; les maris, de nuit, de manière à se relayer auprès des enfants. Un maigre salaire de 1 500 - 1 600 F. « *Avec deux payes, ça permet de se faire construire une maison, d'acheter une DS.* » Le « bonheur », sûrement, puisque, à en croire le directeur de l'école, « *les enfants, dès le primaire n'avaient qu'un but : travailler à l'usine* ».

La crise

Quand, brusquement, en mars 1975, M. Dreyfus annonça le licenciement, en raison de la « *crise* », de quinze des cent quarante-cinq salariés, les ouvriers épargnés s'accrochèrent à leur « *Honnêtement nous n'avons rien tenté pour sauver les copains* », reconnaît M. Faucheil, porte-parole des ouvriers. « *Le patron avait dit qu'aucune autre tête ne tomberait.* » Le 31 mai, cent six ouvriers étaient remerciés, la société déposait son bilan avec un trou d'au moins 4 millions pour un chiffre d'affaires d'environ 20 millions. Le syndic ne gardait que vingt-quatre personnes.

Barbières tout entier eut alors un sursaut. En un tour de main, les cent quarante-cinq salariés de Dreyfus se retrouvaient syndiqués pour deux tiers à la C.F.D.T., pour le reste à la C.G.T. sans « *trop savoir pourquoi* » ils avaient choisi l'un ou l'autre syndicat. Le député socialiste, M. Fillioud, le conseiller général, le maire, les conseillers municipaux, le curé, l'instituteur, les commerçants, chacun dans le pays se mobilisait pour « *sauver* » le village. Dès le 31 mai, les salariés occupaient l'usine. En juin, ils « *séquestraient* » le secrétaire de mairie, l'institutrice et les enfants de la communale pour forcer l'attention des pouvoirs publics. En juillet, choqués par les souhaits de bonnes vacances que le président de la République avait adressés aux Français, ils lui écrivaient dans une lettre calligraphiée qu'ils voudraient bien « *avoir son bel optimisme et sa tranquille assurance* » mais que Barbières allait « mourir ». Un peu *plus tard*, ils *organisaient* une fête dans l'usine et montaient à Paris avec un « *cœur gros comme ça* » pour participer au rassemblement de la tour Eiffel. En août, ils se débrouillaient pour passer à Antenne 2.

Le temps fait son œuvre. Aujourd'hui si « *les responsables syndicaux ont encore le moral* », comme dit le préposé aux P.T.T., « *les autres se demandent s'ils ne devront pas quitter Barbières* ». Un seul industriel a montré de l'intérêt pour la reprise des *tissages, mais depuis quatre mois* il « *hésite* » à se décider.

La lassitude engourdit Barbières. L'équipe première de football, atteinte au moral, vient coup sur coup de prendre deux raclées. L'épicière ne va plus aux manifestations. Elle a toujours « *une grosse commande à préparer* » lorsqu'on tente de lui en parler. L'instituteur boude l'usine depuis la séquestration de sa femme. Derrière son guichet grillagé, au milieu de ses plantes vertes, le préposé des P.T.T. se fait doucement à l'idée que son bureau ne sera pas classé recette principale, bien que « *pour l'instant avec les mandats des 90 %* » il ait gardé toute son activité. Le plus gros agriculteur du pays opine qu'après tout, lui, ça ne le « *touche guère* ». M. le maire, tout en continuant de se battre — mais que peut faire un élu local dans cette galère ? — songe déjà aux coupes qu'il fera dans les projets communaux. Une maison des jeunes pour quoi faire ? Seul le boulanger... et il a bien raison le bougre. Pour une fois qu'un village se disait heureux !

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

Au fil de la semaine

LA CONFUSION ET LE DÉSARROI

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

[L]*ES casseurs des Champs-Elysées* : des « loubars » descendus de leurs banlieues pour détruire et piller. Ils sont entraînés par les gauchistes et encadrés par des spécialistes de la [gu]érilla, c'est clair. Il a bon dos, Franco !

Un meurtrier de dix-sept ans condamné à mort : bravo, c'est [u]n fait, une crapule de moins. Les autres y regarderont peut-[êtr]e à deux fois avant de tuer.

Les voleurs de voitures, les « piqueurs », les petits malfrats : [mo]i, monsieur, j'en guillotinerais trois ou quatre, pour l'exemple. [Ça] serait tout de suite réglé. Et puis aussi quelques trafiquants [de] drogue, sans oublier les salopards qui truquent le tiercé. Et [pou]r les autres, c'est simple : les étrangers, au moindre faux pas, [deh]ors. Les hippies, à la tondeuse ; et tout ce joli monde, au travail [forcé]... fait.

Encore une prise d'otages, encore un hold-up : mais qu'est-ce [qu']on attend pour tirer dans le tas, et tant pis s'il y a de la casse ? [Ma]is voilà, on a peur, on veut tout expliquer, on excuse tout, on [les] encense et c'est tout juste si on ne les félicite pas, comme l'autre [qui] a tué un ou deux encaisseurs ou bijoutiers, je ne sais plus, et [qui] vient de publier un livre. Il n'y en a plus que pour les truands ; [les] honnêtes gens, eux, ils peuvent bien crever.

Ceux qui se font justice eux-mêmes, je ne les approuve pas, [vous pens]ez bien, mais je les comprends. A leur place, j'en ferais autant. [Et] vous, qu'est-ce que vous feriez si vous étiez attaqué ? Vous ne [vou]s défendriez pas, peut-être ?

Tout cela, je vais vous dire, c'est la faute de la famille : [les] parents n'ont plus aucune autorité. Et de l'école : les instituteu[r]s ne font plus leur métier. Et des curés : tous communistes, [la] religion, ils s'en moquent. Du gouvernement aussi, il n'est pas [ass]ez énergique. Et de la justice qui ne frappe pas assez fort. La [poli]ce, elle n'est jamais là quand on a besoin d'elle. Ah ! s'il [n'y] avait pas eu mai 68, et le cinéma porno, et la moto, et la [télé]vision, et la presse, tout ça n'arriverait pas. Et puis ils ont la [vie] trop facile, ils ne veulent plus rien faire, il leur faut tout et [tou]t de suite. Moi, à leur âge...

Et, en chœur : Ah ! elle est belle la jeunesse d'aujourd'hui. [Que]lle époque ! Où allons-nous ?

⁂

A quelques variantes près, ce sont là des réflexions que l'on [ent]end, hélas, tous les jours en ce moment. Mais il y a aussi, au [rev]ers du disque, le jacassin d'en face :

Aux Champs-Elysées, ce sont des policiers en civil qui dis[trib]uaient les barres de fer et dirigeaient la manœuvre. Provo[cati]on, pour pousser au fascisme. D'ailleurs, on y est presque : [on] condamne à la guillotine un pauvre gosse et on libère, avec [des] excuses, un patron responsable de la mort d'un ouvrier. Pensez [don]c, un patron, c'est sacré.

Oui la délinquance augmente. Rien d'étonnant : tout est tru[qué]. La justice, elle est belle ! Six mois ferme au gamin qui [em]prunte une voiture, deux ou trois ans au malheureux qui barbote [que]lques sous dans la caisse, mais le grand fraudeur du fisc, [l'es]croc qui vole les économies des pauvres gens, ceux-là sont [acq]uittés, et encore, s'ils sont poursuivis, ce qui n'arrive pas sou[ven]t. La police, on ne la voit que trop, mais elle passe son temps [à f]aire la chasse aux chanteurs de rue, aux jeunes, aux immigrés, [aux] Africains surtout. Un jeune, un étranger, un homme mal [hab]illé, c'est un suspect, presque un coupable.

Quant aux petits voyous, on les met en prison pour des pec[cad]illes, et quand ils sortent, ce sont des vrais truands. Etonnez-[vou]s après cela de voir la criminalité augmenter !

Tout cela, je vais vous dire, c'est la faute de la société. [Cet]te civilisation de la consommation et du profit où l'argent est [roi,] l'injustice et l'inégalité qui crèvent les yeux. Et le chômage, [et l]es flics, et la misère, et les C.R.S. La matraque, et en avant [mar]che ou je cogne. Tous, toujours enfermés : à l'école, à la [cas]erne, dans le métro, à l'usine, au chômage, dans son clapier [dev]ant la télévision qui vous abrutit. Si vous trébuchez, en prison. [Si v]ous explosez, à l'asile. Quand vous êtes vieux, à la casse. Et [puis] au cimetière.

Cette vie-là, personne n'en veut. S'échiner pendant quarante [ans] au travail pour survivre jusqu'à une retraite misérable dont [on] ne profite même pas. A quoi bon se marier pour avoir des [enf]ants qui connaîtront la même existence sans joie et la bombe par-dessus le marché ? Tout ce qu'on voit est laid, la pollution envahit tout, tout ce qu'on mange vous empoisonne.

Et, en chœur : Saleté de société ! Ah ! elle est belle la France ! Il est beau le monde d'aujourd'hui ! Quelle époque ! Où allons-nous ?

⁂

Deux monologues parallèles où l'exaspération ici, le découragement là, faussent la perspective. Ce qui frappe, c'est l'amalgame qui met sur le même pied des évènements, des causes, des hommes qui n'ont aucune relation, aucun lien entre eux, sinon de pure coïncidence. Ce qui domine, c'est l'extraordinaire confusion qui règne dans les esprits, chez les plus intransigeants comme chez les plus généreux. Le responsable, c'est toujours l'autre : la famille, l'éducation, la jeunesse, l'étranger, le pouvoir, la permissivité d'un côté ; la société, les patrons, les adultes, le racisme, l'autorité, la répression de l'autre côté. Des abstractions, des entités à peine désignées par une image, un symbole et qui n'ont pas de nom, parfois pas même de visage.

Heureusement, il y a aussi Mme Jeannette Avelange. Vous ne la connaissez pas ? Elle a vingt-huit ans, un mari chauffeur routier, deux enfants bien gentils, de braves parents ; employée de bureau, elle habite Amiens, un F 4 au sixième étage d'une tour de la périphérie ; elle a un réfrigérateur, une machine à laver, la télé en couleurs dans son living, une R 12, elle prend ses vacances en août « parce qu'il y a du monde » et elle est heureuse, « bien comme je suis », dit-elle. C'est tout simplement « Mme France », la Française moyenne en tout, personnage mythique *découvert par un hebdomadaire avec l'aide des ordinateurs* d'un institut de sondage (1). Ecoutons-la.

Elle était enceinte le jour de son mariage, elle prend la pilule parce que deux enfants c'est bien assez, mais elle condamne l'avortement. Elle ne se sent pas enchaînée : « Me libérer ? De quoi ? » Elle n'est pas raciste, « mais quand même... ». Elle donne à ses enfants une éducation libérale mais « dans certaines limites ». Elle va à la messe à Pâques et aux Rameaux, dit une prière quand un enfant est malade, mais elle « ne croit plus à l'enfer ni au paradis ». Elle trouve que les ouvriers ont du courage quand ils font grève, mais juge « normal que les patrons aussi se défendent ». Elle est contre les manifestations, « qui sont souvent violentes ». Elle ne parle jamais politique parce qu'elle a « toujours peur que ça dégénère ». Cependant elle est « satisfaite » de Giscard, mais « elle aime assez Mitterrand ». Enfin, surtout, *elle avoue qu'elle a peur. Peur* « des prises d'otages, des agressions, des petits vols », peur de l'insécurité. Elle est, cette femme, pour la peine de mort.

Mme Jeannette Avelange est un symbole, une image, une abstraction elle aussi. Ce n'est pas sa faute si elle pense comme tout le monde et parle comme Léon Zitrone. Si elle est représentative, c'est d'abord de nos contradictions, de nos hésitations, de nos déchirements bien plus que de nos choix et de nos jugements. Pour la contraception, contre l'avortement. Pour la religion, mais sans la foi. Contre la politique qui divise, et moitié pour Giscard, moitié pour Mitterrand. Un peu raciste, plutôt libérale sinon libérée, mais pas trop quand même, prête pour le progrès à condition qu'il ne la dérange pas. Heureuse, bien sûr, mais avant tout inquiète. Désarroi et confusion encore.

Oui, il y a sans doute des êtres profondément malfaisants qui *peuvent se conduire comme des bêtes sauvages. Ces zombies imbéciles* et sanguinaires sont très rares, disent les médecins et les psychiatres, même parmi les criminels les plus endurcis. Croire en l'homme, n'est-ce pas refuser de les juger à tout jamais irrécupérables, même ceux-là, de les traiter comme de la vermine qu'il faut *écraser en détournant la tête ?*

« Cette condamnation à mort n'est que la première », écrit Jean Dutourd à propos du verdict de la cour d'assises de l'Oise. Cela donne froid dans le dos. N'y a-t-il vraiment d'issue que dans une répression de peur, aveugle, brutale, qui s'attaque aux effets et non aux causes ? Le courage, n'est-ce pas de refuser le désarroi qui fait perdre toute mesure et la confusion qui est le meilleur encouragement à la révolte, à la délinquance, au crime ? C'est si facile de condamner en bloc et sans nuances, si difficile d'essayer de comprendre, ce qui ne veut pas forcément dire tout pardonner.

(1) « Le Point » du 6 octobre. Enquête de l'IFOP.

ETRANGER

Reflets du monde entier

LE SOLEIL

Black is NOT beautiful

Contrairement aux Noirs américains, les Africains — et surtout les Africaines — ne paraissent pas encore convaincus que « *black is beautiful* », si on en croit le quotidien *LE SOLEIL*, de Dakar, qui écrit :

« *Le* khessal *est le résultat que l'on obtient lorsqu'on arrive par l'utilisation de certains produits à dépigmenter cette belle peau noire dont la nature nous a dotés et qui constitue, pourquoi ne pas le dire, le pilier de notre mot culturel.*

» *La pratique du* khessal, *au Sénégal, date d'il n'y a pas très longtemps. Un peu moins d'une dizaine d'années. Timide au début, et comme un virus elle a vite atteint plusieurs couches de la population pour connaître, à l'heure actuelle, une ampleur qui ne cesse, désormais, d'inquiéter jusqu'aux plus hauts responsables de ce pays. D'un bout à l'autre du territoire, des filières se sont organisées pour ravitailler des réseaux commerciaux « spécialisés » dans la vente de produits dits de* khessal. *Leur chiffre d'affaires atteindrait des sommes fantastiques. (...)*

» *Car l'un des points sombres (c'est bien le cas de le dire) du* khessal, *c'est qu'on ne peut s'en passer plus de deux jours sous peine d'avoir un corps multicolore : une zone complètement noire, une autre quelque peu éclaircie, et une dernière presque blanche.* »

Daily Mail

Des Américains bien tranquilles

Les services d'immigration américains n'ont jamais eu une grande réputation d'équité, mais selon la correspondante du *DAILY MAIL* à New-York, les choses ne s'arrangent vraiment pas. Le quotidien anglais écrit :

« *Cinquante personnes résidant aux Etats-Unis font actuellement l'objet d'inculpations pour crimes de guerre nazis. Deux d'entre elles — qui habitent New-York — ont dirigé des camps d'extermination et torturé des juifs. Un homme, en Pennsylvanie, a reconnu avoir tué des juifs et avoir pillé leurs biens.*

» *Depuis des années, les services d'immigration, si prompts à fondre sur John Lennon* (l'un des Beatles accusé de trafic de drogue) *se font tirer l'oreille pour poursuivre les enquêtes. Mais le Congrès s'énerve. Vincent Schiano, ancien avocat principal des procès pour immigration illégale, aussi.* « Quand je pense que, pendant les années 30, un malheureux Italien accusé d'un vol de poules n'avait aucune chance de couper à l'expulsion, je suis écœuré », *a-t-il déclaré.*

L'OPINION

Ramadan de famine

Le quotidien marocain *L'OPINION* n'est pas tendre pour la télévision locale. Il écrit :

« *De sa longue et sinistre carrière, la boîte nationale aux images n'a jamais atteint un niveau aussi bas pour ce qui est du « programme spécial » normalement réalisé chaque année tout au long du mois du ramadan.*

» *Ceci, quoiqu'elle n'ait jamais manqué d'expérience, avouons-le, dans le domaine des stupidités qu'elle cuisine dans la marmite des programmes avec un rare génie !*

» *Mais cette année le ridicule a dépassé toutes les limites puisque, en plus de la petite dose quotidienne d'intoxication filmée, la télévision marocaine est parvenue, on ne sait par quel miracle, à importer même des émissions spéciales et des débats religieux ! Nous n'avons rien contre le fait de diversifier la production (!) locale en ayant recours à des émissions égyptiennes ou libanaises, mais nous nous posons tout simplement la question : n'existe-t-il pas, au Maroc, des Oulémas et des hommes de religion capables de sauver les programmes de la boite aux images durant ce mois de ramadan ?* »

The Weekly Review

Quand les éléphants trinquent...

Les réserves d'animaux sauvages d'Afrique orientale ne sont pas des jardins publics, si on en croit l'hebdomadaire de Nairobi *THE WEEKLY REVIEW*, qui raconte :

« *Dans la réserve de Mikumi, à quelque 240 kilomètres de Dar-Es-Salaam, des éléphants sauvages se sont gorgés de fruits fermentés et, ivres, ont détruit tout ce qui se trouvait sur leur passage.*

» *Le rapport mensuel de la direction des parcs nationaux de Tanzanie indique que les pachydermes ont mangé un type de fruit qui fermente sur l'arbre. Les gardiens les ont vus soudain se mettre à trompetter, barrir, jeter des arbres à terre et pourchasser les autres animaux. Des visiteurs ont été témoins de scènes dramatiques quand les éléphants ont chargé la faune...* « C'était un spectacle inoubliable », *a rapporté un officiel, visiblement encore secoué par l'aventure* ».

NEW YORK TIMES

Les enfants du cabernet sauvignon

« *Les vendanges sont presque terminées chez Carl Banholzer*, écrit le *NEW YORK TIMES*, *mais dans un petit carré de vignes, le raisin ne sera cueilli que la semaine prochaine. Ces pieds de vigne sont très spéciaux (...). Ils donneront bientôt le premier vin dérivé du grand cabernet sauvignon jamais produit dans le nord de l'Etat d'Indiana. Il sera bon à boire dans six ou huit ans.*

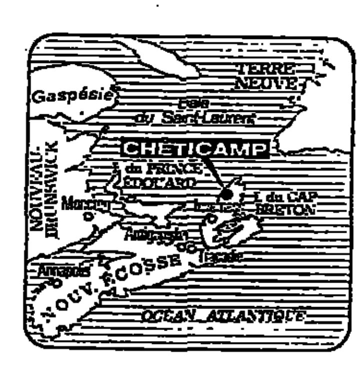
» *La révolution de l'industrie vinicole aux Etats-Unis dépasse maintenant New-York et la Californie : la culture de la vigne s'étend dans près de vingt autres Etats (...).*

» *Il y a plusieurs raisons à cela, mais, d'abord, le goût des Américains en matière de vin qui est en train de changer : les habitants du Middle West, ou des Etats du Sud, à qui il arrivait tout au plus, une fois dans la vie, de tâter d'une bouteille de vin doux pour une occasion très spéciale, ont appris à apprécier les vins secs en mangeant. Ce changement s'accompagne fréquemment d'une attitude plus libérale à l'égard de la consommation d'alcool.*

» *La prochaine exploitation vinicole de l'Indiana sera sans doute installée à Possum-Trot, au sud d'Indianapolis, par un ancien officier de marine, Ben Sparks.* »

Lettre de Chéticamp

Sous l'étoile d'or de l'espérance



IL y a au Canada deux drapeaux qui symbolisent la francophonie. On connaît bien celui du Québec, avec son étamine bleu roi et ses fleurs de lys blanches. On connaît moins bien le drapeau tricolore frappé de l'étoile d'or qui flotte sur toutes les Acadies.

C'est que, n'en déplaise à la chanson, ce n'est pas la faute à Napoléon si les Acadiens ont encore au Canada une patrie. Les Acadiens, contrairement à leurs cousins québecois, sont les Jean sans Terre du Nouveau Monde. Dispersés par les Anglais à partir de 1755, ils sont revenus peu à peu dans les provinces maritimes à partir de 1803. Ils y sont maintenant trois cent cinquante mille, répartis entre la Nouvelle-Ecosse, l'île du Prince-Edouard et surtout le Nouveau-Brunswick. On estime que cela représente le tiers du peuple acadien dont une moitié vit en Louisiane et dont le reste est dispersé des îles Flakland à la Gaspésie.

Leur établissement d'origine fut Port-Royal (actuellement Annapolis), au sud de la Nouvelle-Ecosse, et l'on n'a jamais su si leur nom provient d'un mot du langage des Indiens Mic-Mac signifiant « lieu de campement » ou d'une réminiscence de l'idyllique Arcadie inspirée au découvreur Verrazano en 1524 par la beauté tranquille du paysage.

La Nouvelle-Ecosse a, en gros, la forme d'un homard dont les pinces sont tendues vers Terre-Neuve. Chéticamp (camp chétif, dit l'étymologie locale) est situé en bordure de la pince nord du homard, sur la baie du Saint-Laurent. C'est un paysage à la douceur bretonne, avec des fermes prospères et de petits ports de pêche. Est-ce une illusion chauvine ? L'architecture de bois paraît plus variée, plus pimpante qu'ailleurs. C'est un fait en tout cas qu'on n'a besoin d'aucune carte ni d'aucun poteau indicateur pour savoir qu'on entre en zone acadienne. A quelques kilomètres à l'ouest de Chéticamp, les maisons d'Inverness, peuplé de mineurs écossais, ont des airs de corons britanniques.

CAR Chéticamp n'est qu'un des établissements dispersés où vivent les Acadiens : six cents familles, trois mille âmes. Il en est de plus petits, comme celui du Tracadie de Nouvelle-Ecosse où quelques maisons sont coincées entre la mer et une de ces mini-réserves indiennes sur lesquelles nos amis canadiens sont si gentiment discrets. Il y a des établissements beaucoup plus importants, comme ceux qui se succèdent sur la rive du Nouveau-Brunswick où existe un autre Tracadie. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick sont relativement puissants. Ils constituent presque la moitié de la population. Ils ont leur quotidien, *l'Evangéline*, leurs programmes de télévision et leur place à l'université de Moncton. Un d'entre eux, Louis J. Robichaud (un des quelque quatre-vingts noms de fondateurs qui se répètent sur les routes et les cimetières, de boîte aux lettres en boîte aux lettres, de tombe en tombe), est même devenu premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Mais, à des centaines de kilomètres de là, les Acadiens de Chéticamp sont isolés. Les émissions québécoises de Gaspésie parviennent tout juste sur leurs écrans de télévision. Pourtant, ils ont leurs traditions et même leur littérature. Il y a quelques années, un petit-fils bien avisé a recueilli sur magnétophone les savoureuses histoires du conteur Marcellin Haché, fermier de Chéticamp, mort récemment à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Le *Cape Breton's Magazine* a publié récemment quelques-unes des meilleures.

Placé sur la « piste Cabot », qui fait le tour de l'île de Cap-Breton, Chéticamp voit beaucoup de touristes, et en particulier de touristes français, comme nous l'explique une dame au visage placide de paysanne vendéenne, qui vend dans la pièce d'entrée de sa maison des broderies à l'ancienne et d'autres produits de l'artisanat local. Elle emploie pour nous un français d'une pureté désuète qui paraît sentir la lavande des vieilles armoires à linge. Plus loin, le mécano en salopette qui nous abordera au sortir d'une auberge pour nous parler de ses cousins de Louisiane aura des accents qui nous rappelleront le *cadjun* entendu il y a trente ans à La Nouvelle-Orléans et sonneront à nos oreilles gasconnes plus familièrement provinciaux que les rudes parlers du lac Saint-Jean, au nord du Québec.

IL y a, bien sûr, une bataille linguistique en Acadie, mais elle est toute différente de celle du Québec, où les anglophones sont sur la défensive et où la fameuse loi 22 leur impose le français dans les écoles. Les communautés acadiennes suffisamment importantes, comme Chéticamp, ont leurs écoles francophones, même si, pour continuer des études aux universités d'Antigonish ou de Moncton, il faut bien faire de l'anglais. Comme nous l'a dit philosophiquement la dame aux dentelles :

— De toute façon il faut parler les deux langues. L'important, c'est par laquelle on commence.

Cette philosophie est moins facile pour les innombrables petites communautés éparses du nord des Etats-Unis à l'extrême ouest de l'immense Canada. Il n'est de fidélité à l'identité ethnique et linguistique qui puisse longtemps résister à l'isolement.

Une des réponses possibles est ce que nous appelons en France l'animation socio-culturelle. Avec des méthodes et des arrière-pensées parfois assez différentes, le Québec, le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le gouvernement d'Ottawa s'en préoccupent et souvent avec efficacité. Depuis 1967, Chéticamp a un magnifique centre culturel avec une patinoire, une cafétéria, une salle de réunion et de spectacle. Pourtant il y pèse une sorte de tristesse. Quand nous interrogeons quelque membre de la communauté sur les activités du centre, il hausse les épaules :

— On fait des soirées de bingo et quelquefois on danse.

— Pas de spectacles, pas de théâtre ?

— Quel théâtre ?

C'est tout le problème. Com[...] une langue vernaculaire, larg[...] orale, peut-elle se transform[...] une langue véhiculaire cons[...] un lien à la fois culturel, pol[...] historique ? L'identité d'un [...] a besoin d'autre chose que [...]timents. Il faut des hommes [...] suscitent, la traduisent, l'an[...] L'Acadie a besoin de ces h[...] et ce sera une de ses tâches [...] que de les former.

Alors quelle est donc cette [...] qui, depuis 1610, tient les Ac[...] ensemble ? Celui qui hausse [...] épaules nous le dit après u[...] moment de réflexion :

— Tout ce que je sais, c'e[...] nous sommes tout ente[...] d'Anglais.

L'identité par l'encercl[...] c'est une leçon que la Franc[...]bine a apprise pour elle-[...] mais n'a jamais très bien ap[...] aux autres. La fidélité à une [...] devient chez nous trop ai[...] nationalisme centralisateur. [...] aurions intérêt à tourner le[...] vers ce peuple d'Acadie d[...] centre n'est nulle part — ni à [...] ni même à Québec — et d[...] drapeau ressemble étrangem[...] nôtre, avec en plus l'étoi[...] l'espérance.

Comme nous traversons le [...] de Chéticamp où l'église de [...] monumentale et démesurée es[...] un défi qu'un monument de [...] nous avisons une petite ferme [...]che isolée dont le propriét[...] hissé au bout d'un gran[...] planté au milieu du jardin un [...] jack incongru.

Lui aussi est encerclé.

ROBERT ESCARP[...]

Portrait

Sazo Idemitsu, moine et potentat

DANS la vaste maison silencieuse, bâtie en bois au milieu des arbres, avec de larges baies d'où l'on aperçoit un peu de ciel à travers la multitude du feuillage, une seule note des temps modernes : la télévision. Est-ce par hasard ou est-ce intentionnellement qu'elle est placée dans la chambre à l'exact opposé de l'alcôve sacrée (tokonoma) ornée d'un rouleau pendu verticalement (kakemono) dû au célèbre maître Zen Sengai (1) ? Ici, les symboles ne se situent pas où l'on croit. Le dessin au pinceau représente un saule dont les branches sont contrariées par le vent. Jetés sur le papier d'une manière qui semble négligée, mais qui est le fruit d'années de méditations et d'exercices, les idéogrammes disent à peu près ceci : « *Patience — Les vents peuvent ne pas plaire, mais le saule reste.* » La leçon est : suivons les vents même s'ils s'opposent à nos penchants, comme le font les branches du saule, mais restons nous-mêmes.

Devant l'œuvre, dans un vase posé sur les nattes du sol, se trouve une composition florale faite d'une branche et de trois fleurs inégales dont le rythme « désordonné », l'opposition des couleurs, l'absence d'unité et de centre intriguent un esprit occidental à la vaine recherche d'un sens à sa portée dans la restitution minutieuse et calculée du désordre naturel.

Toutes les fenêtres de la maison ouvrent sur la forêt, sur son odeur, son bruissement et son jeu d'ombre et de lumière — fruit du combat incessant du soleil avec la brume humide — qui rappelle l'impermanence autour de ces pièces immuables dont l'unique meuble est une table basse pour le thé. Le seul signe de changement d'une chambre à l'autre est la variété des dessins des kakemono : la leçon de sagesse peut en effet aussi bien venir d'une grenouille en méditation, d'un mendiant, d'un singe devant un livre, de feuilles de bambou parlant de l'un et du multiple, d'un chat, d'un moine pèlerin ou, sommet de l'art, d'un simple cercle. Au rez-de-chaussée, une vaste salle sans chaise ni table, couverte seulement de nattes, espace vidé du quotidien, peut recevoir une trentaine de personnes assises.

Là sont prises des décisions capables d'ébranler les plus puissantes sociétés pétrolières du monde.

Car cette demeure, dont le silence est celui d'un temple, appartient à Sazo Idemitsu, l'homme qui affronta victorieusement en 1953 l'*Anglo Iranian* et qui, depuis, s'opposa aux sociétés américaines pour imposer, souvent même contre ses propres compatriotes, les intérêts japonais dans la course au pétrole et à qui son pays doit sa plus importante raffinerie et ses plus grands pétroliers. Ce nationaliste convaincu, qui est maintenant âgé de quatre-vingt-dix ans, a construit le siège de sa société à Tokyo à côté des jardins du palais ou réside l'empereur afin de bâtir sa puissance sous la protection du symbole de la pérennité nippone.

Et ici, à mille mètres d'altitude, à une centaine de kilomètres de la capitale, au pied du volcan Asama — le plus grand des volcans actifs du Japon dont la silhouette, plus épaisse que celle du Fuji-Yama, a la terrible majesté d'un samouraï assis — au milieu d'une forêt dont l'aspect sauvage est constamment entretenu : il a fait bâtir plusieurs maisons pour accueillir ses collaborateurs.

Par un rare privilège, je peux promener pour quelques jours mon regard d'étranger dans ce frêle décor d'images inachevées appelant l'esprit à la plus forte concentration. Dans les sentiers bordés de fleurs, mon ombre intermittente glissant sans conséquence sur les feuillages me rappelle que, pour l'Orient, l'emprise sur les choses vient d'abord d'une maîtrise de soi. Puis je passe devant le pavillon où le maître Suzuki (2) était reçu afin qu'il transmît, plus par ses silences que par ses paroles, une part de sa sagesse.

Etrange contraste pour nos esprits habitués à la sépa[...] des genres. On imagine m[...] cadres d'une grosse ent[...] occidentale pulser leurs [...] dans le « vide » d'une [...] ou dans la contemplation d[...]sin d'un cercle. On imagi[...]core plus mal les huit mil[...]ployés d'une compagnie pr[...] régulièrement des séances [...]ditations (zazen) dont le [...] est décompté des heures c[...]vail, et qui développent che[...]cun une sérénité visible da[...] regards.

La réussite d'Idemitsu e[...] cinglant démenti aux th[...] matérialistes de l'efficacité [...]

Beaucoup plus que celle [...] moine retiré du monde, sa [...] s'oppose à celle de nos s[...] coupées du sacré car elle [...] permis de vaincre sur le [...] même de l'adversaire. Mê[...] nous des jugements de s[...] quand on parle du « mirac[...]ponais ». En ces fragiles m[...] de bois aux cloisons si [...]posées dans une forêt qui [...]rait n'être qu'un lieu de p[...]rade, se développent des [...]sances intérieures faites d'[...]tion et de concentration [...] derrière un sourire anodin, [...]ront une solide résistance [...]vent violent qui se lèvent [...]moment sur les sociétés indu[...]lisées.

OLIVIER GERMAIN-THOM[...]

(1) Moine bouddhiste (1750-1837), dont les calligraphies, les dessins et les courts poèmes qui les commentent expriment avec ironie et simplicité la substance même du zen.

(2) Moine zen célèbre en Occident, notamment pour son ouvrage *Essais sur le bouddhisme zen*. Il est mort en 1966 à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Peau noire et nationalité française

Un lecteur de Méry-sur-Oise, M. Nicolas Dextreit, nous a adressé la lettre suivante :

La dénonciation de l'attitude ségrégationniste qui sévit dans certaines classes sociales américaines ne manque pas d'intérêt ; elle ne doit pas pour autant masquer ce qui se passe sous nos yeux, sur notre propre sol.

M'étant récemment rendu au magasin Le Discobole, galerie des marchands de la gare Saint-Lazare, je pensais régler mon achat de disques avec un virement postal, présentant celui-ci à la caisse, accompagné de ma carte d'identité.

D'abord hésitante, la caissière me rendit le chèque, assurant qu'elle ne pouvait l'accepter pour un achat de cette valeur (130,00 francs). Or, un avis avertissait simplement que les règlements par chèque n'étaient pas acceptés pour des achats de moins de 20,00 F.

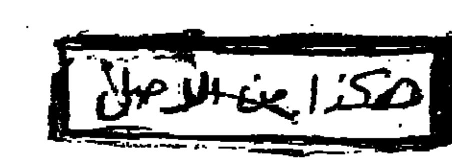
Devant mon insistance, le gérant de l'établissement intervint, expliquant que des déboires passés le mettait dans l'obligation de ne plus faire confiance aux étrangers...

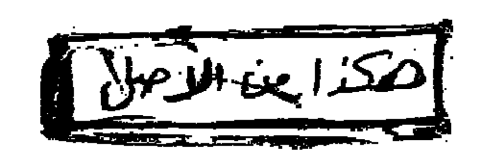
Ma carte d'identité, pourtant sous nos yeux, attestait de ma nationalité française, mais je dois préciser que ma couleur de peau est plus proche de celle des Antillais, ou autres ethnies noires, que de celle des Européens ; ce qui, sans doute, pour ces commerçants, exclut l'éventualité d'une nationalité française et d'une honnêteté sans défaut !

P. S. — Pour mémoire, j'ai vingt-trois ans, je suis noir métis ignorant mes origines, puisque j'ai été adopté à l'âge de trois ans par mes parents, Blancs, tout comme mes quatre frères et sœurs.

Je suis diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, étudiant en quatrième année de droit, et inspecteur stagiaire du Trésor.

L'incident relaté s'est déroulé le mardi 16 septembre vers midi ; finalement, le gérant s'est opposé à tout achat de ma part réglé par chèque postal.





RADIO-TELEVISION

Entendu
ROCK STARS STORY
r France-Musique

A commence par du Varèse (*Amérique...*) ; ça continue par *les Roses jaunes du Texas* ice...) ; ça saute à Berlioz lire...) ; ça débouche sur Satie e...) ; ça revient à Varèse (dé...). Mais au milieu : cris, halè- nts, salves de mitraillettes, grè- nent dur des guitares élec- .es, vallées de silence, vrille- s de « sono », passages d'aéro- ; Erik Satie a une voix de ne ; il donne des conseils d'ami m Morisson (« *Il faudrait que 'écor sonore ne grimace pas ; e que les arbres grimacent ?* »); lox interroge : « *Combien d'au- lrs à Wight ? Cinq cent mille ? rive !* » Et il baisse son cope.

npossible de tenir tête à cette uche de métaphores lyriques, ages surréalistes, de professions oi inspirées (« *L'art a pour but littéraire d'Etat* »), de réflexions lières, d'incises ironiques, de ..», de «*ouais*», de «*chouette*», « *Qu'est-ce que c'est, ce boulot, lequel je suis impliqué ?* », de s pédagogiques sur l'instrumen- n rock, le rythme rock, le style , la métaphysique rock.

npossible de différencier la dé- ration d'une caisse claire de la rade d'une Harley-Davidson.

mpossible de déterminer de qui quoi (citations ou falsifications ? iatie ou de Cage ? de Berlioz ou Jimmy Hendrix ?)

Choc et routine

npossible de séparer les paroles musiques, les périodes des ımes, les anciens des modernes, ant de l'après, les « rock stars » leurs glorieux ancêtres, le paradis l'enfer, la guerre de l'amour.

Impossible puisque justement — us dit-on — le rock, c'est tout la à la fois : la révolte mais l'héri- ge, le choc (*rock*) mais la routine *ll)*, l'un mais l'autre, l'ondula- ., la balance, le balancier, le s : *l'histoire*...

ıpossible. Alors, deux solutions : on plonge dans les vagues de ra fou qui monte aux oreilles is le transistor (branché — e bien vrai ? — sur France- ique). Ou on abandonne tout aite. Sans avoir à se demander ment Robert Cordier, belge, ur en scène de théâtre, réali- r de films (*Fender l'Indien*, k lui), individu rond, bouclé, n d'apparence, fixé aux Etats- depuis presque trente ans, nent il a pu et su mettre, en fois quarante minutes, toute Amérique dans votre poste s autres émissions suivront, à r du 14 octobre).

ne Amérique de science-fiction e bandes dessinées, celle que guent des héros morts jeunes illiardaires. L'Amérique où les « *liberté* » et « *révolution* » otent en vain dans les chan- comme des spots de néon sur ıke-box.

cette Amérique mythologique « rock stars », Robert Cordier e des échos dans Bataille et Artaud, dans la mystique in- e et dans Dada. Des échos au propre, qui s'entendent, qui cassent les oreilles : des échos à fait radiophoniques.

Pas de message ?

négyriste, sa manière n'est pas d'un historien, d'un analyste, même celle d'un observateur ieur. Il n'interprète pas un omène. Il nous introduit — à risques et périls — dans la un peu folle de ces « phéno- s » nommés Bryan Jones, Joplin, Jim Morisson, Jimmy rix.

Il n'y a pas de message, on cela aux P.T.T. », dit-il, hant le producteur d'Holly- qui laissait ce rôle à la Bell- . Il parle également, dans la ière émission, d'un « *faux docu- qui dit la vérité* ». Mentir bien sûr. Mais pour qui (les s de l'auditeur de France- que sont-ils ceux de l'Amé- moyenne ?) Mais comment ? ourquoi, forcément, de cette ère subjective et fermée qui ne au terrorisme ?

ANNE REY.

France-Musique, mardi 14, mercredi 15, à 22 h. 30, 16, à 22 h. 45

Antenne 2 dans la course à l'audience

L'HOROSCOPE «PROVOCATEUR» de M. Jullian

MALGRE les apparences, Marcel Jullian ne croit pas aux horoscopes. Ou alors il ne l'avoue pas en public : « C'est de la provocation », *dit-il quand on l'interpelle sur l'interlude astral commenté qui passe tous les soirs après le journal de Guy Thomas... Une « provocation » pour démontrer l'absurdité d'un système, le système d'appréciation de l'audience et de la qualité qui conditionne — d'une manière symbolique — le montant de la redevance perçue par chacune des sociétés : cette année A 2 perd 22 millions anciens* (le Monde *daté 5-6 octobre).*

Une question analogue portant sur le jeu de Gérard Majax Y'a un truc amènera, bien sûr, une réponse similaire : « Ça fait 17 % d'audience ; le feuilleton de TF 1 à la même heure n'en a pas plus de 21 ; chaque épisode leur coûte 13 millions ; mon jeu me coûte 13 francs. »

L'attirail du magicien

Les chiffres sont suspects, mais ils soutiennent le raisonnement. Le président d'A 2 est à table ; jovial, il a tombé la veste ; il avait réuni la presse spécialisée pour dîner dans une galerie, rive gauche, après la projection d'un film sur l'affaire Portal ; oui, on allait s'expliquer franchement... Il a toujours dit que le système était absurde, qu'il fallait une certaine coordination des programmes ; il a demandé qu'on « neutralise » certains soirs de la semaine, qu'un jour sur sept il n'y ait pas de sondages, case libre réservée à la recherche, à l'ambition (sans risque) : Marcel Jullian ressort l'attirail de magicien qui lui tenait lieu de référence quand il est arrivé à la télévision, il y a moins d'un an, messager du « changement ».

Mais, si on le pousse dans ses retranchements, sur le territoire du concret, on se rend compte que, là aussi, il n'y a pas de magie, mais beaucoup de « trucs » : ce n'est pas l'horoscope qu'il critique, mais sa productrice, la façon qu'elle a de signer « Elisabeth Tessier » comme Sacha Guitry signait ses films ; il prend, de bon cœur, l'engagement de rejeter l'horoscope en fin de soirée (à partir du lundi 13), *comme si l'astuce n'était pas un aveu. Comme si cela ne signifiait pas : l'horoscope restera à l'antenne même s'il passe à un horaire où il n'a pas d'audience ; preuve indirecte que les cinq minutes quotidiennes accordées par la télévision d'Etat à la superstition n'ont même pas le prétexte de la* « rentabilité ».

Les ricanements de la réalité

Et, à partir de là, on peut s'interroger sur ce que d'aucuns appellent le « gauchisme » d'Antenne 2. Se demander, par exemple ce que Marcel Jullian prouve en transformant sa chaîne en supermarché : la laideur commerciale, le style promotionnel y sont. Que le public n'a pas de goût ? Qu'il faut viser bas pour le séduire ? Ou bien qu'il n'y a pas de différence fondamentale dans le nouveau système entre télévision d'Etat et télévision privée ? Il est des preuves par l'absurde qui ont un goût amer. Surtout quand elles se mêlent à des propos généreux.

La fausse démocratie

Dans le discours discontinu de Marcel Jullian, en effet, les ricanements de la réalité alternent avec des élans ponctués de « si », *de* « cela je n'en suis pas responsable », *qui donnent — s'ils sont sincères — une idée du type de liberté que la loi du 7 août 1974 accorde à ceux qui veulent entrer dans son jeu, tout en professant des opinions non conformistes.*

Alors on est tenté de se poser des questions sur ce qui n'apparaissait, autrement, que comme désordre, improvisation.

A se demander, par exemple, pourquoi le double film de Stellio Lorenzi Les Rosenberg *ne doivent pas mourir a été suivi d'un débat aux « Dossiers de l'écran », quand la caricature de la Révolution par Pierre Cardinal, dans* Saint-Just ou la Force des choses, *n'a fait l'objet d'aucun commentaire, ne fût-ce que pour signaler la singularité de sa vision historique — on n'ose pas dire sa partialité.*

A chercher, en vain (ou presque), où sont les documentaires de création dont le retour avait été annoncé par une semaine de prestige, et qui demeurent dans les tiroirs — toujours quarante, facturés, payés — sous prétexte qu'il n'y a pas de « cases » libres : mais on coupe en deux des films qui n'ont pas été conçus pour une double vision, afin de servir de prologue aux « Dossiers de l'écran ».

A dénombrer l'accumulation d'émissions où la parole est seule présente (même dans le faussement anodin), des après-midi de Jammot à ceux de Tchernia, en passant par Sallebert et Caloni, sans oublier, le soir : re-Jammot le mardi, Cavada le mercredi, Lancelot le jeudi, Pivot le vendredi, Bouvard le samedi. Et à se demander pourquoi. Car il n'est pas possible qu'à un certain moment l'effet de répétition, de nivellement, qui réduit l'identité de ceux qui ont le micro à des discours circontanciels (presque toujours interrompus, mais soulignés en jaune par les noms et qualités des intervenants), il n'est pas possible que ces formules ne finissent pas à la longue par effacer ce qui a si peu le temps de se renouveler — les invités débités à la douzaine, belle image de la fausse démocratie, égalitaire sans idées — pour ne laisser la vedette, le discours, qu'à l'homme fort, ici, le médiateur. Schéma qui reproduit en petit la configuration d'un néo-présidentialisme, à l'usage des mass media.

Le centre du monde

Ici (aurait-on le cœur de s'en plaindre a priori), l'homme médiateur est le centre du monde : cela aurait pu être Sartre, mais il a refusé ce jeu, et M. Jullian a trouvé de « bonnes raisons » *pour ne pas accepter le sien ; c'est maintenant l'écrivain Georges-André Arnaud, chargé d'investir de sa puissance romanesque les méandres tumultueux et les mortelles contradictions de l'affaire Portal. Son visage de prophète revenu de tout, son parler noueux, s'imposent au centre d'un jeu passionnant où le choc des témoignages produit un sentiment d'à chacun sa vérité, chargé de psychologie et de foi dans une « vérité. » transcendante, insaisissable : la vérité du film, en définitive, c'est « sa » vérité, à lui, Georges-André Arnaud, et la construction cinématographique fait que celle-ci, on n'a pas envie de la mettre en doute.*



Plus qu'un fait divers : l'affaire Portal *passera le 23 octobre sur Antenne 2. Elle ne manquera pas de réveiller les passions troubles qui ont traversé ce drame familial — ah ! la puissance mythique des conflits de famille ! — où personne n'a le beau rôle, mais où chacun a pris parti : le fils mort est devenu un héros pour certains ; les femmes Portal sont de vulgaires procédurières pour d'autres. Mais va-t-elle vraiment plus loin ?* « Il y a d'autres affaires Portal », *affirme Georges-André Arnaud à la fin du film. Si l'affirmation est exacte, c'est là que se situe le véritable débat — pas dans le ressassement d'une jolie paysanne, vaguement antisociale, dont les thèmes sont puisés dans une lecture inculte du code Napoléon — hélas ! Antenne 2 ne va pas jusque-là :* l'affaire Portal *est retracée comme le fait une certaine presse spécialisée dans le crime — avec talent, — mais sans atteindre au tragique de l'œuvre ; sans prétendre à la généralité du politique.*

Si le lendemain du film sur les Portal éclate une nouvelle affaire Portal (comme au lendemain de MM. les Jurés : l'affaire Lambert, *un verdict similaire a condamné un jeune homme à la peine capitale, pour l'exemple), M. Jullian pourra toujours dire :* « Je ne suis pas responsable », *expliquer que ce sont les pouvoirs complexes des médias... Il n'en demeure pas moins qu'un certain traitement « provocateur » de l'actualité, qu'une certaine conception « provocatrice » de la télévision, ne sont pas des pratiques innocentes : Antenne 2 y gagne un « ton », une certaine « humeur » ; elle y perd pas mal de crédibilité auprès de certains téléspectateurs ; elle prend d'autre part le risque, par son penchant sans distance pour le passionnel, l'irrationnel, de provoquer des effets seconds, des violences morales qui ne le disputent en rien à celles, politiques ou banales, auxquelles on assiste quotidiennement dans notre société. Violence que dénonce M. Jullian quand il part en guerre contre la « philosophie » Jacques Borel.*

Entre les yeux fermés de la télévision et cette forme de voyeurisme social, il existe, n'en doutons pas, une voie convenant à l'audiovisuel d'Etat : les dirigeants d'Antenne 2 l'emprunteront sans doute le jour où l'horoscope de M. Jullian lui indiquera « Prenez vos responsabilités. »

MARTIN EVEN.

UNE EXCURSION EN DIRECT

Silences d'une après-midi picarde

POUR la troisième fois, le vendredi 3 octobre, Armand Jammot, producteur des après-midi d'Antenne 2, plantait ses caméras dans une ville de province. Après deux expériences réalisées à Biarritz et à Bourges, son équipe (journalistes et techniciens) se retrouvait, ce jour-là, à Saint-Quentin : elle avait pour tâche de faire découvrir la région picarde aux téléspectateurs, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, vaste et aérée, des haut-parleurs retransmettaient les interviews enregistrées en direct du théâtre municipal ou du podium. Il y avait peu d'effervescence, et peu de monde, quelques personnes appuyées sur les barrières écoutaient ces voix inconnues et regardaient, curieuses et attentives, leur ville transformée par la présence de la télévision. Le spectacle n'était pas public, et les habitants de Saint-Quentin, peut-être déçus, devaient se demander à qui s'adressait alors cette émission.

La « vox populi »

Présenter la région picarde, oui, mais comment ? C'est Alain Pujol qui a préparé l'émission pendant plus d'un mois. Il a d'abord cherché un lieu, un décor. Et Saint-Quentin, avec son hôtel gothique et son carillon, lui a semblé une bonne idée, ainsi qu'à M. Jacquin, délégué régional au tourisme pour la Picardie, dans la mesure où cette ville avec ses sites servait admirablement une campagne touristique lancée avec « l'année gothique en Picardie ».

Alain Pujol a cherché des sujets de reportage, recruté une trentaine de téléspectatrices, venues pour la plupart de Picardie, mais aussi de Bretagne ou de Marseille. En tout, une vingtaine de reportages, filmés (deux heures de film) dans les départements de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne, illustraient deux heures d'émission en direct composées de diverses interviews, de variétés : soit soixante-trois séquences prévues. Marcel Amont a chanté, Georgy Cziffra a parlé de la chapelle de Senlis qu'il a achetée pour en faire un auditorium, et il s'est mis au piano ; M. Robert Mallet, d'origine picarde, qui fut en 1964 le recteur de l'université d'Amiens, a fait en quelques minutes le portrait de la région. Et Nicole André, qui appartient à l'équipe d'« Aujourd'hui madame », a gentiment interrogé Lyane Daydé et Jean Golovine. Les téléspectatrices invitées, assises dans les fauteuils du théâtre municipal, attendaient leur tour, en ordre et en silence. Elles étaient la parade, la *vox populi*. Mais les questions qu'on leur posait restaient anodines, n'allant jamais au-delà d'un attachement à une région.

En ce qui concerne les films, ils montraient les aspects originaux des trois départements : les soldats de plomb de Compiègne, les pastels et les papillons, le chemin des Dames, la Picardie gothique, le musée Jules-Verne créé par un amateur, etc. Même la gastronomie, avec la recette de la ficelle, n'a pas été oubliée. Deux reportages, l'un sur une usine de chaussettes et l'autre sur une exploitation agricole, ont évoqué brièvement la vie économique de la région. Mais le ton, dans l'ensemble, était à la détente, et cela semblait satisfaire tout le monde, le but de l'émission étant de donner une « image neuve » de la Picardie.

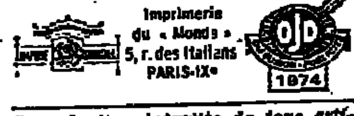
Cependant, dès 14 h. 30, les délégués régionaux de la C.F.D.T. distribuaient des tracts sur la place de l'Hôtel-de-Ville, faisant ainsi savoir à la population que l'émission avait coûté 25 000 F à la municipalité. Ce tract rappelait également que la réalité de Saint-Quentin n'était pas seulement l'art gothique et les tableaux de de La Tour, mais aussi l'existence de six mille chômeurs et de dix mille travailleurs en réduction d'horaire. La C.F.D.T. estimait qu'elle avait droit à la parole pour souligner ou révéler la situation économique et sociale de la région : les nombreux licenciements prévus dans certaines entreprises, la fermeture de quelques autres, des salaires d'environ 1 200 F pour les travailleurs en réduction d'horaire, le départ de quelque seize mille personnes à la recherche de travail, etc. Vers 16 h. 30, un groupe de la C.G.T. (Motobécane emploie quatre mille travailleurs) s'est installé sur la place en déroulant des banderoles et s'est joint aux manifestants C.F.D.T. L'animation était revenue sur la place, mais rien de tout cela n'est apparu sur les écrans de télévision. Les délégués C.G.T. et C.F.D.T. ont demandé un temps d'antenne à Armand Jammot, prêt à organiser quinze minutes de débat avec M. Jacques Braconnier, sénateur, maire (U.D.R.) de la ville. Devant son refus, Armand Jammot a convié certains délégués à participer à un « Dossiers de l'écran » consacré au chômage à la fin du mois d'octobre.

Deux mondes différents

Une téléspectatrice invitée disait à la fin de l'émission : « *Vous comprenez, entre ce que l'on dit ici et ce que l'on vit, il y a deux mondes différents. Ici, on parle trop de culture.* » Après ces incidents, Armand Jammot et Alain Pujol ont réfléchi. Ils ont décidé d'insérer, dans leur prochaine émission, le 13 décembre en Alsace, un dossier d'actualités régionales, et ils ont prévu une discussion qui réunirait les autorités locales et d'autres responsables. L'intervention des syndicats à Saint-Quentin aura peut-être permis d'éviter les pièges du tourisme pour les prochaines excursions des « Après-midi » d'Antenne 2.

MARIE-FRANÇOISE LEVY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



VU

Gicquel et Thomas à l'ombre de Cronkite

IL ne faut jamais désespérer. Longtemps taxés à l'étranger de complaisance, de légèreté, voire d'indifférence à l'égard des informations télévisées, les Français sont en train de faire mentir leur (mauvaise) réputation. Comparés aux journaux programmés en fin de journée par nos voisins, les nôtres laissaient beaucoup à désirer, c'est vrai. Si l'on se croit encore obligé d'attirer notre attention sur les éditions de 20 heures par des « trucs », des tours de passe-passe ou des feuilletons à tiroirs, la désaffection croissante du public pour le style magazine adopté par l'A 2, l'audience accrue d'IT 1, qui a choisi de diffuser à la même heure (en noir et blanc pourtant) un journal plus long, plus complet et plus austère, témoigne en faveur de notre sérieux et de notre curiosité. Peut-être ne cherchaient-ils que l'occasion de s'exprimer.

Ici se pose la question du choix offert, ou laissé, au téléspectateur entre deux formules différentes sinon opposées. Faut-il s'en réjouir ou le déplorer ? Un service public n'est-il pas tenu à un tour d'horizon quotidien, aussi large que possible, sur chacune de ses chaînes. Sans se trop préoccuper de l'illustrer, le téléspectateur ayant en principe dépassé l'âge de Pif, il convient de lui donner à écouter ce qu'il ne peut voir. A-t-on le droit de se décharger de cette responsabilité sur la concurrence ? Et, si oui, ne devrait-on pas autoriser, en respectant un certain décalage horaire, la clientèle à aller prendre ses renseignements ailleurs, sans l'obliger à une option irréversible ? C'est un point de vue. Aux yeux des Anglais, des Scandinaves et des Allemands, c'est une évidence. On peut regretter que ce n'en soit pas une pour M. Jullian, de moins en moins enclin apparemment à forcer les décisions du client-roi, en faisant preuve d'un paternalisme dont croient pouvoir se targuer pourtant ses homologues européens.

Notre maturité semble lui donner raison. Encore faut-il savoir quelle part attribuer dans le classement des indices d'écoute et de satisfaction à la personnalité des deux meneurs de jeu en présence. Faut-il expliquer par la seule autorité, la force persuasive, le calme contraignant d'un Roger Gicquel, la sépériorité régulière de sa moyenne d'audience, et peut-on mettre sur le seul compte de la précipitation heurtée, de l'agressivité un peu maladroite d'un Guy Thomas, sa cote moins importante (1) ? Ça joue un rôle, un rôle important, c'est certain. Le succès de Cronkite, anchorman sans rival aux Etats-Unis, le prouve. Pas un rôle déterminant. Le fond prime la forme. Même s'il présente bien, un présentateur qui n'a rien à présenter se cassera le nez. L'avantage de Gicquel, c'est qu'il peut se permettre, étant données les trente minutes dont il dispose, de jouer sur tous les tableaux. De corser la revue des principaux titres de l'actualité à coup de scoops et de primeurs ; de piétiner les plates-bandes du voisin en nous gratifiant de temps à autre de documents plus développés. Exemple, la découverte de Jean-Pierre, le jeune accusé de l'affaire de Bruay-en-Artois, et récemment la sensationnelle interview de Mme Françoise Claustre. La chance est avec lui. Normal. Pour réussir, rien ne vaut la réussite.

En face, au contraire, c'est la poisse. Mme Claustre on l'a ratée. On l'a rattrapée près de trois semaines plus tard par le biais d'un reportage vieux de quelques jours, forcément, sur les négociations Morel - Hissène Habré. Le soir même où elles échouent. On ne peut même pas affirmer que le sommaire d'IT 1 soit tellement plus copieux que celui de l'A 2. Mercredi soir encore, 8 octobre, on comptait six ou sept titres de part et d'autre. Simplement, au lieu de nous emmener en Espagne ou au Portugal, l'A 2 s'interrogeait sur la sécurité du président Ford et sacrifiait la loi Galley à un reportage sur la sécurité sur les chantiers destinés à amorcer « C'est-à-dire », le magazine programmé en fin de soirée. Il suffirait peut-être de fort peu de chose, un ton plus détendu, des sujets moins accrocheurs, plus évidents, pour combler, au lieu de le creuser, l'écart entre les deux chaînes. Il suffirait tout simplement de faire un peu confiance aux gens.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Un sondage effectué au cours de la première semaine pendant laquelle Guy Thomas a présenté l'édition de 20 heures d'Antenne 2 permettrait, selon les responsables de cette chaîne, d'observer une légère remontée de son audience : 21 contre 31 % à TF 1. La semaine précédente, l'écart entre les deux était de 17 %.

RADIO-TELEVISION

Écouter, voir

● DRAMATIQUE POLICIÈRE : LA GUINGUETTE A DEUX SOUS. — Samedi 11 octobre, A2, 20 h. 30.

Schéma classique : un jeune truand, sur le point de mourir, dénonce sans le nommer l'assassin qu'il faisait chanter, vend la mèche, mais à moitié. A Maigret de désigner le coupable dans le groupe de jeunes « fêtards » qui fréquentent chaque dimanche, près de Nogent, « La guinguette à deux sous ».

Voici huit ans, à peu près, que le meurtre a eu lieu : huit années que Maigret remonte à pas lents, sur les trottoirs de la place Clichy et de la place Blanche. Mais c'est aussi d'un autre passé qu'il s'agit : la Marne, la pêche à la ligne, le piano mécanique, l'apéritif au soleil : toute la mythologie du parisien moyen que l'inspecteur semble humer en fumant la pipe, par bouffées gourmandes.

Maigret nostalgique, comme toujours. Maigret déphasé au milieu de « jeunes » qui remplacent le port de la cravate par l'achat de grosses voitures ; Maigret qui suit l'enquête, plutôt qu'il ne la mène ; Maigret aux épaules légèrement voûtées, à la voix cassée et au visage poudré, tel que l'incarne, maintenant, Jean Richard.

● DOCUMENTAIRE : JIRI PELIKAN (Deuxième partie). — Mercredi 15 octobre, TF 1, 22 h. 15.

Dans la nuit du 20 au 21 août 1968, les chars soviétiques pénètrent en Tchécoslovaquie et mettent un terme brutal au « printemps de Prague ». Jiri Pelikan, membre du parti communiste depuis 1939 et directeur de la télévision tchécoslovaque de 1963 à 1968, a été l'un des artisans de cette tentative pour un « autre » socialisme, un socialisme « à visage humain ». Il est aujourd'hui en exil à Rome, d'où il dirige la revue de l'opposition tchécoslovaque *Listy*.

Interviewé en septembre 1974 en Italie, Jiri Pelikan s'explique longuement sur les événements de 1968, sur les raisons qui l'ont conduit à participer activement au « printemps », sur lui-même, sur sa vie actuelle. Appuyée par des documents, d'autres interviews d'hommes politiques de la gauche italienne, l'émission de Frédéric de Towarnicki, réalisée par Gérard Guillaume, se présente comme le portrait d'un homme et l'analyse des conflits qui agitent aujourd'hui le camp socialiste dans le monde. Elle hésite, en fait, entre les deux et c'est dommage : dans cette confusion, l'émission perd de sa rigueur et de son équilibre.

● DRAMATIQUE : MOURIR POUR COPERNIC. — Dimanche 19 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Né en 1548 à Nola, petite ville voisine de Naples, Giordano Bruno fut brûlé vif à Rome le 17 février 1600.

L'histoire de ce moine « subversif » qui a renversé la pensée d'Aristote pour lui substituer les idées de Copernic est pour Bernard Rothstein une histoire exemplaire. Giordano Bruno a osé braver le pouvoir — absolu — de l'Eglise, les « chiens de Dieu » (c'est ainsi que l'Eglise définissait elle-même le rôle des dominicains), la physique, la philosophie entièrement soumises à l'époque à la théologie.

De procès en exils, il se réfugie successivement à Naples, Rome, Turin, Venise, puis en Suisse, en France, en Angleterre, en Allemagne. Malgré l'hostilité du Saint-Office, malgré les moqueries des étudiants, il continue de défendre l'image qui sera bientôt celle du monde, la géométrisation de l'espace, l'infini de l'univers, l'unité de la nature, la relativité du mouvement, etc. C'est cette lutte entre les idées anciennes et les idées nouvelles que Bernard Rothstein fait revivre. Les débats houleux, véhéments, à l'intérieur d'une Eglise toute-puissante. Le combat d'un homme seul.

La lutte de Giordano Bruno pour imposer la vérité scientifique contre l'idéologie dominante (celle de l'Eglise) est la lutte éternelle de certains hommes contre le dogmatisme, le totalitarisme en matière de pensée. Pour établir cette double lecture, Bernard Rothstein fait revivre l'histoire en lui abandonnant délibérément « l'aspect » réaliste. Les couleurs bleu-beige, la musique de jazz, les rochers en plastique, se mêlent à la reconstitution historique rigoureuse. C'est l'esprit et non la lettre qui nous est donné. Apprendre l'histoire, pour Bernard Rothstein, c'est apprendre à vivre. La leçon est somptueuse, magnifique.

Les films de la semaine

● LES QUATRE PLUMES BLANCHES, de Zoltan Korda. — Dimanche 12 octobre, A 2, 14 h. 50.

Le code de l'honneur dans la société — militaire — victorienne au temps où l'impérialisme britannique reconquérait le Soudan sous la bannière de Kitchener. Le héros n'en est pas à un paradoxe près. Il démissionne de l'armée et va faire la guerre « en civil » (indigène).

● ATOLL K, de Léo Joannon. — Dimanche 12 octobre, TF 1, 17 h. 15.

Rencontre désastreuse d'un réalisateur français de vaudeville et de Laurel et Hardy, dont ce fut le dernier film. A éviter.

● LA PISCINE, de Jacques Deray. — Dimanche 12 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Quatre personnages jouant le jeu de l'amour, de la haine et de la mort au bord d'une piscine de Saint-Tropez. Toutes les qualités, ou les défauts, ce qui, en l'occurrence, revient au même, du cinéma psychologique français lorsqu'il n'a rien à dire.

● DÉSIRÉE, de Henry Koster. — Lundi 13 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Evocation romanesque des amours de Napoléon et de Désirée Clary, la petite fiancée marseillaise des débuts de sa carrière. Les sentiments et la politique dans une reconstitution guindée et ennuyeuse. Marlon Brando en Napoléon est, pour le moins, inattendu.

● LA PROIE DES VAUTOURS, de John Sturges. — Lundi 13 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Frank Sinatra joue les durs en Birmanie vers 1943, dans l'armée américaine, fait baisser pavillon au gouvernement de Tchiang Kaï-chek et séduit Gina Lollobrigida, qui vient là pour la romance. John Sturges a fait mieux. Oublions cela.

● TROP PETIT, MON AMI, d'Eddy Matalon. — Mardi 14 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Le nain Michaël Dunn — personnage pittoresque des *Mystères de l'Ouest* à la télévision — incarne ici, d'après un roman de James Hadley Chase, un petit homme, frustré, agressif, organisateur sans scrupules d'une machination digne d'un grand criminel. A voir pour lui.

● DERRIÈRE LA FAÇADE, d'Yves Mirande et Georges Lacombe. — Mercredi 15 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Sur un pretexte policier, un film à sketches écrit par un auteur boulevardier et joué par vingt comédiens célèbres. Marqué par l'air du temps (1939), ce divertissement solidement réalisé a pris, comme beaucoup de films commerciaux de cette époque, une valeur sociologique. Une certaine France dans un immeuble de Passy.

● LOVE, de Ken Russell. — Jeudi 16 octobre, FR 3, 20 h. 30.

Tiré de *Femmes amoureuses*, un roman de l'écrivain anglais D. H. Lawrence (auteur de *l'Amant de lady Chatterley*). Des personnages dont les élans sexuels ne s'ajustent pas à une société encore prisonnière du carcan victorien. Plaidoyer pour l'amour libre et le jeu naturel des instincts. Ken Russell, dans ce film littéraire et esthétique, fut l'un des premiers à filmer avec une volonté de « franchise sexuelle ».

● FREAKS (ou LA MONSTRUEUSE PARADE), de Tod Browning. — Vendredi 17 octobre, A 2, 22 h. 55.

Le film maudit par excellence. Son fantastique réel a toujours gêné les spectateurs, confrontés à l'existence d'êtres tératologiques. Sœurs siamoises, homme-tronc, homme-larve, femme à barbe, femme sans bras, androgyne, nains et dégénérés, les phénomènes de cirque sont vrais et semblent sortir d'une parade de Barnum. Mais l'étrange Tod Browning avait pour eux une véritable tendresse. Intervertissant les apparences, il a fait éclater, face à ces monstruosités physiques, la monstruosité morale des gens « normaux ». Ni pervers, ni morbide, mais très impressionnant.

● LE CAVE SE REBIFFE, de Gilles Grangier. — Dimanche 19 octobre, TF 1, 20 h. 30.

Festival Simonin, Audiard, Grangier, Gabin (et qu… autres). Les éternels tr… « pittoresques » de la … noire à la française. D… et revu à la télévision … fois de plus, c'est dix foi…

● LA VIE DE CHA… de Jean-Paul Rappeneau … Lundi 20 octobre, … 20 h. 30.

La guerre, l'occupatio… résistance devenues p… première fois — c'était … dix ans — sujet de com… Boulevard. Un Françai… de Londres et un officie… mand marivaudent da… château normand avec C… rine Deneuve, au lieu d… ser au débarquement. … drôle et sans fausses … Prix Louis-Delluc, 1966.

● MALPERTUIS, de … Kummel. — Lundi 20 o… FR 3, 20 h. 30.

Boudé par les admi… de Jean Ray — aute… roman fantastique ada… ce film belge d'Harry … mel ouvre pourtant, a… décors noirs et rouges, s… en scène très élabor… porte à l'imagination e… surprenants maléfices. … trouve pris au piég… mythologies oubliées.

● CROMWELL, de K… ghes. — Lundi 20 o… A 2, 21 h. 35.

Hagiographie à l'ang… les hommes, les événe… ce qu'ils ont dit, ce qu'… fait ; dans une reconst… fastueuse. Le Cromw… Richard Harris est … convaincant.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le Journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le Journal de Roger Gicquel (le dimanche Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 19 h. 45) ; Vers 23 h., IT 1 dernière. Pour les jeunes : « Les Infos » de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 30).

A 2 : 13 h. (les samedi et dimanche), Le journal de Jean Lanzi ; 14 h. 30, « Flashes » (sauf les samedi et dimanche) ; 18 h. 30 (sauf les samedi et dimanche) ; le journal d'Hélène Vida ; 20 h., Le journal de Guy Thomas (Jean Lanzi, le samedi et dimanche) ; 23 h., Le journal de Maurice Werther (Roland Mehl, les samedi et dimanche).

ÉMISSIONS PRATIQUES

TF 1 : A la bonne heure (du lundi au vendredi, 18 h. 15) ; Je voudrais savoir (le mardi, 13 h. 30) ; Six minutes pour vous détendre (le samedi, 18 h. 40).

A 2 : D'accord, pas d'accord (les mardi, jeudi et samedi, à 20 h. 20).

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : en direct de Marseille (le 12) ; Monseigneur et le développement (le 19) ; 11 h., Messe célébrée à la chapelle des Accoules à Marseille par Mgr Etchegarray, archevêque de Marseille (le 12) et chez les religieuses de l'Assomption à Paris (le 19).

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 10, daté octobre 1975), qui les publiera régulièrement tous les mois.

Petites ondes - Grandes ondes

Informations

FRANCE-INTER : A chaque heure juste et à 12 h. 30 et 18 h. 30 ; Bulletin complet à 5 h., 5 h. 30, 6 h. (Social matin), 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h. (Alain Bedouet), 8 h. 30 (Claude Guillaumin), 9 h., 13 h. (J.-P. Elkabbach), 19 h. (Paul Amar), 20 h. (Roger Telo) ; 22 h. (Paul Amar), 24 h.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult., mus.) ; 8 h. 30 (cult., mus.) ; 9 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult., mus.) ; 17 h. 25 (cult.) ; 19 h. 30 (cult.) ; 19 h. 45 (mus.) ; 23 h. 55 (cult., mus.).

EUROPE 1 : Toutes les demi-heures jusqu'à 8 h. ; Bulletin complet à 8 h. (J.-F. Kahn) ; 9 h., (Françoise Kramer) ; 13 h. (André Arnaud) ; 19 h. (Philippe Gildas) ; « Flashes » toutes les heures ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 1 h., Europe dernière.

LUXEMBOURG : Toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 9 h. ; Bulletin complet à 9 h., 13 h. (Journal « non stop »), 18 h. 30 (Jacques Paoli) ; « Flashes » toutes les heures ; R.T.L.-digest à 22 h.

RADIO - MONTE - CARLO : Toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 7 h., Bulletin complet à 12 h. 45 et 18 h. 15 ; Journal à 7 h., 8 h., 9 h., 12 h., 14 h., 20 h., 22 h. 30, 24 h. ; « Flashes » aux autres heures (dernier à 1 h.).

Régulières

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 9 h. 10, Magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Inter femmes ; 11 h., 5 sur 5 ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le temps de vivre ; 14 h. 30, France-Inter suit l'enquête ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Banzaï ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Le Pop Club.

EUROPE 1 : 6 h. 40, Les matinées d'Ivan Levaï ; 8 h. 40, Mélodies parades ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires du crime ; 14 h., Danièle Gilbert ; 16 h. 30, S'il vous plaît ; 17 h. 30, Les invités de J.-M. Desjeunes, P. Lescure, A. Sinclair ; 19 h. 45, Match 33 ; 22 h. 40, Goliath.

RADIO - MONTE - CARLO : 5 h. 30, Informations et variétés ; 9 h. 30, J.-P. Foucault ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 15 h., Julie ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h. 5, Tohu-Bohut ; 21 h. 5, Flash-back ; 22 h., J.-C. Laval.

R.T.L. : 5 h. 30, Musique et nouvelles ; 9 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 15 h. 30, R.T.L. c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympa ; 24 h., Les nocturnes.

Émissions pratiques

FRANCE-INTER : 11 h. 30, Inter-femmes d'Anne Gaillard (du lundi au vendredi) ; 10 h. (le samedi) : Question pour un samedi de L. Berior et J.-P. Berthez.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme … tal ; 8 h. 30, Service religie… testant ; 9 h. 10, Ecoute … 9 h. 40, Divers aspects de la … contemporaine : La libre … française (le 12) ; La Grand… de France (le 19) ; 10 h., …

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 … ques Chancel reçoit R. … (lundi), N. Avril, écrivain … J. Mareolli, président des C… nages de France (mercredi), … sard (jeudi).

EUROPE 1 : 17 h. 30 … Michel Desjeunes reçoit … vador (lundi), M. Audiard (… J.-P. Soisson et C. François … credi), J. Yanne (vendredi).

RADIO - MONTE - CA… 13 h., Jean-Pierre Defrai… Y. Aubin et P. Guth (… E. Maire et Y. Chotard (… A. Labarrère, P.S., et E. … U.D.R. (mercredi), J. Bo… P. Couderc (jeudi), P. Abeli… dredi).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11-OCT.75 A O h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 12-X-75 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 11 octobre à 0 heure et le dimanche 12 octobre à 24 heures :

L'air froid venu du nord-est s'étendra progressivement sur toute la France, tandis que l'air chaud méditerranéen reviendra, en altitude, au-dessus de nos régions du Sud-Est, où il apportera des nuages abondants. Ce flux chaud en altitude s'accentuera probablement lundi sur l'est et même le nord-est de la France.

Dimanche 12 octobre, sur les régions méditerranéennes et les Alpes, le temps sera très nuageux ou couvert avec des pluies localement orageuses en plaine, de la neige en montagne. Les vents, de secteur nord, irréguliers dans l'intérieur, seront encore forts en mer. Les températures varieront peu par rapport à celles de la veille.

Sur le reste de la France, il fera assez froid ; des gelées se produiront encore le matin dans le quart Nord-Est. Le temps sera très variable.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 20 et 13 degrés ; Biarritz, 16 et 9 ; Bordeaux, 15 et 6 ; Brest, 12 et 7 ; Caen, 13 et 6 ; Cherbourg, 12 et 8 ; Clermont-Ferrand, 12 et 4 ; Dijon, 12 et 1 ; Grenoble, 11 et 4 ; Lille, 12 et 3 ; Lyon, 13 et 5 ; Marseille, 17 et 10 ; Nancy, 8 et 0 ; Nantes, 15 et 6 ; Nice, 20 et 12 ; Paris, 14 et 4 ; Pau, 14 et 5 ; Perpignan, 19 et 11 ; Rennes, 14 et 6 ; Strasbourg, 11 et 3 ; Tours, 10 et 4 ; Toulouse, 15 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 12 et 1 degré ; Athènes, 25 et 19 ; Bonn, 10 et —2 ; Bruxelles, 12 et 1 ; Le Caire, 29 et 19 ; îles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 8 et 3 ; Genève, 13 et 6 ; Lisbonne, 25 et 13 ; Londres, 14 et 6 ; Madrid, 22 et 7 ; Moscou, 6 et —2 ; New-York, 17 et 11.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 octobre :

UN DECRET

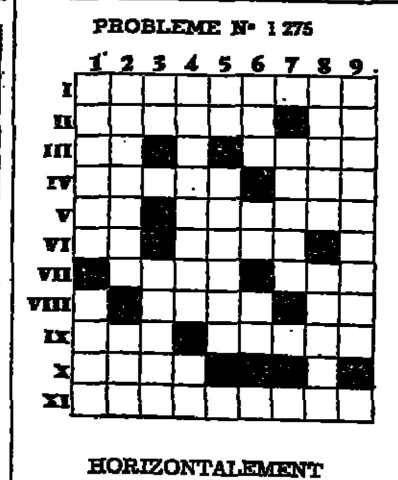
● Portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat à compter du 1er octobre 1975.

UN ARRETE

● Relatif à l'entrée en France des bovins et porcins en provenance des Etats membres de la Communauté économique européenne.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 275



HORIZONTALEMENT

I. Sont traduits dans tous les pays. — II. Signe d'effacement ; Progresse normalement. — III. Leurs déplacements peuvent être suivis de longues périodes d'immobilité ; Un endroit idéal pour tailler une bavette. — IV. Mont de piété ; Reconnu inapte au service. — V. Pronom ; Empêcher tout dialogue. — VI. Préposition ; Comme l'homme que Salomon vouait au malheur. — VII. Conséquence d'une chute sans gravité ; Haïssable, chez les latins. — VIII. Son prix de vente est élevé ; Divise le temps. — IX. Pur esprit ; Sont très courts. — X. La femme de notre vie. — XI. Est portée sur le savon.

VERTICALEMENT

1. Près du cœur ; Levé à l'instant de partir. — 2. Dignes de lieux enchanteurs ; Arriv… port. — 3. Terme musical ; … une ouverture. — 4. Ce… l'ont dans le nez ; Démons… inversé. — 5. Désigne une … sonne de haut rang ; Point … — 6. Ouvert ; Conjonction ; … moigna son mécontente… (épelé). — 7. Se froisse f… ment. — 8. Elargit une ouvert… Donnaient une contenance … timides. — 9. Relèverions.

Solution du problème n° 1…

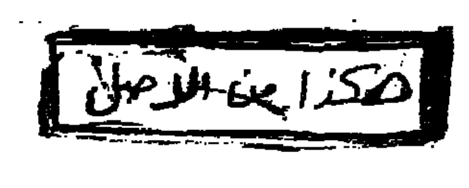
Horizontalement

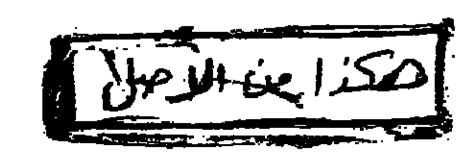
I. Cirier ; Etudes. — II. … nomies ; RP. — III. Fou ; … Moie. — IV. Pal ; EE ; Ev… — 5. Laid ; Massue. — VI. L… Er ; LM ; Usé. — VII. Lue ; … guerre ; OE. — VIII. Assy ; … soires. — IX. Sieste ; Lac … martine). — X. Cru ; Inouïe … XI. EE ; Frimousses. — … Serai ; Airs ; On. — XIII. Mé… sée ; Oint. — XIV. Mise … Dodu ; Note. — XV. Stase … Normes.

Verticalement

1. Défaillances ; MS. — 2. C… Eus ; Réélit. — 3. Couplées ; … — 4. In ; Aa ; Ys ; Famés. — … Ro ; Lied ; Prière. — 6. In… Draps. — 7. Eire ; Gai ; Maud… 8. Ré ; Ecluse ; Oison. — 9. S… Mess ; Urédo. — 10. Sem ; Rô… seur. — 11. Tu ; Vauriens. — … Masser ; Œnone. — 13. Dross… Elus ; Ios. — 14. Epieu ; Oss… Ont. — 15. Erèbe ; Ceintes.

GUY BROUTY.





RADIO-TELEVISION

Samedi 11 octobre

...INE I : TF1

...h. 30, Variétés : Numéro un, de M. et G. ...entier (Serge Reggiani) ; 21 h. 35 (●), Série : ...n Place ; 22 h. 30, A bout portant (Roland ..., réal. M. Boudou.

...INE II (couleur) : A2

...h. 30 (★), Dramatique : Maigret (« la Guin...e à deux sous »), de G. Simenon ; réal. ...icot ; avec J. Richard, F. Cadet, Cl. Brosset.

Dans la banlieue parisienne, un conducteur de voiture force un barrage de police. Maigret mène l'enquête.

22 h. 15, Variétés : Dix de der, par Ph. Bouvard.

CHAINE III (couleur) : FR3

19 h., Pour les jeunes ; 19 h. 40, Un homme, un événement ; 20 h., Court métrage : « Les borgnes sont rois » et « Chansons d'automne ».

20 h. 30 (●), Cinéma 16 : « Esquisse d'une jeune femme sens dessus dessous », de Ch. Watton et A. Boudet ; avec N. Baye, R. Coupez, M. Chapiteau, Ph. Rouleau.

Henri (son amant), Jacques (son mari), Marc (professeur de mathématiques), Antoine (pompiste et veilleur de nuit) : un défilé d'hommes qui n'arrivent pas à distraire Fabienne de son ennui.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30 (●), Le troisième quart de siècle : 1950-1975, production de la Communauté radiophonique des programmes de langue française II (l'année 1951) ; 19 h. 10, Disques ; 19 h. 30, « Eh ! papa, écoute ! », par F. Pinte ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), Carte blanche, par L. Siou : « Fugue », d'A. Farrachi, avec M. Bouquet, P. Constant, R. Crouzet, P. Delbon, V. Feyder (réal. Claude Roland-Manuel) ; 22 h. 5, La fugue du samedi, de J. Chouquet ; 22 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

17 h. 30, Vingt-cinq notes seconde : Michel Colombier ; 19 h. 10, La route des jongleurs : Les Troubadours, musique de la France méridionale au XII[e] siècle ;

20 h. (S.), Soirée lyrique : « Iphigénie en Aulide » (Glück, version Wagner), avec D. Fischer-Dieskau, T. Schmidt, A. Moffo, L. Spiess, T. Stuart, A. Auger. Orchestre de la radio de Munich, direction K. Eichhorn ; 23 h., Vieilles cires... Beethoven : « Symphonie n° 7 », « Sonate n° 5 pour violoncelle et piano », avec P. Casals et M. Horszowski ; 24 h., Anonymes et sentimentales.

Dimanche 12 octobre

...INE I : TF1

...h. 30 (C.), Emissions religieuses et philoso...ies (messe à 11 h.) ; 12 h., (C.), La séquence ...pectateur ; 12 h. 30 (C.), IT 1 Magazine : ...al Camargue, par Y. Mourousi ; 13 h. 20, (C.), Le petit rapporteur ; 14 h. 15 (C.), Les ...ez-vous du dimanche ; 15 h. 45, Sport : Direct ...une ; 16 h. 30 (R.), Film : « Atoll K », de L. ...oon (1950), avec Laurel et Hardy, S. Delair, ...lloy.

A la suite d'une tempête, Laurel et Hardy font naufrage sur un atoll brusquement sorti des eaux. Une chanteuse de cabaret et des chercheurs d'uranium viennent troubler leur vie de Robinsons.

...h., Football : R.D.A.-France à Leipzig (en ...ré).

...h. 15, Les animaux du monde ; 19 h. 20, ... : Les faucheurs de marguerites.

...h. 30, Film : « la Piscine », de J. Deray ...), avec A. Delon, R. Schneider, M. Ronet, ...irkin.

Deux amants passent des vacances idylliques dans une villa de Saint-Tropez. La venue d'un ami du couple et de sa fille déclenche un drame.

22 h. 30, Questionnaire, de J.-L. Servan-Schreiber : Le professeur Jean-Paul Escande, agrégé de médecine (Les médecins sont-ils dangereux ?)

CHAINE II (couleur) : A2

De 12 h. à 18 h. 30, Le dimanche illustré, de P. Tchernia ; 12 h., Vive le dessin animé ;

12 h. 15, Jeu : Le défi ; 13 h. 45, L'album de Michel Bouquet.

14 h. 5, Jeu : Monsieur Cinéma ; 14 h. 50, Film (●) : « les Quatre Plumes blanches », de Z. Korda (1939), avec R. Richardson, J. Cléments, J. Duprez, J. Allen, D. Gray.

A la fin du dix-neuvième siècle, un jeune officier anglais, hostile à la guerre, est accusé de lâcheté par ses deux amis et sa fiancée. Il participe à l'expédition du Soudan, déguisé en indigène, et prouve sa bravoure.

16 h. 40, Sport : Tiercé ; 16 h. 50, Série : Le monde vivant ; 17 h. 30, Pour un air de guitare ; 18 h. 30, Sports sur l'A 2 ; 19 h. 20, Variétés : Système 2, de G. Lux.

20 h. 25, Système 2 (suite) ; 21 h. 40 (●), Feuilleton : « la Porteuse de pain », d'après X. de Montépin. Réal. M. Camus ; 22 h. 30, Sport : Catch.

CHAINE III (couleur) : FR3

19 h. (R.), Série : « Lagardère », d'après P. Féval, adapt. M. Jullian, avec J. Piat ; 20 h. 5 (●), Feuilleton : « Les secrets de la mer Rouge », d'après H. de Monfreid, réal. C. Guillemot et P. Lary (« La revanche »).

20 h. 30 (●), Théâtre : « la Noce chez les petits-bourgeois », de B. Brecht. Mise en scène de J.-P. Vincent et J. Jourdheuil. Avec J.-P. Malo, M. Foucher, A. Meffre, D. Bonal, L. Bertrand.

La mariée est enceinte et les meubles se cassent par suite de glissements dialectiques.

FRANCE-CULTURE

7 h., Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, par J. Bourdarias ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud ; 12 h., Disques ; 12 h. 5, Allegro, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, « Qui ? Quoi ? De qui ? », de J. Maréchal, par la Compagnie Beursault ; 15 h. 24, Disques ; 16 h. 5, « L'occasion fait le larron », de Rossini, avec L. Masson, P.-M. Pegaud, M. Sloyes, B. Mazo, A.-M. Roddes, S. Nigoghossian, Orchestre lyrique de Radio-France, direct. D. Masson ; 17 h. 30, Rencontre avec... Lucien Bodard, par P. Galbeau ; 18 h. 30, Ma non troppo, de J. Chouquet ; 19 h. 15, Cinématographe : Marie-Paul Antoine ;

20 h., Poésie ; 20 h. 45 (●), Atelier de création radiophonique. Spécial prix Italia 1975, suivi de Courant alternatif ; 23 h., Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie, avec Mohamed Khair-Eddine.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Concert promenade ; 8 h. 30, Bicorne et tricycle (feuilleton sur les rythmes et les sons) ; 9 h., Musical graffiti, par P. Boutellier ; 11 h., Domenica 20 post Trinitatem ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 45, Opéra-bouffe : « le Postillon de Longjumeau » (A. Adam) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Cantate » (Bach) ; 17 h., Concert égoïste ; 19 h. 10, En direct de Nancy, Jazz vivant : « Jazz pulsation » ;

20 h. 15 (S.), Nouveaux talents premiers sillons : le pianiste Pascal Rogé, Ravel : « Ma mère l'Oye », « Valses nobles et sentimentales », « Jeux d'eau » ; 21 h., Concert : Orchestre de chambre de Radio-France, direct. B. Amaducci (musique italienne) ; 22 h. 50, Nouvelles auditions : « le Tombeau de Chateaubriand » (L. Auber) ; « Trois mouvements symphoniques » (Bull) ; « Symphonie n° 1 » (P. Ancelin) ; 24 h., Concert extra-européen.

Lundi 13 octobre

...AINE I : TF1

...h. 15 (C.), Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30 Midi première ; 14 h. 30 (R.) (C.), Série : aventures du baron de Tranck (dernier épi...) ; 14 h. 45, Emission scolaire ; 15 h. 25, ...cours hippique à Fontainebleau ; 17 h. 15, ...ssion scolaire ; 18 h. 15 (C.), A la bonne ...re ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour ...eunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; ...h. 45, Feuilleton : Les Compagnons d'Eleusis.

...h. 30, La caméra du lundi (Regards sur ...toire) : « Désirée », de H. Koster (1954), avec Brando, J. Simmons, M. Oberon, M. Rennie, Mitchell.

L'histoire de Désirée Clary, fille d'un négociant marseillais, que Napoléon Bonaparte aima, puis délaissa pour épouser Joséphine de Beauharnais. Mariée au général Bernadotte, elle devint reine de Suède.

...HAINE II (couleur) : A2

...h. 30, Aujourd'hui, madame ; 15 h. 30, Série : ...alk (« Première Leçon ») ; 16 h. 20, Les après-... d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur... : New-... City Ballet ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le ...marès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres ...es lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes, de P. Bellemare ; 21 h. 45, Magazine : F comme femme, de S. Genevoix et M. Honorin. (Etre mère.)

Avec la participation du Dr Pierre Simon, auteur du rapport sur le comportement sexuel des Français.

CHAINE III (couleur) : FR3

19 heures, Pour les jeunes : Flash (« l'Eau ») ; 19 h. 20, Tribune libre : Le mouvement des jeunes femmes ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30, Prestige du cinéma : « la Proie des vautours », de J. Sturges (1959) ; avec F. Sinatra, G. Lollobrigida, P. Lawford, St. McQueen.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, un officier américain, qui se bat en Birmanie contre les Japonais, est amené à franchir la frontière chinoise pour un raid de représailles.

FRANCE-CULTURE

7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le compagnonnage ou la philosophie du geste (1), par M.-F. Rivière et M.-P. Vettes ; 8 h. 22, L'évolution du vivant ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par P. Sipriot : « L'homme espagnol du XVI[e] au XIX[e] siècle », d'après l'ouvrage de Bartholomé Bennassar, avec l'auteur et Manuel et Lisa Sitoalba ; « Rosa Luxemburg », de Gilbert Badia, avec l'auteur et Monique Joguet ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 5, Evénement-musique, magazine de J. Vitold et M. Fleuret ; 12 h. 5, Ainsi va lemonde... Parti pris, par J. Paugam : « Etre moine aujourd'hui », avec Ghislain Lafont ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Trente ans de musique française (1945-1975) : Renaud Gagneux ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Ballade du dinosaure », de Raoul Mille ; 14 h. 45, Radio scolaire (sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10, L'invité du lundi : Ivry Gitlis ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 18 h. 2, Musique plurielle (1), par G. Charbonnier ; 18 h. 30, Histoires fantastiques : « les Amis des amis », d'Henry James, avec C. Winter, V. Feyder, M. Ruhl. Réalisation A. Dave ; 19 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat : l'art tchécoslovaque au Grand Palais ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Moralités légendaires, de J. Laforgue : « Hamlet », avec F. Huster, réalisation J.-W. Garrett ; 21 h. 5 (S.), Concert par l'Orchestre de chambre de Radio-France, direction J.-C. Casadesus, les Guilels au piano : « Noces de Figaro », ouverture (Mozart) ; « Concerto pour deux pianos en mi bémol majeur » (Mozart) ; « Symphonie n° 28 » (Mozart) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 27, K. 595 » (Mozart) ; 22 h. 35 (●), Entretiens avec Michel Serres, par G.-J. Salvy ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique, par Ph. Caloni ; 8 h. 50, Bicorne et tricycle ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 32, Cours d'interprétation, par Scott Ross, clavecin ; 11 h. 55, Sélection-concert ; 12 h., La chanson par J. Erwan ; 12 h. 45, Folk ;

13 h. 15, Micro facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... Musique ancienne : A propos du « Te Deum » de Lully ; « Suite pour clavecin » (Froberger), par G. Léonhardt, « Indissolubilis amicitia » (Muffat) ; « Portraits pour le clavecin » (Forqueray) ; « Te Dum », extraits (Lully) ; 15 h. 2, Après-midi lyrique : « Sémélé », de Haendel, avec Sh. Amstrong, H. Watts, R. Tear, J. Diaz, English Chamber Orchestra, direct. J. Somary ; 17 h. 22, Ecoute, magazine musical, par M. Moulin ; 18 h. 30, Le club des jazz : Visages du jazz, par L. Malson ; 19 h. 25, Instruments et solistes... Nathan Milstein : « Concerto pour violon et orchestre à cordes en la majeur » (Vivaldi) ; « Concerto n° 4 en ré majeur » (Mozart) ;

20 h., Présentation au concert ; 20 h. 30 (S.), En direct du Victoria Hall de Genève, concert par l'Orchestre de la Suisse romane, direct. W. Savallisch, avec H. Donath, soprano, C. Perret, mezzo-soprano, M. Eckard, récitant : « Songe d'une nuit d'été », extraits (Mendelssohn) ; « Egmont », musique de scène (Beethoven) ; Vers 22 h. 20, Cordes pincées, par D. Mégevand (invitée : Marielle Nordmann) ; 24 h. (●), Faisceaux, par A. Almuro.

> **ABRÉVIATIONS**
>
> Dans ce supplément radio-télévision, les signes (★) renvoient à la rubrique Ecouter, voir, ou aux articles de première page de l'encart ; (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire ; (N) les programmes en noir et blanc diffusés sur les chaînes en couleurs ; (R) les rediffusions ; (S) les émissions de radio en stéréophonie ; (C) les programmes de TF1 passant en couleurs sur FR 3.

Mardi 14 octobre

...AINE I : TF1

...h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), ... première ; 14 h. 5, Emissions scolaires ...rise à 15 h. 15 et à 17 h. 15) ; 18 h. 15, A ...onne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, ...r les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les ...mes ; 19 h. 45, Feuilleton : les Compagnons ...eusis ;

...h. 30, Jeu : Quoi, de qui ? ; 21 h. 10, Les ...des énigmes, de R. Clarke et N. Skrotsky ...langages secrets).

Retrouver des civilisations disparues par le déchiffrement de leur écriture : avec Mme Emilia Masson, chargée de recherches au C.N.R.S., et M. Jean Leclant, égyptologue.

...h. 10, Emission littéraire : De vive voix. ... Ferniot et Ch. Collange (Pourquoi les flics ...ettent-ils à table ?).

Avec MM. Paul-Claude Innocenzi (pour « la Brigade anti-gang ») ; Roger Borniche (pour « le Gang ») ; Gérard Monate (pour « Questions à la police ») et notre collaborateur James Sarrazin (pour « la Police en miettes »).

...AINE II (couleur) : A2

...h. 45, Magazine régional ; 14 h. 30, Aujour...i Madame ; 15 h. 30, Série : Janosik (La loi des brigands) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : L'historique de la question du Vietnam ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot : « La ville étranglée », reportages de Raoul Coutard et commentaires de Jean Lartéguy.

De l'origine de la guerre du Vietnam jusqu'à la chute de Saigon : un montage de documents tournés en partie à Saigon entre le 25 avril et le 15 mai 1975.

Débat : « Le Vietnam sans l'Occident ».

Avec la participation du général Nguyen Cao Ky, ancien premier ministre du Sud-Vietnam ; de Jean Larteguy, journaliste et auteur de « l'Adieu à Saigon » ; de Vercors, représentant du Mouvement de la paix ; M. Charles Fourniau, agrégé d'histoire ; et d'Olivier Todd, journaliste au « Nouvel Observateur » et auteur des « Canards de Ca-Mao ».

CHAINE III (couleur) : FR3

19 h., Pour les jeunes : Le club d'Ulysse ; 19 h. 40, Tribune libre : Le droit humain ; 20 h., Les animaux chez eux : Kangourous et koalas.

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Trop petit mon ami », de Ed. Matalon (1969), avec J. Birkin, M. Dunn, B. Fresson.

Un nain qui a une revanche à prendre sur la société, prépare, sans regarder au prix de la vie humaine, une sensationnelle escroquerie. Un détail imprévu fait échouer son plan.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le compagnonnage ou la philosophie du geste (le voyage ou la vie communautaire) ; 8 h. 32, L'évolution du vivant ; 8 h. 50, Les soleils de la vie, par C. Mettra ; 9 h. 7, La matinée de la musique ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec J.-P. Etcheverry ; 11 h. 2, Libre parcours récital ; 12 h. 5, Parti pris : quel enseignement, pour qui ?, avec E. Labin ; 12 h. 37, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Rainbow » (1), de Thomas Pynchon ; 14 h. 45, Radio scolaire sur ondes moyennes ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10, Dossier : l'âge de la pierre malade ; 16 h., L'ange du bizarre : « le Procès des Visconti », par F. Le Targat et M. Abgrall ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 18 h. 2, Musique plurielle, par G. Charbonnier ; 18 h. 30, Histoires fantastiques : « la Limousine bleue », d'Ann Bridge, avec C. de Seynes, M. Ruhl, G. Pigeon. Réal. A. Dave ;

19 h. 30, Sciences, par N. Skrotzky : Transmutations (énergie, matière, rayonnements) ; 20 h., Poésie ; 20 h. 5 (●), Dialogues, de R. Pillaudin : le droit à la mort, avec G. Canguilhem et H. Péquignot ; 21 h. 20, Musiques de notre temps, par G. Léon, avec R. Gagneux ; 22 h. 35 (●), Entretiens avec Michel Serres ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique, par Ph. Caloni ; 8 h. 50, Bicorne et tricycle ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 32, Cours d'interprétation, par G. Bacquier ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson, par J. Erwan ; 12 h. 45, Folk ;

13 h., Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles (Schmitt, Paganini, Brahms, Rachmaninov, Blacher, Liszt) ; 17 h. 32, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Le club des jazz : Dernières nouvelles du jazz ; 19 h. 25, Instruments et solistes : Nathan Milstein : « Concerto pour violon et orchestre en la mineur » (Glazounov) ; « Berceuse de l'Oiseau de feu » (Stravinski) ; « Introduction et rondo capriccioso » (Saint-Saëns) ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104, Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction P.-M. Leconte. Avec C. Maillols : « Thamar » (Balakirev) ; « Troisième concerto pour piano » (Prokofiev) ; « Animus Anima », création (Duhamel) ; « Amazonas » (Villa-Lobos) ; 22 h. 30 (★), Les dossiers musicaux : L'âge d'or du rock and roll ; 24 h., Musiques non écrites : Le Japon ; 1 h., Plans sur plans, par J. Couturier.

Mercredi 15 octobre

...AINE I : TF1

...h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi ...nière ; 13 h. 35 (C.), Pour les jeunes : Les ...eurs du mercredi ; 18 h. 15, A la bonne ...e ; 18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une ...ute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : ...compagnons d'Eleusis ;

...h. 30 (●), Enquête-fiction : Cécile ou la ...n des femmes, d'Eliane Victor (troisième ...le : l'Eloignement. Réal. H. Basle). 21 h. 30 Documentaire : Des milliers de livres écrits ...main, de P. Dumayet : Les travailleurs de la ... et la bibliothèque de Saint-Malo ; 22 h. 30 Portrait : Jiri Pelikan (deuxième partie : ...atride).

...AINE II (couleur) : A2

...h. 30, Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : ... Fu (« la Nuit des hiboux ») ; 16 h. 30, Les ...s-midi d'Antenne 2 : Un sur cinq.

L'Ecole nationale de football de Vichy ; Les marionnettes ; La secte des adorateurs de Krishna ; les télécommunications par câble sous l'Atlantique ; et Sylvie Vartan (en direct).

...h. 42, Pour les jeunes : Le palmarès des ...nts ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; ...h. 45, Jeu : Y'a un truc.

...h. 30, Série : Mannix (« la Cible ») ; 21 h. 30, ...azine d'informations : C'est à dire, de J.-M. ...ado.

L'actualité de la semaine vue par la rédaction d'Antenne 2.

> **MÉTÉOROLOGIE**
>
> FRANCE-INTER : (météo marine) : 6 h. 20 et ...h. 58.
>
> FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 38, 19 h. 30, 23 h. 55.

CHAINE III (couleur) : FR3

19 h., Pour les jeunes : Trois contre X ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti socialiste ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma : « Derrière la façade », d'Y. Mirande et G. Lacombe (1939), avec L. Baroux, J. Baumer, M. Simon, E. Popesco, J. Berry.

Une enquête de police dans un immeuble bourgeois, à la suite de l'assassinat de la propriétaire, fait apparaître quelques drames ou comédies, de la vie privée des locataires.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le compagnonnage ou la philosophie du geste ; 8 h. 32, Evolution du vivant ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales, par C. Maupomé : La correspondance de Berlioz, avec P. Citron et F. Robert ; 12 h. 5, Parti pris : La complicité dans le couple, avec Anne Loesch ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Rainbow » (II), de Th. Pynchon ; 14 h. 45, L'école des parents ; 15 h. 10, Les après-midi de France-Culture (Coloration jeunesse) : La Biennale ; 17 h., L'heure de pointe ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30, Histoires fantastiques : « le Sud », de Jorge-Luis Borges, avec S. Joubert, R. Bazil, réalisation A. Dave ; 19 h. 30, La science en marche, par F. Le Lionnais : Les couleurs dans la nature (les plantes, avec M. Deribere, président du Centre information de la couleur) ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, En liaison avec T.F. 1, Emission médicale, par I. Barrère : La hanche ; 21 h. 35, Musique de chambre : « Premier quatuor à cordes en la mineur op. 41 n° 1 » (Schumann), par le Quatuor Parrenin ; « Alla Rustica » (A. Jolivet) ; « Trois folk songs » (Chou Wen Chung), M. Debost, flûte, et F. Pierre, harpe ; « Quatuor à cordes en ré majeur (1897) » (Schoenberg), par le Quatuor Parrenin ; 22 h. 35 (●) Entretiens avec Michel Serres ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 8 h. 50, Bicorne et tricycle ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 32, Cours d'interprétation ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Folk ; 13 h. 15, Micro-facteur ;

14 h., Mélodies sans paroles (Ibert, Roussel, Paganini, Schumann, Casella) ; 17 h. 32, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 25, Instruments et solistes... Nathan Milstein : « Vocalise, opus 34, n° 14 » (Rachmaninov) ; « Gopak » (Moussorgsky-Rachmaninov) ; « Méditation » (Glazounov) ; « Valse, scherzo » (Tchaïkovski) ; « Fantaisie sur des thèmes russes » (Rimsky-Korsakov-Kreisler) ; « Souvenir d'un lieu cher » (Tchaïkovski) ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), En direct du Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre national de France, direction Lukas Foss, avec B. Gelber, pianiste, et J. Williams, percussionniste : « Carnaval romain » (Berlioz) ; « Concerto n° 9 pour piano et orchestre en mi bémol majeur » (Mozart) ; « Concerto pour percussion » (L. Foss) ; 22 h. 30 (★), Les dossiers musicaux ; 24 h., Musiques non écrites : L'Angleterre ; 1 h., Plans sur plans, par J. Couturier.

Magazines régionaux de FR 3

ALSACE. — Lundi 13, 20 h. : Est-sports. Mercredi 15, 20 h. : Horizon 85 (débat avec les principaux responsables des organisations professionnelles agricoles). Vendredi 17, 18 h. 25 : Link un rachts vum Rhi mit Lina Ritter (émission en langue dialectale) ; 20 h. : Emile Galle. Lundi 20, 20 h. : Est-sports.

AQUITAINE. — Lundi 13, 20 h. : Sports 25. Mercredi 15, 20 h. : Souvenir... Gaston. Vendredi 17, 20 h. : Le temps d'une rencontre (les rencontres d'Arles de la photographie). Lundi 20, 20 h. : Sports 25.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 13, 20 h. : Score 5 (l'aile Delta et rugby Romans-L.O.U.). Mercredi 15, 20 h. : Les maisons de la culture en Bourgogne. Vendredi 17, 20 h. : L'étoile buissonnière (premier épisode). Lundi 20, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Lundi 13, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 15, 20 h. : Vieilles pierres et jeunes gens, le groupe Nevenoë. Vendredi 17, 20 h. : De tous nos yeux (Il y a trente ans... « le Petit Prince »). Lundi 20, 20 h. : Sports dans l'Ouest.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 13, 20 h. : Est-sports. Mercredi 15, 20 h. : Cinéma 76 dans l'Est. Vendredi 17, 20 h. : Emile Galle. Lundi 20, 20 h. : Est-sports.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 13, 20 h. : Sports 25. Mercredi 15, 20 h. : Les déracinées ; La femme à vendre. Vendredi 17, 20 h. : Le temps d'une rencontre (les rencontres d'Arles de la photographie). Lundi 20, 20 h. : Sports 25.

NORD-PICARDIE. — Lundi 13, 20 h. : Sur les pas du tir. Mercredi 15, 20 h. : Vivre au Québec ou les difficultés de la francophonie. Vendredi 17, 20 h. : Lille en fête. Lundi 20, 20 h. : Section sports-études dans le Nord.

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 13, 20 h. : Sports 25. Mercredi 15, 20 h. : Et si nous parlions d'Eve. Vendredi 17, 20 h. : Le temps d'une rencontre (les rencontres d'Arles de la photographie). Lundi 20, 20 h. : Sports 25.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE, CENTRE. — Lundi 13, 20 h. : Clap 3. Mercredi 15, 20 h. : Les métiers de la vie (conducteur routier). Vendredi 17, 20 h. : Formule 3. Lundi 20, 20 h. : Clap 3/3[e].

PROVENCE, COTE D'AZUR, CORSE. — Lundi 13, 20 h. : Sports Méditerranée (le trial ou la moto tout terrain). Mercredi 15, 20 h. : Vocation, le cirque. Vendredi 17, 20 h. : Festival chez les Darnagas. Lundi 20, 20 h. : Sports Méditerranée.

RHONE-ALPES, AUVERGNE. — Lundi 13, 20 h. : Score 5 (l'aile Delta et rugby Romans-L.O.U.). Mercredi 15, 20 h. : Lyon 1[er]/8 000. Vendredi 17, 20 h. : L'étoile buissonnière (1[er] épisode). Lundi 20, 20 h. : Score 5.

Emissions en langues vernaculaires

ALSACE. — Vendredi et samedi à 18 h. 25 (FR 3).

BRETAGNE. — Samedi 11, à 18 h. 30 (FR 3), rediffusion le lundi 13 à 13 h. 35 (TF 1 et A 2).

CORSE. — Vendredi à 13 h. 35 (TF 1 et A 2).

PAYS BASQUE. — Samedi 18 à 12 h. 10 (TF 1 et A 2).

RADIO-TELEVISION

Jeudi 16 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emission scolaire (reprise à 17 h. 45) ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : les Compagnons d'Eleusis ;

20 h. 30, Série : Salvator et les Mohicans de Paris ; 21 h. 20, Dossier d'IT 1 : Vieillir en France (le troisième âge) ; 22 h. 20, Allons au cinéma, d'A. Halimi.

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 14 h. 30, Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : Janosik (L'habit ne fait pas le moine) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : Baden Powell ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Dramatique : Puzzle pour démons, d'après le roman de P. Quentin. Réal. A. Ridel, avec J.-F. Garreaud, E. Blain, D. Doll.

Une sombre histoire d'héritage, après la mort d'un riche notaire de Californie venu s'installer en Europe.

22 h., Vous avez dit bizarre, de M. Lancelot.

Avec M. Claude Parent, architecte ; Dick Annegarn, chanteur ; et un film sur les Beatles.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Histoire des enfants ; 19 h. 40, Tribune libre : La Fondation de France ; 20 h., Jeu : Altitude 10 000.

20 h. 30 (●) Un film, un auteur : « Love », de K. Russel (1970), avec A. Bates, O. Reed, Gl. Jackson, J. Linden.

Dans les années 1910, en Angleterre, les amours entrecroisées de deux sœurs et de deux jeunes hommes, amis, dont l'un a des tendances homosexuelles.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le compagnonnage ou la philosophie du geste ; 8 h. 32, L'évolution du vivant ; 8 h. 50, Les soleils de la vie, par C. Mettra ; 9 h. 7, La matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Musique extra-européenne, par J. Brunet ; 11 h. 30, Groupe de recherche musicale : L'éveil à la musique en maternelle, avec E. Dumaurier ; 12 h. 5, Parti pris : Le renouvellement de la criminalité, avec J. Leauté ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France, par J. Merlet : Eglise de Lezat (Ariège) ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Homme de sable », de Jean Joubert (14 h. 45, Radio scolaire, sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10, Deux heures pour comprendre : La forêt française est-elle en danger ? 17 h., L'heure de pointe ; 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30, Histoires fantastiques : « La ruelle ténébreuse », de J. Rey, avec J. Leuvrais, R. Clermont, R. Bazil, réalisation A. Dave ; 19 h. 30, Biologie et médecine : par R. Debré : La malnutrition ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), « le Mariage de Barillon », de G. Feydeau, avec Ch. Allers, J. Morel, M. Mercadier, A. Nathanson, T. Billis, intermèdes musicaux de J. V… réalisation H. Soubeyran ; 22 h. 35 (●) Entretiens… Michel Serres ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie i… rompue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 8 h. 50, Bicorne et tri… 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle d… 10 h. 32, Cours d'interprétation ; 11 h. 35, Sélection c… 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Folk ; 13 h. 15, Micro-fa…

14 h., Mélodies sans paroles : Franck, Poulenc, Beethoven, Mozart ; 17 h. 32, Ecoute, magazine m… 18 h. 30, Le club des jazz : Jazz d'aujourd'hui ; 19… Instruments et solistes. Nathan Milstein : « Sonat… violon seul n° 2 en la mineur » (Bach), « Romanc… violon et orchestre en fa majeur » (Beethoven) ;

20 h. (S.), Inédits de Schumann… Scènes dramat… « Von Pagen und der Königstochter », « Ballade pour… et orchestre » ; « Requiem en ré bémol majeur », … Sänger Fluch » ; « Ballade, soli, chœurs et orches… 22 h. 45 (★), Dossiers musicaux ; 24 h., Musiques non… 1 h., Plans sur plans, par J. Couturier.

Vendredi 17 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emissions scolaires (reprise à 14 h. 45 et à 17 h. 45) ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Les compagnons d'Eleusis ;

20 h. 30 (R.), Au théâtre ce soir : l'Amour des quatre colonels, de P. Ustinov, avec Ch. Minazzoli, L. Velle, A. Thorent.

Quatre colonels de nationalité différente se retrouvent, dans l'Allemagne occupée, face à la femme de leur rêve, dont ils veulent, tous les quatre, faire l'épouse rêvée.

22 h. 30, Variétés : Le club de dix heures, de L. Feyrer et J. Chabannes.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : Janosik (« l'Enlèvement ») ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : La biennale de Paris ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Série : La mort d'un touriste (avec M. Creton) ; 21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. L'intolérance.

Avec la participation de Casamayor pour son livre « la Tolérance » ; Michel Drancourt, pour son livre « les Nouvelles Lettres persanes » ; Pierre Juquin, auteur de « Liberté » ; Eric Losfeld, éditeur ; Avec le résultat des sondages de la SOFRES sur la tolérance.

22 h. 35 (●), Ciné-club : « Freaks », de T. Browning (1932), avec W. Ford, O. Baclanova, H. et D. Earles, R. Done, les sœurs Hilton (v.o. N.).

Drame dans un cirque. Une belle trapéziste dupe par intérêt un nain amoureux d'elle et cherche à l'empoisonner. Les amis du nain — les monstres du spectacle — le vengent.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Le Docteur Doolittle et Des livres pour nous ; 19 h. 40, Tribune libre : La Fédération des familles de France ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30 (●), Documentaire : Civilisation, de Sir Kenneth Clark (Grandeur et obéissance) ; 21 h. 20, Chronique : Mais c'est de l'homme qu'il s'agit (« Dans la toile d'araignée du gel »).

Chaque année, trente-trois navires portugais emmènent deux mille hommes sur la côte ouest du Groenland. Six mois de pêche dangereuse au milieu des glaces et des brouillards. Tous ne reviennent pas.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le compagnonnage ou la philosophie du geste ; 8 h. 32, L'évolution du vivant ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle, par C. Jordan ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Lecture d'un disque, par R. Stricker : « la Flûte enchantée » (Mozart) ; 12 h. 5, Parti pris : « Moi à moi », avec Jean-Marie Domenach ; 12 h. 15, Panorama ;

13 h. 30, Instruments rares, par B. Bonaldi : Les pianos et les clavecins, hier, aujourd'hui ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Ma dernière mémoire », de Raymond Abellio ; (14 h. 45, Radio scolaire, sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 16 h., Les Français s'interrogent : Pourquoi une femme refuse-t-elle un enfant ? 18 h. 2, Musique plurielle ; 18 h. 30, Histoires fantastiques : « Escamotage », de R. Matheson, avec R. Rimbaud, V. Feyder, R. Bret ; réalisation A. Dave ; 19 h. 30, Les grandes … de la science moderne, par le professeur Auger : L… velles méthodes de mesure en métrologie, avec P. Griv… fesseur à l'Université Paris-Sud, président du Bureau … de métrologie ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), La musique et les hor… Claude Ballif ; 22 h. 35 (●), Entretiens avec Michel … 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 8 h. 50, Bicorne et tr… 9 h. 7, Les grandes voix humaines ; 9 h. 30, La r… jeu ; 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 11 h. 55, S… concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Folk ; 13 h. 15, … facteur ;

14 h., Mélodies sans paroles : M. Keikel, Mozart, … ven, Milhaud ; 17 h. 32, Ecoute, magazine musical ; 1… Le club des jazz : Rhythm and blues ; 19 h. 25, Inst… et solistes… Nathan Milstein : « Concerto pour vi… orchestre en ré majeur » (Tchaïkovski) ;

20 h. 30 (S.), Concert… Inédits de Schumann : « … pour chœurs et orchestre », par l'Orchestre de la radio … direction B. Maderna ; 21 h., Récital de clavecin … Ross (Rameau, Couperin, Bach, Froberger) ; 22 h. 30, … flash ; 23 h., En direct de Nancy… Cabaret du jazz … pulsations (l'Utopic Sporadic Orchestra, le New … Michel Portal) ; 24 h. (●), Plans sur plans, par D…

Samedi 18 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 45 (C.), Les musiciens du soir ; 14 h. 35 (C.), Samedi est à vous ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 18 h. 40, Six minutes pour vous défendre ; 18 h. 50, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, Du tac au tac.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Eddy Mitchell) ; 21 h. 45 (●), Série : Peyton Place ; 22 h. 30, Catch.

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 14 h. 5, Samedi dans un fauteuil, de J. Sallebert et Ph. Caloni (à 14 h. 10, Série : Les rues de San-Francisco. « Expédition punitive » ; à 15 h., Sport : baskett, Roanne-Berck ; à 17 h. 30, football : Marseille-Nice) ; 18 h., Magazine du spectacle : Peplum, de J. Artur ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Dramatique : la Mort du pantin, de P. Moustiers. Réal. Y. Andrei, avec G. Cattand, E. Riva, T. Bourdon.

Le directeur d'une importante société (dynamique, efficace et qui ne fait pas de sentiment) apprend qu'un cancer le condamne : sa vie change brusquement.

22 h., Variétés : Dix de der, par Ph. Bouvard.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Les ateliers du magicien ; 19 h. 40, Un homme, un événement ; 20 h., Court-métrage ;

20 h. 30 (R.) (●) Dramatique : « la Famille Grossfelder », de J. Lhote. Avec M.-Ch. Barrault, M.-H. Daste, J. Guiomar, N. Dubois.

Un petit village lorrain en 1960. Marie-Louise, une vieille fille, se souvient de sa jeunesse en Alsace. Louis, le commis, l'aimait. Mais son père en avait décidé autrement.

FRANCE-CULTURE

7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouze : La biologie et la pêche scientifique, avec A. et P. Geistdorfer ; 8 h. 32, Les cadres responsables de notre temps : L'université en question ; 9 h. 7, Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches, par G.-J. Salvy ; 11 h. 5, La musique prend la parole, par D. Jameux : « Iberia » (Albeniz) ; 12 h. 2, Le pont des arts, par J. Duchateau, J. Floran et M. Chapuis ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Samedis de France-Culture : La foire Sainte-Croix à Lessay, par M. Bichebois ; 16 h. 20, Livre d'or, par M. Bernard ; 17 h. 30 (●), Le troisième quart de siècle. Production de la communauté radiophonique : Année 1952 ; 19 h. 10, Disques ; 19 h. 30, Docum…

20 h. 5, Carte blanche, par L. Siou : « la Sainte Gr… d'E. Favre, réalisation J.-P. Colas ; 22 h. 5, La fu… samedi, de J. Chouquet ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Dans la rue, par A. Durel ; 8 h. 32, Le pro… anonyme ; 9 h. 30, Chorales, par F. Vercken ; … Etudes ; 11 h. 50, Sélection concert ; 12 h., Notes … guitare ; 12 h. 45, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Kiosques ; 14 h., Studio 107, par R. Str… 15 h. 30, Discothèques 75 ; 17 h. 2, Petites formes ; 17… Vingt-cinq notes seconde ; 19 h. 10, La route des ton… par J.-P. Lentin : Les tonaleurs et l'Eglise au Moyen…

20 h., Soirée lyrique : « Madame Butterfly », de P… avec M. Freni, L. Pavarotti, C. Ludwig, R. Kerns, M… chal, M. Rinzler. Orchestre philharmonique de Vienne, … tion H. von Karajan ; 22 h. 30, « le Tombeau de Cou… (Ravel), par Y. Lefebvre, piano ; 23 h., Vieilles cires : … 24 h., Anonymes et sentimentales.

Dimanche 19 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (C.), Emissions religieuses et philosophiques (messe à 11 heures) ; 12 h. (C.), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (C.), Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 13 h. 20 (●) (C.), Le petit rapporteur ; 14 h. 15 (C.), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 (C.), Sport : Direct sur la une ; 18 h. 45, Les animaux du monde ; 19 h. 20 (R.), Série : Les faucheurs de Marguerites ;

20 h. 35 (R.), Film : « le Cave se rebiffe », de G. Grangier (1961), avec M. Biraud, J. Gabin, M. Carol, B. Blier, F. Villard.

Un graveur qui passe pour un « cave » est entraîné, par des gangsters, dans une affaire de faux billets, supervisée par un vieux spécialiste « le dabe », sorti de sa retraite pour la circonstance.

22 h. 10, Pour le cinéma, de F. Rossif.

CHAINE II (couleur) : A 2

De 12 h. à 18 h. 30, Le dimanche illustré, de P. Tchernia (12 h., Vive le dessin animé ; 12 h. 15, Jeu : Le défi ; 13 h. 45, L'album de Jacqueline Gauthier ; 14 h. 5, Jeu : Monsieur Cinéma ; 14 h. 45, Série : Hec Ramsey ; 16 h. 30, Sports : Tiercé à Longchamp ; 16 h. 35, Série : Vivre libre (Le docteur volant du Kenya) ; 17 h. 30 (●), Jeu : Pièces à conviction) ; 18 h. 30, Sports sur l'A 2 ; 19 h. 20, Variétés : Système 2, de G. Lux.

20 h. 30, Système 2 (suite) ; 21 h. 40 (●), Feuilleton : la Porteuse de pain, de X. de Montepin.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. (R.), Feuilleton : « la Cloche tibétaine », de M. Wyn et S. Friedman. Avec W. Preiss, G. Behat, B. Kearns (premier épisode : Les nomades) ; 20 h. (●), Feuilleton : Les secrets de la mer Rouge, d'après H. de Monfreid, réal. C. Guillemot et P. Lary.

20 h. 30 (★), Dramatique : Mourir pour Copernic, de B. Rothstein. Avec O. Picq.

Bravant l'esprit de l'époque, bravant la puissance de l'Eglise, Giordano Bruno, philosophe italien, moine dominicain, tente de renverser la physique et la philosophie d'Aristote pour imposer une nouvelle image du monde, issue des travaux de Copernic. Cette lutte acharnée pour libérer la science et la philosophie du joug de la théologie se terminera pour Giordano Bruno, le 16 février 1600, sur un bûcher. Une émission exceptionnelle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Concert à Saint-Séverin par l'Orchestre de chambre de Radio-France. Direction M. Soustrot. Avec L. Sgrizzi, clavecin, pianoforte et orgue ; P. Sechet, flûte : « Introduction, Aria et Presto » (B. Marcello) ; « Concerto en sol mineur pour clavecin et orchestre » (P.-E. Bach) ; « Concerto, opus 7, n° 5, en mi bémol majeur pour pianoforte et orchestre » (J.-C. Bach) ; « Concerto, opus 26, n° 6, pour orgue, flûte et cordes en ré mineur » (M. Corrette) ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les comédiens-français ; 16 h. 5, Concert Mozart à Saint-Séverin par l'Orchestre de la … Avec H. Szeryng, violon. Direction C. Badea : « … en sol », « Concerto en la », « Symphonie de Pra… 17 h. 30, Rencontre avec…, par P. Galbeau ; 18 … Ma non troppo ; 19 h. 15, Cinématographe, par Ph. Es… André-Paul Antoine ;

20 h., Poésie ; 20 h. 40 (●), Atelier de création … phonique : « Canto Ezra Pound » ; 23 h., Black an… par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Concert-promenade : Lehar, Mozart, … Rimsky-Korsakov, Liszt, Kreisler, Auber, Stendorn, … J. Martini, Weber ; 8 h. 50, Bicorne et tricycle ; 9 h. … graffiti, par P. Bouteiller ; 11 h., Domenica 19 post trin… 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 45, Opérettes ;

13 h. 45, Petites formes ; 14 h., La tribune des cr… de disques ; 17 h., Concert égoïste, par C. Mau… 19 h. 10, Jazz vivant : L'art ensemble de Chicago à N…

20 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; … Concert : Programme non précisé ; 23 h., Nouvelles an… « la Grande Menace » (C. Pichaureau) ; « Récitati… violon et orchestre » (J. Charpentier), avec D. … « Dans le deuil des vagues » (G. Masson) ; 24 h., C… extra-européen.

Lundi 20 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 10 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emission scolaire (reprise à 17 h. 15) ; 14 h. 30 (R.), Série : Le grand amour de Balzac (premier épisode : « Splendeurs et misères »).

La passion de l'auteur de « la Comédie humaine » pour la comtesse Hanska, racontée année par année, dans une coproduction polonaise.

18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Les compagnons d'Eleusis ;

20 h. 30 (R.) (●), La Caméra du lundi : « La Vie de château », de J.-P. Rappeneau (1965), avec C. Deneuve, P. Brasseur, Ph. Noiret, H. Garcin, C. Thomson.

En mai 1944, une châtelaine normande qui s'ennuie s'éprend d'un résistant français qui prépare le débarquement tandis qu'un officier allemand tombe amoureux d'elle.

22 h., Entretien avec Catherine Deneuve.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : Janosik (« La danse des brigands) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : M. Jean-Claude Colli, délégué aux « Energies nouvelles » ; 18 h. 40, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35, Film : « Cromwell » (1970). Réal. K. Hughes. Avec R. Harris, A. Guinness, R. Morley, D. Tutin.

Reconstitution historique à grand spectacle : la vie de Cromwell ; son rôle idéologique ; les couches sociales sur lesquelles il s'appuyait ; un peu trop de psychologie ; beaucoup de batailles splendides.

La seconde partie du film sera diffusée en prologue aux « Dossiers de l'écran » du mardi 21.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement Présence socialiste ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30, Prestige du cinéma : « Malpertuis », de H. Kumel (1972), avec O. Welles, S. Hampshire, M. Bouquet, M. Carrière, S. Vartan.

Un jeune marin, de retour en Flandre, est obligé de vivre, en compagnie d'étranges personnages, dans la vaste maison de son oncle mort. Cette maison est la gardienne d'un fabuleux secret.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'aventure humaine et la mort, par C. Mettra ; 8 h. 32, A la rencontre du yoga, par S. Matil ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par R. Chartier ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique, magazine de J. Witold et M. Fleuret ; 12 h. 5, Parti pris, par J. Paugam ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Trente ans de musique française, par S. Albert (1945-1975) : Marius Constant ; 14 h., Un livre, des voix : « J'avoue que j'ai vécu », de Pablo Neruda ; 14 h. 45, Radio scolaire sur ondes moyennes ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture… L'invité du lundi : Jean-Claude Frère ; 17 h., L'heure de pointe ; 18 h. 2, Correspondance de Berlioz (I), par A. Laster et M. Bernard ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens, par P. Galbeau : André Falcon III Bruce Lowery ; 19 h. 30, Présence des arts … F. Le Targat ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Moralités légendaires de J. L… gue : « Persée et Andromède », réalisation B. Horo… 21 h. 5 (S.), Festival estival… Concert par l'Orchestre ph… monique de Radio-France. Direction A. Copland. Av… Thiollier, pianiste : « Candide », ouverture (L. Berns… « Decoration Day » (Ch.-E. Ives), « Concerto pour pi… (G. Gershwin), « Troisième Symphonie » (A. Copl… 22 h. 35, Nouveaux entretiens ; 23 h., De la nuit ; 23 … Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 8 h. 50, Bicorne et tric… 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du … 10 h. 32, Cours d'interprétation ; 11 h. 55, Sélection con… 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans pa… Musique ancienne : « le Mystère d'Elche », drame … lyrique du XIII[e] siècle espagnol, avec D. Peres, sopr… 15 h. 2, Après-midi lyrique ; 17 h. 32, Ecoute mag… musical ; 19 h. 25, Instruments et solistes ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), Musiqu… chambre : « Soron Ngo » (M. Ohana), « Cantus firm… (Mihalovici), « Ces jeux de l'amour et du hasard » … Sauguet), au piano, G. Joy et Ch. Ivaldi, « Octuor e… majeur, opus 166 » (Schubert) ; 24 h. (●), Faisceaux… A. Almuro.

Les écrans francophones

Lundi 13 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *Vie privée*, film de L. Malle.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La révolte des Haïdouks ; 21 h., *Ces dames s'en mêlent*, film de R. André.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, La famille Boussardel ; 21 h. 50, Les impressionnistes.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Election ; 20 h. 40, Hors série ; 21 h. 20, La voix au chapitre ; 21 h. 50, Football.

Mardi 14 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *Deux fois traître*, film de N. Cicero.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La patrouille du cosmos ; 21 h., *Kim*, film de V. Saville.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, L'Enéide ; 22 h. 10, Qui de droit ; 22 h., Flonflons.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Elections ; 20 h. 40, Faits divers ; 21 h. 30, Ouvertures ; 22 h. 30, Jazz.

Mercredi 15 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les envahisseurs ; 21 h., *Ravissante*, film de R. Lamoureux.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Aventures australes ; 21 h., *Embuscade*, film de S. Wood.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Les sentiers du monde ; 21 h. 30, Les Casques bleus.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Elections ; 20 h. 40, *Lola*, film de J. Demy.

Jeudi 16 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Ranch L. ; 21 h., *Le boucher*, film de C. Chabrol.

TELE-MONTE-CARLO . 20 h., Vidocq ; 21 h., *Un drôle de paroissien*, film de J.-P. Mocky.

TELEVISION BELGE : 20 h. 35, *Un homme qui me plaît*, film de C. Lelouch ; 22 h. 20, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Elections ; 20 h. 40, Temps présent ; 21 h. 40, Les peupliers de la prétentaine ; 22 h. 35, A témoin.

Vendredi 17 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Star Trek ; 21 h., *Colombo*, film de J. Smight.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Hawaï, police d'Etat ; 21 h., *Doux oiseau de jeunesse*, film de R. Brooks.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les prisonniers de guerre ; 21 h. 10, L'homme et les sortilèges.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Elections ; 20 h. 40, La leçon d'allemand, de S. Lenz (1) ; 22 h. 25, Un bémol à la clé.

Samedi 18 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La famille Strauss ; 21 h., *Boom*, film de J. Losey.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Ranch L. ; 21 h., *Chut*, film de J.-P. Mocky.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, Printemps en hiver, de C. Israël.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Jeu ; 20 h. 30, Gala UNICEF ; 21 h. 40, Faits divers ; 22 h. 30, Caf' Conc'.

Dimanche 19 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï 5-0 ; 21 h., *L'Etalon*, film de J.-P. Mocky.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Amicalement vôtre ; 21 h., *Watusi*, film de K. Neumann.

TELEVISION BELGE : 20 h. … Histoire insolites ; 21 h. 10, La … moire singulière ; 22 h., T.V. …

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, La leçon d'allemand, … S. Lenz (2) ; 21 h. 55, Entretiens.

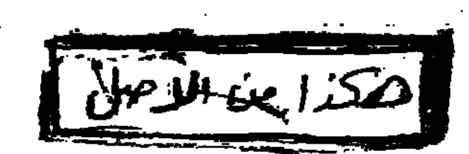
Lundi 20 octobre

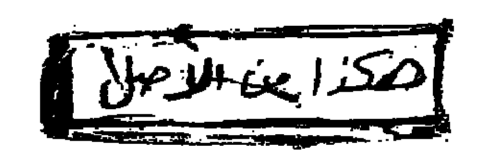
TELE-LUXEMBOURG : 20 … L'homme de fer ; 21 h., *A l'E… d'Eden*, film d'E. Kazan.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. … révolte des Haïdouks ; 21 h. … *dragueurs*, film de J.-P. Mocky.

TELEVISION BELGE : 20 h. … *La guerre est finie*, film d'A. Re… nais ; 22 h., Débat.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Face à l'opinion (élections…





SOCIETE

SEXE, VIOLENCE, MORT

par ÉTIENNE BORNE

AGUE d'érotisme. Vague de violences. Dont on peut se demander si par les correspondances qu'elles tiennent, par la manière dont elles ent symétriquement sur un rythme éré, par la sorte d'anxiété trouble 'une et l'autre suscitent, érotisme olence ne font pas une seule et e marée noire qui déferle, pour en mpre tous les rivages, sur une civin qui ne sait plus à quelles valeurs ner, ni même s'il y a des valeurs.

n'est pas facile de bien savoir ce sont l'essence et les finalités de isme, et par quoi l'érotisme se dise de la pornographie, dont on a re qu'elle était l'érotisme des autres manière dont l'idéologie est immanement la philosophie de l'adver- Nous avons fait des progrès depuis Sainte-Beuve, donnant au mot un péjoratif, aurait voulu que Flaubert eût *Salammbô* d'un érotisme traitait de « combinaison maligne ». pornographie qui, déshonorant le na contemporain, fait spectacle et nerce des aberrations les plus avilates de l'instinct, ne peut se conre avec des exercices de provocation is peu tolérables, comme *Hisd'O*, mais qui, parce qu'ils ne sont sans style ni peut-être sans pensée, *raient* échapper à la vulgarité racode la pornographie. Là où les pras de la sexualité, même reprées de la manière la moins allusive, e montreraient que transfigurées n souci de beauté, la pornographie ours menaçante serait, par la grâce art, changée en érotisme.

ISTINCTION commode et commune, mais qui, parce qu'elle est purement formelle, ne saurait plètement satisfaire ; car, exposée la dernière brutalité ou traitée avec une rare subtilité, la thématique est la même ici et là. Non seulement parce qu'y sont transgressés partout des convenances sociales, ou des interdits moraux. Mais surtout parce que tout y est donné à la profanation et à la violence. La scène originelle à partir de laquelle l'érotisme, du haut en bas de l'échelle, multiplie indéfiniment les variations, est celle qui, rompant l'égalité des partenaires, entend donner à la relation sexuelle une intensité bouleversante en la représentant comme un supplice infligé par un bourreau à une victime qui est généralement la femme, toutes les inversions restant au demeurant possibles en ce domaine. Georges Bataille, grand expert en érotisme, s'en est expliqué avec une parfaite clarté : « *L'amant*, écrit-il, *ne désagrège pas moins la femme aimée que le sacrificateur sanglant l'homme ou l'animal immolé* ». Parler le langage sacrilège du sacrifice, c'est bien dégager la vérité de l'érotisme qui ramène la sexualité à la violence d'un jeu dans lequel seront confrontés dans une abominable harmonie le plaisir de détruire et la volupté *d'être détruit*. Si bien qu'il y a entre pornographie et érotisme des rapports de sublimation et de dégradation qui, en dépit des plus vives différences esthétiques, ne changent rien à un propos fondamental toujours le même et qui est de violence profanatrice.

Il n'est pas sans signification que ce siècle ait donné tant de chances, et sans cesse renouvelées, à la fois à la torture et à l'érotisme. Dans un cas comme dans l'autre, un être humain, identifié à son corps ou plutôt à sa chair, est livré comme un pur objet à l'interrogation sadique d'autrui, qui lui fait éprouver sa dépendance absolue et entreprend, en lui arrachant ses secrets, de le vider de son être. Aussi les explorateurs des terres maudites n'ont-ils pas tout à fait tort de parler, à propos de la torture, d'une relation érotique entre le bourreau et la victime. Un film comme *Portier de nuit* exploitait, dans une sorte de lumière sulfureuse, une situation de cette sorte ; et ce sont les portes de la même nuit qui s'ouvrent avec *Histoire d'O*, si on voit plus loin que la quincaillerie de carcans, de chaînes et de fouets pour comprendre ce que peut signifier la monotonie glacialement répétitive des épisodes sans surprise ; alors l'enfer, festival du vide, y apparaît comme le monde où l'on s'ennuie, mais d'un ennui total, métaphysique, irrémédiable. Car dans le martyre d'O se trouve condensée l'essence nocturne de l'érotisme. Une nuit qui est le symbole du néant.

MANIPULABLE, fouettable, prostituable à merci, selon le bon plaisir de son maître, et trouvant un accomplissement dans l'immolation de son libre arbitre, O donne de la femme une idée qui sera difficilement récupérable par l'opinion libérale et progressiste, tant cette conception de la féminité est profondément réactionnaire. Ce sont les mêmes qui, dans leur virilité fascisante, pensent que les femmes ont besoin du fouet et les peuples du knout. Mais il ne faut pas en rester ici à une version au demeurant plus sinistre que gaillarde du moliéresque : « Et s'il me plaît à moi d'être battue », pour avancer d'un pas de plus dans le tragique. L'histoire d'O est de bout en bout l'œuvre d'O, qui, maîtresse de son maître, le séduit au point de lui faire accomplir, comme s'il étaient les siens, les fantasmes de sa partenaire. L'amant, si l'on peut dire, est lui aussi traité en moyen, et ce que cherche O dans cette ténébreuse aventure, c'est l'occasion de se détruire et de consentir à sa propre destruction. Se perdre, et on ne se perd bien que dans la mort.

Interprétation sollicitée ? Non pas. L'auteur même d'*Histoire d'O*, et qui doit bien connaître son héroïne puisqu'elle en fait sa jumelle imaginaire, a confié à *l'Express* l'ultime secret de la patiente passion d'O : « *Ce que veut O ? En l'occurrence la mort.* » L'érotisme en effet est violence, et il n'est pas de violence qui ne joue le jeu de la mort. Le truand qui opère à main armée et le terroriste poseur de bombes, qui à eux deux mobilisent la chronique jour après *jour, sont des familiers d'une violence* qui est réputée sordide dans un cas et s'auréole de noblesse révolutionnaire dans l'autre ; pourtant, mettant en jeu leur propre vie et faisant bon marché de celle d'autrui, tout se passe comme si, quelles que soient leurs motivations particulières, leur destin commun les vouait à ébranler par l'évocation de la mort la société dont ils sont chacun à sa manière les contestataires. Que la violence, quand elle n'est pas contenue et maîtrisée, mais va jusqu'au bout de sa logique, joue avec la mort sur un fond de désespoir nihiliste, rien ne le montre mieux que ces prises d'otages dont usent les violents de ce siècle, criminels relevant du droit commun ou fanatiques politiques. Menacer de mort un innocent, poussé malgré lui dans une ronde sinistre à laquelle il n'avait point de part, l'abominable chantage est aussi un moyen de forcer les pouvoirs et l'opinion à confesser la souveraineté d'un « maître absolu », nom que donnait à la mort un des rares philosophes qui aient compris la violence.

NOTRE société qu'on dit de consommation et qui dans la part consciente des mentalités collectives ne se réfère qu'à des idéologies de bonheur, au point que la notion même d'austérité se trouve frappée d'ostracisme même par des révolutionnaires qui devraient savoir ce que coûterait de labeur et de vertu une révolution authentique, s'est fabriqué des mécanismes pour refouler les représentations et les problèmes qui seraient capables, telles la pensée et la question de la mort, de mettre en péril des idéologies aussi fragiles que complaisantes. Dès lors devient inévitable, et sous des formes d'autant plus troublantes qu'elles sont déguisées et énigmatiques, le retour du refoulé : et c'est ainsi que violence et érotisme font signe à la mort qu'elles masquent de leur frénésie. Face à cette double vague, la restauration des disciplines et le recours aux sanctions, si utiles soient-ils, ne sauraient guérir le mal d'une civilisation où toutes choses conspirent à empêcher les hommes de rencontrer leur propre vérité.

[*Extrait de la revue* France-Forum, *6, rue Paul-Louis-Courier, 75007 Paris, avec son autorisation.*]

RRESPONDANCE

LES FRANÇAIS ET L'AUTOMOBILE

La chronique d'Yves Florenne « Sang quatre-vingts » (« le ide » daté 7-8 septembre) nous a valu de nombreuses lettres it aucune n'est de désapprobation ou de critique). Toutes déplot la « furia francese automobile », certains notant toutefois qu'elle it peut-être pas spécifiquement française. Presque toutes voient causes du mal dans un laxisme qu'elles dénoncent, et le remède is la sanction « éducative ». Elles s'appuient sur des exemples s à l'étranger. On lira ci-dessous deux extraits, représentatifs de nsemble de cette correspondance.

En Allemagne fédérale

...) *Vous semblez considérer l'automobiliste* français est nature moins raisonnable que semblable anglo-saxon par nple. Je crois que c'est avant une question d'habitude, ucation, mais aussi de sanc- s. On peut dire qu'il y a en ice deux catégories de crimi- : ceux que l'on punit et ceux sont quasiment intouchables. automobilistes font partie a seconde catégorie (ils ne pas seuls, hélas !). Que ? C'est fort simple : appli- la loi et sanctionner les revenants avec la dernière rité. Sur les routes françai- la police est à peu près nte ; et si elle est présente, est visible et neutre, se bor- : à regarder, à moins qu'elle 'occupe presque exclusivement notocyclistes chevelus et de conducteurs de 2 CV à bout de souffle.

Je prendrai l'exemple de ce qu'on pourrait faire en Allemagne fédérale (suit l'énumération de ces mesures)... La surveillance est donc ressentie comme permanente. Et surtout, depuis mai 1974 les contraventions sont transmises pour enregistrement à un ordinateur central : stationnement illicite : 1 point ; stationnement interdit : 2 points ; vitesse supérieure de plus de 10 km/h à la vitesse autorisée : 1 point (2 pour 20 km/h et ainsi de suite). Quatorze points vous coûtent le retrait du permis de conduire pour six mois. Cela suffirait, j'en suis sûr, à calmer grandement nos fous du volant. Et le temps aidant, la contrainte deviendrait vite habitude, comme ailleurs.

Mais peut-être serait-il bon, dans ce pays où, selon les chiffres officiels, des centaines de milliers de contraventions sont « effacées » par an, à Paris seulement, que la police elle-même commence par respecter la Constitution, en l'espèce l'égalité de tous les citoyens devant la loi. (...) Encore faudrait-il que la justice et la police se demandent une bonne fois qui, du P.-D. G., du V.R.P., du « jeune loup » qui, lancés à 180 au volant de leur Mercedes, Porsche et autres CX, tuent et mutilent ; ou du tzigane, de l'adolescent qui volent 20 F, du manifestant qui se débat quand on l'arrête, est le plus dangereux et le plus coupable ? Une véritable révolution, rien de moins.

PIERRE ARON
Agrégé de l'Université
(Paris)

En Afrique du Sud

En Afrique du Sud, où j'ai roulé en février dernier, la vitesse est uniformément limitée à 80 kilomètres-heure (« *Réveillez le chauffeur. Il dort !* » criait-on dans notre car). J'ai assisté dans une voiture de sport, conduite par un Français habitant là-bas, à l'intervention rapide du policier motocycliste de service, car nous roulions déjà à 90 km-h et accélérions. Ce fut cher, très cher. Le système d'amende est, là-bas, écrasant et largement dissuasif (de l'ordre de 1 000 F dans notre cas) ; il y a progressivité rapide au-delà de 80 km-h, et retrait du permis de conduire en cas de récidive.

PIERRE ABAUZIT
(Nîmes)

Une lettre Mme Colette Audry

TRICOTEUR ET TRICOTEUSE

...a suite de la publication des ...es de Dominique Desanti : ...uand elles prennent la pa... » (le Monde *daté 21-22 sep...re*), *et d'Alain Clément : Que ...emmes et que de paroles* », ...onde *daté 28-29 septembre*), *...el D. Desanti a répondu sous ...tre « Les murmures de la ...e* » (le Monde *daté 5-6 octo...* *Mme Colette Audry nous ...se la lettre suivante :*

n'entre pas dans le fond du t, nous n'en finirions pas ique, tout de même, affirmer les femmes « *n'ont pas cessé ...arquer* puissamment *les dog... établis...* »). Je ne m'attache... qu'au ton, si caractéristique ...ertaines répliques masculines ...d elles s'adressent à des fem... : ces ricanements qu'évoque ...esanti et à propos desquels ...ément écrit : « *que ne soigne... ses fréquentations !* » à ...ant même où il va se gaus... ...les « *travaux forcés des tri... ...ses antititistes* ».

...me dira que, répondant à ...omme, il ne pouvait guère le ...r de tricoteur. Justement : ...femme qui s'intéresse à la ...que avec passion ne peut ...qu'une tricoteuse, le cliché ..., tout prêt, on n'a pas honte ...ecourir et, comme par hasard, ...un terme pris en mauvaise ...il évoque des figures déplai...s. Mais déplaisantes pour... ? Rien n'empêche de sup... qu'il a dû exister des ...teuses charmantes, jeunes, ...geuses, intelligentes. Non, ...de-t-il. Car une femme qui ...resse à la politique avec ...on ne peut être qu'une mé... Ici se boucle le cercle.

Généalogie

Comment classer les informations

LA chasse au renseignement ne constitue malheureusement pas la totalité de l'activité du généalogiste néophyte. L'amateur se trouve rapidement dans l'obligation de classer systématiquement toutes ses informations, s'il ne veut pas périr noyé sous celles-ci.

La conservation, dans des chemises distinctes suivant la source et le lieu de consultation, des nombreuses notes relevées ne présente pas de difficultés. L'ordre alphabétique le plus strict est certainement le meilleur et le plus pratique, même s'il ne recueille pas tous les suffrages.

La création d'un dossier pour chaque ancêtre, dès que des documents le concernant dépassent les seules références d'état civil, est évidemment indispensable.

Les méthodes deviennent beaucoup plus complexes et variées lorsque la classification réunit, outres les aïeux, tous les oncles et tantes et tous les collatéraux. Le chercheur veut un classement qui s'oriente et se complète au fur et à mesure et en fonction des découvertes. Que tous soient liés les uns aux autres, afin de mieux saisir les relations de filiation ; et ceci, sans que jamais il soit indispensable d'en recopier telle ou telle partie.

Un album d'aïeux

Comme le disait Napoléon, le plus petit croquis en dit plus que le plus long discours. C'est cette idée qu'il convient de réaliser. La méthode préconisée consiste alors à dresser un tableau filiatif pour chaque patronyme, avec additifs pour les différentes branches de collatéraux.

Cela suppose l'utilisation d'un classeur où l'on peut ajouter des feuillets à tout endroit. Cela nécessite également de répertorier systématiquement les différentes branches et de dresser la liste alphabétique, avec référence à la page qui les mentionne, de toutes les personnes.

La numérotation n'est pas absconse : les cotes des tableaux, des aïeux, des collatéraux, se déduisent logiquement les unes des autres et ne peuvent s'appliquer à plusieurs ; elle nécessite toutefois un exposé trop technique pour avoir sa place dans ces colonnes (1).

Telle est la classification proposée. Si elle semble compliquée au débutant, elle fera hausser les épaules à l'amateur chevronné habitué à sa méthode ésotérique : c'est puéril, on croirait qu'il s'agit d'un album de timbres.

C'est vrai, mais le généalogiste n'est-il pas dans la situation même du philatéliste qui, sauf cas particulier, ne conserve pas chaque timbre séparément, ni ne mélange les époques ou les pays différents ?

La généalogie s'étend sur un domaine beaucoup plus ample mais le chercheur fait d'abord la collection de ses ancêtres et en possède un album...

PIERRE CALLERY.

(1) Cette méthode est exposée au troisième congrès national de la Fédération des sociétés françaises de généalogie (64, rue de Richelieu, 75002 Paris) qui se tient à Strasbourg jusqu'au 12 octobre.

ISLAM ET SEXUALITÉ

L'image, la théorie et la réalité

UN certain nombre d'idées reçues circulent dans l'esprit des Occidentaux à propos de la sexualité de l'homme musulman.

S'en tenant aux contes et légendes véhiculés par *les Mille et Une Nuits*, ils dressent facilement un tableau folklorique et étrange de la réalité affective et sexuelle des peuples islamiques.

L'idée reçue la plus têtue concerne la polygamie. Dans l'esprit de beaucoup d'Occidentaux, tout musulman — quelle que soit sa classe sociale ou sa classe d'âge — est marié avec un minimum de quatre femmes. A ceci, il faut ajouter que l'homme appartenant à la culture arabo-berbéro-musulmane est souvent perçu comme un super-homme, doué d'une virilité propre à sa race. De même, le voile pour les femmes est la preuve de leur « chosification » : elles sont masquées, objets sexuels exclusifs qu'il faut cacher aux regards des autres. Ainsi la mythification suit une pente facile, celle de la réduction : l'homme et la femme de cette civilisation sont réduits à des clichés, des images étranges.

Encore une fois, l'étonnement et la curiosité s'effacent pour laisser la place à l'exotisme. Encore une fois, on ne traverse pas le miroir de l'apparence. On reste satisfait de sa propre image, empêtré dans sa propre crise. Aucune interrogation ne se formule. Peu d'inquiétude. L'ethnocentrisme se vulgarise. Le comportement de la population française, par exemple vis-à-vis des Arabes émigrés, *prouve combien les mythes et les préjugés sont têtus*, combien aussi la « différence » est intolérable. Une certaine presse forge des images inquiétantes de l'Arabe. Ces mêmes émigrés ont, eux aussi, une vision déformée de la sexualité en France. Perçus souvent comme des « obsédés du sexe », ils pensent, par la force des choses, que la permissivité apparente de cette société (la publicité et les films aidant) n'est pas loin du vice et de la provocation. La communication est ainsi faussée quand elle n'est pas bloquée. Des murs faits de méfiance et de béton séparent les deux cultures.

L'éducation et l'information

La carence de l'information est grande. Un sociologue tunisien, Abdelwahab Bouhdiba, vient de publier un essai sur *la Sexualité en Islam* (1). C'est le travail d'un universitaire, sérieux, bien documenté, et d'une grande rigueur. Il apporte des informations et donne une réflexion sur le sexuel et le sacral dans leurs relations réciproques au sein des sociétés arabo-musulmanes, partagées entre *la modernité et la* foi. Sa contribution à la démythification est importante ; elle reste cependant prudente quant à la critique théologique.

Alors qu'en France l'éducation sexuelle n'a été que très tardivement intégrée à l'enseignement, au Maghreb, par exemple, elle a toujours fait partie des programmes des écoles et des lycées. Dès l'école primaire, l'enfant est initié, à travers les cours de religion (« fiqh ») à une certaine éducation ou du moins information sexuelle. Avant même le *certificat d'études, on apprend* à l'enfant ce qu'est la puberté ainsi que la fonction des organes sexuels. Tout est nommé, désigné, expliqué. Quand il y a une gêne, on cite une parole du prophète : « *Pas de honte* [à évoquer des sujets délicats] *en religion* » !

Cette information sexualo-religieuse est souvent complétée par la lecture plus ou moins clandestine d'un petit livre : *le Jardin parfumé pour le plaisir de l'esprit*, du cheikh Muhammad Nafzâwi, né dans le Sud tunisien au début du seizième siècle. C'est un traité de sexologie inspiré du discours divin. Composé de vingt et un chapitres, d'une lecture facile, il s'adresse à tout bon musulman qui voudrait être guidé dans la pratique sexuelle. L'écrivain marocain Abdelkébir Khatibi, qui lui a consacré une étude dans *la Blessure du nom propre* (2), note que ce texte est très populaire et possède une qualité rare : « *Sa langue facile réduit la distance entre littérature orale et littérature écrite* [des élites] ; *la science de Nafzâwi relève de la médecine populaire.* » Ce livre, en effet très populaire, est en vente partout. A Marrakech, par exemple, on peut se le procurer sur *la grand-place Jamaa-el-Fna*. C'est justement au nom du savoir, de la nécessité d'être informé, au nom de l'idéal religieux que Nafzâwi donne des conseils médicaux et psychologiques aux jeunes gens peu expérimentés.

La légalité et l'ordre

On peut dire que la publication de ce livre a été possible parce que la sexualité occupe une place exceptionnelle dans le Coran. La vision coranique du couple est une vision franche. Point de chasteté, de symbole ou d'allégorie. Le sexe est nommé. L'amour physique licite (« nikah ») est nommé et recommandé ; l'amour physique illicite (« zina » : adultère) est aussi nommé et, bien sûr, défendu. Le zina est un faux nikah, c'est son antithèse. Vingt-sept versets lui sont consacrés dans le Coran. L'acte génésique est hautement recommandé. L'exercice de la sexualité est une tâche naturelle, voire une obligation (dans les limites de la légalité et de l'ordre).

Bouhdiba cite le prophète Mahomet qui ordonnait aux fidèles : « *Unissez-vous et procréez.* » Dieu ordonne lui aussi : « *Mariez les célibataires parmi vous.* » De *même, satisfaire le conjoint est* une obligation. Une trop longue abstinence est intolérable en Islam (cent vingt jours est un maximum à ne pas dépasser). La pratique sexuelle est une nourriture terrestre, un bienfait de Dieu. C'est pour cela qu'elle doit exister dans un cadre licite (celui du mariage) et naturel (entre deux sexes opposés).

L'Islam est violemment hostile à toute déviance sexuelle : l'homosexualité (elle est cependant assez tolérée chez les adolescents qui « commettent une erreur de jeunesse »), l'auto-érotisme (l'excès peut donner des maladies, entend-on souvent dire chez les aînés), la zoophilie (pratique incontrôlable dans les campagnes)... « *L'homosexualité féminine*, note Bouhdiba, *tout aussi réprouvée, est traitée avec une relative indulgence et celles qui s'y livrent n'encourent que la réprimande.* »

L'homme supérieur à la femme

Le musulman serait-il l'homme phallocratique par excellence ? Le fait de la polygamie (même si, aujourd'hui, elle est en voie de disparition pour des causes économiques et des causes relevant de la séduction moderniste), la répudiation (autorisée dans la plupart des pays musulmans, sauf en Tunisie), l'inégalité devant l'héritage (un homme vaut deux femmes, sauf en Côte-d'Ivoire), la résistance des milieux religieux officiels à toute forme de contraception, tout cela pourrait être une justification concrète du fameux verset 38 de la *Sourate des femmes : « Les hommes ont autorité sur les femmes du fait qu'Allah a préféré certains d'entre vous à certains autres, et du fait que* [les hommes] *font dépense sur leurs bien* [en faveur de leurs femmes]. »

C'est un fait : l'homme musulman est convaincu, par son comportement, que Dieu l'a placé à un degré supérieur par rapport à la femme. Ainsi, les généreuses déclarations coraniques et mahométaines n'ont que peu de rapport avec la réalité. La vie moderne, le développement, bouleversent l'équation traditionnelle du couple musulman. Il y aurait un vide éthique, une crise sexuelle qui se traduit par l'isolement des *femmes et la solitude des hommes*. Au nom de l'idéal islamique, la séparation des sexes est de plus en plus encouragée par certains. On veut préserver des valeurs et, peut-être sans le savoir, on provoque des névroses. Pour une religion qui se pose comme exaltation de la vie et de l'amour, où mysticisme et érotisme se réalisent sur corps dansants, la solitude et la misère sexuelle ne peuvent être qu'étranges obstacles à sa propre réalisation.

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) *La Sexualité en Islam*, par *Abdelwahab Bouhdiba*. *P.U.F.*, collection « Sociologie d'aujourd'hui » ; 320 p., 49 F.

(2) *La Blessure du nom propre*, par Abdelkébir Khatibi. Denoël, 242 p., 55 F.

LE MONDE AUJOURD'HUI

SOCIETE

Qui, les Français ? — Où, la France ?

NOUS autres Français, subjugués, colonisés, conquis, séduits, sommes-nous ceci ou cela, ou tout ensemble ? Entrez dans une administration publique, ouvrez votre radio, promenez-vous dans les rues : partout l'accent d'oc enchante vos oreilles barbares. Avec une sonorité infiniment nuancée, plus ou moins tempérée ou aliacée, qui éclate ou ne se trahit que par surprise, ils l'ont tous, ou presque : nos princes, ceux qui nous gouvernent, nous ont gouverné ou aspirent à le faire ; nos gendarmes, nos douaniers, nos gardiens de prisons, et autres détenteurs de l'autorité tutélaire. Or, voici que point la terrible menace. Si nos maîtres, nos protecteurs, nos formateurs, nos informateurs et nos penseurs nous abandonnent, pour mettre leur puissance, leurs talents et leurs vertus au service de leur vraie patrie, nous, que deviendrons-nous ?

Mais qui, nous ? Nous voici soudain affrontés à l'angoissante question d'identité. Comment peut-on être Français ? Ne sommes-nous pas tous, plus ou moins, Occitans, Bretons, Auvergnats, Lorrains ou autre chose ? N'appartenons-nous pas, par quelque fibre ou tout entier, à ces nations, à ces peuples opprimés ? Serions-nous des auto-oppressés, des autocolonisés ? Et qu'adviendra-t-il de nous au jour de la libération ? Libérés de qui et de quoi ?

On ne nous dit pas clairement non plus ce que sont ces peuples, ni où ils sont ni de quoi ils sont faits. Des hommes qui vivent à l'intérieur de telles frontières — historiques, linguistiques, culturelles — d'ailleurs vagues ? Mais la moitié souvent est faite d'étrangers, et même, horreur ! de Parisiens. Ou bien de toute la diaspora, de tous ceux qui eurent ici leurs racines, mais se sont ou ont été déracinés ? Etrangers eux-mêmes, par conséquent, dans ce pays de l'autre côté de l'eau où ils sont replantés. Ne finirons-nous pas tous, où que nous soyons, par avoir le statut d'apatride ou de travailleur immigré ?

Humour ? — Mais l'humour n'est qu'une certaine façon de prendre les choses au sérieux. Et de distinguer le faux sérieux du vrai. La régionalisation — une régionalisation qui ne soit pas du simple folklore ou un faux-semblant compliqué — est une chose non seulement sérieuse mais nécessaire et naturelle. Au-delà encore, il y a la délivrance et l'épanouissement de cultures originales trop longtemps réduites à une unité qui se réduit elle-même en se privant de leurs richesses. Et non seulement se réduit, mais se renie en s'ignorant.

Malheureusement, c'est le plus petit nombre, et le moins bruyant, qui se souvient et rappelle que les sources profondes, les grandes racines de notre peuple et de notre génie sont celtiques ; et que ces sources-là, ces racines ont été le plus impitoyablement, tenacement, inlassablement arrachées, aveuglées ou détournées. Il faut avoir tenté de le secouer pour mesurer le poids de deux mille ans de romanolâtrie.

Le sens de la séparation

Toutes nos sympathies pour ce qu'on appelle Occitanie ne peuvent faire oublier qu'on a été, de ce côté-là, bien moins victime que complice de l'asservissement ; qu'avant Simon de Montfort, il y eut un nommé César ; et que, bien avant César, les provinces méditerranéennes se sont laissé faire très complaisamment ; que même en prêtant bien l'oreille, on n'entend guère les intellectuels et les poètes de la « Provincia » déclamer contre Rome comme ils font aujourd'hui contre Paris. Il aura fallu beaucoup de temps pour qu'apparaissent la conscience de l'oppression et la résistance à l'oppresseur.

Dans ce complexe du colonisé, d'aucuns dénoncent un pur délire. Ce n'est faire injure à personne mais simplement se ranger à la propriété des termes que d'y voir le contraire du sens commun : le sens de la séparation. Son corollaire, dans la logique de l'histoire de ce temps, est l'apparition, du moins dans certaines têtes, du nationalisme et de l'impérialisme « occitans ». Toujours inquiétants, nationalisme et impérialisme ne le sont pas moins pour une nation et un empire qui n'existent pas.

S'il existe une Occitanie — mais il faudrait alors lui donner un autre nom : qui la définisse au lieu de la déborder — on en pourrait trouver les limites de Toulouse à Béziers. L'étendre jusqu'à Nice — et la Corse ? — à l'Auvergne, au Limousin, à la jacobine Grenoble et au vieux Dauphiné dynastique, bref, au domaine d'oc, presque jusqu'à la Loire, est sans doute un peu téméraire. Allez voir comment tous ceux que vous revendiquez vous reconnaissent et s'y reconnaissent ! Si le peuple, ce qu'à Dieu ne plaise, nourrissait des chimères d'intellectuels, ce qu'on préparerait serait une belle guerre de clochers. Go home ! Soit. Mais où est le home ?

A Paris, bien sûr, monstre haineusement, jalousement adoré, et qui n'est fait d'ailleurs, comme chacun sait, que de provinces et de villages. Autour, tout le monde éclate, se sépare et s'oppose. Car les Normands ne sont pas moins « étrangers » que les Bretons, les Auvergnats que les Alsaciens ou les Basques, les Bourguignons que les Savoyards. Go home ! Go home ! *Nous verrons bientôt — on l'aurait déjà dû voir dans une caricature — Versailles écrire sur les murs de son château :* « Hors ça, messieurs les Français, c'est à vous d'en sortir. » *Tartuffe ? Ou l'Ingénu ?*

D'ailleurs, pourquoi Paris serait-il insensible aux quatre vents des indépendances ? Les autonomismes opposés du 20e et du 16e arrondissement ne manqueraient pas de se manifester, avec bientôt des maquis dans les bois de Vincennes et de Boulogne. La Cité même se divisera, quand le clocher de la Sainte-Chapelle opprimée se dressera contre les tours de Notre-Dame ; quand le quai des Orfèvres ne se sentira plus au parfum avec le quai aux Fleurs, ni Jean XXIII avec Henri IV. Encore un Occitan, à propos, qui a annexé Paris. Vous me direz que Ravaillac... Et que cet ac est évidemment d'oc. D'oc, aussi, Louis XIII, et deux fois : par le panache blanc et le lys rouge. Mais bientôt colonisé, hélas, par Richelieu, grand inquisiteur de la centralisation. Comment s'étonner que son éminence grise fût un peu jacobin, et l'un des instruments de sa politique, le couperet ? Quelle histoire !

Une histoire qui vient enfin à sa fin. Mais à qui diable s'en prendre pour finir ? Il fut un temps où avait cours le très détestable : « La France aux Français ! » *avec son corollaire apparemment contradictoire :* « La France partout ! » *Bientôt ce sera :* « La France à personne et les Français nulle part. »

YVES FLORENNE.

Un témoignage

ÊTRE MÉDECIN A RATINTOUT

MAL éveillé, mal réparé, par une nuit trop courte, d'une journée surchargée, le « toubib » cahote dans les rues défoncées de la cité Ratintout, une cinquantaine de baraques en planches à toits de tôle noirs, en alignement concentrationnaire : un marécage à la lisière immédiate du terril.

Va-t-il chez Salika Hadouche, dont la mère, d'après les indications de la fillette, est vraisemblablement en train de faire une fausse couche ? Chez Benbarek, où le petit Brahim a une forte angine ? Ou chez Voronoff, peut-être, qui a touché sa pension hier et fignolé sa saoulerie trimestrielle selon un rituel sadique, toujours le même : affoler sa vieille en la pourchassant, dans leur deux-pièces, avec un couteau méticuleusement affûté et flambé au genièvre ?

Tête carrée, visage rose aux grands yeux pâles, Voronoff est un des Européens de ce petit univers où chacun vit en promiscuité avec le voisin mais, la plupart du temps, en mauvaise intelligence : Polonais qu'écœure, à la fête du mouton, le dépeçage en plein air des animaux sacrifiés ; musulmans qui méprisent les beuveries des « Polacks » ou des « Chtimis » ; Arabes algériens hostiles aux ménages marocains, dont l'un est chleu et ne parle pas l'arabe, eux-mêmes hostiles aux familles kabyles qui ne comprennent que le berbère, sans parler des harkis en marge ; des Ukrainiens, des quelques Italiens et de deux Françaises dont Mme Thérèse, une brave femme large d'idées comme de hanches, qui a mélangé ses enfants, récoltés au hasard, à ceux de l'inconsolable veuf Mattéoti, qu'elle a consolé.

Dans cet incroyable mélange de populations, le racisme est vivace : on se chamaille pour des riens, pour une disparition dans un clapier, pour une femme qui lorgne le mari d'une autre, pour une rivalité de gosses... « Pourquoi t'y t'casse la tête, t'as qu'à le laisser crever. » Cette phrase, le plus souvent accompagnée d'un crachat, le « toubib » la connaît comme une antienne. Non, ces déshérités ne s'aiment pas. La fraternité, c'est au fond qu'ils la retrouvent, quand tous les corps sont pareillement noirs ; le centre étouffant de la terre préserve des criailleries des femmes, des disputes entre enfants, des soucis de l'existence. Mais le fond, c'est aussi la mort qui guette : un éclair et l'écrasement sous un éboulis, ou l'étouffement patient par la silicose, cette dévoreuse de poumons.

Un cri de révolte

Une peur obsessionnelle, la silicose, chez tous. Mais il y a l'asthme aussi, et la cirrhose, et les maternités répétées inexorablement épuisantes ; chez les enfants, irrationnellement nourris et mal adaptés au climat, une fragilité excessive aux maladies hivernales et des lésions graves du squelette, « historiques » pour les manuels modernes de médecine, mais bien visibles à Ratintout. Contre tout cela, le « toubib » se bat du matin au soir et parfois la nuit. Médecin salarié de la Sécurité sociale minière, un certain périmètre d'action lui a été imposé ; ses malades ne l'ont pas choisi, s'ils l'ont bientôt accepté après une mise à l'épreuve roublarde dont il s'est bien tiré. Finalement, il les connaît bien tous — il connaît du moins leurs difficultés spécifiques — et il les aime, cela se sent, et il prend en pitié ces transplantés dont il est quelquefois le confesseur, plus rarement le conseiller, toujours un peu l'ami dont on attend des miracles.

Pourquoi, alors, décide-t-il un jour de tout planter là, la médecine sociale et ce sous-prolétariat auquel il s'est dévoué et attaché ? Et pourquoi écrit-il ce livre, cri de révolte, accusation d'un système, sonnette d'alarme pour nous tous, qui nous croyons si peu concernés par tout ce qui se passe dans les Ratintout de France et de Navarre ?

Parce qu'un jour, brutalement, il lui est devenu intolérable d'exercer la médecine à la chaîne, « comme travaille la caissière du self-service » : cinquante personnes à la consultation du matin, qui doivent se déshabiller, se rhabiller et, entre les deux, veulent légitimement raconter leur histoire.

Comment, dans ce survoltage, conserver longtemps bonne humeur et jugement sain ? Faut-il accepter que soient complètement dépersonnalisés les rapports entre malade et médecin, si psychologiquement importants ? Peut-on admettre que les signes et les symptômes soient catalogués et tarifés en drogues-miracles (et les moins chères possible : jusqu'en 1970, le salaire et l'avancement des médecins de la Sécurité sociale minière étaient inversement proportionnels au prix de revient de leurs prescriptions...), ou que des tire-au-flanc utilisent, sans cause, le temps indispensable à ceux qui ont vraiment besoin de soins (la consultation et les médicaments sont gratuits) ? Comment ne pas se laisser aller à devenir seulement un employé qui guette l'heure de la fermeture du bureau-dispensaire et l'époque des vacances, glissant dans la routine, loin de tout recyclage ? A tout cela, Abraham de Voogd a répondu « non » et, accordant ses sentiments à ses actes, est parti quelque part, ailleurs en province, vers l'aventure d'une seconde carrière en liberté.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ *J'étais médecin à Ratintout*, Editions du Cerf, 200 p., 28 F.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Spectacle de ballets (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : la Poudre aux yeux ; la Surprise de l'amour (abt série 1) (sam., 14 h. 30) ; la Poudre aux yeux ; le Plus Heureux des trois (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Odéon : Il Campiello (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
TEP : Coquin de coq (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Petit TEP : Carrefour B. Touré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

Le Nouveau Carré : Cirque Gruss (sam., 15 h. 30 et 20 h. ; dim., 15 h. 30) ; le Tableau (sam., 21 h., et dim., 17 h.) ; Free Music, Derek Bailey (salle Papin, sam., 20 h. 45).
Châtelet : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre de la Ville : Paul Taylor and Dance Company, second programme (sam., 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Atelier : Sur le fil (sam. et dim., 21 h.).
Athénée : l'Arrestation (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Bouffes-Parisiens : la Grosse (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Citrouille (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre du Soleil : l'Age d'or (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Centre américain : Bajazet (sam., 21 h.).
Charles-de-Rochefort : le Troisième Témoin (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam., 20 h. 45 ; dim., 18 h. 30).
Cour des Miracles : Pique-Soleil (sam., 20 h. 30) ; Attendons la fanfare (sam., 23 h.).
Daunou : Monsieur Masure (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Européen : Jean's ou le Fou d'Assise (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 17 h. 30).
Fontaine : la Balance (sam. et dim., 20 h. 45).
Gaîté-Montparnasse : Butley (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
La Bruyère : Safari dans un placard (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Lucernaire : Fando et Lis (sam. et dim., 18 h. 30) ; Ce soir, on fait les poubelles (sam. et dim., 20 h. 30) ; Sade (sam., 18 h. 30 et 22 h.) ; dim., 18 h. 30).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins : Antigone (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : Gog et Magog (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Moderne : Hôtel du Lac (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Ensemble de musique vivante de Diego Masson (sam., 18 h. 30) ; Roger Siffer (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mouffetard : Pénélope et Ulysse (sam., 20 h. 30) ; Benoist Mary Story (sam., 22 h.).
Nouveautés : la Libellule (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Œuvre : Monsieur Klebs et Rozalie (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Palace : Une anémone pour Guignol (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.) ; le Diable à ressort (sam., 16 h. et 19 h. ; dim., 19 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Palais des sports : le Cuirassé Potemkine (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 17 h. 45).
Plaisance : la Grande Fête (sam., 20 h. 30).
Ranelagh : la Pieuvre (sam. et dim., 20 h. 30).
Récamier : Kennedy's Children (sam., 19 h. et 21 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : la Solitude d'un gardien de but (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Studio-Théâtre 14 : Œdipe roi (sam., 21 h.).
Tertre : Ombres ; les Punaises (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : La pipelette n'a plus pipe (sam., 19 h.) ; Vie et mort d'une concierge (sam., 20 h. 30) ; P. Abrial (sam., 22 h.) ; Angels of Light (sam., 23 h.) ; India, danse (sam., 24 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Marcel Marceau (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Théâtre de la Cité universitaire, Grand Théâtre : Un couple pour l'hiver (sam., 21 h.). — Fondation Heinrich-Heine : le Virage (sam., 21 h., dernière).
Théâtre de Dix-Heures : Et les petits cailloux sont contents (sam., 20 h. 30).
Théâtre Essaïon, salle I : les Chansons de Bilitis (dim., 20 h. 30). — Salle II : l'Ecole des femmes (dim., 20 h. 30).
Théâtre Oblique : la Danse de mort (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Théâtre d'Orsay, Grande salle : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Petite salle : les Emigrés (sam., 20 h. 30) ; dim., 18 h. 30).
Théâtre Paris-Nord : Spectacle Tchekhov-Tostoï (sam., 20 h. 45).
Théâtre de la Péniche : Un Farré peut en cacher un autre (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Plaine : Hinkermann (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : Ice Dream (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Troglodyte : Xâhât (sam., 22 h.).
Variétés : l'Autre Valse (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Samedi 11 - Dimanche 12 octobre

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, samedi, 15 h. : Andreï Roublev, d'A. Tarkowsky ; 18 h. 30 : Z, de Costa Gavras ; 20 h. 30 : Fenêtre sur cour, d'A. Hitchcock ; 22 h. 30 : Viridiana, de L. Bunuel ; 0 h. 30 : les Quarante-Sept Ronins, de M. Inagaki. — Dim., 15 h. : Cléopâtre, de J. Mankiewicz ; 18 h. 30 : Que Viva Mexico, de S. M. Eisenstein ; 20 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad, d'A. Resnais ; 22 h. 30 : Voyage au pays de la peur, d'O. Welles et N. Foster ; 0 h. 30 : l'Age d'or, de L. Bunuel.

Les films nouveaux

LA COURSE A L'ECHALOTE (***) film français de Claude Zidi, avec Jane Birkin et Pierre Richard. — Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e (387-50-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Panthéon, 5e (033-15-04), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).

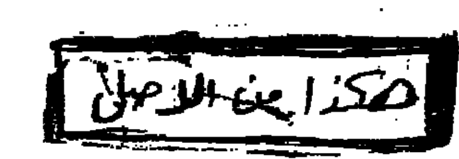
HISTOIRE D'ADELE H., film français de François Truffaut, avec Isabelle Adjani. — Biarritz I et II, 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Rex, 2e (236-83-93), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Bretagne, 6e (222-57-97), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE JOUR DE L'AMOUR, film Mexicain d'Alberto Isaac. — V.O. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

SANJURO (réédition), film japonais d'Akira Kurosawa. — V.O. : Dragon, 6e (548-54-74).

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., vers. ang.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
AU-DELA DE LA PEUR (Fr.) : Liberté, 12e (343-01-59), Normandie, 8e (359-41-18), Capri, 2e (508-11-69).
LA BETE (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Omnia, 2e (231-39-36).
BLACK MOON (Fr.) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Bonaparte, 6e (326-12-12), Vendôme, 2e (073-97-52), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33).
CHARLEY ONE EYE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Caméo, 9e (770-20-89), Miramar, 14e (326-41-02), Images, 18e (522-47-94), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Liberté, 12e (343-01-59), Napoléon, 17e (380-41-46), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CHILE (Chili, v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 17 h. 15 et 22 h. 15.
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (**) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Pagode, 7e (551-12-15).
L'ENFER POUR MISS JONES (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Fauvette, 13e (331-60-74), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
FLIC STORY (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
FOLLE A TUER (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48).
LA FUGUE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-96) ; v.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES GALETTES DE PONT-[...] (Fr.) (*) : La Clef, 5e (337-[...]), Miramar, 14e (326-41-02), B[...] 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéo[n] (325-71-08), Royal-Passy, 16e [...]41-16), Capri, 2e (508-11-69).
GORGE PROFONDE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e [...]56-16), Balzac, 8e (359-52-70), [Om]nia, 2e (231-39-36), Montpa[rnasse] 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pat[hé] (522-37-41), Gaumont-Sud, 14[e] [...]51-16), Gaumont-Opéra, 9e [...]95-48).
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e [...]76-23), Paramount-Odéon, 6e [...]59-83) ; v.f. : Paramount-Op[éra] (073-34-37), Paramount-Mo[ntpar]nasse, 14e (326-22-17), Para[mount-]Maillot, 17e (758-24-24), Para[mount-]Orléans, 14e (580-03-75).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : [Am]bassade, 8e (359-19-08), Ber[...] (742-60-33), Cluny-Palace, 5e [...]07-76), Gaumont-Sud, 14e [...]51-16), Montparnasse-Path[é] (326-65-13), Nations, 12e (343-[...]), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HU-MAN (Fr., vers. ang.) : Quint[ette] (033-35-40) ; v.f. : Colisée, 8e [...]29-46), Montparnasse-Path[é] (326-65-13), Gaumont-Madele[ine] (073-56-03).
IL FAUT VIVRE DANGEREUS[EMENT] (Fr.) : Concorde, 8e (359-[...]), Gaumont-Lumière, 9e (770-[...]), Danton, 6e (326-08-18), Mo[ntpar]nasse-Pathé, 14e (326-65-13).
INDIA SONG (Fr.) : Le Sei[ne] (325-92-46), à 14 h. 45 et 20 [...]
LE JARDIN DES DELICES [...] v.o.) : Quintette, 5e (033-3[...]
J'ETAIS, JE SUIS, JE SERA[I] [...] v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90[...]
LA KERMESSE DES AIGLE[S] [...] v.o.) (***) : Marignan, 8e [...]92-42) V.f. : Haussmann, 9e [...]47-55), Cambronne, 15e (734-[...]
LEÇON D'HISTOIRE et MAC[...] **MUFT** (Fr.) : Olympic, 14e [...]67-42).
LENNY (A., v.o.) : Hautefeu[ille] (633-79-38).
MADE FOR EACH OTHER (A., [...]) Action Christine, 6e (325-85-[...]
MANDINGO (A., v.o.) (**) : [...] Palace, 5e (033-07-76), Merc[ury] (225-75-90), V.f. : ABC, 2e [...]55-54), Clichy-Pathé, 18e [...]37-41), Murat, 16e (288-99-75), [Gau]mont-Sud, 14e (331-51-16).
MOISE ET AARON (Fr.) : A[...] 3e (278-47-86), Pagode, 7e [...]12-15).
LE MYSTERE DES DOUZE [...]SES (A., v.o.) : Studio Alp[ha] (033-39-47), Paramount-Elysé[es] (359-49-34). V.f. : Param[ount-]Montmartre, 18e (606-34-25), [...] 16e (288-62-34), Paramount-[...] 14e (326-99-34), Paramount-M[aillot] 17e (758-24-24), Capri, 2e [...]11-69), Paramount-Opéra, 9e [...]34-37).
NUMERO DEUX (Fr.) : Haute[feuille] 6e (633-79-38), France-Elys[ées] (723-71-11), 14-Juillet, 11e [...]51-13), Publicis-Matignon, 8e [...]31-97).
PARFUM DE FEMME (It., [...]) Elysées-Lincoln, 8e (359-[...]), Quartier Latin, 5e (326-[...]), Quintette, 5e (033-35-40), M[...] 16e (525-27-06), Marignan, 8e [...]92-82) (v.f. sam. et dim.), Nations, 12e (343-04-67), Mo[ntpar]nasse 83, 6e (544-14-27), Franç[ais] (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e [...]37-41), Fauvette, 13e (331-[...]), Gaumont-Convention, 15e [...]42-27).
LE PARRAIN N° 2 (A., v.o.) [...]mandie, 8e (359-41-18), Sai[nt-Mi]chel, 5e (326-79-17) V.f. : [...] (236-83-93), Bretagne, 6e (222-[...]
PAS DE PROBLEME (Fr.) [...] Le Paris, 8e (359-53-99), Ma[...] 9e (770-72-86), Gaumont-Gam[betta] 20e (797-02-74), Jeanne-d'Arc [...] (331-40-58), Montparnasse-P[athé] 14e (326-65-13).
PHASE IV (A., v.o.) (***) : Ely[sées-]Point-Show, 8e (225-67-29), Lu[xem]bourg, 6e (633-97-77), St-Germ[ain-]Village, 5e (633-87-59). V.f. : [Saint-]Lazare-Pasquier, 8e (387-[...]), Nations, 12e (343-04-67), Cli[chy-]Pathé, 18e (522-37-41), Cambr[onne] 15e (734-10-63), Haussmann, 9e [...]47-55), Studio Raspail, 14e [...]38-98).
PIROSMANI (Georg., v.o.) : [...] Gît-le-Cœur, 6e (326-81-25).
ROLLERBALL (A., v.o.) (**) : Ha[ute]feuille, 6e (633-79-38), Gaum[ont-]Rive-Gauche, 6e (548-26-36), [Gau]mont-Champs-Elysées, 8e [...]04-67). V.f. : Impérial, 2e [...]72-52), Caravelle, 18e (387-5[...]), Gaumont-Convention, 15e [...]42-27), Gaumont-Gambetta, (797-02-74), Max-Linder, 9e [...]40-04).
LE SHERIFF EST EN PRISON [...] v.o.) (***) : Elysées-Point-Show (225-67-29), Studio de la Con[tres]carpe, 5e (325-78-37).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) Elysées-Lincoln, 8e (387-36-[...]), Saint-Germain-Huchette, 5e [...]87-59), Saint-Lazare-Pasquier, (387-56-16), 14-Juillet, 11e [...]51-13), Montparnasse-Pathé, (326-65-13), P.L.M.-St-Jacques, (589-68-42).
TARZOON, LA HONTE DE LA J[UN]GLE (Belg., v. amér.) (*) : Er[mi]tage, 8e (359-15-71) V.f. : Rex (236-83-93), Rotonde, 6e [...]08-22).
TREMBLEMENT DE TERRE [...] v.o.) : Kinopanorama, 15e [...]50-50).
VASE DE NOCE (Belg.) : Stu[dio] Galande, 5e (033-72-71).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : Ge[or]ge-V, 8e (225-41-46), Gaumo[nt-]Convention, 15e (828-42-27), Pla[...] 8e (073-74-55), Paramount-Maill[ot] 17e (758-24-24), Marivaux, 2e [...]83-90), Paramount-Bastille, (343-79-17), Paramount-Montpa[r]nasse, 14e (326-22-17), Paramou[nt-]Orléans, 14e (580-03-75).
VIVA PORTUGAL (All., v.o.) : Sai[nt-]Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juill[et] 11e (700-51-13).



ARTS ET SPECTACLES

[G]aleries

Autour de la Biennale

[U]ne bonne trentaine de galeries, groupées [esse]ntiellement rive gauche autour de la rue de [Sein]e et dans le quartier prometteur des Halles-[Beau]bourg, se sont associées à la Biennale pour [prés]enter des jeunes artistes. Leur choix n'a été [impo]sé par aucun jury, les seules conditions pour [figu]rer au calendrier des manifestations annexes [étan]t de présenter un ou plusieurs artistes âgés [de m]oins de trente-cinq ans ou ayant participé à [la B]iennale de 1973.

[D]ans l'ensemble, ces expositions s'inscrivent [dans] l'exact prolongement de la Biennale, beau[cou]p de galeries ayant choisi de souligner le [trava]il d'artistes présentés avenue du Président-[Wils]on — Urs Luthi chez Stadler, Noël Dolla chez [...]er, Plessi chez Lara Vinci, Thomé chez Chau[velin], etc. — ou qui auraient pu l'être tant leurs œuvres paraissent interchangeables. Nous en présentons aujourd'hui une première série.

On ne verra cependant pas de vidéo, ni de body art, le ton est généralement plus classique, moins expérimental. Et quelques galeries ont opté pour des individualités plus « marginales » : la galerie L 55, avec Michèle Blondel, qui poursuit son investigation critique des symboles architecturaux du capitalisme, du parti de l'ordre et de l'argent ; la galerie Fachetti, qui présente Manolides, un Grec qui donne dans le réalisme social ; La Pochade, qui propose les reliefs déchirés de Cante Pacos...

Ce sont les expositions de dessins, témoins de la tendance générale au repli, à la neutralité, au besoin de réflexion et de spéculations sur les méthodes picturales, qui prédominent.

Crayon, papier, plaisir de faire

L'Institut néerlandais offre un [choi]x de dessins et d'aquarelles de [...] artistes représentés à la Bien[nale] par des toiles de grand for[mat]. Van Koningsbruggen partage [la fe]uille en deux zones égales, en [couv]re une de traits de crayon [fin]s et serrés, admet les déborde[ment]s sur la zone blanche, signe [des] écarts possibles de la main. [Un]e idée du faire dans ses presque [trian]gles ou losanges en hachures, [l]e plaisir évident de crayonner [pour] crayonner, pour le papier, le [...] le blanc, le trait. L'approche [est t]out aussi réductrice chez Jaap [...]huis : refus de l'objet pour [« qu]elque chose » qui ne renvoie [qu'à] la peinture ou au dessin, limi[tée] au gris, au noir, au blanc et [mise] en évidence du processus de [super]position des couches de cou[leur] ou de crayon, à rythmique [varia]ble. Van de Wint recouvre et [...]re ses surfaces en rendant plus [ou m]oins transparente la nature du [supp]ort qui peut être collage de [papi]er, mais joue le double jeu de [la fo]rme et du construit en variant [le f]ormat de ses œuvres, triangles [...]lés de baguettes de bois agencés [en] parallélogramme ou en spirale.

● Les préoccupations du Français [...]ier Thomé, chez Jean Chauve[lin,] sont du même ordre. Ses toilles sont de format carré et toutes grises : la seule différence entre elles résident dans le coup de brosse, qui se veut le plus neutre possible, à l'image du choix chromatique : tracés tour à tour larges, circulaires, réguliers, parallèles, en diagonales, avec le respect de la trame initiale de la toile dont les irrégularités sont mises en évidence sous le gris fluide et transparent. Une activité qui se veut théorique, où l'important c'est l'acte de couvrir ou de découvrir une surface, et non sa manière ou le résultat laconique.

● Dessins encore chez Jacques Bosser, mais, cette fois, dans une optique différente. Ger Daniels, un autre Hollandais, travaille, à partir de photographies, sur des thèmes naturalistes : la pierre, la terre, l'eau. Le détail d'un dallage en grosses pierres avec ses fissures, son usure, des touffes d'herbe, la vague éclatée, l'écume, le courant contrarié par une écluse, lui fournissent des images qu'il transcrit sur le papier en petites hachures régulières, à l'encre de couleur pâle, sur le fond blanc. Œuvre patiente, où le réel est mis à l'épreuve d'une technique de précision proche de la gravure traditionnelle, et par là même distancié. Mais la distance n'est pas froideur, ici, comme il arrive souvent chez ceux qui partent de clichés photographiques, elle nous situe à la lisière d'une rêverie nostalgique.

● La galerie Etienne de Causans, rue de Seine, offre un ensemble conséquent de dessins et collages de huit Américains, à voir comme une suite de l'exposition des nouvelles tendances de la peinture américaine récemment présentée à l'ARC. Howardena Pindell expose ses collages de confettis — réutilisation des déchets de l'outil qu'elle se fabrique pour vaporiser l'acrylique sur ses toiles — qu'elle dispose en vrac sur un support quadrillé. Très bon exemple d'un jeu simple et subtil avec le hasard. Liliana Porter, et ses spéculations sur la distance entre les objets et la perception que nous en avons ; Daniel Prentice et ses dégagements de dessins industriels sur ses calques brûlés ; Ed Kerns, qui raffine sur les nuances de matière dans ses compositions collées ; Sylvia Mangold et ses projections de carrés de fenêtres sur le plancher peint en faux bois ; Robert Rohm, attaché aux multiples détails des moussés et des lichens logés aux interstices des murs de brique ou de pierre... Tous évoluent dans un monde réduit, fermé, intériorisé, et peu spectaculaire.

● On peut prolonger ce panorama américain à la galerie Rencontres, où Jene Highstein — l'auteur de la sculpture mise en place sur le parvis des musées (et complètement détériorée) — expose une série de dessins les plus « réducteurs » qui soient : il trace de simples barres sur de grandes feuilles blanches, chargées, comme ses sculptures, de servir de points de repère entre la personne et l'espace.

GENEVIEVE BREERETTE.

★ Institut néerlandais, 121, rue de Lille.
★ Galerie Jean Chauvelin, 4, rue Furstenberg.
★ Galerie Etienne Bosser, 30, rue de Lille.
★ Galerie Etienne de Causans, 25, rue de Seine.
★ Galerie Rencontres, 46, rue Berger.

[V]ariétés

ROGER SIFFER [E]T TERESA REBULL

[La] renaissance de la musique popu[laire] dans divers pays européens a été, [comm]e par exemple en Hongrie, une [mani]ère pour des jeunes de redécouvrir [leur] communauté, de rechercher une [nouve]lle forme de rapports, ou, comme [en Ir]lande, une façon de poursuivre [quelqu]e chose de profondément enra[ciné] depuis plus d'un millénaire dans [le pa]ys et en accord toujours avec la [...]t en empruntant les chemins de [la tra]dition, des dizaines de groupes de [music]iens, de chanteurs sont apparus. [Gr]oupes Vizontos et Makvirag, l'au[teur-c]ompositeur Cseh Tamas en Hon[grie,] les Planxty, les Chieftains en [Irland]e. En France, le même phéno[mène] de renaissance a, on le sait, joué [...]d et a fait découvrir Stivell — [...]t loin pourtant de la pureté, de [la just]esse, de la générosité d'un groupe [...]is, c'est-à-dire gaelique comme les [Bretons] — Servat, et en Occitanie [...]au Verdier et Claude Marti. A[...]s musique que joue actuellement [l'Alsac]ien Roger Siffer au Théâtre Mont[parnas]se, ne paraît pas dégagée des attri[buts f]olkloriques traditionnels et, bien [que s]ympathique, elle manque singu[lièreme]nt de richesse ; elle ne semble [...]our l'étranger à la région, couler [natur]ellement dans la vie d'aujourd'hui, [...]er des forces originales, vives.

[La p]remière partie de ce spectacle est [assuré]e par Teresa Rebull, qui illustre, [après] Raimon, après Lluis Llach et Pi [de la] Serra, la richesse de la chanson [catalan]e avec une voix chaude, rugueuse, [...]le, qui rappelle un peu, bien [qu'avec] beaucoup moins de puissance, [la Sici]lienne Rosa Balistreri.

CLAUDE FLÉOUTER.

[T]héâtre Montparnasse, 21 h.

[JA]CQUES VILLERET

[...]a actuellement aux Blancs-Man[teaux]-Pizza du Marais, un petit [...] rond avec une figure de pleine [lune,] un jeune comédien très visuel, [c]inématographique, qui se lance [dans u]ne série de sketches, de caricatu[res ...]t en finesses, campe avec une [...] constante les multiples person[nages d]u quotidien. Il s'appelle Jacques [...] et il ne pousse jamais vers [la fac]ilité ou l'esbroufe, il s'appuie [sur la] justesse dans le trait, dans les [...] la précision, la vérité dans les [...]t bien sûr derrière la satire, la [...]te. C'est constamment léger, et, [...]t une heure, cela coule avec un [...] fou. Sans un creux, sans un [...]t plat. Il y a notamment une [...] délirante des comédiens passant [une au]dition. Jacques Villeret, c'est une [vraie d]écouverte. Il ne faut pas rater [ce pla]isir. Villeret s'épanouit tous les [soirs à] 20 h. 30, rue des Blancs-Man[teaux.] A signaler aussi, à partir de lundi, [à 22] h. 30, dans le même établisse[ment,] de nouveaux concerts avec Jacques [...]. — C. F.

Danse

RENTRÉE DE CLAUDE BESSY A L'OPÉRA

Distribuée précocement dans la « Sérénade », de Balanchine, éblouissante dans l'Océanide des « Noces fantastiques », irrésistible sous le maillot bleu pastel que lui dessina Chagall pour Chloé, la nymphe au cœur fidèle, Claude Bessy était la seule qui pouvait incarner Aphrodite dans « Pas de dieux », la parodie jazzique que Gene Kelly vint créer il y a quinze ans au palais Garnier sur la musique de Gershwin. Mais la parabole des étoiles au firmament de la danse est tellement brève qu'on parlait de retraite définitive quand Claude Bessy fut, il y a peu, nommée directrice de l'école de danse au poste magistral qu'occupa longtemps la grande Carlotta Zambelli.

La soirée de rentrée, mardi dernier, pour laquelle Claude Bessy était affichée précisément dans « Pas de dieux » et dans l'adage de « Daphnis et Chloé » — sans que le mot d'adieux fût prononcé, — constituait donc, après près de trois ans d'absence de la scène, la situation la plus risquée où se soit trouvée une étoile de sa classe qui témoignait naguère une supériorité sans concession. Par bonheur, ce fut une démonstration de virtuosité sans défaillance qu'elle administra à ses admirateurs et aux innombrables petits « rats » ses administrés venus l'applaudir dans la salle autant que dans la coulisse.

L'exemple de Claude Bessy dans cette soirée de ballet cent pour cent « rétro » — le défilé, le ballet de « Faust », « le Palais de cristal » — comporte une évidence : à part les garçons, tous bien, il n'y a plus de « stars » en herbe dans les rangs des quadrilles et des coryphées comme l'étaient à leur âge les Daydé, les Clavier, les Motte ou les... Bessy.

OLIVIER MERLIN.

■ Deux journées culturelles anti-impérialistes auront lieu les 11 et 12 octobre, à la Cartoucherie de Vincennes, pour populariser la réalisation d'un centre de documentation et d'information. L'Asie, le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Europe seront représentés pour des spectacles et des débats et disposeront d'espaces autonomes. Renseignements au CEDETIM, 94, rue Notre-Dame-des-Champs, tél. 325-90-19.

■ La grève a cessé au Théâtre national de Strasbourg, où un protocole d'accord, conclu avec le secrétariat d'Etat à la culture, prévoit la signature sous de brefs délais de la convention collective, que les personnels administratifs et techniques réclament depuis plus de trois ans. — (Corresp.)

■ Le cinéma Ranelagh reprend ses activités théâtrales d'art et d'essai et accueille jusqu'au 28 octobre, à 20 h. 30, « la Pieuvre », de Witkiewicz, par le Théâtre Limite. A partir du 24 octobre succédera le Théâtre de l'Ellipse, avec « Mea Culpa », d'Eric Nonn, à 20 h. 15

Musique

Claude Prey ou la noirceur du trait

*Il n'est sans doute pas aujourd'hui en France de plus grand talent « lyrique » que Claude Prey, à qui l'on doit tant de petits chefs-d'œuvre (*le Cœur révélateur, On veut la lumière ? Allons-y, Donna Mobile, Fêtes de la faim, les Liaisons dangereuses*) où l'esprit étincelle dans la musique et la parole inextricablement unies. A cinquante ans, que n'a-t-il encore débouché à un plan poétique supérieur ? Avec tous ces brillants feux de paille, n'était-il pas possible de nourrir une grande flamme ?*

Comment bouder son plaisir vendredi à ces deux opéras en un acte (transmis en direct par France-Musique), l'Homme occis *(1962) et* la Noirceur du lait *(1967), où Claude Prey jongle avec de graves sujets, le premier surtout où un blessé de la route agonise au milieu de ses proches dans un hôpital ? Caricatures impitoyables de l'infirmière lasse et vulgaire, de la femme aux remords romantiques et aux déploiements lyriques à la Menotti, de la nourrice aux berceuses russes, de l'ami d'enfance bègue promu soudain au rang de barde hugolien, de l'aïeule gâteuse, de l'enfant qui récite ses poésies, du docteur, du curé ; tout le monde y passe, chacun avec ses manies et ses disques usés de lieux communs, soulignés par une musique qui fait mouche en traits brefs et perçants, utilisant avec une verve étourdissante tout le vocabulaire contemporain.*

Mais on est finalement secoué par cette dure satire. Comment n'y pas reconnaître un certain monologue intérieur du compositeur et, dans cette abondance de l'esprit jusqu'au bavardage, une sorte de libération de l'angoisse par le rire, une dérision qui va loin s'il est vrai qu'elle empêche Prey de prendre au sérieux ce qui le terrifie lui-même, la maladie, la mort, les profondeurs intimes. D'avoir trop plaisanté ou reconnu la vanité des gouffres le laisse lui-même nu au milieu de ses richesses vaines.

*Le second de ces petits opéras, pochade un peu facile sur la psychanalyse, d'ailleurs tout aussi pleine de talent, est, peut-être, par son titre (*la Noirceur du lait*) emprunté à Audiberti, significatif non d'une inversion, mais d'une certaine négation des valeurs : Prey ne semble pas davantage accorder de prix au monde intérieur que la psychanalyse prétend révéler et qui pourrait être une « noirceur » féconde ; car, selon le mot d'un de ses personnages, c'est seulement « le néant que sa blancheur défend ».*

Que reste-t-il sinon un brillant jeu d'escrime au bord des abîmes ? Mais il y a tant de talent, et qui vient de si loin malgré les apparences, tant de cerne tragique autour de la bouffonnerie, tant de « noirceur du trait » que ces anti-opéras justifient en définitive le talent lyrique de Claude Prey.

Surtout, quand il est aussi magistralement interprété que par Daniel Chabrun à la tête de l'Orchestre lyrique de Radio-France, avec Anna Prucnal, Bernadette Antoine, Anne Bartelloni, Nicole Oxombre, Luis Masson, Jean Giraudeau, Michel Jarry, Jean Bollery et un enfant de la Maîtrise qui semblent jaillis à l'instant de la tête du compositeur, silhouettes et talents infaillibles.

JACQUES LONCHAMPT.

Culture

COROT ET LES NOUVEAUX PENSIONNAIRES A LA VILLA MÉDICIS A ROME

M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a réuni jeudi, au cours d'une réception rue de Valois, avant leur départ à Rome, les nouveaux candidats admis à la villa Médicis pour l'année 1975-1976. Depuis la réforme de ses statuts en 1972, l'Académie de France à Rome a doublé le nombre total des admissions (soit vingt-cinq au lieu de treize pour une année ou deux) et a ouvert ses portes à d'autres catégories de créateurs répartis en trois sections. L'envoi de cette année comprend, dans la première section, six architectes, peintres et sculpteurs ; dans la seconde, quatre cinéastes écrivains et compositeurs de musique ; et, dans la troisième, quatre historiens d'art.

Avec les quatorze nouveaux pensionnaires, soixante-quinze peintures de Corot — de la petite *Entrée du parc de Saint-Cloud* à *la Route de Sin-le-Noble, près de Douai*, cinquante ans plus tard — partent pour la villa Médicis, où elles seront exposées à partir du 25 octobre et jusqu'au 11 janvier, à l'occasion de la célébration du centenaire de la mort de l'artiste.







LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

DEUX-ROUES

LA MOTO EN SOLO

Le soixante-deuxième Salon de l'auto ferme ses portes dimanche soir 12 octobre. Déjà un sourire incrédule éclaire le visage des constructeurs de voitures. Ils pressentent le frémissement d'une reprise dont ils ne veulent pas supputer l'amplitude. En revanche, dans l'autre aile du Parc des expositions de la porte de Versailles, un franc optimisme reste de mise chez les industriels et surtout chez les importateurs de vélomoteurs (plus de 50 centimètres cubes de cylindrée) et de motos (plus de 125 centimètres cubes). Pour eux, la demande reste forte, en dépit du climat de crise générale et aussi du peu de vraies nouveautés au Salon.

Pour marquer cette différence de climat entre l'auto et la moto, mieux compter ses fidèles, et enfin pour prendre du champ par rapport à son aînée à quatre roues, le véhicule à deux roues envisage de faire à l'avenir Salon à part. De rouler en solo, quoi.

Après la poussée de ces dernières années, la croissance des immatriculations de vélomoteurs et de motos, depuis le début de l'année, s'est ralentie, mais reste forte : + 11 % au cours des sept premiers mois de cette année par rapport à la même période de 1974.

Les marques françaises jusqu'alors déjà peu représentées ont depuis janvier dernier cédé un peu plus de terrain : 4,40 % des vélomoteurs et motos nouvellement immatriculés portent une marque tricolore contre 7,5 % un an auparavant. Où en seront-elles l'an prochain ?

En haut du tableau d'honneur un reclassement paraît s'opérer. L'ordre de préséance des quatre premières sociétés — japonaises, bien sûr, — qui assurent à elles seules 92 % des immatriculations, est inchangé, mais Suzuki, en doublant presque ses ventes, arrive à la hauteur de Yamaha, distancée toujours par le roi Honda.

Le succès de Suzuki s'explique à la fois par la vogue sans doute durable de la moto verte (tous terrains) et le relatif désintérêt de la clientèle pour les « gros cubes ». Passée l'ivresse de la conduite un semestre ou deux des grosses cylindrées, coûteuses, dangereuses et dont on ne peut tirer tout le parti en raison du corset étroit de la réglementation, les motards se tournent à nouveau vers des modèles moins rapides, pour certains la moto verte, et dont on peut tirer d'autres sensations et d'autres plaisirs.

Il y a quelques années, certains avaient pu avancer que le succès de la moto retomberait bientôt comme un soufflé sorti trop tôt du four. A présent, ces augures reviennent sur cette prévision. La voiture de papa paraît avoir perdu, au moins pour les enfants, la plus grande partie de son lustre ; mais pas la moto, à la fois cheval sauvage qui se cabre et balai de la sorcière qui boit les obstacles.

Cette petite classe et ses yeux grands ouverts pour mieux accueillir le rêve de ses chromes assureraient donc une détente royale pour les importateurs de motos. D'où, entre autres, l'idée d'un Salon à part.

Une idée bien tentante, d'autant qu'en s'isolant les spécialistes des deux roues à moteur pourraient organiser, à propos de leur Salon, des animations et des concentrations. Or les motards naviguent par groupe, comme des oies sauvages.

En faisant bande à part, toutefois, en rompant avec l'exposition bourgeoise de la voiture, la moto n'accentuerait-elle pas un peu plus, dans l'opinion au visage anonyme, l'idée que celle-ci se fait trop souvent du motard : un « loulou » ?

L'été dernier, à l'occasion du Tour de France motocycliste, le secrétariat d'Etat aux sports a tenté de présenter ces « loulous » aux personnalités de cinq villes françaises où la manifestation sportive faisait étape. La confrontation fut de bonne compagnie. Du moins a-t-elle permis à deux ou trois mille jeunes motards de Lille, de Belfort, d'Agen, de Palavas-les-Flots et de Nice d'expliquer pourquoi ils s'estiment fort justement brimés. Trop souvent, quand la sécurité routière intervient, ont-ils expliqué, c'est généralement pour faciliter la circulation des voitures. Exemple : la glissière, sur les autoroutes, est une sécurité supplémentaire pour l'automobiliste. Pour le motard, c'est la mort presque assurée s'il la heurte.

La liste est longue et diverse la nature de ces brimades, souvent involontaires, qui font des amateurs de moto des mal-aimés. La plus surprenante de ces brimades étant la fouille systématique des motards, casque à la main, à la sortie de certains supermarchés de banlieue où ils sont entrés. Heureux encore lorsque l'entrée ne leur a pas été interdite. Etre jeune, passe encore... motocycliste de surcroît ? Ah ! non !

Pour tenter de rapprocher les motards et les autres, les services de M. Mazeaud, tenant compte des suggestions recueillies aux six coins de l'Hexagone, vont créer d'ici à la fin de 1976 cinq lieux de rencontre, à Montlhéry, au Mans, à Rennes et dans deux autres villes, l'une proche de Metz, l'autre de Paris, où les motards pourront se donner rendez-vous. La gestion de ces centres sera confiée, sous la bannière de la Fédération de la moto, aux collectivités locales, départementales et régionales.

Lieux de rencontre où la part sera faite à la mécanique (les motards adorent ça), à des pistes d'entraînement, voire des bases de loisirs... Vous qui craignez les bruits, rassurez-vous. Ces sanctuaires seront hors des villes. Mais en moto il sera facile de s'y rendre.

ALPHONSE THÉLIER.

INDUSTRIE

LA SIDÉRURGIE LORRAINE PEUT ENVISAGER L'AVENIR AVEC CONFIANCE déclare M. d'Ornano

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie, qui répondait vendredi 10 octobre à l'Assemblée nationale à une question de M. César Depietri, député communiste de la Moselle, sur la sidérurgie lorraine, a déclaré : « *Les perspectives d'avenir de l'acier sont bonnes, et la sidérurgie lorraine, dont la compétitivité a été renforcée et qui vient d'achever un important programme de modernisation, peut envisager l'avenir avec confiance (...). A moyen terme, la sidérurgie et les mines qui lui sont attachées resteront un élément important de l'activité de cette région, sans peut-être conserver la prédominance exclusive qu'elles ont eue.* »

LOGEMENT

Pour le terme d'octobre

L'AUGMENTATION DES LOYERS NE DEVRAIT PAS DÉPASSER 7,5 %

Dans un communiqué publié le 20 juin par le ministère de l'économie et des finances, le gouvernement « *recommandait* » aux propriétaires de logements non régis par la loi de 1948 de limiter à 7,5 % les hausses de loyers entre le 1er juillet 1975 et le 30 juin 1976. Cette « *recommandation* » s'applique aux loyers qui, en vertu des dispositions contractuelles, pourraient être augmentés au terme d'octobre. Elle a, selon la Rue de Rivoli, été mise en œuvre par les principaux organismes propriétaires de logements locatifs (offices et sociétés d'H.L.M., sociétés d'économie mixte, Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts) et suivie par de nombreux propriétaires individuels.

Toutefois, pour la Confédération nationale des administrateurs de biens (CNAB), la plupart des baux étant liés à l'indice de la construction, cela entraînerait une majoration des loyers de 20 %. Estimant cette majoration trop élevée, la CNAB conseille aux propriétaires de la limiter au taux de l'inflation. Cependant, le ministre de l'économie et des finances, M. Fourcade, a, d'après une dépêche de l'A.F.P., déclaré : « *Je suis parfois tenté de croire que certains cherchent à créer une véritable psychose inflationniste. Il faut savoir que la plupart des loyers ne bougeront pas en octobre, car les baux ne le prévoient pas.* »

RETRAITES

Les entretiens de M. Chirac

LA C.F.T.C. DEMANDE UNE REVALORISATION GÉNÉRALE DÈS L'AGE DE SOIXANTE ANS

Une délégation de la C.F.T.C., conduite par son président, M. Jacques Tessier, a été reçue le 10 octobre par MM. Jacques Chirac et Michel Durafour, qui poursuivent leurs consultations sur l'abaissement de l'âge de la retraite et la réduction de la durée du travail.

Selon la centrale chrétienne, le premier ministre a été particulièrement attentif aux demandes des syndicalistes concernant une revalorisation générale du montant des retraites dès l'âge de soixante ans ; les avantages particuliers réclamés pour les professions dans lesquelles l'espérance de vie est la plus faible et la suggestion d'un sondage sur le nombre de salariés désireux de partir dès soixante ans pour obtenir une première base d'estimation des perspectives de financement.

M. Chirac a aussi indiqué que le gouvernement envisageait de revaloriser le forfait de 5 % appliqué aux pensions déjà liquidées.

La C.F.T.C. a d'autre part demandé que soit abaissée à quarante-six heures la durée hebdomadaire maximale du travail (actuellement cinquante heures) et que le paiement des heures supplémentaires soit fixé à un taux plus dissuasif.

M. DURAFOUR : la liquidation des pensions de vieillesse sera simplifiée.

M. Michel Durafour, ministre du travail, qui répondait vendredi 10 octobre à l'Assemblée nationale, à une question de M. Xavier Deniau (App. U.D.R., Loiret), suppléant M. Falala (U.D.R., Marne), sur les délais de liquidation de pension de vieillesse de la Sécurité sociale, a souligné que, dans l'avenir, la liquidation des pensions de vieillesse dans le régime général sera simplifiée. En effet, en application de la loi du 3 janvier 1975, qui a notamment supprimé la condition de durée minimum d'assurance dans ce régime, les assurés peuvent désormais bénéficier d'une pension de vieillesse proportionnelle à leurs années de service. Les caisses de Sécurité sociale, a ajouté le ministre, pourront ainsi calculer la pension des assurés qui ont relevé de plusieurs régimes de retraite sans avoir besoin d'interroger, préalablement à la liquidation des pensions, toutes les caisses dont les intéressés ont relevé successivement au cours de leur carrière.

M. Durafour a également précisé que la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés vient d'inviter les caisses à généraliser la pratique, suivie d'ores et déjà par certaines d'entre elles, qui procèdent, dès lors que le droit est ouvert, à une liquidation provisoire de la pension sur la base des éléments figurant au compte individuel des assurés, notamment dans les cas où il est constaté que la pension ne peut être liquidée dans le délai de trois mois suivant la date d'entrée en jouissance de cette prestation.

PRESSE

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE POUR LES PIGISTES

Les représentants des organisations patronales de la presse et ceux des syndicats de journalistes (S.N.J., C.G.T., C.F.D.T., F.O.) viennent de signer un accord concernant le régime des retraites des pigistes, annonce un communiqué du S.N.J.

Aux termes de cet accord — qui a été transmis aux commissions paritaires de l'AGIRC et de l'ARRCO, — les agences et les entreprises de presse devront obligatoirement, à compter du 1er janvier 1976, faire bénéficier les journalistes professionnels titulaires de la carte et rémunérés à la pige d'une retraite complémentaire.

L'ANEP-Presse, rue Bellini, a été choisie pour gérer ce nouveau régime forfaitaire.

AUGMENTATION DU PRIX DES QUOTIDIENS BELGES

Bruxelles. — A partir du lundi 13 octobre, le prix des quotidiens est porté de 8 à 10 FB (1,15 F) et les tarifs des abonnements subiront des hausses correspondantes.

● *Au « Washington Post »*, les négociations ont repris jeudi entre la direction et les ouvriers de l'imprimerie qui ont déclenché, il y a neuf jours, une grève accompagnée d'actes de sabotage des rotatives afin d'empêcher que les grévistes ne soient remplacés par des ouvriers non syndiqués.

● *Les journalistes de l'agence Italia* se sont mis en grève jeudi 9 octobre, jusqu'à lundi prochain en principe, à la suite de la rupture des pourparlers entre l'administration et le comité de rédaction.

Face à la crise

Le gouvernement ne peut ni ne veut imposer une solution autoritaire

DÉCLARE M. ROSSI

M. Roland Leroy, député communiste de la Seine-Maritime, et directeur de *l'Humanité*, a estimé, vendredi 10 octobre, à l'Assemblée nationale, que le gouvernement, « *qui entend domestiquer les moyens d'expression et faire disparaître le pluralisme* », encourageait la dégradation de la situation de l'imprimerie et de la presse. Il a rappelé que son parti avait déjà réclamé, « *de façon pressante* », la réunion d'une négociation tripartite entre le gouvernement, le patronat et les travailleurs. « *Cela est plus que jamais nécessaire*, a-t-il ajouté, *et rien ne s'y oppose, sinon le refus obstiné du patronat et du gouvernement. Une telle négociation, à laquelle*, a-t-il précisé, *M. Amaury pourra participer, doit permettre de trouver les formes d'adaptation de l'industrie de la presse aux profondes mutations techniques qu'elle traverse, et de remédier à la crise de l'imprimerie par une série de mesures dont la principale doit être le rapatriement des travaux actuellement confiés à l'étranger. Certains prétendent que le monopole d'embauche constitue un préalable qu'il convient de lever. Les organisations syndicales sont prêtes à engager des négociations sans aucun préalable, et vous le savez.* » M. Leroy a fait remarquer que M. Jean Lecanuet, garde des sceaux et maire de Rouen, faisait imprimer en Suisse le bulletin municipal de sa ville.

M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a notamment déclaré : « *Le gouvernement s'est attaché à une amélioration du régime fiscal de la presse, et la « table ronde » sur la presse se réunira de nouveau avant la fin du mois. Par ailleurs, à la suite du rapport établi par un groupe de travail présidé par M. Lecat, le ministre de l'industrie et de la recherche poursuit actuellement la réalisation des objectifs définis au cours d'un comité interministériel (6 août 1975) qui a adopté un ensemble de décisions tendant à harmoniser les conditions de la concurrence, notamment du point de vue fiscal, à répondre aux évolutions nécessaires en matière d'emploi, et à renforcer les structures industrielles en prévoyant les moyens de financement appropriés. C'est aux partenaires sociaux qu'il appartient de se concerter. Le gouvernement ne peut ni ne veut imposer aucune solution autoritaire.* »

Les journalistes, en particulier, désirent être informés à propos des bruits selon lesquels l'ENI (Office national des hydrocarbures) abandonnerait à une autre société la gestion de l'agence. — *(A.F.P.)*

● « *Le Quotidien des femmes* » fait paraître, ce samedi 10 octobre, son septième numéro (1,50 F). A partir du jeudi 16 octobre, *le Quotidien des femmes*, qui est publié sur seize pages en moyenne, deviendra un hebdomadaire (70, rue des Saints-Pères, Paris-7e).

EMPLOI

Un million de demandeu

(Suite de la première page.)

« *Encore faut-il rappeler que les jeunes chômeurs ont cette année davantage d'intérêt à s'inscrire, puisque pour la première fois, en raison de la loi sur la généralisation de la Sécurité sociale, ils sont couverts gratuitement, dès leur inscription, contre les risques de la maladie.* » En conséquence, pour M. Oheix, le nombre des demandes d'emploi reflète au plus près la réalité du chômage : « *L'enjeu est tel que seuls les inconscients négligent de s'adresser à l'agence.* »

Deuxième remarque préliminaire : « *La durée moyenne d'indemnisation des moins de vingt ans est de quatre-vingt-quatre jours, ce qui montre que ceux-ci cherchent et acceptent du travail, alors que les plus âgés — de cinquante-quatre à cinquante-neuf ans — sont indemnisés en moyenne pendant trois cent huit jours.* »

Troisième remarque : des signes de reprise se manifestent, même s'il est acquis que le chômage se maintiendra, dans les mois à venir, à un niveau élevé : « *Déjà au milieu de l'été, le bâtiment a embauché. Il est significatif que le nombre des étrangers inscrits comme demandeurs est passé de quatre-vingt mille en juillet à soixante-quinze mille en août. L'automobile ? Elle n'a pas ou peu licencié, et maintenant elle recrute.* »

Le délégué à l'emploi s'attache à souligner une évolution peu remarquée : alors qu'il y a un an encore, le tiers seulement des demandeurs d'emploi recevait une indemnité, cette année la proportion atteint presque la moitié, en raison de l'amélioration de la législation : le plafond de ressources ouvrant droit à l'aide publique a été augmenté quand, par exemple, le conjoint travaille (1) ; cette aide est versée au bout de trois mois d'inscription pour les jeunes titulaires d'un diplôme technique. En raison même de cet assouplissement, le nombre des chômeurs secourus devrait augmenter, dans le proche avenir, à un rythme plus rapide que celui des demandes d'emploi.

Et le sort des chômeurs secourus à 90 % pour une durée d'un an ? N'y a-t-il pas aujourd'hui quatre-vingt-dix mille personnes dans ce cas et même près de cent cinquante mille si l'on tient compte de ceux qui ont reçu cette allocation peu de temps ? Si leur inactivité se poursuit au-delà d'un an, ne vont-ils pas recevoir 10,8 F par jour au lieu des fameux 90 % ? Il faut mettre fin, estime M. Oheix, à la récente et tenace légende selon laquelle ces personnes se réfugieraient dans cette situation : la durée moyenne d'indemnisation serait, selon de premiers renseignements, inférieure à 162 jours. Cela veut dire que la plupart d'entre eux rechercheraient sérieusement et trouveraient un emploi au bout de quelques mois. Le nombre des personnes qui dépasseront le seuil de l'année et verront leurs ressources chuter brutalement serait inférieur à six mille, peut-être même à deux mille. M. Oheix reconnaît qu'il y a là tout de même un problème ; des études sont en cours pour le régler ou l'atténuer.

Prolonger les contrats emploi-formation

« *Mais le problème le plus important,* « *le plus grave* », ajoute le délégué, *est celui du chômage des jeunes. Son accroissement n'est pas seulement un phénomène conjoncturel lié à la crise. C'est devenu un phénomène de masse qui met d'autant plus en relief l'inadaptation de la formation et l'inadéquation entre les demandes et les offres* »

La brutale montée — certes saisonnière — du chômage des jeunes ne marque-t-elle pas un échec de l'opération « Aide aux créations d'emploi et aux contrats de formation » lancée l'été dernier par le gouvernement ? « *Les employeurs ont attendu le plan de relance avant de réagir à l'incitation financière à la création d'emplois. C'est dommage. Pour les contrats de formation, il faut reconnaître qu'il s'agit là d'une procédure qui est longue à mettre en route. Alors ne critiquons pas encore cette formule. Les employeurs commencent à s'y intéresser. Actuellement, selon les dossiers à l'étude, il y a près de trois mille bénéficiaires et l'on peut espérer atteindre une dizaine de milliers en trois mois, chiffre relativement important si on le compare aux cinquante mille stagiaires que l'AFPA reçoit par an.* »

Le délégué à l'emploi est très « attaché » à cette méthode, et il espère que le gouvernement en prolongera les effets au-delà de janvier 1976. « *Le contrat-formation,* pense-t-il, *n'est pas la panacée. Il s'ajoute à d'autres formules et ne doit pas être considéré comme un concurrent du contrat d'apprentissage, de l'enseignement technique ou de l'AFPA. Mais dans la mesure où ce contrat-formation permet dans l'entreprise même un dialogue entre le jeune et la direction pour remédier aux inadaptations, dans la mesure aussi où ces inadaptations ne disparaîtront pas avec la reprise, il serait souhaitable de prolonger cette formule durant tout le VIIe Plan.* » Mais le rôle de la délégation à l'emploi ne consiste pas seulement à faciliter l'application de ces directives gouvernementales. Aidé par une dizaine de chargés de mission, le délégué a mis l'accent sur trois objectifs :

● Aider l'Agence nationale pour l'emploi à créer des structures régionales afin de permettre entre départements l'échange des offres et des demandes : « *La mobilité géographique et professionnelle doit être facilitée au niveau de la région pour tenir compte des aspirations des Français à rester dans leur milieu.* »

● Renforcer les liaisons entre le ministère du travail, le commissariat au Plan et la DATAR afin de mieux connaître les besoins et de déclencher des opérations préventives : « Le souci de la délégati[on] *notamment de prendre une m[e]sure des problèmes de [...] au niveau régional. Dans ce [...] chargés de mission ont pour [...] d'assurer la liaison entre le [...] régional et le niveau central [...] à des contacts constants av[ec les] responsables locaux. Ils [...] intervenir sur des points cha[uds qui] ont un caractère inter-ré[gional,] comme cela a été déjà ou [le] cas pour l'usine Boussac de [...] et les établissements d'Ider[...] dard* » « *Nous ne voulons p[as être] les gestionnaires du chôm[age]* », insiste le délégué à l'emploi.

● Améliorer les études su[r l'em]ploi en liaison avec d'autres s[ervices] et ministères : « *L'un des a[xes de] recherche est de trouver un s[ystème] qui protégerait les salariés v[ictimes] d'un licenciement collectif [sans] accroître la rigidité de l'éc[onomie] et nuire à une meilleure r[épartition] professionnelle.* » D'autres a[...] vont commencer sur le probl[ème du] chômage des jeunes, des fi[...] comme sur celui des offres d[...] ou du travail temporaire. Da[ns ces] deux derniers domaines, il [...] pour M. Oheix des « inv[...] blancs » ou des sujets d'éton[nement] qui n'ont pas donné lieu à [...] des antennes de travail int[...] qui se développent sans con[...] des offres dont on ne compre[nd pas] pourquoi les chômeurs ne le[s pren]draient pas au vol. Cent quator[ze mille] offres non satisfaites ! C[omment] expliquer ce chiffre face au [million de] chômeurs ? se demande l'[opinion] publique.

En fait, une grande par[tie des] offres sont satisfaites dans le [...] mois (85 %) ; le stock de [...] mille se renouvelle sans ce[sse. Il] en reste cependant un certain [nom]bre, plusieurs dizaines de [milliers] d'offres qui, à peine satisfaite[s, sont] à nouveau présentées à l'Ag[ence :] la faiblesse des salaires off[erts,] les mauvaises conditions de [travail] ne sont-elles pas de nature à [inciter] le nouvel embauché et à le [faire] quitter le poste ? Le souci du [délé]gué à l'emploi est en tout c[as de] mieux connaître le profil d[es] offres et l'importance de le[ur rota]tion.

Incitations, espoirs et études [: au] total le bilan n'est-il pas min[ce, et] surtout ne continuera-t-il pas [à l'être] en raison de la faiblesse des [moyens] dont dispose le délégué ? « [Notre] action ne fait que commencer [», ré]pond simplement M. Oheix.

JEAN-PIERRE DUMO[NT]

LE PARLEMENT VEUT SA[VOIR] COMMENT SONT COMPTABI[LISÉS] LES CHOMEURS

La commission des lois de [l'As]semblée nationale a donn[é un] avis favorable à la propositi[on de] M. Claude Labbé, présiden[t du] groupe U.D.R., tendant à la [créa]tion d'une commission de co[ntrôle] chargée de l'étude des méth[odes] et des moyens de l'Agence n[atio]nale de l'emploi et de l'I[NSEE] (Institut national de la sta[tisti]que et des études économi[ques)] pour mesurer l'ampleur du [chô]mage.

Elle a en revanche repous[sé la] proposition du groupe com[mu]niste tendant à la création [d'une] commission d'enquête parle[men]taire sur les accidents de tr[avail] et les maladies professionn[elles,] estimant que cette création [ne] *pourrait que contribuer à p[...] ser un problème humain et a[...] important* ».

ÉLECTIONS PROFESSIONNELL[ES]

LÉGÈRE PROGRESSION DE LA C.G.T. ET DE F.O CHEZ CHRYSLER A POISS[Y]

La C.G.T. et F.O. ont légè[re]ment augmenté leur influe[nce] chez Chrysler, à Poissy, où [les] élections de délégués du pers[on]nel ont eu lieu le 9 octobre ; [la] C.F.T. reste cependant nettem[ent] majoritaire dans les deux co[llè]ges, recueillant près des d[eux] tiers des voix.

Le soir même des élections, [la] C.G.T. a protesté contre la « *m[ul]tiplication des irrégularités* » [qui] ont été commises lors du scrut[in].

La direction affirme, de s[on] côté, que ce scrutin « *a [été] contrôlé de son ouverture jusq[u'à] sa proclamation* » par deux hu[is]siers, l'un demandé par la dire[c]tion et l'autre requis par [le] tribunal de grande instance [de] Versailles à la demande de [la] C.G.T.

RESULTATS

PREMIER COLLEGE : 17 964 in[s]crits, 15 679 votants ; C.F.T., 62,09 [%] (au lieu de 64,46 % en 1974) ; C.G.[T.,] 19,11 % (18,35 %) ; syndicat aut[o]nome, 8,99 % (11,78 %) ; F.O., 2,84 [%] (1,90 %) ; C.F.D.T., 1,72 % (1,37 %).

DEUXIEME COLLEGE : 3 606 in[s]crits, 3 354 votants ; C.F.T., 65,75 [%] (au lieu de 68,09 %) ; F.O., 13,68 [%] (10,44 %) ; syndicat autonom[e,] 13,03 % (16,07 %).

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

FISCALITÉ

ommission Monguilan propose une taxation généralisée des plus-values

e rapport de la commission Monguilan sur osition des plus-values va-t-il être rendu c? Ces dernières semaines, les milieux gou-ementaux étaient plutôt d'avis que mieux t, pour l'instant, n'en rien dévoiler. Au mo- où le gouvernement tente de persuader les Français que les choses vont s'améliorer, braquer le projecteur sur une taxation des plus-values — évidemment impopulaire — risquerait de faire l'effet d'une douche froide. Les timides signes de redémarrage qui se manifestent ici et là pourraient disparaître.

est possible que, en publiant te des biens dont la vente t susceptible d'être imposée, confrère *le Nouveau Jour-* contraigne le gouvernement tir de la réserve. Le rapport uilan pourrait être déposé ainement sur le bureau du il économique et social. Il erait ensuite lieu à discussion arlement en 1976 au plus Et encore le projet de loi is aux députés et aux séna- sera-t-il le résultat de choix rnementaux qui ne corres- ront pas *forcément* — on le trop — aux propositions commission Monguilan.

ici l'essentiel des propositions lle-ci :

ASSIETTE DE L'IMPOT. — s les plus-values seraient s. Autrement dit, les bénéfices réalisés par les particuliers au moment de la vente d'un bien (bénéfices calculés par différence entre le prix d'achat et le prix de vente) seraient soumis à l'impôt sur le revenu. Très peu de biens y échapperaient. Cependant la revente d'une habitation principale pour raisons familiales, sinon cause d'expropriation, de changement d'emploi ou de départ à la retraite, ne serait pas frappée, de même la rente 4,5 %-1973 et les biens acquis par héritage ou donation.

Selon la commission, *toutes* les transactions devraient être taxées indépendamment de l'emploi que les particuliers pourront faire du produit de leurs ventes.

L'intention de spéculer ou l'absence d'intention de spéculer ne seront pas prises en compte.

Les abattements à la base seraient admis pour éviter d'imposer les faibles plus-values. Pour les œuvres d'art et les meubles, la taxation ne s'appliquerait qu'aux biens d'une valeur supérieure à 10 000 F. En dessous de ce prix, les bénéfices à la revente seraient exonérés. En ce qui concerne les ventes d'or, la commission Monguilan ne s'est pas prononcée, soulignant qu'on posait là un problème éminemment politique, notamment celui de la suppression de l'anonymat des détenteurs. Parmi les solutions possibles, il est envisagé de taxer l'acheteur de métal précieux et non le vendeur qui garderait l'anonymat.

● TAUX DE L'IMPOT. — La commission propose que les plus-values soient imposées selon le barème commun de l'impôt sur le revenu. Cette proposition exclut donc les impositions spécifiques du genre prélèvement libératoire ou autres. Des règles de réfaction seraient pourtant admises qui feraient sortir du champ d'application de la taxation une partie de la plus-value.

Les plus-values réalisées en une fois ne seraient pas réintégrées dans le revenu imposable d'une année, mais pourraient être étalées sur quatre ans. Enfin, il serait tenu exactement compte par le fisc de l'inflation.

● CALCUL DE LA PLUS-VALUE. — Pour calculer une plus-value — c'est-à-dire un bénéfice — il faut savoir combien coûtait le bien revendu lorsqu'il fut acheté, d'où le problème de la rétroactivité. Le bénéfice sera-t-il calculé par référence à la date d'entrée en application de la loi sur les plus-values ou par référence à la date d'acquisition. La commission propose diverses solutions, dont une semble avoir ses faveurs : les biens déjà passibles lors de leur revente d'une taxation tomberaient sous le coup de la rétroactivité. En revanche, pour les biens qui n'étaient pas soumis à la taxation des plus-values, la date d'entrée en vigueur de la loi servirait de référence. Cette disposition serait plutôt favorable pour les biens immeubles mais non pour les biens mobiliers (actions par exemple) qui ont subi des pertes sensibles ces dernières années.

Telles sont les grandes lignes d'une série de propositions vis-à-vis desquelles le gouvernement à toute liberté d'agir à sa guise.

ALAIN VERNHOLES.

ÉNERGIE

Y A PAS DE DATE LIMITE POUR CHAUFFER LES IMMEUBLES précise l'Agence pour les économies

n'y a pas de date limite pour ter le chauffage, précise dans ommuniqué M. Jean Syrota, teur de l'Agence pour les omies d'énergie. La princi- réglementation en cette ère, ajoute-t-il, est celle de mitation à 20 °C de la tem- ture des locaux.

autre part, selon le comité essionnel du pétrole, la ommation de « super » a menté de 11,5 % en septembre par rapport à septembre , et celle de gasoil de 10,7 % ; consommation d'essence ordi- re a diminué de 4 %.

our les neuf premiers mois de née, la consommation de urants (essence + super) a menté de 5,2 % et celle de il de 0,8 % par rapport à la e période de 1974. Si la mmation de fuel domestique èrement augmenté (+ 3,1 %) ptembre, celle de fuel lourd fortement chuté (— 31,4 %). euf premiers mois montrent baisses de, respectivement, et 20,3 % par rapport à la période de l'année dernière.

AGRICULTURE

LA POLITIQUE COMMUNE NE DOIT PAS ÊTRE FIGÉE déclare M. Bonnet

(De notre envoyé spécial)

Le Touquet. — *« La politique agricole commune ne doit pas être figée. Aussi, la France aborde-t-elle la phase de l'examen de son bilan avec une très large ouverture d'esprit, certaine que des aménagements peuvent et doivent intervenir aux mécanismes actuels »*, a déclaré M. Christian Bonnet le 9 octobre, lors de la clôture de l'assemblée générale de la Fédération nationale du Crédit Agricole.

Le ministre de l'agriculture a cependant noté que *« les meilleurs remèdes aux imperfections de l'Europe verte résident dans la réalisation d'une unité de vues et d'action entre les Neuf dans les domaines qui ne sont pas agricoles »*.

En ce qui concerne les problèmes propres au Crédit agricole, le ministre a indiqué que tous les détenteurs d'un compte ou d'un plan d'épargne-logement dans cet établissement, pourront solliciter de leur caisse l'ensemble des financements qui leur sont nécessaires. Les conditions d'attributions de prêts personnels et de prêts pour les résidences secondaires seront également assouplis.

Les États-Unis et le tiers-monde : une évolution

(Suite de la première page.)

Depuis le mois d'avril, nous nous sommes appliqués à concilier les intérêts divergents de certains de nos interlocuteurs et à mettre au point des mécanismes grâce auxquels la négociation pourrait embrasser tout à la fois les problèmes relatifs à l'énergie et les questions relevant d'autres domaines.

Nous avons pris, à cet égard, deux initiatives importantes : tout d'abord, nous avons préconisé une procédure qui permette de répartir entre diverses commissions spécialisées les principaux points de l'ordre du jour : énergie, matières premières, développement et problèmes financiers ; en outre, nous avons présenté, lors de la récente session des Nations unies, un programme complet de grande envergure, et principalement axé sur les perspectives d'avenir, afin de faciliter les transferts de ressources vers les pays les moins développés tout en préservant la stabilité du système économique international.

Alors que les Etats-Unis avaient semblé, de l'avis général, manifester quelque réticence quant à l'ouverture du dialogue, ce printemps dernier, pourquoi ont-ils donc contribué activement à la reprise des conversations. Telle est l'une des questions que l'on se pose souvent aujourd'hui. En corollaire, d'aucuns s'interrogent sur la nature d'une telle évolution. S'agit-il d'une manœuvre purement tactique, ou d'une modification majeure de la politique américaine vis-à-vis des pays en voie de développement, notamment quant à leurs aspirations économiques ?

On ne saurait nier que la politique des Etats-Unis a évolué — dans le fond et dans la forme — face aux revendications de nature économique présentées par les pays en développement. Mais ce changement — il convient de le noter — a coïncidé avec une modification très marquée de l'attitude et de la stratégie de ces pays eux-mêmes ; le climat des relations entre l'Amérique et les nations non industrialisées n'a pas manqué d'en bénéficier.

Ainsi la session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, cette année, a contrasté vivement avec celle de l'an dernier. Alors que la sixième session extraordinaire de l'Organisation, en 1974, avait vu une majorité organisée, à savoir le bloc des pays en développement, s'efforcer d'imposer ses thèses en dépit des objections de la minorité, la session de septembre dernier, à New-York, a permis des négociations constructives, qui ont débouché sur un vaste programme d'action plein d'avenir.

Les événements de l'an passé nous ont appris une leçon : les changements inéluctables qui doivent être apportés aux relations économiques mondiales ne peuvent être le fruit de la seule rhétorique ni même de résolutions ressemblant à des manifestes politiques. Il y faudra des négociations sérieuses et réalistes portant sur un grand nombre de questions bien précises.

Devant le comportement nouveau des pays en développement, le gouvernement des Etats-Unis a, pour sa part, réagi en proposant une série de mesures spécifiques qui pourraient être adoptées dans un proche avenir ; nous sommes convaincus qu'elles permettront d'aborder de façon cohérente les problèmes du monde en développement. Dans son discours du 1er septembre devant les Nations unies, le secrétaire d'Etat Henry Kissinger a présenté diverses propositions visant à renforcer les fondements de la sécurité économique, à protéger l'économie mondiale et à favoriser notamment les pays non industrialisés, en offrant à ceux-ci un plus large accès aux capitaux, à la technologie nouvelle et aux sciences de gestion ; en outre, certaines améliorations du système des échanges internationaux suggérées par le secrétaire d'Etat devraient permettre aux pays en développement d'accroître leurs chances de subvenir à leurs propres besoins par le biais du commerce ; enfin, M. Kissinger a également préconisé l'aménagement des conditions qui règnent sur le marché des produits alimentaires et autres denrées de base. Il est apparu que maintes nations jugeaient ce programme digne d'être étudié avec une attention particulière ; c'est ce qui ressort du fait que la résolution finale de la session extraordinaire de l'ONU reprend la plupart des propositions américaines.

Quant à la nature même de la position des Etats-Unis vis-à-vis des pays en développement, les modifications intervenues dans ce domaine reflètent une certaine progression et non point un brusque changement, encore que le rythme de l'évolution se soit accéléré pendant les tout derniers mois.

Nulle nation ne peut rester à l'abri des bouleversements économiques qui se produisent depuis quelques années ; aucune ne peut négliger d'en tirer les leçons qui s'imposent. Pour notre part, nous avons appris, entre autres, que le libre jeu d'une économie débarrassée de toute entrave ne favorise pas toujours nécessairement les intérêts de tous, mais peut causer de graves préjudices à certaines nations (en règle générale les plus pauvres parmi les pays non industrialisés), même en dehors de crises économiques aussi sérieuses que celle d'aujourd'hui.

De ce fait, la nécessité de compenser ou de corriger les fluctuations excessives qui se produisent sur certains marchés nous est apparue avec une netteté croissante : nous avons donc participé activement à la renégociation d'un nouvel accord international sur le café ; nous avons joué un rôle de plus en plus actif dans les discussions relatives à l'étain et au cacao ; nous avons pris l'initiative de proposer la création de réserves mondiales de céréales ; enfin, nous nous sommes joints à la France pour préconiser l'ouverture prochaine de pourparlers sur le cuivre.

Une politique essentiellement libérale

Notre politique n'en demeure pas moins essentiellement libérale et il en sera de même dans le futur. A cet égard, nous ne pouvons accepter la thèse selon laquelle la répartition actuelle des richesses mondiales serait à l'origine du principal problème qui se pose à l'économie internationale — avec un corollaire : des transferts obligatoires aux dépens des pays industrialisés et en faveur des pays en développement suffiront en eux-mêmes à résoudre toutes les difficultés.

Nous ne pensons pas — à l'inverse des adeptes du mercantilisme, au dix-septième siècle — que les biens de ce monde soient en nombre fini et qu'il faille ôter aux uns ce que l'on donne aux autres. Bien au contraire, nous sommes convaincus que le meilleur moyen de vaincre les difficultés économiques des pays non industrialisés consiste à offrir à ceux-ci la possibilité de renforcer, de diversifier et de développer leur économie et les recettes qu'ils tirent de leurs échanges internationaux, au sein d'une communauté commerciale ouverte et en constante expansion, créatrice de sources et de formes nouvelles de richesse.

Bien entendu, le système commercial mondial doit faire un traitement préférentiel aux pays en développement, sous des formes diverses. Un tel traitement consenti à un pays donné devrait, peu à peu, faire l'objet de modifications en fonction du développement progressif du bénéficiaire, jusqu'à ce que celui-ci parvienne à la parité avec les pays industrialisés. De même, nous estimons que le moyen le plus efficace d'atteindre les objectifs poursuivis par les pays en développement consiste, pour eux, à instaurer les conditions susceptibles de stimuler les investissements et à créer des marchés appropriés, aussi bien dans les pays industrialisés que dans d'autres pays du tiers-monde.

Les Etats-Unis sont naturellement conscients du fait que l'expansion du commerce et les transferts industriels, même assortis de mesures visant à stabiliser les recettes tirées des exportations, ne peuvent à eux seuls résoudre les problèmes de tous les pays en développement ; c'est encore plus vrai pour ceux dont l'économie a été le plus durement frappée par la hausse des prix pétroliers et qui ne peuvent recourir à des exportations de matières premières pour en compenser les effets. En fait, il est malheureusement trop vrai que certaines des propositions présentées comme autant de panacées, destinées à guérir les maux des pays en développement (multiplication des accords sur les produits de base, ou plans d'indexation des prix, par exemple), risquent, d'aggraver encore les perspectives d'avenir de certains de ces pays. La transfusion, c'est-à-dire la prolongation de l'aide étrangère, pourrait malheureusement constituer à cet égard le seul remède. Il nous paraît donc judicieux de chercher à satisfaire les besoins des pays les plus pauvres en élargissant un certain nombre de fonds déjà existants et destinés à l'octroi de prêts assortis de conditions en légiées ; diverses propositions en ce sens ont été présentées par les Etats-Unis à New-York.

Quelle est donc, en résumé, l'attitude nouvelle des Américains envers les pays non industralisés et leurs problèmes ? Il ne s'agit pas d'une simple manœuvre tactique. Nous reconnaissons que les relations économiques internationales appellent une réforme, notamment en ce qui touche les échanges entre les pays industrialisés et ceux qui ne le sont pas. Nous sommes prêts à entamer des négociations constructives portant sur une large gamme de problèmes divers en vue de faire naître les éléments d'un système de rapports économiques nouveaux et, nous l'espérons, plus équitables. Notre attitude sera pragmatique ; nous chercherons à établir une nouvelle synthèse à partir de réalisations spécifiques ; nous nous opposerons à tous les efforts faits par quiconque cherchera à enfermer ce processus à l'intérieur de barrières doctrinales ou autres. Nous sommes convaincus que les nations en développement manifesteront comme nous un souci de modération et un vif désir d'entreprendre la tâche qui nous attend ; c'est ainsi que les négociations de l'avenue Kléber pourront marquer une phase importante de la restructuration et de l'amélioration du potentiel économique mondial.

KENNETH RUSH.

● GREVE A L'INSPECTION DU TRAVAIL. — Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre lancent une grève tournante à partir du 13 octobre pour exiger la création d'au moins mille emplois et la titularisation et la formation des auxiliaires. Les syndicats déclarent que les contrôles relatifs à la prévention des accidents du travail ne peuvent pas être suffisamment exercés.

● LES SALAIRES DU PERSONNEL DES BANQUES sont majorés de 2 % à compter du 1er octobre, annonce l'organisation patronale (A.P.B.) après la réunion paritaire du 9 octobre. Cela porte à 10,25 % l'augmentation moyenne des salaires depuis le 1er janvier 1975, dont 8,78 % au titre du maintien du pouvoir d'achat et le reste pour sa progression.

Cette progression est nulle, estime la C.G.T., selon son indice des prix. Avec la C.F.D.T., elle veut donc poursuivre l'action.

LA SEMAINE FINANCIÈ[RE]

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Baisse sensible du dollar

Amorcée au début du mois d'octobre, la baisse du DOLLAR s'est fortement accentuée cette semaine, la devise américaine fléchissant de plus de 2 % à Paris et à Francfort. De son côté, la LIVRE STERLING, bien qu'en légers progrès vis-à-vis du DOLLAR, a de nouveau baissé sur la plupart des places européennes. A l'inverse, le FRANC FRANÇAIS est resté soutenu.

La baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis explique pour l'essentiel le nouveau recul de la devise américaine. Pour la première fois depuis longtemps, en effet, le taux des Federal Funds — qui correspond approximativement au taux du marché monétaire en France — est tombé au-dessous de 6 %. Parallèlement, les taux pratiqués sur l'Eurodollar ont également fléchi. Est-ce l'amorce d'un retournement de tendance plus durable ? Certains spécialistes, constatant que les banques américaines acceptent de nouveau de prêter des DOLLARS à terme, le pensent.

La hausse des taux ayant été ces dernières semaines le moteur principal de la progression du DOLLAR, il était prévu que la baisse de ces mêmes taux entraînerait un recul de la devise américaine. Le mouvement a été brutal. C'est là l'une des conséquences du système des changes flottants, qui amène les opérateurs à ne plus conserver longtemps des positions mais au contraire à « coller » à la tendance. Ajoutons que les difficultés de la ville de New-York et la faiblesse persistante du STERLING n'étaient pas faites pour soutenir la devise américaine. Les banques centrales sont restées assez discrètes. Elles sont certes intervenues, notamment mercredi, mais leurs achats, semble-t-il, sont restés modestes, pour autant qu'on puisse en juger. Leur attitude, estiment certains cambistes, pourrait se modifier dans les jours à venir si la baisse de la devise américaine se poursuivait.

Récemment attaquée, la LIVRE STERLING est restée faible. La semaine n'avait pourtant pas trop mal commencé pour la devise britannique, qui, soutenue par le relèvement de 11 % à 12 % du taux de prêt minimum de la Banque d'Angleterre et la majoration de 10 % à 11 % du taux de base des grandes banques de « clearing » de Londres, progressait légèrement lundi. Mais ce dressement fut de courte durée, et dès le lendemain la chute du STERLING reprenait vis-à-vis des devises européennes. Mieux disposée pendant les deux séances suivantes, la LIVRE fléchissait derechef à la veille du week-end, ses cours s'établissant finalement assez largement au-dessous des niveaux atteints le vendredi précédent, sauf vis-à-vis du DOLLAR et de la LIRE. En dépit des taux d'intérêt très élevés pratiqués en Grande-Bretagne, le moins que l'on puisse dire est que la situation du STERLING reste précaire... et il est sans doute symptomatique que les autorités guyanaises aient décidé de rattacher le DOLLAR GUYANAIS au DOLLA[R] ... dollars guyanais pour [1 DOL]LAR). Jusqu'à présent c[ette de]vise était rattachée à la [LIVRE] STERLING.

Le FRANC FRANÇAI[S] ... sa hausse récente est rest[é sou]tenu, progressant vis-à-vis d[u DOL]LAR, de la LIVRE et de l[a LIRE], s'effritant légèrement vis-[à-vis du] FLORIN et du FRANC S[UISSE]. Le FRANC occupe tou[jours la] seconde place du « serpe[nt euro]péen » derrière le FLO[RIN,] précédant la COURONN[E DA]NOISE, la COURONNE [SUÉ]DOISE, le FRANC BEL[GE, le] DEUTSCHEMARK.

* * *

La semaine a été quel[que peu] agitée sur le marché de [l'or à] Londres, le cours de l'[or ...] métal précieux d'abord [...] — il est tombé à 137,50 [dollars] lundi — a progressé jusq[u'à ...] dollars mercredi. Reven[u à ...] dollars le lendemain, il s'[est fina]lement établi à 142,25 [dollars] (contre 138,90 dollars le [vendredi] précédent).

PHILIPPE LABA[RDE]

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l['autre]

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français
Londres ...	5,4594	1,3960	5,3039		2,0590	9,0698
	5,5243	1,3973	5,3373		2,0370	9,1614
New-York ..	37,7145	0,1474	38,8198	2,0590		22,7014
	36,8731	0,1457	38,0228	2,0370		22,2345
Paris	166,13	6,4970	171,00	9,0698	4,4053	
	165,83	6,5561	171,00	9,1614	4,4975	
Zurich	100,4711	3,9292	103,4161	5,4851	2,6640	60,4777
	100,2871	3,9686	103,5171	5,5457	2,7225	60,5363
Francfort ..	97,1525	3,7994		5,3039	2,5760	58,4793
	96,9761	3,8338		5,3373	2,6300	58,4795

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Fortes variations

Les soubresauts du loyer de l'argent au jour, qui, sur la place de Paris, conduisent à des décalages de près d'un point en deux ou trois jours, mettent à la torture les trésoriers des établissements bancaires. Ils en sont presque à regretter le temps des réserves obligatoires où la Banque de France se devait de régulariser le marché étant donnée l'importance de ses interventions. Il leur faut donc désormais ne plus compter que sur leur flair et leur intuition, ce qui restitue à leur métier un peu de cette glorieuse incertitude qui en faisait le prix.

Tout de même, la Banque de France s'ingénie à limiter les écarts du marché : elle intervient discrètement — par recommandations — au plancher virtuel de 6 % et au plafond non moins virtuel de 7 %, de sorte que cette semaine le taux est remonté de 6 1/8 % le vendredi précédent à 7 % mercredi, 6 3/4 % jeudi et 7 % à nouveau à la veille du week-end. Il existe, certes, des disponibilités importantes, mais une bonne quantité de pensions sur effets de première catégorie sont venus à échéance, et la Caisse des dépôts s'est parfois un peu retirée du marché. Ajoutons que le Trésor continue à faire appel au marché, le total de ses émissions de bons atteignant 34 milliards de francs depuis la fin de juin 1975, dont 7,5 milliards de francs se retrouvent à la Banque de France (5,5 milliards sur pensions et 2 milliards sur achats).

Pour ramener à leur juste valeur les variations du loyer de l'argent au jour le jour, il est bon de souligner, une fois de plus, que les taux à terme restent relativement stables, s'échelonnant de 7 à 8 % de un mois à un an.

Une question se pose néanmoins : que feront les autorités monétaires si l'arrêt ou même le fléchissement des taux américains, entraînant une baisse du dollar peu souhaitée, incite l'Allemagne fédérale, par exemple, à abaisser encore les siens, comme il est possible qu'elle le fasse ?

C'est avec une certaine surprise, en effet, que les marchés financiers internationaux ont enregistré ce qui semble être un [chan]gement de la politique « [...] » menée jusqu'à présent [par la] Réserve fédérale des Eta[ts-Unis]. Depuis le début de la s[emaine,] celle-ci injecte des liquidi[tés pour] atténuer la tension et re[venir au] niveau de 6 %. Est-ce [que son] président, M. Arthur [Burns,] estime que la croissance [de la] masse monétaire a été su[ffisam]ment freinée, jusqu'à tom[ber au-]dessous de 2 % pendant l[es] derniers mois ? Ou prépare[-t-elle le] marché au dépôt de bilan [de la] ville de New-York, [...] comme banquier de derni[er res]sort ? Dans l'immédiat, c'e[st plu]tôt aux effets de la faillit[e de la] chaîne de magasins W.T. [Grant] que le système bancaire am[éricain] doit faire face : il y est [engagé] pour 600 millions de dolla[rs, soit] plus que les 425 millions [de dol]lars pris dans l'affaire de [Penn] Central en 1970. La Chase [Man]hattan a déjà accusé le co[up en] constituant des provision[s. La] reprise économique ne [se fera pas] sans laisser quelques cada[vres].

FRANÇOIS RENA[RD]

LES MATIÈRES PREMIÈRES

REPLI DU CUIVRE ET DU SUCRE

METAUX. — Les cours du cuivre ont fléchi au Metal Exchange de Londres, malgré la diminution, pour la première fois depuis vingt-neuf semaines, des stocks britanniques de métal qui reviennent à 423 650 tonnes (— 7 575 tonnes). Durant le premier semestre, la production des quatre pays membres du CIPEC a diminué de 8 % par rapport au semestre correspondant de 1974, bien que de nouvelles restrictions de production soient entrées en application à la mi-avril. Par rapport à la capacité de production installée, la baisse dépasse 15 %. Le président d'une importante société américaine prévoit une reprise des cours du cuivre au cours des prochains mois.

Reprise des cours du zinc à Londres, en corrélation avec le relèvement du prix de vente de 360 à 390 livres la tonne décidé par deux compagnies, l'une canadienne et l'autre australienne. Cet exemple pourrait être suivi par les producteurs européens dont le prix n'a pas été modifié depuis septembre 1974. La réduction de la production — près de 40 % — a permis d'ajuster l'offre à la demande. Le nouveau prix reste inférieur de 3 cents par livre à celui pratiqué par la plupart des producteurs américains. Aux Etats-Unis, les stocks de métal ont enregistré leur quatrième diminution successive et revenaient à fin septembre à 84 912 tonnes contre 93 178 tonnes à fin août et 22 257 tonnes un an auparavant.

Sur le marché libre de Londres, les prix du platine sont revenus à 70 livres l'once troy. Un important producteur sud-africain — incidence de la dévaluation du rand — a ramené le prix de son métal à 76,50-81,50 livres l'once troy contre 84-88,50.

DENREES. — Léger repli des cours du sucre tant à Londres qu'à New-York. La récolte mondiale est évaluée par une firme privée à 84 826 000 tonnes. Elle est supérieure à l'estimation du Département américain de l'agriculture (84 millions de tonnes) et à celle du groupe des producteurs latino-américain et des Caraïbes (81,3 millions de to[nnes]). En 1974-1975, la récolte mo[ndiale] avait atteint 79 849 tonnes.

CEREALES. — Hausse des co[urs du] blé sur le marché aux grains d[e Chi]cago. L'Australie a vendu [...] tonnes de blé à l'U.R.S.S., c[e qui] porte à 1 500 000 tonnes les [achats] de ce pays à l'Australie.

(Voir d'autre part.)

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉ[S]

du 10 octobre 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

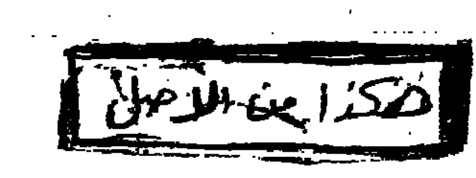
METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 580,50 (592) ; à trois mois 602,50 (614) ; étain comptant 3 100 (3 095) ; à trois mois 3 148 (3 115) ; plomb 170,25 (170) ; zinc 342 (335,50).
— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 55,90 (56,30) ; aluminium (lingots) inch. (41) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 65,33 (71,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (141-148).
— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 960 1/8 (972).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton déc. 54,85 (58,70) ; mars 56 (57,60) ; laine suint déc. 162 (152) ; mars 142 (140).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) déc. 170 (160) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C inch. (195).
— Roubaix (en francs par kilo) : laine oct. 17,25 (17,10).
— Calcutta (en roupies par m[aund] de 82 lbs) : jute inch. (450).

CAOUTCHOUC. — Londres (en [nou]veaux pence par kilo) : [...] comptant 33,85-34,50 (34,25-[...]).
— Singapour (en nouveaux [cents] des Détroits par kilo) : 1[...] 143,25 ((140,75-141,25).

DENREES. — New-York (en [cents] par lb) : cacao déc. 58,25 (5[...]) mars 54,25 (51,45) ; sucre [...] 13,75 (14,40) ; mars 14 (13,95).
Londres (en livres par tonne) sucre déc. 164,90 (166,85) ; [...] 163,40 (164,25) ; café nov. [...] (743) ; janv. 733,50 (730,50) ; [...] déc. 642 ((607) ; mars 609 (58[...]).
Paris (en francs par quintal) cacao déc. 585 ((563) ; mars [...] (552) ; café nov. 682 ((685) ; [...] 684 (677) ; sucre (en francs par tonne) : nov. inch. (1670) ; [...] inch. (1675).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé déc 418 1/2 (41[...]) mars 433 (426) ; maïs déc. 300 (308 1/2) ; mars 307 (306).



LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 6 AU 10 OCTOBRE

Frémissement

UN long frémissement a parcouru cette semaine les travées de la Bourse de Paris. Après un mois de flottement et d'indécision, les valeurs françaises se sont franchement orientées à la hausse. Mieux : les « vaches sacrées » de la cote, qui avaient passablement maigri ces derniers temps, ont, ô surprise ! repris du poil de la bête.

Les gains obtenus, substantiels dans bien des cas, l'ont été pour l'essentiel au cours de la seule séance de jeudi, qui s'était soldée par une avance moyenne des cours de 2 %. L'on ne saurait pour autant passer sous silence les autres journées de la semaine durant lesquelles la tendance, en dépit d'une circonspection manifeste de la clientèle, restait résolument soutenue, même à la veille du week-end, alors que l'on s'attendait généralement, après la ruée de la veille, à d'importantes ventes bénéficiaires. Mais le marché devait les digérer assez aisément, si bien que d'un vendredi à l'autre, les différents indices ont progressé de 3,2 %, rejoignant ainsi leurs niveaux du début septembre.

Presque tous les compartiments ont été favorisés. Le matériel électrique s'est retrouvé en première ligne, suivi par le secteur bancaire, l'alimentation, la construction mécanique et le bâtiment. L'on a également remarqué la reprise des grandes chimiques, tombées pour la plupart au plus bas de toujours, des sidérurgiques, bref, de tous ou presque tous les titres de l'industrie lourde.

Paris n'a pas été seul à montrer de meilleures dispositions. Plusieurs places financières internationales ont, elles aussi, retrouvé le chemin de la hausse, New-York en tête. A l'évidence, notre marché, comme les autres, a été sensible à l'appel de Wall Street. Mais cette réaction épidermique n'explique pas tout. Certains observateurs ont cru discerner dans ce mouvement l'amorce d'un changement de cap décisif. Les opérateurs, disent-ils, commencent à anticiper une reprise de l'expansion. Sans doute n'ont-ils pas complètement tort. Les dernières analyses de conjoncture sont un peu plus encourageantes. Mais elles ne contiennent encore aucun élément propre à soulever l'enthousiasme. Même si l'automobile commence à espérer, la chimie, la sidérurgie et le textile, pour ne parler que de ces trois secteurs industriels, sont toujours bien mal en point. Alors ? Tout se passe comme si la Bourse était entrée dans une phase exploratoire. Elle tâte, soupèse, tente d'y voir clair dans l'imbroglio économique mondial et, comme l'indique son attitude prudente et circonspecte, se soucie visiblement de ne rien brusquer avant l'heure. Car aussi loin que la vue peut porter, même à l'aide de verres grossissants, elle ne parvient pas à fixer les contours des rivages enchanteurs de la croissance, qui restent encore en dessous de l'horizon.

Dès lors, que penser de la hausse de jeudi ? Des achats de l'étranger et de grands investisseurs français, soucieux de ne pas laisser leurs capitaux inemployés, en sont pour une bonne part responsables. En outre, les cours de certaines grandes valeurs avaient atteint un niveau tellement bas qu'une réaction s'imposait. Le « suivisme » boursier traditionnel a fait le reste. Pour l'heure, le vent d'optimisme qui s'est levé sur la Bourse n'est pas entièrement retombé. Mais la persévérance des opérateurs dans les prochains jours dépendra essentiellement de l'apparition de signes prometteurs.

Auparavant, le marché entendra à nouveau parler de la taxation des plus-values. D'aucuns affirmant que le rapport qui servira de base au projet de loi est explosif il y a gros à parier qu'il fera la grimace.

L'or a fluctué dans des limites assez étroites, les cours de vendredi s'inscrivant en léger retrait par rapport à ceux du 3 octobre. Le lingot a perdu 275 F à 21 055 F, le kilo en barre 100 F à 21 000 F et le napoléon 1 F à 240,90 F.

Aux valeurs étrangères, reprise des américaines et des mines d'or. Nouvelle avance des allemandes. Les pétroles internationaux ont peu varié.

ANDRÉ DESSOT.

(également consolidé) qui se situerait entre 20 et 22,5 millions de francs. L'« objectif 1980 » que s'est fixé la société devrait permettre la réalisation d'un chiffre d'affaires de 5 milliards de francs.

	10 oct.	Diff.
Beghin-Say	119,20	— 1
B.S.N.-Gerv.-Dan.	601	+ 29
Carrefour	1 742	+ 89
Casino	1 380	+ 44
C.D.C.	189	+ 19
Moët-Hennessy (1)	579	+ 18
Mumm	502	+ 11
Olida et Caby	170	+ 20,50
Pernod-Ricard	524	+ 39
Radar	368	+ 10,50
Saint-Louis	131,50	— 2,50
S.I.A.S.	377,50	+ 26,50
Veuve Clicquot	558	— 4
Viniprix	618	+ 22
Club Méditerranée	378,30	+ 3,80
Perrier	105,50	— 0,60
Jacques Borel	587	— 45
P.L.M.	84,50	— 1,30
Nestlé	4 800	inchangé

(1) Ex-coupon 7,20 F.

La situation provisoire des *Raffineries de Saint-Louis* laissait apparaître, au 30 juin, un bénéfice net de 7,8 millions de francs (contre 8,4 l'an passé à pareille époque).

Bâtiment et travaux publics

Au 30 juin 1975, le résultat net des Ciments Lafarge, filiale de la holding *Lafarge*, est revenu de 15,5 millions de francs à 7 millions de francs. Celui des Sablières de la Seine est tombé à 0,26

	10 oct.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	338	— 2
Bouygues	621	+ 27
Chimiq. et Routière	140,20	— 1,60
Ciments français	96,50	— 0,45
Dumez	744	+ 33
Entr. J. Lefebvre	224,50	+ 7,50
Génér. d'entrepr.	147	— 2
Gds Travx de Mars.	242,80	+ 2,80
Lafarge	183	+ 5,80
Maisons Phénix	1 547	— 6
Pollet et Chausson	143,40	+ 0,90

million de francs contre 3,36 millions de francs en 1974.

Les livraisons de ciment ont progressé de 1,3 % en septembre, cette légère amélioration étant à comparer avec un recul de 9,2 % pour les neuf premiers mois de 1975.

Matériel électrique, services publics

Le chiffre d'affaires du groupe *Legrand* a augmenté de 15,23 % au premier semestre, mais il accuserait, à structures comparables, un fléchissement de 2,8 %. Après amortissements, provisions et impôts, le cash-flow et le bénéfice net sont en diminution de 23 % et 38 % respectivement par rapport au premier semestre de 1974, recul dû au ralentissement conjoncturel et au dispositif autoritaire de fixation des prix. La société estime qu'un taux d'expansion satisfaisant sera retrouvé en 1976.

La situation provisoire de *S.E.B.* au 30 juin 1975 fait apparaître un résultat d'exploitation de 32,8 millions de francs contre 40,5, après une dotation de 33,1 millions de francs contre 27,9 aux amortissements. Le chiffre d'affaires s'est accru de 21 % à 530,3 millions.

Les obligations convertibles que la *Générale de Radiologie* doit émettre avant la fin de l'année seront souscrites à 350 F, prix supérieur de quelque 25 % au cours de l'action. Les actionnaires bénéficieront pendant un mois d'un droit de priorité. Les dirigeants prévoient pour 1975 une hausse de 25 % sur le chiffre d'affaires et de 35 % sur le bénéfice, qui atteindrait 18 ou 19 F par action. La progression devrait être maintenue en 1976.

	10 oct.	Diff.
Alsthom	76,20	+ 1,15
C.G.E.	297,40	+ 6,40
C.S.F.	205	+ 14,90
Electro-Mécaniq.	94	— 0,70
Legrand	1 648	+ 88
Machines Bull	32,10	— 0,40
Moulinex	286,50	+ 16,50
Préc. Méc. Labinal	169	+ 10
S.A.T.	676	+ 40
Thomson-Brandt	225	+ 19
Leroy-Somer	852	+ 49
I.B.M.	903	+ 44
Générale des eaux	714	+ 15
Lyonnaise des eaux	491	+ 8,50
Chauffage urbain	56	+ 4

Thomson-C.S.F. crée au Canada la filiale *Thomson-C.S.F. limitée.*

Filatures, textiles, magasins

Le groupe de la *Lainière* de *Roubaix* a réalisé au premier semestre 1975 un chiffre d'affaires consolidé de 804,6 millions de francs, contre 798,2 millions de francs, malgré les difficultés de l'industrie textile et grâce à la diversité de ses activités. Le cash-flow a fléchi de 54,2 millions à 42,6 millions. *Sullistatic*, dont le cash - flow devrait atteindre 55 millions, n'est pas reprise dans la consolidation.

	10 oct.	Diff.
Dollfus-Mieg	58	— 2
Sommer-Allibert	490	+ 24
Agache-Willot	45,50	— 1,50
Godde-Bedin	69,40	+ 2,60
Lainière Roubaix	75,50	+ 13,50
Vitos	74	+ 9
C.F.A.O.	300	+ 10
B.H.V.	111,50	+ 4,30
Galeries Lafayette	87,30	+ 1,30
Nouvelles Galeries	115,20	+ 5,20
La Redoute	603	+ 15
S.C.O.A.	73,30	+ 1,50
Optorg	155	+ 4,90

Dollfus-Mieg va procéder, à partir du 13 octobre, à l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour dix anciennes.

Le chiffre d'affaires des grands magasins pour septembre 1975 marque une hausse de 3,5 % (qui reflète une baisse de 16 % en volume) par rapport à septembre 1974, qui avait été très favorable. Pour les trois premiers trimestres l'augmentation du chiffre d'affaires est de 6 %.

La situation provisoire d'*Optorg*, au 30 juin 1975, dégage un bénéfice avant impôts de 10,04 millions contre 7,8. Une augmentation d'environ 20 % est attendue pour l'année entière.

Métallurgie, constructions mécaniques

Reprise générale des grandes valeurs de la sidérurgie, après le creux de la semaine précédente. *Sacilor* a confirmé que ses pertes avant amortissements industriels pourraient atteindre 1 milliard de francs, comme celles d'Usinor.

	10 oct.	Diff.
Châtillon	60,80	— 1
La Chiers	186	+ 1
Creusot-Loire	168,10	+ 4,60
Denain-Nord-Est	141,10	+ 9,10
Marine-Firminy	110	— 0,10
Métal.-Normandie	102,50	+ 5,40
Pompey	76,50	+ 1,40
Sacilor	66	+ 3,50
Saulnes	119,50	— 0,50
Usinor	69,40	+ 8,30
Vallourec	172,50	+ 4,50
Alspi	68	inchangé
Babcock-Fives	95	inchangé
Génér. de fonderie	186	+ 7,40
Poclain	365	+ 2
Sagem	632	+ 42
Saunier-Duval	119	+ 9
Penhoët	235	+ 4,50
Citroën	46,90	+ 0,40
Ferodo	366	+ 21
Peugeot	283,50	+ 10,50

Au 30 juin 1975, le groupe *De Dietrich* annonce un bénéfice de 7,6 millions de francs contre 4,4 millions de francs en 1974, après déduction, il est vrai, de 4 millions de francs de contribution exceptionnelle, les amortissements se maintenant aux alentours de 23 millions de francs. A fin août, les ventes hors taxes progressaient de 7 %, et de 50 % pour l'exportation.

E.L.M. Leblanc indique qu'après la période de récession qui a affecté le marché du chauffage elle enregistre depuis quelques mois « les indices certains d'une reprise durable ».

Ce renversement de tendance entraîne l'embauche d'au moins 50 personnes, et un taux normal de croissance pourra être rattrapé dès le second semestre.

Avant amortissement, le bénéfice au 30 juin 1975 de *J.-J. Carnaud* s'élève à 34,4 millions de francs contre 48,9 millions de francs.

Pétroles

Pour le premier semestre 1975, *Antar* enregistre une perte de 33,68 millions de francs, après 49,4 millions de francs d'amortissements et 25,7 millions de francs de provisions pour dépréciation des stocks. De même, la *Française de raffinage* annonce une perte de 159 millions de francs, après 203 millions de francs d'amortissements, contre un résultat nul au 30 juin 1974, après une dotation de 406,7 millions de francs à la provision pour fluctuation des cours.

Les Pétroles BP, enfin, sont en déficit de 133 millions de francs, après 87,4 millions de francs d'amortissements. Pour toutes ces sociétés, la valeur des stocks a diminué au 30 juin en raison de la baisse du dollar, le phénomène jouant à l'inverse de ce qui se passait au premier semestre 1974.

	10 oct.	Diff.
Antar	40,50	— 3,10
Aquitaine	364	+ 2
Esso	56,50	— 0,60
Franç. des pétroles	127	+ 1,80
Pétroles B.P.	59,60	+ 2,90
Primagaz	280	inchangé
Raffinage	96,30	— 8,40
Sogerap	83	— 0,50
Exxon	408,20	+ 9,20
Norsk Hydro	250	+ 13
Petrofina	513	— 10
Royal Dutch	153,90	+ 2,80

Mines, caoutchouc, outre-mer

Avance de Michelin en raison de la reprise constatée dans l'industrie automobile. L'exercice au 30 juin 1975 de *Tanganyika* s'est soldé par un bénéfice net de 401.744 livres contre 204.254 livres, soit 1,91 pence par action contre 0,73 pence.

	10 oct.	Diff.
Imétal	78,70	— 0,35
Peñarroya	52,10	— 2
Asturienne	160	— 15
Charter	13,30	— 0,30
Internat. Nickel	113,50	+ 1,20
R.T.Z.	14,60	+ 0,25
Tanganyika	14,10	+ 0,25
Union minière	133	— 4
Z.C.I.	2,40	— 0,20
Hutchinson-Mapa	182	+ 5,90
Kléber	71	+ 4,50
Michelin	1 280	+ 79

Produits chimiques

Selon la chambre de commerce de Paris, la chimie, y compris les engrais, les matières plastiques et les fibres chimiques, figure actuellement parmi les secteurs industriels les plus en difficulté.

	10 oct.	Diff.
C.M. Industries	324	+ 23,20
Cotelle et Foucher	94	— 1,20
Institut Mérieux	899	+ 37
Laboratoire Bellon	250	inchangé
Nobel-Bozel	102	— 1
P.U.K.	103,50	+ 5,80
Pierrefitte-Auby	68,40	+ 0,90
Rhône-Poulenc	107,50	+ 2,50
Roussel-Uclaf	252	+ 15,50

La crise persistante qui règne dans les fibres chimiques oblige la firme hollandaise *Akzo* à prendre des mesures draconiennes en vue non seulement d'adapter son outil de production au marché mais, indiquent ses dirigeants, d'« affronter dans de bonnes conditions la dépression conjoncturelle prévue pour 1978 ».

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe italien *Montedison*, pour les huit premiers mois de l'année, s'élève à 2 193 milliards de lires accusant ainsi une baisse de 8,1 % par rapport à la période correspondante de 1974. Les ventes ont fléchi de 30 % dans la pétrochimie, et de 20,7 % dans le secteur des fibres chimiques. Selon certaines informations, les pertes du groupe, pour 1975, pourraient se chiffrer à 200 milliards de lires.

Mines d'or, diamants

La *Consolidated Goldfields* s'apprête à publier ses résultats pour l'exercice 1974 - 1975. Ils devraient être du même ordre de grandeur que ceux enregistrés l'année précédente. Au 30 juin 1974, le bénéfice net de la compagnie s'était élevé à 41,18 millions de livres sterling, contre 21,41 millions. Un dividende majoré, sur le capital augmenté en avril dernier, a déjà été pronostiqué.

	10 oct.	Diff.
Amgold	183,30	+ 2,30
Anglo-American	21,40	+ 0,85
Buffelsfontein	81,50	+ 2,50
Free State	130,80	+ 6,80
Goldfields	18,35	+ 0,35
Harmony	35,80	+ 0,20
President Brand	114,90	+ 5,10
Randfontein	96,10	+ 2,90
Saint-Helena	129,50	— 0,50
Union Corporation	23,75	+ 0,20
West Driefontein	210,30	+ 5,80
Western Deep	87,70	+ 4,80
Western Holdings	165	+ 4
De Beers	17,30	+ 1,45

Valeurs diverses

En 1974, le bénéfice consolidé du groupe *L'Air liquide* a atteint 271,6 millions de francs (contre 220,5 millions de francs en 1973), la part du bénéfice revenant à la société *L'Air liquide* étant de 202,1 millions de francs (contre 166,8 millions de francs). Au 30 juin 1975 les résultats de la société *L'Air liquide* s'établissent — avant amortissements, provisions et avant plus-values de cession — à 129,6 millions de francs (contre 120,7 millions de francs l'année précédente).

	10 oct.	Diff.
Air liquide	346	+ 13
Bic	554	+ 10
Europe n° 1	336	+ 26,50
Jacq. Borel Intern.	587	+ 45
Arjomari-Prioux	142	+ 10
Hachette	134,10	+ 8,60
Presses de la Cité	159,10	— 4,80
St-Gob.-P.-à-M.	123,10	+ 9,30

Le bénéfice net des neuf premiers mois de l'exercice 1974-1975 de la *Compagnie française des ferrailles* s'élève à 5,48 millions de francs contre 36,6 millions de francs pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent.

112.500 actions ESSILOR, soit 25 % du capital de cette entreprise qui détient 70 % du marché français des lunettes (verres et montures) seront offertes au public le 28 octobre prochain au prix minimum de 450 F.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

	3 oct.	10 oct.
Indice général	71,9	74
Produits de base	47,6	48,8
Construction	98,7	99,8
Biens d'équipement	66,8	69,2
Biens de consom. durables	112,2	118,8
Biens de cons non durabl.	68,6	68,4
Biens de consom. aliment.	85,8	89,2
Services	107,5	109,8
Sociétés financières	83,2	84,9
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	142,5	145,2
Valeurs industrielles	64,3	66,3

N. D. L. R. — L'INSEE nous informe qu'il n'a pas été en mesure de calculer les indices hebdomadaires de la Bourse de Paris. Nous les publierons dans les éditions du « Monde » du 14 octobre.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	60 708	32 338 060
Michelin	21 060	26 077 013
I.B.M.*	12 320	11 880 330
Moët-Hennessy	18 150	10 455 825
Club Méditerranée	26 200	9 776 234
Thomson-Brandt	43 850	9 412 442

(*) Quatre séances seulement.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 3/10	COURS 10/10
Or fin (kilo en barre)	21100	21080
— (kilo en lingot)	21330	21055
Pièce française (20 fr.)	241 80	240 90
Pièce française (10 fr.)	176	168 50
Pièce suisse (20 fr.)	215 30	213
Union latine (20 fr.)	199 50	199 40
● Pièce tunisienne (20 fr.)	156	153
Souverain	199 10	200 20
● Souverain Elizabeth II	208 50	210 50
● Demi-souverain	210 ..	205
Pièce de 20 dollars	1032 80	1028 ..
— 10 dollars	480 ..	506
— 5 dollars	340	320 20
— 50 pesos	849 ..	838
● — 20 marks	317	315
— 10 florins	183	192 70
● — 5 roubles	134 90	132 10

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	6 oct.	7 oct.	8 oct.	9 oct.	10 oct.
Terme	64 017 341	62 473 528	58 727 246	117 238 564	97 646 920
Comptant R. et obl.	69 152 200	158 538 966	86 868 209	142 009 296	103 816 531
Actions	33 618 821	31 771 000	29 844 447	42 123 631	37 280 867
Total	166 788 362	252 783 494	175 439 902	301 371 491	238 744 318

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :	6 oct.	7 oct.	8 oct.	9 oct.	10 oct.
Franç.	125,1	128	126,3	129	129,2
Etrang.	120,8	119,6	120,3	122,7	122

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

	6 oct.	7 oct.	8 oct.	9 oct.	10 oct.
Indice gén.	71,9	72,1	72,4	73,5	74

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Hausses (%)

	10 oct.	Diff.		10 oct.	Diff.
Usinor	69,40	+ 13,72	Pernod-Ricard	524	+ 8,04
B.C.T.	207,80	+ 11,52	Pricel	132,40	+ 7,49
Talcs de Luzenac	255,90	+ 11,30	Eurafrance	211	+ 7,45
C.D.C.	189	+ 11,17	Locabail	229,80	+ 7,38
Jacques Borel	587	+ 10,15	Michelin	1 280	+ 7,36
A.D.G.	265,50	+ 9,71	S.I.A.S.	377,50	+ 7,35
Saint-Gobain	123,10	+ 8,60	Bail équipement	179,50	+ 7,16
C.M. Industries	324	+ 8,32	Roussel-Uclaf	252	+ 6,77

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Progrès

é quelques légers ratés, la écoulée a été bonne pour reet.

ogrès lundi sur sa lancée du précédent, le marché reper- peu de terrain le lendemain redresser mercredi. Jeudi et l, l'évolution des cours rede- plus irrégulière, mais les l'emportaient néanmoins sur ses et l'indice des industriel- egistrait un gain de 10,70 823,91.

ement, New-York cherche sa traillés entre l'espoir ferme- acré d'un plus grand laxisme Réserve fédérale en matière re et la crainte d'une fail- la grande métropole, qui désormais à peu près inéluc- es opérateurs ne savent trop il pied danser. Les informa- conomiques étant cependant ment encourageantes, nom- ntre eux restent disposés à des risques calculés, orien- ur choix sur les valeurs ren- ttrayantes par le très bas de leurs cours, comme cer- « Blue Chips ».

vité a augmenté : 79,45 mil- titres ont changé de mains 67,81 millions précédemment. ice Dow Jones du 10 octobre : rts, 163,06 (contre 158,39) : publics, 80,39 (contre 78,19).

	Cours 3 octob.	Cours 9 octob.
	40	39
	46	46 7/8
	27	28 1/2
...an. Bank	29 1/4	28 3/4
... de Nem.	113	117
... Kodak	94	99 1/4
	90 1/4	91 1/8
	38 3/4	38
... Electric	45 5/8	47 1/2
... Foods	23 3/4	24 7/8
... Motors	53 3/4	53 7/8
	19 7/8	20
	195 1/4	206
	19 3/4	19 3/4
...tt	31 1/4	31 1/4
...ll	44 7/8	47 1/4
	26 1/2	27 1/4
...berger	73 7/8	73 5/8
	24	23 1/2
...nc.	22 3/8	24 1/4
...Carbide	57 1/2	55 5/8
...el	63 1/2	62
...house	13 1/8	12
...Corp.	57 1/2	58 1/4

LONDRES
Redressement

Après un nouveau repli, le Stock Exchange s'est redressé, regagnant, et même très au-delà, ses pertes initiales, si bien que la semaine s'est achevée sur une hausse moyenne des cours de 3 %.

Ce mouvement de reprise a été dû en grande partie aux achats effectués par les investisseurs institutionnels, l'avance de Wall Street et l'augmentation des ventes de voitures par British Leyland contribuant à l'alimenter. Presque tous les compartiments ont progressé, y compris les mines d'or, favorisées par le raffermissement du prix du métal précieux.

Indices du « Financial Times » du 10 octobre : industrielles, 339,4 (contre 329,7) ; mines d'or, 251,3 (contre 240) ; fonds d'Etat, 58,36 (contre 59,02).

	Cours 3 octob.	Cours 9 octob.
Bowater	159	167
Brit. Petroleum	547	572
Charter	145	150
Courtaulds	132	133
De Beers	285	300
Free State Geduld *	19 1/2	21 1/4
Gt Univ Stores	188	198
Imp Chemical	282	288
Shell	345	358
Vickers	131	139
War Loan	25 3/8	25 1/8

(*) En livres sterling.

ALLEMAGNE
Ferme

Les marchés allemands ont poursuivi leur avance et, en dépit d'une fausse note mardi, ils ont, en moyenne, monté de 1,3 %.

La hausse de Wall Street jointe à des achats étrangers assez nourris ont contribué à entretenir un climat optimiste.

Indice de la Commerzbank du 10 octobre : 698,2 contre 688,9.

	Cours 3 octob.	Cours 9 octob.
A.E.G.	73,10	73,90
B.A.S.F.	132,50	136,30
Bayer	108,70	111,50
Commerzbank	197,70	199,50
Hoechst	124,50	128
Mannesmann	267	272
Siemens	265,50	271,50
Volkswagen	122	125,88

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE AUJOURD'HUI
PAGES 9 A 16

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 11 octobre 1975 a été tiré à 553 053 exemplaires.

SELON LE COMMUNIQUÉ DE L'ÉLYSÉE

La conférence économique et monétaire «au sommet» examinera toutes les grandes questions du jour y compris celle de l'énergie

Un communiqué de l'Elysée publié vendredi 10 octobre, dans l'après-midi, a annoncé la date et l'objet de la conférence économique et monétaire « au sommet » préconisée par M. Valéry Giscard d'Estaing, et dont le principe avait été admis entre les pays intéressés le 31 juillet dernier, à Helsinki, à l'occasion de la signature de l'accord sur la sécurité et la coopération en Europe.

« *Les chefs d'Etat ou de gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, de la France, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni et des Etats-Unis, se rencontreront les 15, 16 et 17 novembre 1975 en France pour examiner les problèmes économiques d'intérêt mutuel, en particulier les moyens de favoriser une reprise économique dans le monde, les questions de politique commerciale et monétaire, l'évolution des marchés de l'énergie et des autres matières premières et les relations avec les autres pays, développés et en développement. Cette réunion permettra un échange de vues approfondi sur les problèmes d'intérêt commun, les moyens de les résoudre et l'organisation d'une coopération constructive.*

» *Les six chefs d'Etat ou de gouvernement sont conscients de l'importance de l'évolution de chacune de leurs économies pour les cinq autres pays et pour le reste du monde. Ils estiment avoir le devoir de se consulter entre eux pour assurer une croissance soutenue de leurs propres économies et, en coopération avec les autres pays, une plus grande prospérité mondiale, ainsi que des améliorations dans le fonctionnement de l'économie internationale. C'est dans cet esprit qu'ils engageront leurs entretiens.* »

Le texte officiel ne précise pas le lieu de la conférence, qui pourrait être Rambouillet. Il ne fait pas mention de la présence du Canada, mais certains pays, dont le Japon et les Etats-Unis, n'ont pas renoncé à faire inviter le premier ministre canadien, dans le souci d'obtenir un meilleur équilibre étant donné qu'actuellement, font-ils remarquer, quatre des participants sur les six prévus sont européens.

Satisfaction à Washington

Plusieurs des capitales intéressées ont exprimé leur satisfaction, notamment Tokyo et Rome. Notre correspondant à Washington, Henri Pierre, nous câble que l'annonce officielle de la réunion est très favorablement commentée à la Maison Blanche, qui a publié aussi un communiqué dans lequel on lit notamment : « *Cette rencontre permettra des échanges de vues intensifs et informels sur les problèmes communs, offrira des possibilités de les résoudre, ainsi que l'occasion de renforcer une coopération constructive.*

» *Les six chefs d'Etat estiment qu'ils ont la responsabilité de se consulter en vue de parvenir à une croissance économique stable de leurs propres pays, et, en coopération avec les autres nations, à une prospérité globale accrue, ainsi qu'à des améliorations dans le fonctionnement de l'économie internationale.* »

Cette formule d'une discussion générale, menée de la manière la plus détendue et la moins formelle, et dépourvue de conséquences immédiates, est jugée, à Washington, la meilleure dans les circonstances présentes. D'autre part, la présence aux côtés du président Ford, qui viendra en France à cette occasion, de MM. Henry Kissinger et William Simons, exclut dans l'esprit des officiels que le président, ainsi bien encadré, puisse prendre des engagements ou faire des promesses à la légère ; bref, aille au-delà de ce que ses premiers adjoints sont disposés à envisager.

On est satisfait à Washington, nous communique encore Henri Pierre, d'avoir pu donner une réponse positive à l'initiative du président Giscard d'Estaing, initiative qui entretient, dit-on, le bon climat retrouvé des relations franco-américaines. Mais la satisfaction donnée à l'Elysée et à la diplomatie française n'implique nullement un ralliement aux thèses de la France sur le fond des problèmes.

Sur le plan intérieur, le « sommet » économique de novembre est une aubaine pour le président Ford, qui mène déjà sa campagne électorale de 1976. Sa présence en France, aux côtés des principaux partenaires des Etats-Unis, qui sera suivie peut-être par d'autres courts déplacements en Europe, devrait accroître sa dimension internationale auprès de l'opinion publique américaine.

Ce « sommet » en France compensera dans une certaine mesure l'ajournement probable de l'autre « sommet », celui-là bilatéral, avec M. Brejnev, dont on s'attend maintenant qu'il n'aura pas lieu comme prévu d'ici la fin de l'année.

LE MOUVEMENT DE LA PAIX RÉCLAME L'ARRÊT DES VENTES D'ARMES

Le conseil national du Mouvement de la paix, qui a siégé les 4 et 5 octobre, a rendu publique une déclaration, qui indique notamment que le gouvernement français doit :

« *Abandonner sa politique actuelle fondée sur l'augmentation des crédits d'armements et sur le commerce des armes ;*

» *Cesser de contribuer à la dissémination des armes nucléaires ;*

» *Renoncer à son intention, officiellement proclamée, d'utiliser éventuellement le premier les armes atomiques tactiques ;*

» *Mettre fin aux tractations en cours sur le transfert des fusées Pluton en République fédérale d'Allemagne...* »

UNE LOTERIE NATIONALE RÉNOVÉE

Le secrétariat général de la Loterie nationale prépare pour le début de 1976 le lancement d'un nouveau jeu : le « Loto national ». Les futurs joueurs, qui garderont la possibilité de choisir les billets traditionnels, pourront aussi établir leurs propres combinaisons chiffrées à l'intérieur d'une grille d'une cinquantaine de nombres. Les formulaires pourraient coûter entre 2 et 3 F.

La mise en œuvre de cette nouvelle forme de « *participation* », qui s'inpire d'exemples étrangers, notamment du système existant en Allemagne fédérale, est liée à la désaffection que connaît l'actuelle Loterie nationale.

A la commission des finances de l'Assemblée nationale

M. Papon : le budget pour 1976 est un budget d'appui, d'attente et de neutralité

Réunie vendredi 10 octobre, la commission des finances de l'Assemblée nationale a procédé à l'examen du rapport général de M. Maurice Papon, député U.D.R. du Cher, et des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 1976.

Comparant le collectif de septembre au projet de budget, M. Papon a qualifié ce dernier de « *budget d'appui* », dans la mesure où il a pour objectif essentiel d'assurer le fonctionnement des services de l'Etat ; de « *budget d'attente* », dominé par les incertitudes de conjoncture économique, qui appellent nécessairement des ajustements successifs, et de « *budget de neutralité* ».

M. André Boulloche, député du Doubs (P.S.), a regretté que les documents budgétaires ne fassent pas apparaître l'évolution des finances politiques entre 1975 et 1976 et ne retracent pas les diverses ouvertures de crédits intervenues à l'occasion du vote des trois collectifs budgétaires.

M. Dominique Frelaut, député communiste des Hauts-de-Seine, a souligné que les crédits d'équipement transitant par les collectivités locales ne progressaient que de 5,6 % en 1976 par rapport au précédent budget, accusant ainsi « *un net recul* ».

Après avoir adopté l'article premier du projet de loi (autorisation de percevoir l'impôt), les commissaires ont repoussé deux amendements proposés à l'article 2 — relatif à l'impôt sur le revenu et à la fixation du barème, — l'un de M. René Lamps (P.C., Somme), qui portait la première tranche de l'impôt sur le revenu de 12 000 F à 15 000 F, prévoyait un taux de 75 % pour les revenus excédant 200 000 F, proposait une échelle mobile du barème et instituait une déduction spéciale de 10 % en faveur des personnes âgées ; l'autre, de M. Boulloche, qui portait la limite de la première tranche du barème à 13 500 F, prévoyait un taux de 75 % au-delà de 25 000 F, et instituait une limite inférieure (500 F) et supérieure (4 000 F) pour l'avantage résultant de l'application du quotient familial. M. Charles Josselin (P.S., Côtes-du-Nord) a, d'autre part, demandé que le nombre de parts soit fixé à 2,5 quand l'un des conjoints est invalide.

A l'article 3 (créant une déduction de frais de garde pour les contribuables célibataires, veufs ou divorcés), les commissaires ont adopté un amendement de M. Papon limitant cet avantage aux contribuables dont le revenu est inférieur au plafond de la neuvième tranche. La commission a ensuite approuvé M. Edouard Schloesing (réf., Lot-et-Garonne), supprimant l'article 4 qui prévoyait la déduction du revenu imposable des dons faits à la Fondation de France.

Enfin, les articles 5 (réduction de la T.V.A. au bénéfice des gîtes ruraux), 6 (modification du régime fiscal des organismes sans but lucratif), 7 (droits de mutation à titre gratuit et transmission entre parents et enfants) ont été adoptés sans modification.

AU PALAIS-BOURBON

Plus de spectateurs que d'acteurs

La réforme foncière ayant déserté l'Assemblée nationale jusqu'à mardi, le coefficient d'occupation du sol du Palais-Bourbon a enregistré une chute brutale, vendredi après-midi 10 octobre. Il est vrai que l'ordre du jour — dix questions orales sans débat — avait de quoi, hormis une intervention d'un député réformateur sur la violence et la pornographie, refroidir les bonnes volontés et « dédensifier » l'hémicycle.

Commencée en présence d'une vingtaine de députés, la séance s'est achevée deux heures et demie plus tard avec un auditoire réduit de moitié. Encore convient-il de préciser que, dans ce dernier carré, le groupe communiste était très largement majoritaire, l'un des siens, M. Roland Leroy, clôturant les débats. On vit même, à un moment, six députés faire face à deux membres du gouvernement...

A l'heure où, de la base au sommet, on s'interroge sur les méthodes de travail du Parlement, une telle vision confirme la nécessité d'une réflexion approfondie sur le principe des séances publiques. Avant même de juger l'intérêt d'une procédure dont M. Edgar Faure a reconnu, un jour, qu'elle était « un peu routinière et terne », cette désaffection des acteurs de l'institution parlementaire apparaît comme inquiétante, d'autant que les spectateurs sont plus nombreux, car il y avait, vendredi, dans les tribunes du public, une cinquantaine de personnes.

P. FR.

RÉUNIE A BERLIN-EST

La conférence des P. C. européens limitera ses prises de position aux problèmes de la paix et de la coopé[ration]

indique M. Jean Kanapa

Berlin (*A.F.P.*). — La prochaine conférence des partis communistes et ouvriers d'Europe à Berlin-Est limitera ses prises de position officielles aux problèmes de la paix, de la sécurité et de la coopération. Elle réaffirmera l'indépendance des différents « partis frères » dans le choix de leur politique. M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du parti communiste français, a ainsi résumé, samedi 11 octobre, avant son retour à Paris, les travaux du « groupe de travail » réuni jeudi et vendredi à Berlin-Est pour élaborer le texte du « document » final de la conférence.

Dans une conversation avec des journalistes, M. Kanapa a dit que le P.C. français, « *parti révolutionnaire* », regrettait cette limitation dans les objectifs de ces assises communistes européennes, bien qu'il ne méconnaisse nullement « *l'extrême importance* », dans le prolongement de la conférence d'Helsinki, des p[...] de la paix, de la sécuri[...] la coopération.

La réaffirmation de ce[...] principes étant actuelle[...] seule « plate-forme » su[...] de faire l'unanimité des [...]ropéens, le document [...] retiendra ni la « *lutte* [...] *ses* » dans les pays « *capi*[...] y compris l'alliance de[...] communistes avec d'autr[...] *ces démocratiques* », ni [...]tions soulevées par la « [...]*tion du socialisme* » dans [...] de l'Est.

M. Jean Kanapa a dit [...] part que le P.C. franç[...] toujours soutenu que le d[...] final devait réaffirmer [...]ment le droit de chaque [...] choisir et de conduire sa [...] en toute indépendance. Il [...]rait être question que l[...]rence ou les différent[...] donnent leur « aval » à [...] de conduite d'un parti

Dans une interview

LE GÉNÉRAL OTELO DE CARVALHO : le parti communiste portugais et la gauche révolutio[nnaire] sont indispensables...

Lisbonne (*A.F.P.*). — Le général Otelo Saraiva de Carvalho, commandant du Copcon, reconnaît que « *le cheval du pouvoir est passé plusieurs fois à sa portée* » mais qu'il s'est toujours refusé à l'enfourcher. « *Il repassera sans doute*, dit-il, *et qui sait ? Peut-être pourrai-je me tromper et l'enfourcher.* »

Dans une interview accordée à plusieurs journaux sud-américains et reproduite au Portugal par l'hebdomadaire *O Jornal*, le général affirme toutefois qu'il préfère « *travailler en commun avec d'autres hommes qui font confiance au peuple et œuvrent honnêtement pour la révolution* ».

Le général Otelo proclame qu'aujourd'hui il n'a pas l'intention de se démettre et il ajoute : « *Il n'y a dans ce pays personne de suffisamment courageux pour me démettre.* »

Interrogé à propos de la nouvelle conception de la discipline militaire qui se heurte à une dure résistance, le commandant du Copcon estime que l'indiscipline constatée ces derniers temps tient au manque de confiance des hommes dans leurs supérieurs.

En ce qui concerne le sixième gouvernement, le général estime qu'il est dirigé, en la personne de l'amiral Pinheiro de Azevedo, « *par un homme de gauche convaincu* ». Quant au progrès enregistré par la droite, [...]mandant du Copcon [...] présente l'avantage de [...] « *à ressouder l'unité* [...] *gauche* ».

Sur les partis politiques, [...]ral Otelo Saraiva de [...] porte les jugements suiva[nts] :

● Parti communiste : « [...] *la clandestinité, il a* [...] *un excès de triomphalis*[...] *cherche à occuper rapide*[...] *positions-clés. Il a mar*[...] *prudence et, dirons-nous,* [...]*lité. (...) C'est cependant u*[...] *politique très grande, qui* [...] *à mobiliser et à encad*[...] *masses de travailleurs trè*[...] *Sans lui, nous ne pour*[...] *construire le socialisme.* »

● Parti socialiste : « *E*[...] *de sa position parlementa*[...] *n'arrive pas à le défini*[...] *un véritable parti de gau*[...]

● Extrême gauche : « *L*[...]*pes de la gauche révolut*[...] *sont indispensables à la ré*[...] *socialiste. (...) Ils ne per*[...] *jamais que la révolution* [...] *ou meure.* »

Après l'annonce de récoltes records

LES ÉTATS-UNIS LÈVENT L'EMBARGO CÉRÉALIER ENVERS LA POLOGNE

Le président Gerald Ford a annoncé, vendredi 10 octobre, à Detroit, la levée de l'embargo imposé depuis trois semaines sur les ventes de céréales américaines à la Pologne. Les milieux spécialisés estiment que cette décision a été prise après la confirmation par le département d'Etat à l'agriculture, d'une récolte céréalière exceptionnelle : 59 millions de tonnes de blé (+ 19 % par rapport à l'an dernier), 145 millions de tonnes de maïs (+ 23 %), 40 millions de tonnes de soja (+ 18 %).

Toutefois, l'embargo sur les achats effectués par l'U.R.S.S. depuis le mois d'août, qui dépassent 10 millions de tonnes, a été maintenu. D'après les dernières estimations américaines, la récolte céréalière soviétique ne dépasserait pas 170 millions de tonnes, soit 25 millions de tonnes de moins qu'en 1974.

● *L'Institut franco-japonais du Tohoku* (nord-est du Japon) a été inauguré samedi 11 octobre à Sendi par M. Brunet, ambassadeur de France. La création de cet institut s'inscrit dans un plan d'action culturelle qui s'appuie à la fois sur la présence de lecteurs français et sur les sociétés franco-japonaises locales. — (*A.F.P.*)

● *La cour d'appel de Caen a confirmé*, vendredi 10 octobre, la condamnation d'un an de prison avec sursis que le tribunal de Lisieux avait prononcée au mois de mai dernier à l'encontre de Jean-Pierre Baudard, conseiller général de Creully (Calvados) et maire de Courseulles-sur-Mer, inculpé d'ingérence et de corruption. Toutefois, la peine d'amende de 850 000 F a été réduite à 300 000 F.

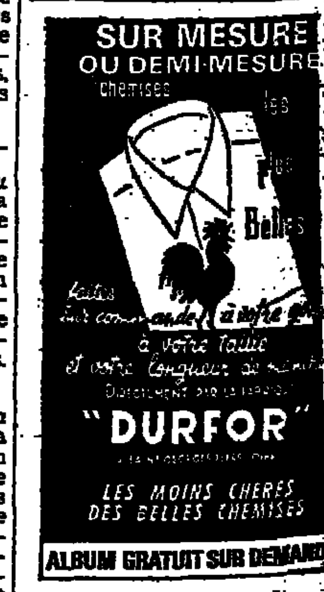
La visite de M. Caram[anlis] en Grande-Bretagn[e]

LONDRES APPUIE « SANS RÉSERVES » LA DEMANDE D'ADHÉ[SION] DE LA GRÈCE AU MARCHÉ COMM[UN]

Londres (*A.F.P.*). — La [...] et la Grande-Bretagne [...] que la « *reprise rapide* [...] conversations entre les [...]munautés de Chypre es[...]tielle pour parvenir à [...] *tion équitable* » du problè[me de] Chypre.

Dans un communiqué co[...] publié vendredi 10 octobre [...]dres, à l'issue des conver[sations] entre M. Constantin Cara[...] premier ministre grec, et [...]rold Wilson, les deux gou[verne]ments s'engagent à « *coo*[...] *activement* » dans cette [...]

D'autre part, M. Harold [...] s'est engagé à « *appuye*[r sans] *réserves* » la demande [...] d'adhésion à la C.E.E. M. [...] a exprimé, de son côté, [...] que les négociations sur [...]sion de son pays au Marché [...]mum pourraient débuter l'a[...]chain, après la publicatio[n du] rapport de Bruxelles.



A B C D F G